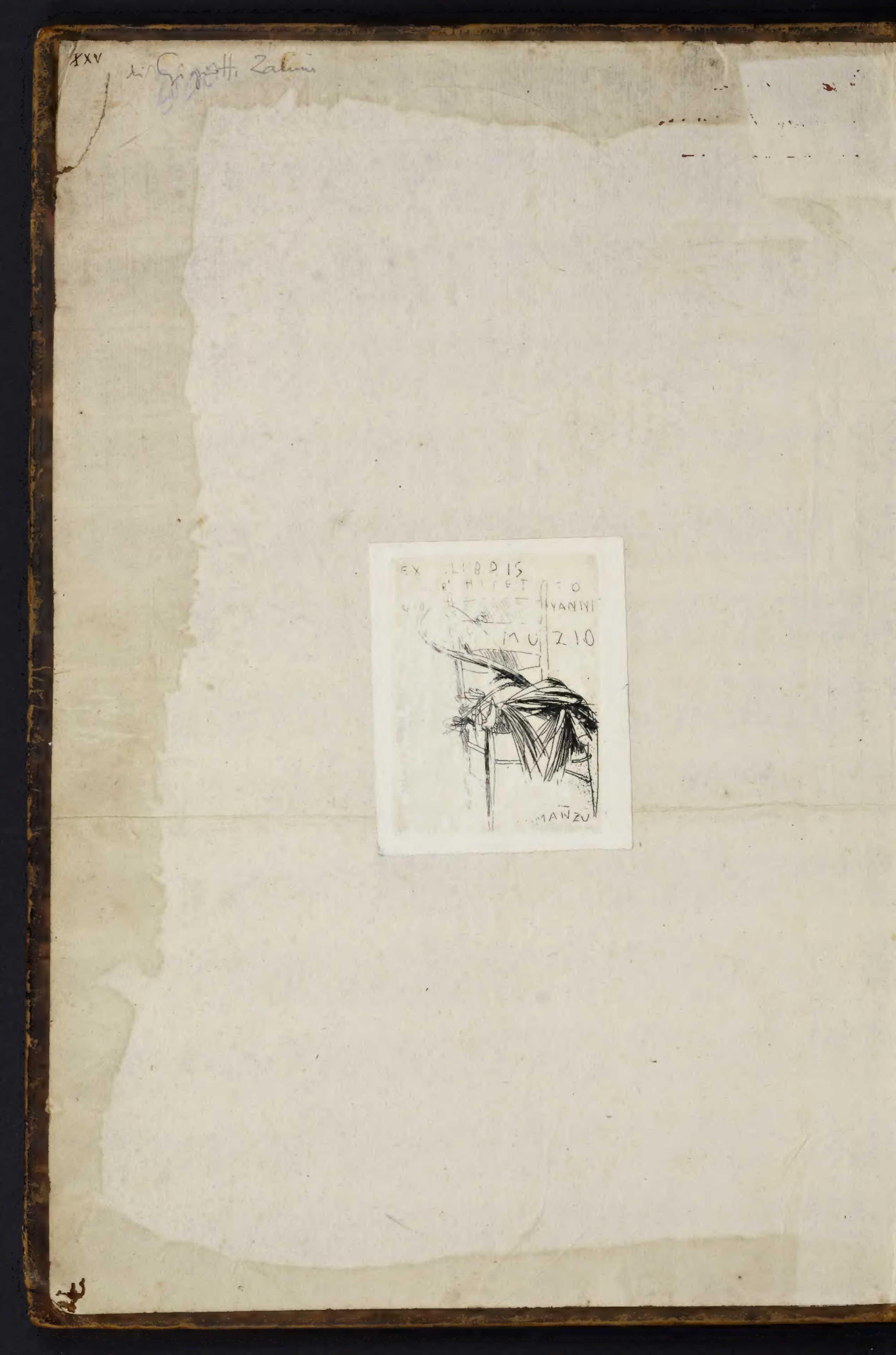
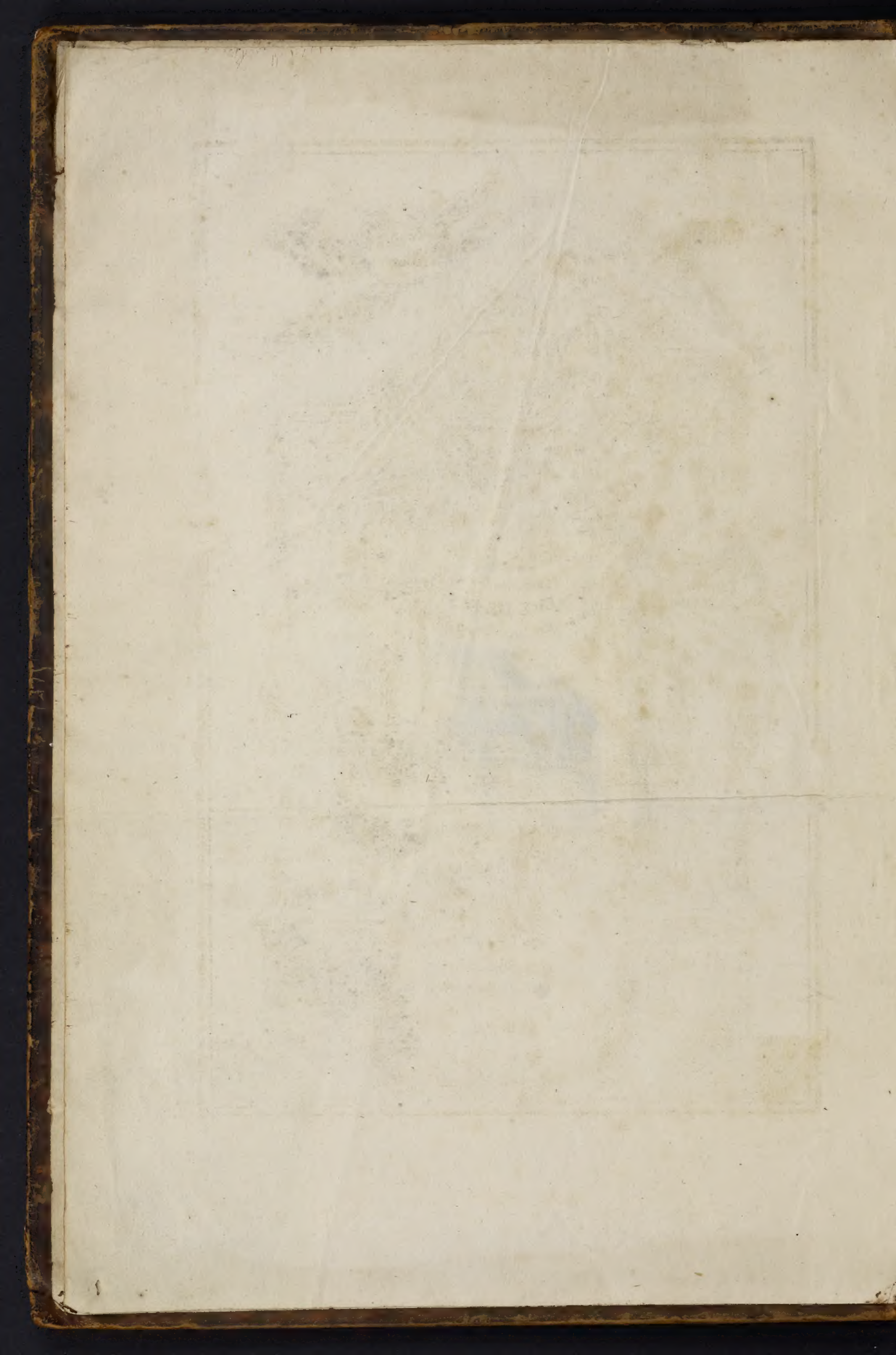
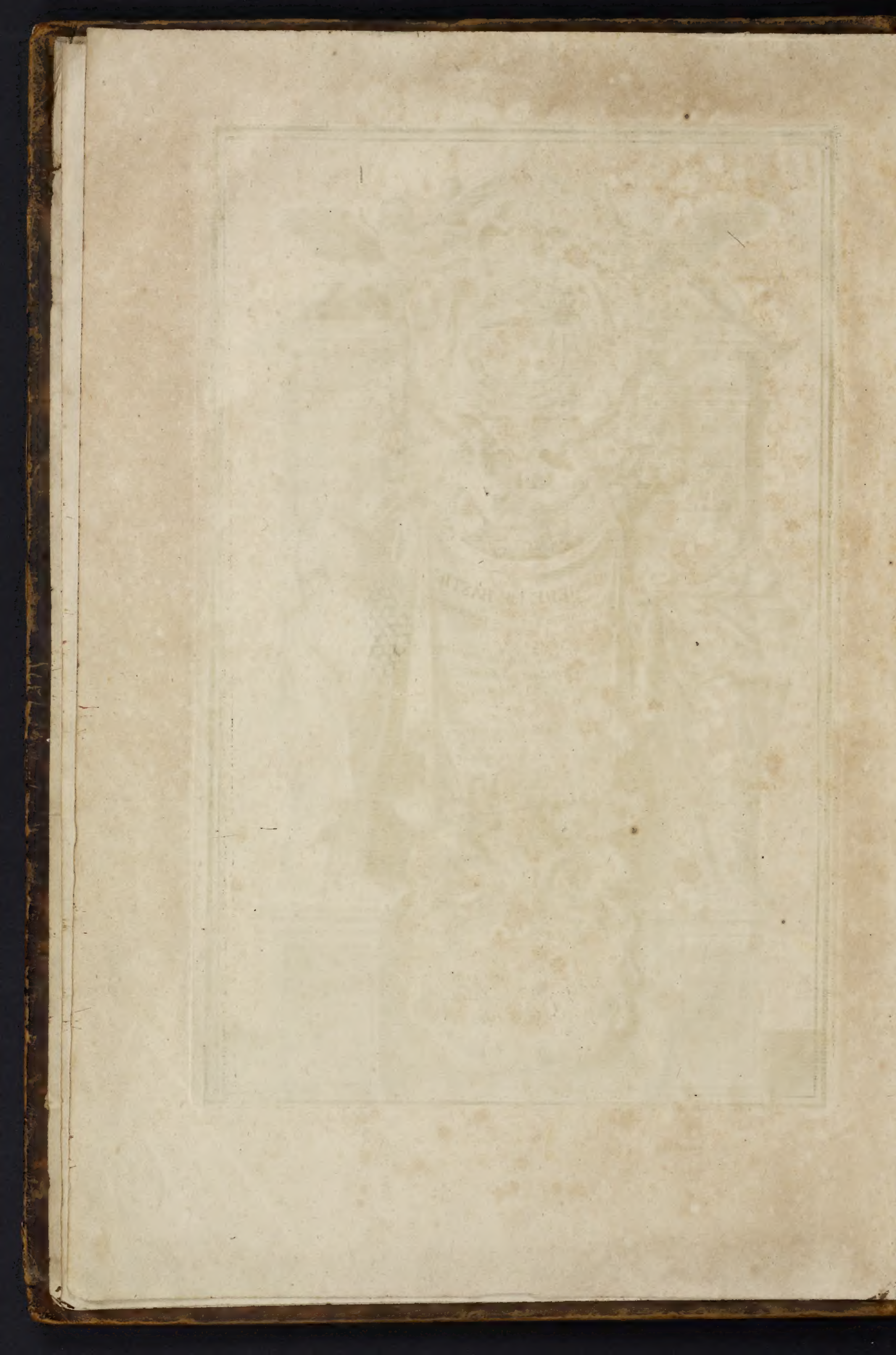



XXV
EX LIBRIS
MUZIO
MANZÙ




MANIERE DE BASTIR
Pour touttes ſortes de person
PAR
Pierre le Muet Architecte ordinaire
du Roy et Conducteur des deſſeins
des fortifications de ſa Majesté.
Reueue et augmatee en cette
ſeconde edition de pluſieurs
figures de treſbeaux Bastimans et
Edifices de Linuention et Con-
duite dudit Sr. P. le Muet, et
au tres
A PARIS
Chez François
Iollain, rue Saint
Jacque a la ville
de Cologne
Auec Priuilege du Roy



MANIERE DE BIEN BASTIR POUR TOUTES SORTES DE PERSONNES.

CONTENANT LES MOYENS D'ELEVER des Bastimens de toutes grandeurs, d'y faire tous les ornemens, commoditez & détachemens qui s'y peuvent souhaiter. Ensemble des desseins pour bastir regulierement sur toute sorte de place.

Par PIERRE LE MUET, *Architecte ordinaire du Roy, Ingenieur & Conducteur des Desseins de Fortification de sa Maiesté.*

Reveuë, augmentée & enrichie en cette Edition, de plusieurs Figures, Plans, & Elevations des plus beaux Bastimens & Edifices de France.

Divisée en deux Parties.

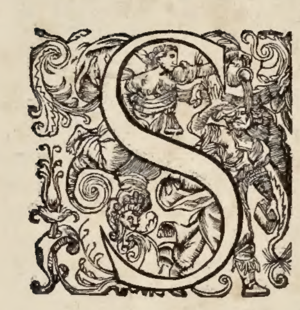


A PARIS,
Chez FRANÇOIS JOLLAIN, ruë Saint Jacques, à la Ville de Cologne.

M. DC. LXXXI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



AU ROY.



IRE,

Encor que vous consacrant cet Ouvrage j'imite Vitruve, qui dedia ses Livres d'Architecture à l'Empereur Auguste : je n'ay pas toutesfois la presomption de croire que je puisse approcher de l'excellence de cét Autheur, comme Vostre Majesté surpasse la gloire de ce fameux Monarque ; je sçay que mes travaux sont bien moins dignes de paroistre devant Vous ; cependant, SIRE, *je ne croy pas me pouvoir dispenser de vous les offrir. Comme Vostre Majesté m'a toûjours donné liberalement les moyens de*

m'exercer en cèt Art, ne m'accuseroit-on pas d'une Ingratitude extrême, si ie manquois de vous consacrer les connoissances que i'y ay acquis, lors qu'elles peuvent estre utiles au public? I'eusse satisfait plûtost à ce devoir sans l'obligation que Vostre Majesté m'a imposé de suivre ses Armées en m'honorant de la Charge de Conducteur de vos Fortifications. Souffrez, SIRE, *que ie m'en acquite en ce iour, & que ie commence par ce qui concerne les Edifices de vos Suiets pour l'embellissement de vostre Royaume. Ie traiteray apres des Bastimens Royaux, i'en donneray quelque desseins, & ie feray en sorte de respondre par mon travail à la dignité de mon suiet. I'y travailleray,* SIRE, *avec plus de courage, si vous agreez ce foible témoignage de ma reconnoissance, & si vous me permettez de me dire, avec un tres-profond respect,*

SIRE,

De Vostre Majesté,

Le tres-humble, tres-obeïssant,
& tres-fidel Sujet,
Le Muet.



DISCOURS SOMMAIRE
DE CE QUI DOIT ESTRE OBSERVE' EN LA CONSTRUCTION DE TOUT BASTIMENT.

EN LA CONSTRUCTION DE TOUT BASTIMENT, ON DOIT avoir égard à la durée, à l'aisance ou commodité, à la belle ordonnance, & à la santé des appartemens.

LA DURE'E consiste à travailler de bonne matiere, mais dautant qu'elle change selon la diversité des lieux, il ne s'en peut donner de preceptes particuliers. Cela est remis à la discretion & jugement de celuy qui bastit, lequel se reglera sur la connoissance qu'il aura acquise par experience de la bonté desdits materiaux.

Donner aux murs des espaisseurs convenables selon la hauteur & charge que l'on leur veut faire porter. Or dautant que cela dépend en partie de la bonté desdits materiaux, la connoissance desquels ne se peut acquerir que sur lesdits lieux; nous avons aussi remis cét article à la discretion de celuy qui bastira; ayant pour cét effect pris dedans œuvre toutes les longueurs & largeurs de nos desseins : & neantmoins les espaisseurs que nous y avons pratiquées peuvent estre observées & suivies en toute seureté aux bastimens qui se feront à Paris & és environs; en quoy (comme par tout ailleurs) il sera bon d'observer, qu'apres que l'espaisseur des bastimens communs aura esté arrestée pour ce qui doit estre sous terre, il faudra reduire le tout aux deux tiers, pour ce qui sera hors de terre; & ce par le moyen de deux retraites de part & d'autre.

Faire que les fardeaux de dessus soient posez sur parties capables de les soustenir, & dautant que les planchers & tout ce que l'on pose dessus sont portez par les poutres, il faut bien prendre garde de ne point asseoir lesdites poutres sur des vuides, comme sur fenestres ou portes. En somme il faut faire que le vuide soit assis sur le vuide, comme le plain sur le plain. Il se faut bien aussi garder de faire passer les poutres dans les cheminées, pour les inconveniens qui en peuvent arriver, & faut pareillement regarder que la longueur des poutres ne soit point excessive, eu égard à leur grosseur; desquelles, & de la bonté du bois, dépend toute la force.

Donner aux solives une longueur convenable, selon la proportion de leur grosseur: Car plus elles sont longues & plus foibles sont elles en leur partie du milieu. C'est pourquoy il est bon que les poutres (lesquelles servent de regle à la longueur des solives) soient espacées depuis neuf jusques à douze pieds d'intervalle, & estans contraints, jusques à treize: Et est besoin qu'elles portent dans l'espaisseur du mur, de quinze à dix-huit poulces de chacun costé, & plus si faire se peut. Et afin que les planchers puissent avoir la fermeté requise, les solives seront espacées en sorte qu'il y ait autant de plein comme de vuide, car cela servira aussi d'ornement.

Pour ce qui regarde l'aisance & commodité, il faut observer:

Que les appartemens soient assis les uns aupres des autres, selon le besoin qu'ils ont l'un de l'autre, & dégagez entr'eux le plus que faire se pourra.

Que les principaux appartemens, comme les Salles & Chambres principales, soient accompagnées d'une garderobe, & aussi d'un cabinet, s'il se peut faire.

Que les appartemens d'un mesme estage soient assis de plain pied, autant que faire se pourra.

Que chaque appartement soit d'une grandeur convenable pour le service à quoy vous l'avez destiné: Et pour cét effect, il sera à propos, aux lieux non contraints, d'observer les mesures suivantes.

La Salle aura de vingt-deux à vingt-quatre pieds de largeur, auquel cas on luy pourra donner de trente-quatre à trente-six pieds de longueur: Mais en grands bastimens, il sera bon de donner à la longueur le double de la largeur: Et lors qu'il se fera des offices sous terre, il est à propos de leur donner de huit, neuf, à dix pieds sous solive, ou neuf à dix pieds sous clef de voûtes.

La hauteur du premier estage sur les longueur & largeur susmentionnées pour la salle, pourra estre depuis treize pieds jusques à quatorze pieds, sauf à augmenter selon cette mesme proportion, quand l'on donnera plus de longueur & de largeur à la salle.

Pour le regard de la hauteur du second estage, sera bon de luy donner de douze à treize pieds sous solives.

Au troisiéme onze à douze pieds.

Et si l'on veut faire des chambres en galetas, soit au troisiéme ou quatriéme estage, il suffira de leur donner huict à neuf pieds de hauteur.

Pour les chambres elles auront vingt-deux ou vingt-quatre pieds, & est toûjours bon qu'elles soient quarrées.

En la construction des chambres, il faut avoir égard à la place du lict, qui est ordinairement de six pieds en quarré, & la ruelle de quatre à six pieds; & à la situation de la cheminée, laquelle en cette consideration ne doit pas estre située justement au milieu, mais distante d'iceluy de quelque deux pieds, afin de donner place au lict, & par ce moyen l'inégalité est peu reconnoissable.

La moindre garderobe aura de largeur de neuf à dix pieds, & ayant davantage de place, de quinze à seize pieds.

Les portes du dedans du logis auront de largeur deux pieds & demy, & trois pieds au plus, en de grands bastimens, quatre pieds.

Leur hauteur sera de six pieds & demy à sept pieds.

Les portes cocheres auront de largeur sept pieds & demy du moins, & lors que vous estes contraint; & de huict à neuf pieds lors que rien ne vous oblige: la hauteur sera d'une largeur & demie: Mais quand vous aurez la hauteur à vostre discretion, il sera bon de luy donner le double de la largeur.

L'escalier aura d'onze à douze pieds de largeur: mais estans contraints, on se passera à neuf pieds.

La hauteur des marches sera de cinq poulces & demy à six poulces.

Le giron de la marche, sera d'un pied outre la saillie, laquelle sera de deux poulces ou environ.

Et faut noter que là où il viendra à propos de faire les marches en tournant, nous n'en pouvons faire plus de dix au demy cercle, qui sont cinq au quart de cercle; Et si la largeur de l'escalier venoit jusques à dix-huit pieds, plus ou moins, on pourroit faire jusques à douze marches au demy cercle.

Les fenestres auront d'ouverture de quatre pieds à quatre pieds & demy entre les deux tableaux, ou pieds droits.

Pour leurs hauteurs, elles se termineront le plus prés des planchers ou solives que faire se pourra; comme six, huit, dix, & douze poulces au plus: Car par ce moyen les salles ou chambres en sont mieux éclairées; & faisant autrement on les rend obscures & tristes.

Que si l'ordre de l'architecture de dehors, contraignoit de tenir le haut de la fenestre plus bas que la mesure susdite; en ce cas il faudroit faire le dedans d'icelle en arriere voulsure, embrasée vers le plancher, afin qu'il en fust éclairé davantage.

Les appuis des fenestres auront depuis deux pieds huit poulces, jusques à trois pieds au plus.

Les meneaux, ou croisillons des fenestres, auront d'espaisseur de quatre à cinq poulces.

Leurs feüilleures seront d'un poulce & demy à deux poulces au plus, afin de conserver davantage de force au derriere d'iceux, & que les membrures & chassis de bois qui portent les volets de menuiserie pour fermer les fenestres, puissent avoir force convenable.

Les pieds droits des fenestres seront fort embrasez, & refeüillez de deux poulces au moins, afin que la menuiserie puisse joindre contre les murs, & dans lesdites feüillures, & seroit besoin que les premiers volets, fussent brisez apres la longueur des embrasemens: Car par ce moyen ils font moins d'empeschement, & donnent plus de clarté: Et cét article regarde aussi bien la durée, comme l'aisance & commodité.

Les cheminées des salles auront dans œuvre six à sept pieds entre les deux jambages; & sera bon de prendre le tuyau d'icelle dans l'épaisseur du mur, s'il est tout vostre, sinon elles seront adossées contre, en lieu où elles puissent correspondre à celles des chambres, lesquelles ne s'écartent que bien peu du milieu, comme il a esté dit: & s'il est possible, il faut faire que la cheminée soit veuë de front par celuy qui entrera dans la salle.

Leur hauteur sera de quatre à cinq pieds jusques sous la plate bande du manteau: Leur saillie aura deux pieds & demy à trois pieds, depuis le mur jusques hors le manteau.

Les jambages des cheminées auront sept à neuf poulces de largeur au plus, selon l'ordre de l'architecture, avec laquelle on la veut enrichir.

Les cheminées des chambres auront de largeur cinq pieds ou cinq pieds & demy, & seront placées comme dit est cy-dessus, à cause de la place du lict.

Leur hauteur sera de quatre pieds, ou quatre pieds & demy, jusques sous le manteau ou plate-bandes.

Leur saillie sera de deux pieds à deux pieds & demy, depuis le contrecœur jusques au devant des pieds droits, ou jambages.

Les cheminées des garderobes seront de quatre pieds, ou quatre pieds & demy de largeur.

Leur hauteur de quatre à cinq pieds jusques sous le manteau.

Leurs saillies, deux pieds trois poulces.

L'ouverture des cheminées en general aura d'onze à douze poulces de fente, & aux cheminées des grandes cuisines quinze poulces, à cause du grand feu que l'on y fait; & se conduiront le plus uniment que faire se pourra, dautant qu'à faute de ce faire, on est quelquefois incommodé de fumée.

Leur longueur sera de quatre à six pieds; si les cheminées ont six pieds par bas dans œuvre; elles se diminueront dans leurs manteaux par les pentes des hottes d'icelles, & leurs tuyaux seront conduits à plomb.

La pente du dedans des cheminées, autrement la hotte commence depuis le manteau jusques à l'endroit du plancher.

La belle ordonnance consiste en la simmetrie, qui doit estre prise selon la largeur ou hauteur.

Selon la largeur, elle consiste à faire que les parties également éloignées du milieu soient égalées entr'elles.

Que les parties soient proportionnées au total & entr'elles.

Selon la hauteur, elle consiste à faire que les parties esquelles mesme simmetrie aura esté observée pour le regard de la largeur, soient aussi de mesme niveau en leur hauteur : Car il peut arriver qu'une partie simmetriée en largeur ne le sera point en hauteur. Pour exemple les demies croisées, lesquelles vous pouvez asseoir en pareille distance du milieu de l'edifice, neantmoins les frontons qui leur seront imposez n'arriveront pas à la hauteur de ceux des croisées entieres; ainsi ce qui sera simmetrié en largeur, ne le sera pas en hauteur; partant tels ouvrages sont à éviter.

Quant à la santé des appartemens.

Vous y pourvoirez faisant faire des salles du premier estage plus haut que les rés de chaussée de la terre de deux pieds, & plus, selon l'humidité du lieu auquel vous bastirez: Car en ce faisant vous ne pourvoyez pas seulement à la santé, mais aussi à la belle ordonnance, rendant par ce moyen vostre bastiment plus auguste & mieux éclairé: & faisant les offices sous terre, il sera bon que la moitié de leur hauteur soit en terre, l'autre moitié dehors.

Voila ce que nous avons jugé necessaire de traiter touchant les preceptes generaux, lesquels s'ils ne sont entierement observez aux premiers desseins de nos bastimens, il ne le faut trouver estrange: dautant que le peu d'espace en largeur nous a contraint de sortir de nos regles propres. Pour les considerations particulieres elles se remarqueront aux desseins & discours que nous ferons sur chacune place: surquoy nous vous donnerons advis une fois pour toutes, que tout ce qui est situé à droit peut estre mis à gauche, sans changer aucune dimension, selon que la beauté de l'aspect ou une lumiere plus forte, ou la bonté du mur voisin, ou quelqu'autre consideration importante, vous conviera d'élire plûtost l'un que l'autre.



Ce que l'on entend par les mots de Thoises, Pieds, Poulces, & Lignes : Le moyen d'en faire l'évaluation, & la maniere de Thoiser, suivant la Coustume de Paris.

La Thoise est composée de pieds; le pied est composé de poulces; & le poulce de lignes.

L'on peut considerer la Thoise, ou selon sa longueur, ou selon sa superficie, & quarrée ou cube, & de tout sens.

La Thoise en longueur contient six pieds de long. La Thoise quarrée, & en superficie, contient trente-six pieds quarrez, & enfin il y a 216. pieds cubes, dans la thoise cube.

Le pied & le poulce se peuvent considerer de la mesme maniere; c'est à dire, ou en longueur, ou quarrez & en superficie, ou cubes & de tout sens. Le pied en longueur contient 12. poulces, & le poulce 12. lignes. Le pied quarré ou en superficie est

composé de 144. poulces quarrez, & le poulce quarré de 144. lignes; & enfin il y a dans le pied cube 1728. poulces cubes, & dans le poulce cube 1728. lignes cubes.

Pour évaluer les thoises, pieds, poulces, & lignes quarrez, & en superficie, faut sçavoir qu'une thoise courante sur thoise, vient thoise quarrée au produit de la multiplication.

Thoise courante sur pied, vient pied, & s'appelle ordinairement pied de thoise, desquels pieds, les six font une thoise quarrée. Et chaque pied vaut six pieds quarrez.

Thoise courante sur poulce, vient poulce, chacun desquels vaut demy pied quarré, ou soixante & douze poulces.

Thoise courante sur ligne, vaut six poulces quarrez.

Pied courant sur pied, vient pied quarré, desquels il faut 36. pour la thoise quarrée.

Pied courant sur poulce, vient poulce, dont il faut 12. pour un pied quarré, & chaque poulce vaut 12. poulces quarrez.

Pied sur ligne fait un poulce quarré.

Poulce courant sur poulce, vient poulce quarré, desquels il en faut 144. pour un pied quarré.

Poulce courant sur ligne, vient ligne simplement, dont il en faut 144. pour un poulce quarré.

Thoise courante sur demy poulce, fait quart de pied quarré, & chacun d'iceux quarts de pied vaut 36. pieds quarrez.

Thoise courante sur quart de poulce, fait demy quart de pied ou un huitiéme de pied quarré, qui vaut 18. poulces quarrez.

Pied courant sur demy poulce, vient autant de fois six poulces quarrez.

Poulce sur demy poulce, vient demy poulce quarré. Et demy poulce sur demy poulce, vient quart de poulce quarré.

Pour le thoisé de la Maçonnerie.

Tous murs se thoisent thoise pour thoise, & sans en rien rabatre pour les croisées, non pas mesme pour les portes cocheres, lors qu'il y a un seüil de pierre; & s'il n'y en a point, les portes cocheres ne se thoisent que pour moitiée d'icelles.

Les avant-corps, arrieres-corps, saillies, rétables, refends, entablemens, appuis, & plintes, se thoisent separément du corps desdits murs. Tous membres d'Architecture ayant son filet sur sa longueur ou pourtour, se thoise pour un pied de haut. Les denticules ou modillons, vont pour deux pieds chacun sur leur longueur, & les refends pour un pied sur leur pourtour. Les lucarnes se thoisent par leur hauteur & largeur, adjoûtant à leur largeur une joüée. Les manteaux de cheminée, vont pour mur, & se thoisent depuis le dessous des solives du plancher d'embas, jusques sur le plancher immediatement au dessous, & ce sur leur pourtour pris sur le corps nud desdits manteaux, sans rabattre le vuide, & outre cela on thoise leurs saillies & moulures separément, comme a esté dit cy-dessus. Les thuyaux de cheminée se thoisent aussi pour mur, en prenant la hauteur desdits thuyaux par leur pourtour, & rabattant les épaisseurs de languette. Les âtres de chaque cheminée de grand quarreau, vont pour un tiers de thoise, & les contrecœurs se thoisent suivant leurs hauteurs & largeurs, & ce qui s'y trouve se reduit à moitiée; deux thoises de ces ouvrages n'allant que pour une, s'ils ne sont de briques, auquel cas ils vont thoise pour thoise.

Les planchers quarrelez, se comptent thoise pour thoise. Les autres planchers & airs simples, vont deux thoises pour une. Les lambris & plafonds à lattes jointives, vont thoise pour thoise. Les plafonds qui ne sont à lattes jointives, recouvrement de

poutres ; & ſablieres, vont trois thoiſes pour une. Les pans de bois ſimples ; ſe thoiſent par leur hauteur & largeur, en rabattant les ouvertures & portes, meſmes les ſablieres qui s'y trouvent, & vont deux thoiſes pour une; ſi elles ſont couvertes des deux coſtez, elles vont thoiſe pour thoiſe ; & ſi elles ne ſont couvertes que d'un coſté ; & que les tableaux des portes & croiſées ſoient recouvertes, l'on rabat la moitiée deſdites ouvertures, & une de ces thoiſes ne ſe compte que pour trois quarts de thoiſe. Il faut deux thoiſes de cloiſons ſimples pour une, & l'on rabat les hauteurs des ſablieres & ouvertures des portes. Les cloiſons des deux coſtez, vont thoiſe pour thoiſe, & celles qui ne ſont couvertes que d'un coſté, vont aux trois quarts, & l'on rabat moitiée des beez & ouvertures. Les aſſiſes de pierre, ou la maçonnerie ſous les cloiſons, ſe thoiſent toûjours pour mur. Les renformis des vieux murs, & redreſſemens de planchers qui ne ſont de niveau, vont trois thoiſes pour une. Les enduits ſur vieils murs, vont quatre thoiſes pour une. Il faut quatre ſolives au deſſus des poutres & ſablieres pour un pied. Chaque ſellement de gache, gond, & corbeau, va pour un pied: comme auſſi chaque ſellement d'un barreau de fer en pierre de taille, & ſi ledit barreau eſt ſellé en Maçonnerie par les deux bouts, va pour un demy pied. Le ſellement d'une poutre par les deux bouts, va pour demy thoiſe. Le ſellement des croiſées en vieil mur, va pour ſix pieds, & en mur neuf pour la premiere fois ne ſe compte point. Thuyaux d'aizance ſe thoiſent par leur hauteur ſur ſix pieds de pourtour, & vont pour une thoiſe; chaque ſiege va pour douze pieds. Les contremurs qui ſont derriere leſdits thuyaux juſques dans les foſſes, vont thoiſe pour thoiſe. Les ventouſes qui ſont au deſſus, vont pour pied & demy. Les ſellemens des trappes, vont pour douze pieds. Les éviers ſe thoiſent par leurs longueurs, & chaque pied eſt évalué à ſix pieds quarrez. Les murs d'appuy ſe thoiſent à thoiſe courante. Les parapets ſe thoiſent longueur par largeur, & vont thoiſe pour thoiſe. Les perrons ſe thoiſent par leur pourtour ſur la longueur de la marche du milieu, & vont thoiſe pour thoiſe.

Les marches, coquilles & palliers des eſcalliers, ſe ceignent par le milieu deſdites marches ; & ce qui ſe rencontre de pourtour ſe multiplie par la longueur d'une marche, laquelle longueur doit eſtre le tiers de la marche d'angle, de la demie à l'angle, de la quarrée, & vont thoiſe pour thoiſe. Les tranchées ſe thoiſent, outre la longueur des marches, pour demy pied courant, ou on l'adjoûte à la longueur. Le quarreau au deſſus deſdites marches, il faut deux thoiſes pour une, ſans comprendre le bois deſdites marches. Les ſaillies qui ſe trouvent és marches de pierre de taille deſdits eſcaliers, vont pour un pied, quand le membre eſt couronné ſur leur longueur, & s'évaluent outre le corps deſdites marches.

Les murs d'echif ſous les patins des eſcalliers, vont thoiſe pour thoiſe; & on doit adjoûter une face entiere ſur ſa longueur, quand les deux faces paroiſſent.

Les marches des deſcentes droites & potoyers, ſe thoiſent de la meſme façon que celles des eſcalliers, & les petits murs au deſſous, auſſi thoiſe pour thoiſe.

Les voûtes ou trompillons ſous les marches droites, ſe thoiſent pour murs ſans reins, & ce ſur leur pourtour & longueur. Les voûtes de cave en berceau, & celles des voûtes d'aiſances qui ſont en plein ceintre, ſe thoiſent par leur longueur ſur leur pourtour, lequel pourtour ſe prend du deſſus des retombées par une ligne diametrale, qui eſt ſuppoſée de neuf pieds par la ligne perpendiculaire de la clef de ladite voûte ſur la ligne tenduë qui en donnera quatre & demy; & ce ſera le pourtour, lequel eſtant multiplié par la longueur de la voûte fera un produit. Les reins deſdites voûtes ſeront comptez pour le tiers dudit produit. Les terres maſſives ſe thoiſent par leur longueur & largeur ſur la hauteur, de laquelle hauteur il faut rabatre la ſixiéme partie: & il arrive un produit d'une ou de pluſieurs thoiſes, ſelon les meſures données, mais il faut que chacune thoiſe ſoit compoſée de 216. pieds cubes, & chacune thoiſe vaut thoiſe, comme un mur. Ce qui ſe fait pour la thoiſe

cube de terre, se fait aussi pour la Maçonnerie qui se trouve cube, puis qu'il faut six pieds de tout sens pour faire une thoise cube. Les puits, soit en figure ronde ou ovale, se thoisent par leur hauteur, depuis le dessus de la mardelle, & compris mesme une face jusques sur le roüet qui est au fond d'iceux, & ce sur leur pourtour, qui se prend du dedans œuvre dudit puits au dehors par la ligne diametrale, laquelle se multipliant trois fois, fait ledit pourtour pour les puits en figure ronde, & pour ceux en ovale mesme operation, hors qu'il faut prendre les deux diametres, & ne prendre que la moitié du produit, devant que de tiercer pour ledit pourtour. Ce present thoisé est de Monsieur Blondel.

EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAr Lettres Patentes du Roy, données à Chaville le 8. Aoust 1680. Signées LE PETIT, & sceellées : Il est permis à *François Iollain, Graveur & Marchand de Tailles-douces à Paris*, de faire imprimer vendre & debiter en telle forme, grandeur & caractere que bon luy semblera, un Livre intitulé *Maniere de bien bastir pour toutes sortes de personnes.* Par P. LE MUET, & ce pendant le temps & espace de dix années, à compter du jour qu'il sera imprimé pour la premiere fois ; avec deffences à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, de contrefaire ny faire contrefaire ledit Livre, sous quelque pretexte, & en quelque maniere que ce soit, à peine de trois mil livres d'amande, & de tous dépens, dommages & interests, comme il est plus amplement porté esdites Lettres.

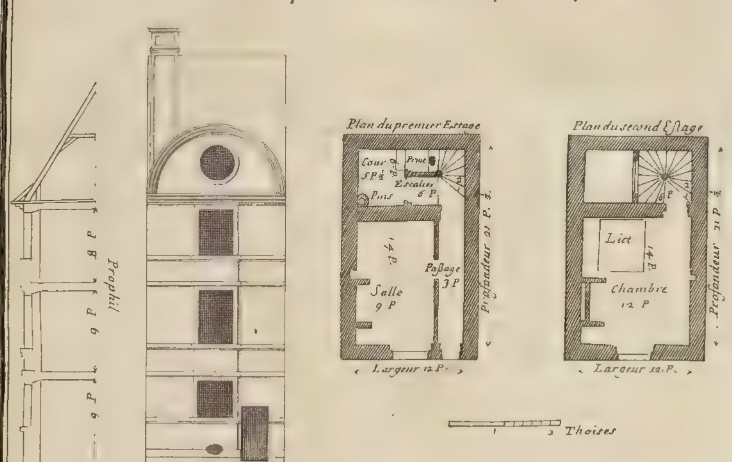
Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 7. Septembre 1680. suivant l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conseil Privé du Roy du 27. Février 1665.

Signé, C. ANGOT, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 4. Janvier 1681.



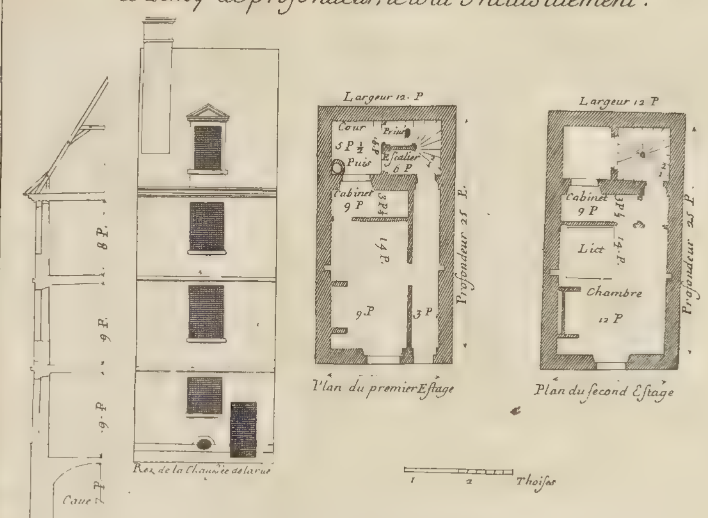
Distribution de la premiere place, ayant de Largeur 12 pieds, et de profondeur, depuis 21 pieds et demi à toute autre qui sera moindre que 25 pieds. 1



En cette place premiere de douze pieds de largeur sur vingt et vn pieds et demy de profondeur, la largeur se distribue en vne salle de 9 pieds, et vn passage de 3. pieds. la profondeur se diuise en la Salle de quatorze pieds, et en vne cour de cinq pieds et demy de largeur; et le reste de la largeur sur toute cette profondeur, est employé en vn escalier qui aura 6 pieds en quarré, ou sous le rampant des marches sera fait le priué. A vn des angles de la cour, joignant la Salle, est le puys. Pour la descente de la caue, elle se fera au passage, par le moyen d'vne trappe, tant en cette figure comme aux suiuantes, iusques à la sixieme distributiō de la 6.e place.

Pour le regard du 2.d estage, la chambre occupera la largeur, tant de la sale que du passage, et partant aura 12 pieds de largeur; et pour la profondeur, elle est reglée par celle de la Salle de dessous, qui est 14 pieds; le reste de ce plan ne differe point du Ier. Et quant sur cette mesme largeur d'edifice, la profondeur se trouueroit entre 21 pieds et demy, et 25, les mesures de la largeur demeurant en leur entier, il faudroit distribuer le surplus de la profondeur en la cour, et en la sale, selon le desir de celuy qui bastiroit. Et auons trouué bon de declarer toutes les mesures des edifices, sur le discours particulier que nous auons fait de la structure d'vn chacun; encore que nous les eussions marquès par chiffres sur les plans, pour plus grande instruction de ceux qui sont moins exercez en la connoissance des plans. Et Pour le regard des hauteurs, le Ier estage aura 9 pi. sous soliues, depuis l'aire de la Salle, et l'epaissr du plancher, les soliues comprises aura 8 pou. qui sera plus que suffisamt sur vne si petite largeur. Dont toute la hauteur sera de 9 pi. 8 pou. laquelle estant departie en 18 marches, ce sera 6 pou. 5 lignes 2 tiers pour la hauteur de chacune; laquelle distribution suiura aussi au second estage, lequel a 9. pieds de haut, cōme le Ier. Le 3e Estage à de hauteur 8. pi. sous soliues, et 8 pou. d'epaissr, compris les soliues et plancher. Cette hauteur de 8 pi. et 8 pou. estant distribuée en 16 marches, nous donnera 6. pou et demy de hauteur pour chacune, qui sont 2 tiers de ligne de plus que les autres marches; et partant leur difference est cōme insensible. Au dessus seront greniers. Et d'autant que l'eschapée necessaire pour l'escalier est empeschée par la hauteur qu'il faut donner au priué, on descendra de la cour au priué par deux marches, dont l'vne sera dans la cour, et l'autre dans le priué, ayant chacune 9 pouces de hauteur.

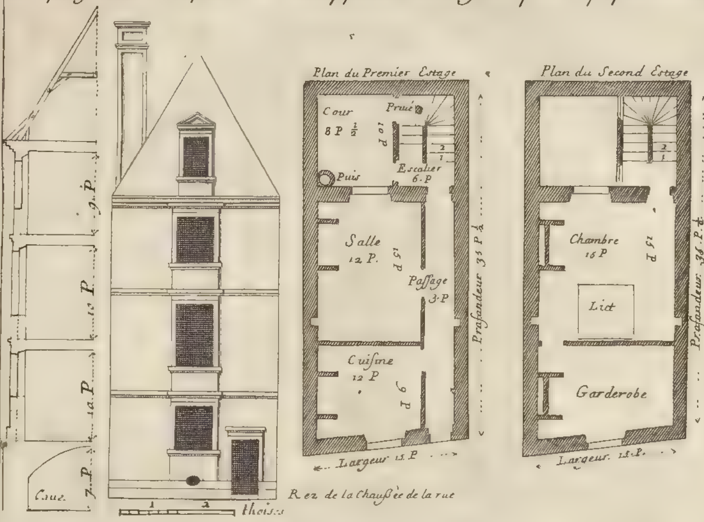
Distribution de la seconde place, ayant la mème Largeur de 12 pieds, sur 25 de profondeur, laquelle seruira pareillement jusqu'a quinze pieds de largeur, et trente cinq et demy de profondeur, le tout Inclusiuement.



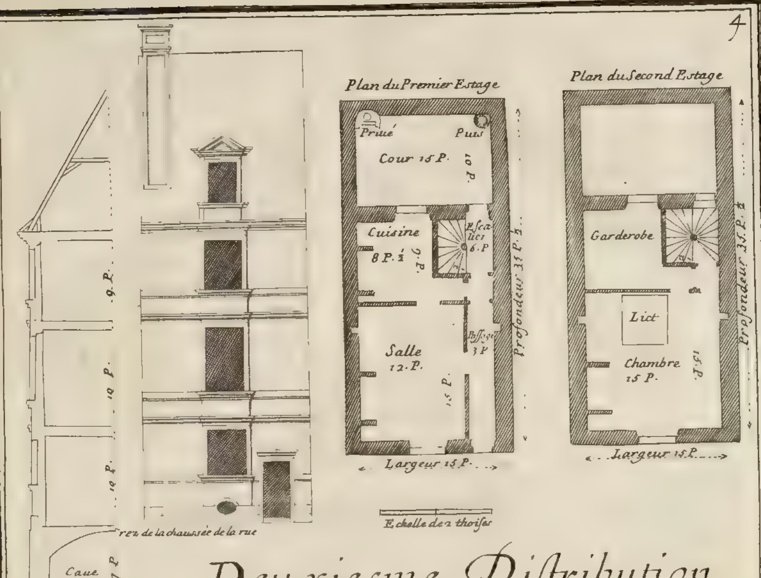
La largeur totale est semblable a la figure precedente en toutes ses parties, ainsy la Salle aura 9. pieds de largeur, et le passage 3. pi. et ainsy pour l'estage de dessus, la Chambre aura la largeur de 12 pieds. La distribution de la profondeur se peut faire en 2. façons, l'vne comme la precedente sans Cabinet, donnant l'exces de la profondeur qu'a cette figure plus que la precedente, a la Salle, ou a la Cour, ou bien partie a l'vne, et partie a l'autre. La Seconde façon est, pratiquant vn Cabinet au bout de la Salle, de 9 pieds de larg.r sur 3. pieds et demy de profondeur, Si vous le faisiez plus profond vous n'auriez pas assez de place pour le lit, restant ainsy 14 pi. de profondeur, tant pour la salle que pour la Chambre.
Nottez que depuis cette largeur jusqu'a celle de 19. pieds, le Cabinet ne se peut trouuer en autre sens; mais venant a 20, on le pourra Changer, comme il sera dit cy apres. Et ou la largeur de la place sera plus grande que 12 pieds, et plus petite que 15; il faudra donner le surplus a la largeur de la Salle et de la chambre; laissant tousiours le passage de 3. pieds. Et pour la profondeur depuis 25 pieds, iusqu'a 35 pieds et demy, l'augmentation en sera departie a la Salle, Cabinet et Cour, a la discretion du batissant. Les hauteurs seront de neuf pieds Sous solives, pour le premier, et second Estage, et de huict pieds pour le troisies. cōme en la figure precedente. La mesme hauteur des marches sera suiuie en l'ouurage present.
La precaution pour l'eschappée de l'escalier au dessus du Priué sera gardée comme en la figure precedente.

Premiere distribution de la Troisieme place ;

depuis quinze pieds de largeur, jusques à dixhuit pieds et demy, et de profondeur, depuis trentecinq pieds et demy, iusques a 48 pieds et demy.



Cette distribution se peut faire, en trois sortes diferentes, a chacune desquelles nous auons approprie son dessein. La premiere retient la diuisiō en largeur des precedentes en la Salle de 12 pieds, et le passage de 3. mais la profondeur adiouste aux precedentes vne Cuisine par bas, et vne garderobe par haut, au lieu du Cabinet. Lescalier retient sa premiere situation et largeur, mais non pas sa premiere forme: Car sa profondeur, compris lescalier, en est augmentée iusques a 10 pieds, qui est celle de la Cour, et les marches se rencontrent de front a ceux qui entrent; ce qui n'auoit lieu aux desseins precedents. La Cuisine aura doncq. 9. pieds de profondeur, la Salle 15, et la Cour 10, cōme dit est: et en cette distribution on pourra changer de place, a la ſalle et a la Cuisine fort aisement, n'estant queſtiō que de transporter la Cloison, reseruant a chacune sa propre profondeur. Ce qui se doit aussi entendre de l'estage de dessus, si l'on veut, dautant quon le peut laisser en sa forme, en changeant celuy de dessous. Au ſurplus nous auons voulu representer la face du deuant de cet edifice en biais, parceque cela arriue souuent aux ſituations des places des villes, afin de monstrer qu'encore qu'il y ait vne des faces biaise, il ne faut pas laisser de faire les appartemens auec des angles droits; Ce qui soit dit vne fois pour toutes. La Hauteur du Ier et 2d estage aura 10 pi. sous solives, qui seront 10 pi. 8 pou. compris l'epaissr du plancher; de laquelle hautr la distribution se peut faire en leſcalr en 2. manieres. La Iere ſuiuāt le dessein ſelon lequel, on monte par 19. marches, et partant chacune marche aura 6. pou. 9. lignes de hautr. La ſeconde maniere se pratique en donnant 8 marches au tournant de lescalier, au lieu de 10 pour le rendre plus aisé, et continuant lescalier en tournant iusques contre la Chambre, qui le hauſſera de 4. marches, et ainsi nous aurons en tout 21 marches: par lesquelles estant diuisée toute la hauteur de 10 pi. 8 pou, nous aurons pour la hautr de chacune marche 6. pou. 1. ligne, selon cette 2e maniere. Le 3e Estage a de hautr 9. pi. sous solives, qui ſera compris lepaissr du plancher 9. pi. 8. pou: lesquels diuisez par 19. marches, nous donneront 6. pou. 1 ligne pour la hauteur de chacune. Au deſſus seront greniers ou chambres en galletas, de 7 a 8. pi. sous solives. L'incommodite de leschapée de l'escalier au deſſus du priué se suitera par la maniere dite cy dessus.



Deuxiesme Distribution de la troisiesme place

La seconde maniere de distribution de la place sus: mentionée retient bien celle de la precedente en la largeur, qui se partit en la Salle, de 12 pieds, et au passage de 3. La difference consiste au changement de la place de l'escalier, et de la cuisine, et en l'elargissement de la cour pour l'estage de dessous, et au changement de place de la chambre et garderobe en celui de dessus. la Salle aura 15. pi. de profondeur, la cuisine 9, sur 8½ de largeur, dautant que le reste est emploie en l'escalier, qui a 6 pi. en quarre. la cour a 10 pi. de profondeur sur 15 de large; la chambre aura 15 pi. en quare le tout dans oeuure. La hauteur du 1.er et 2.me estage aura 10 pi. sous solives et 8 pou. pour l'epaisseur du plancher: diuisée en 19 marches de l'escalier, de 6 pou. 9 lignes chaque. la hauteur du 3.e Estage aura 9 pi. 8 pou. compris l'epaisseur du plancher, et chaque marches aura 6 pou. vne ligne de hauteur. Au dessus seront greniers ou chambres ou galletas, de sept a huit pieds sous solives de hauteur.

Troisiesme Distribution de la troisiesme Place. 5



La troisiesme maniere retient la distribution precedente pour le regard de la largeur en la Salle de douze pieds, et au passage de trois; mais faut faire changer de place à l'escallier, à la Cuisine, et à la Salle.

L'escallier doncques se rencontre sur le deuant, et à mesme largeur de six pieds en quarré. A l'endroit du Noyau se fera une seconde Porte qui se tiendra fermée lorsque la premiere sera ouuerte: à costé de l'escallier est la Cuisine, ayant de profondeur neuf pieds et demy sur huict et demy de largeur; la Salle quinse pieds de profondeur, et à l'un des bouts se fera un petit Serre Nappe; derriere lequel sera le priué: la Cour aura neuf pieds et demy de profondeur sur dix e demy de largeur.

L'estage de dessus la garderobe sera en tout et par tout semblable à la Cuisine, et la Chambre aura quinse pieds en quarré, en un angle de laquelle regnera un Cabinet sur toute la profondeur de la Cour.

Et depuis la largeur de quinze pieds iusqu'a dix huict et demy exclusiuement, Vous pouues garder la mesme distribution en donnant tousiours trois pieds au passage, et six à l'escallier, et eslargissant les autres parties du surplus. Mais pour le regard de la profondeur depuis trente cinq pieds et demy iusques a quarante cinq et demy, l'aumentation se distribura sur la Salle, Cuisine, et Cour, à la discretion et uolonté de celuy qui bastira; comme aussi luy est reseruée l'eslection de l'une des trois formes precedentes.

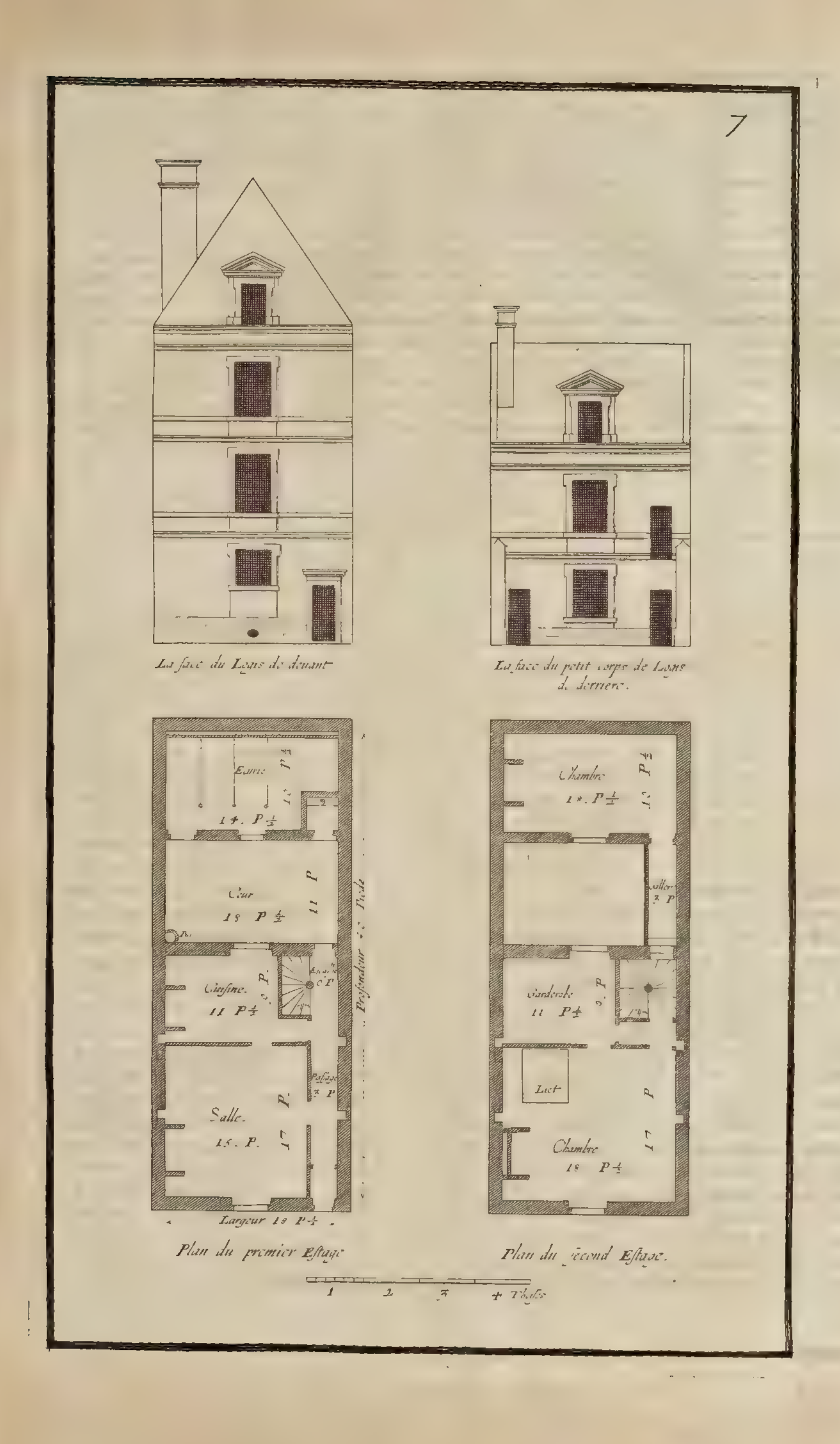
La hauteur du premier et 2.e Estage aura dix pieds sous Soliues, et dix neuf marches, et partant la hauteur de chacune marche sera de six pouces neuf lignes, comme en la figure precedente.

La hauteur du 3.e estage aura, compris le plancher, 9. pieds 8 pouces, et pareille quantité de marches; et partant la haut.r de chacune sera de 6. pouces une ligne. Au dessus seront greniers, ou châbres en galletas, de 7 a 8. pieds sous soliues de haut,

6 Distribution de la quatriesme place

Depuis dixhuit pieds et demy de largeur, jusques a vingt, et de profondeur depuis cinquante pieds jusques a 61 et demj.

En cette distribution vous gardez tousiours celle de la largeur en donnant 3 pieds au passage, et le reste à la Salle et autres appartemens. La diuersité d'auec les precedens consiste en vn corps de logis de plus, qui se fait au bout de la cour, dont vous pouuez faire seruir d'écurie l'étage d'en bas, ou de chambre à vr̃e discretion. La sale donc aura 15 pieds de largeur sur 17 pieds de profondeur. La Cuisine aura 11 pieds et demy de largeur sur 9 de profondeur, à costé de laquelle sera l'escalier tousiours de six pieds en quarré. La Cour aura 18 pieds et demy de largeur sur 11 de profondeur. au bout de laquelle sera vn petit corps de logis sur toute la largeur de 18 pieds et demy, sur 10 pieds et demy de profondeur; et à l'vn des bouts de ladite largeur sera le priué, derriere lequel sera la place d'vn lit pour vn garçon. L'etage de dessus suiura la distribution de celuy de dessous, et aura de plus vne gallerie de 3 pieds de largeur, pour aller d'vn Corps de logis à l'autre. La Chambre donc aura 18 pieds et demy de largeur sur 17 de profondeur; et la garderobe 11 pieds et demy de large sur 9 de profondeur. Cette distribution se pourroit encore changer en chacune des deux autres representées par la 3.e et 5e figure, n'estoit la difficulté de l'escalier lequel ne donneroit pas si commode communication d'vn corps de logis à l'autre, comme il fait en la presente forme. Et depuis la largeur de 18 pieds et demy jusques a 20, vous pouuez garder la mesme distribution, donnant tousiours 3 pieds au passage, et 6 pieds en quarré a l'escalier, et eslargissant les autres parties de surplus. Mais pour le regard de la profondeur depuis 50 pi. iusques à 61 pi. et demy, l'augmentation se distribuera sur la Salle, Cuisine, Cour et logis de derriere, à la discretion et volonté de celuy qui bastira. La hauteur du Ier et 2.d Estage du principal corps de logis qui est sur le deuant aura 10. pi. sous soliues, qui sera 10 pieds 8 pou., compris l'epaisseur des soliues et plancher; laquelle hauteur distribuée aux 19 marches de l'escalier, nous donnera 6 pou. 9 lignes pour la hauteur de chacune. Le 3.e Estage aura 9. pi. 8. pou. de haut, compris l'epaisseur des soliues et plancher, laquelle distribuée sur pareille quantité des marches, ce sera 6. pou. 1 lig. sur la hautr. de chacune. Au dessus seront greniers ou chambres en galetas de 7. a 8. pieds sous soliues. La hauteur du Corps de logis de derriere aura 8. pi. 4. pouces sous soliues qui sera neuf pieds, compris l'epaisseur des soliues et plancher: et d'autant que la hauteur de chacune marche est de 6. pouces 9. lignes, il y faudra monter par 16. marches, dont les 12. se prendront en l'escalier, et les 4, tant en l'epaisseur du mur, qu'en la profondeur de la gallerie. Le 2.d Estage aura 9. pi. sous soliues, et 9. pi. 8. pou. compris l'epaisseur des soliues et plancher, et au dessus seront greniers.

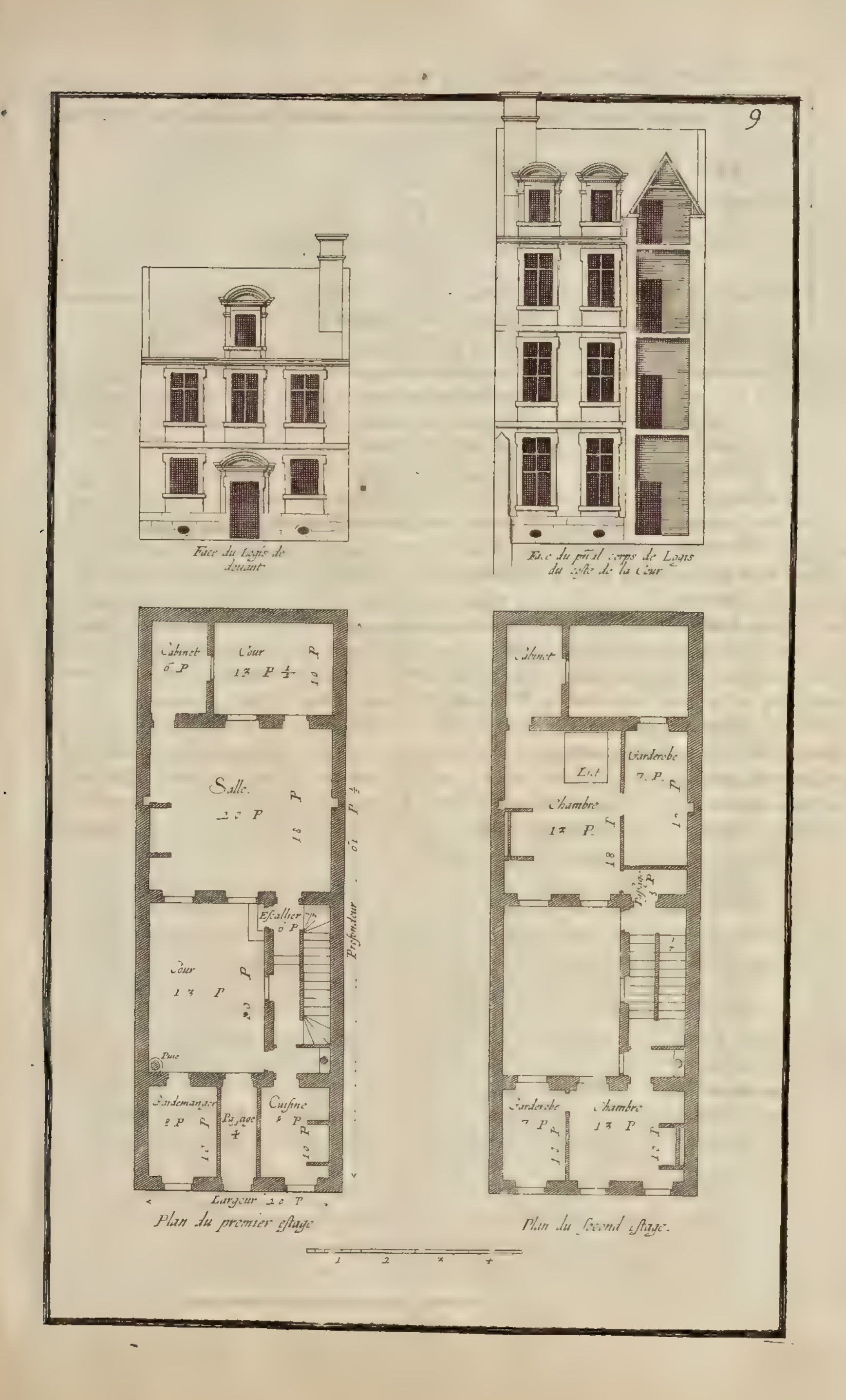

7
La face du Logis de devant
La face du petit corps de Logis de derriere.
Escurie
14. P ½
Cour
18 P ½
11 P
Cuisine.
11 P ¼
Salle.
15. P.
17 P.
Passage
Largeur 18 P ¼
Profondeur
Chambre
18. P ½
Garderobe
11 P ¼
Lict
Chambre
18 P ¼
17 P
Plan du premier Estage
Plan du second Estage.
1 2 3 4 Thoises

Distribution de la Cinquiesme Place

Depuis 20 pieds de largeur, jusques a trente, et sur la mesme profondeur de soixante et vn pieds et demy.

La grandeur de cette place nous donne des aduantages que nous ne pouuions auoir aux precedentes, c'est pourquoy sa distribution est grandemt differente des autres, et pouuons auoir 2 Cours au lieu d'vne, et l'escalier à 2 palliers, et le passage assis au milieu, ou en l'angle, a nre choix, au lieu qu'aux bastimens precedens il estoit relegué en l'angle necessairemt. Ce passage donc est constitué au milieu de la largeur de l'edifice de 4 pieds de largeur, ayant d'vn costé la Cuisine et l'escalier, et de l'autre le gardemanger. La Cuisine côme aussi le gardemanger, auront de largeur 8 pi. sur 10 de profondeur. la Cour aura 13 pi. de largeur sur 19 de profondeur, et le reste de la largeur qui sont 7 pi. demeureront pour la largeur de l'escalier, compris l'epaisseur du mur. De la Cour on monte 2 marches pour entrer en la Salle qui aura 20 pi. de largeur sur 18. de profondeur, et le reste de la profondeur, qui est dix pi, sera employé en vne petite Cour de derriere, et en vn Cabinet à l'vn des angles de la Salle, qui aura 6. pi de largeur sur la mesme profondeur de la Cour. Pour l'etage d'en haut du corps de logis de deuant, vous aurez la Chambre et l'escalier d'vn costé, et la garderobe de l'autre, la chambre aura 13 pi. de largeur sur 10 de profondr, et la garderobe 7. pi de largeur sur la mesme profondeur, et en l'vn des angles de la chambre, entre la chambre et l'escaler sera le priué. Pour le corps de logis de derriere, la chambre aura 13 pi de largeur sur 18. de profondeur, la garderobe 7. pi de largeur, sur 15 de profondeur, le cabinet de dessus sera semblable à celuy de dessous. Cette distribution se peut changer sans alterer aucune des mesures. Premieremêt en laissant le passage dans le milieu où il est, ce qui se peut faire en 2 manieres: à sçauoir en transposant la cuisine et le gardemanger d'vne main à l'autre, et ne bougeant l'escalier de sa place, ou bien en faisant le mesme eschange, et transposant aussy l'escalier. Et celle cy semble estre plus à propos, d'autant que la Cuisine, l'escalier, et entrée de la Salle estans de mesme costé, le Seruice se fera à couuert: Secondement le changement se peut faire en ostant le passage du milieu pour le situer à l'vne des extremitez; quoy faisant vous poserez la cuisine et le gardemanger l'vn contre l'autre, et pourrez eslargir la Cuisine jusques à 10 et 12 pi. que vous gagnerez sur le gardemanger, qui n'a pas besoin de si grande largeur. en quoy faisant vous auez election de situer, ou le passage, ou la Cuisine du costé de l'escalier, selon que vous trouuerez l'vn plus à propos que l'autre. Cette distributiô se peut encore changer en 4 sortes, selon les desseins portez par les figures 3. 4. 5. et 6.e en separât l'augmentation de la place, tant en largeur qu'en profondeur, à chacun appartemêt, selon qu'il sera trouué plus conuenable. Et depuis la largeur de 20 pi. iusques à 30, vous ne pouuez rien changer en la forme, mais bien pourrez vous donner 7. ou 8. pi. de largeur à vostre escalier, et le reste à la salle, et autres parties: et lors que vostre largeur excedera 24. pi. il faudra changer l'assiete de vos poutres de la largeur en la profondeur. Pour la profondeur elle ne reçoit point d'autre changemt que celuy qui est mentionné cy dessus. Et la mesme largeur demeurant côme dessus, si la profondeur n'excedoit point 58. pi. alors il ne faudroit plus parler de faire 2 Cours, mais la distributiô se pourroit faire en l'vne des 2 manieres suiuantes. La hauteur du Ier et 2d Estage du corps de logis sur le deuant aura 9. pi. sous soliues, qui seront 9 pi. 8 pou. compris l'epaisseur des soliues et plancher. On y montera par 21 marches, et partant la hauteur de chacune sera de 5. pouces 6. lignes 1 tiers. Du rez de chaussée de la Cour on montera par 2 marches pour entrer en la salle du principal Corps de logis qui est derriere, laquelle Salle aura de hautr depuis l'aire sous soliues 11 pi. qui sera compris l'epaissr des soliues et plancher, 11. pi. 8 pou. Et d'autant que les marches ont 5 pou. 6 lig. 1 tiers de haut, il en faudra 26, dont il y en a 19. en l'escalier, resteront 7 marches, qui serôt pratiquées dedans le rampant qui est sur la Cour. Le 2d Estage du principal corps de logis aura 10 pi. sous soliues, et 8 pou. d'epaissr de plancher, compris les soliues, et partant on y montera par 23 marches de 5. pou. et demy chacune. Le 3e Estage aura 9. pi. 8. pou. compris l'epaissr du plancher, et partant on y montera par vingt et vne marches de 5. pou. et demy chacune.

Au dessus seront greniers, ou chambres en galletas de sept à huict pieds sous soliues de hauteur.

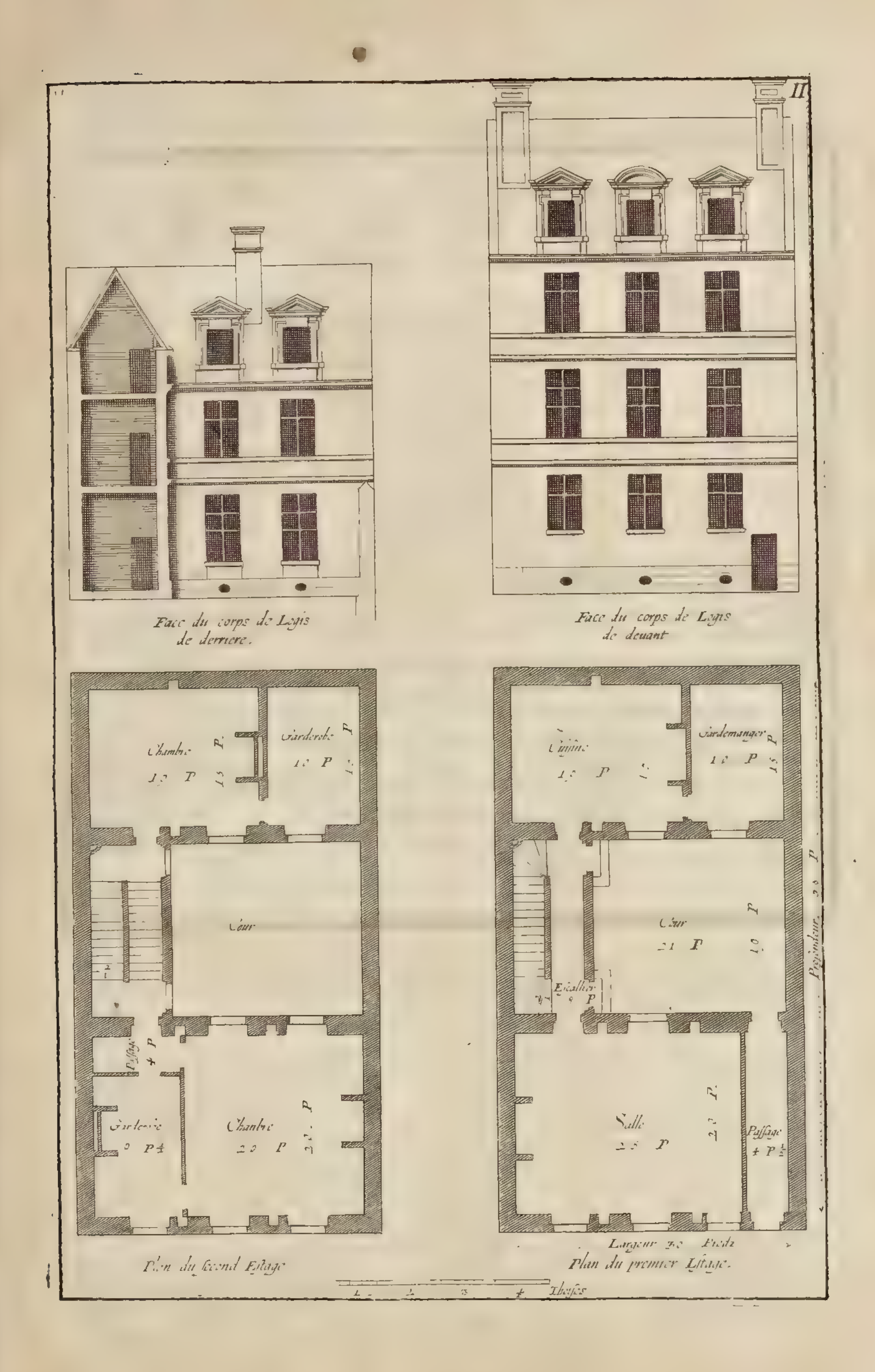


9
Face du Logis de deuant
Face du pñal corps de Logis du costé de la Cour
Cabinet
6 P
Cour
10 P
Salle
20 P
18
Escallier
6 P
Cour
13 P
Profondeur
Puis
Gardemanger
Passage
4
Cuisine
Largeur 20 P
Plan du premier estage
Cabinet
Lict
Garderobe
Chambre
18
Garderobe
Chambre
13 P
Plan du second estage
1 2 3 4

12

Distribution de la Sixiesme place
de trente pieds de largeur, jusques à trente huit pieds, et de cinquante huit de profondeur, jusques à Cent.

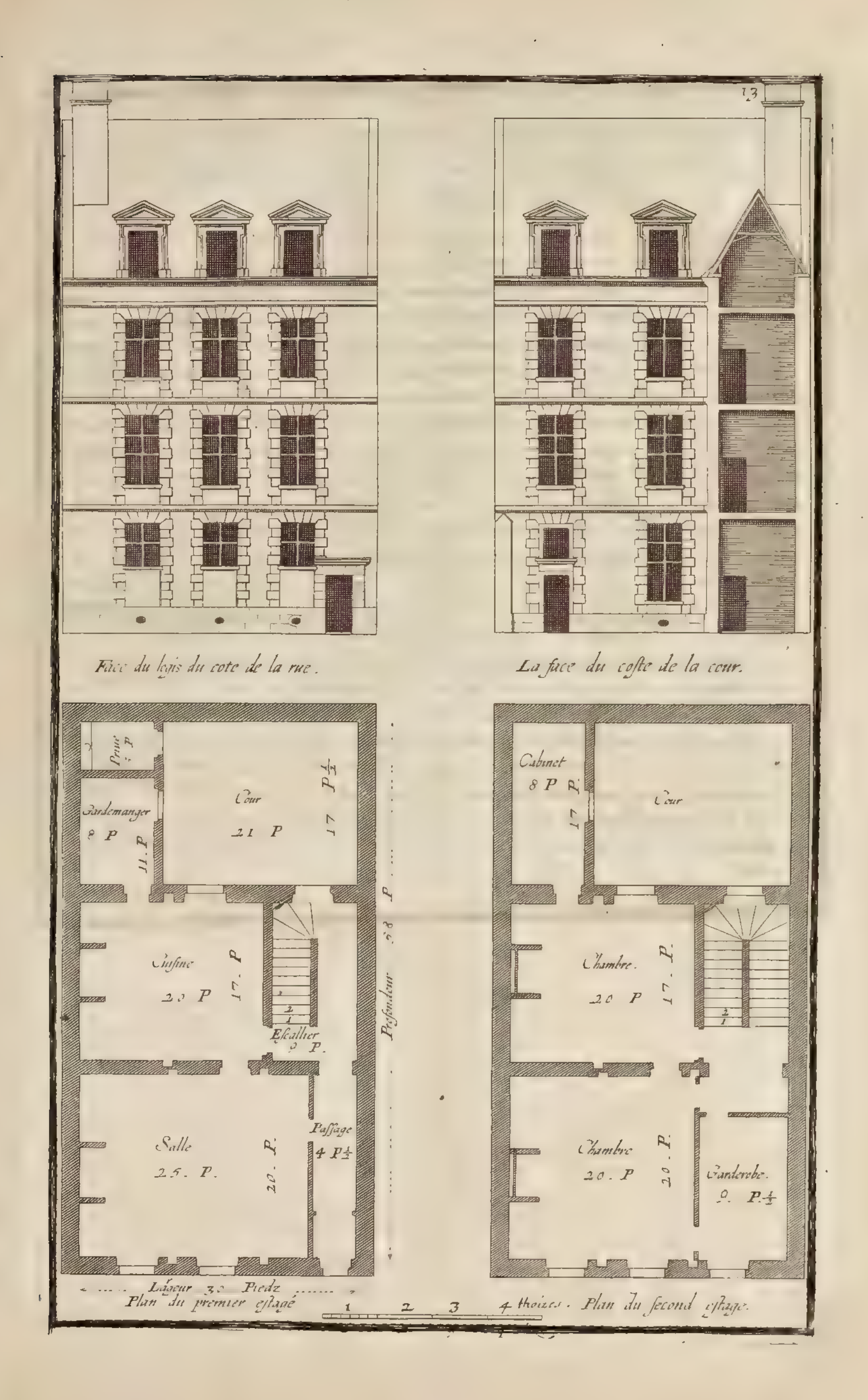
En la premiere figure de cette distribution qui est la huitiesme en ordre, la largeur de trente pieds est diuisée en vn passage de 4. pieds et demy, et vne Salle de 25. pi. sur 20 de profond.r laquelle est suiuie de la Cour qui à dixneuf pi. de profond.r, et de largeur 21. Et le reste de la largeur employé en vn escalier qui à huit pi. de larg.r dans œuure. Le reste de la profondeur est employé en vn corps de logis derriere, ayant 15. pieds de profond.r, dont la larg.r se diuise en vne cuisine de 19. pi, et vn gardemanger de 10. La distribution du second Estage suit celle du premier, hormis au corps de logis de deuant, ou la chambre aura 20 pi. en quarré, et la garderobe 9. pi. et demy de larg.r Et quand sur la mesme largeur la profond.r se fust trouuée plus grande, en sorte que l'on eust pû pratiquer vne Cour ou jardin sur le derriere, on eust pû faire que le Corps de logis de derriere eust esté éclairé de 2 costez, sans changer la distributiō des parties. Il faut noter qu'en tous les desseins precedens, à cause du peu de largeur des places, nous auons fait estat de cloisons d'ais qui n'ont qu'vn pouce d'espais.r Aux suiuans ou nous auons plus de commodité pour la largeur, nous les supposons de charpenterie et plastre, dont les posteaux et sablieres auront de 4 à 6. pou. afin que personne ne se trompe aux nombres par lesquels sont marqués les largeurs et profondeurs de nos appartemens, lesquels doiuent tousiours estre entendus dans œuure cōme cy deuant. Il faut aussi prendre garde que iusques icy nous auons tousiours donné 8. pou. pour l'epaiss.r des soliues et du plancher, qui sont 3 pou. pour l'epaiss.r du plancher, et 5. pou. po.r celles des soliues, qui estoit suffisam.t pour la petite portée des Edifices precedens. Mainten.t po.r ceux qui suiuent, nous en donnons 9. dont les 6. sont po.r l'épaiss.r des soliues, et 3 po.r l'épaiss.r du plastre qui ne croist n'y diminue. Quant aux haut.rs l'aire de la salle sera plus haute d'vn pi. que le rez de chaussée de la cour, à laquelle Sale on mōtera par 2 marches. La Sale aura de haut.r sous soliues 12. pi. 3. pou. et cōpris les soliues et épais.r du plancher 13. pi; à laquelle haut.r on mōtera par 26. marches de 6. pou. chacune, dont les 23. seront au rampāt adossé contre le mur, et les 3 autres à celuy qui regarde la cour. Le 2.d Estage aura 11 pi. 9. pou. compris l'epais.r du plancher, laquelle diuisée par 26 marches, nous donnera 5 pou. 5 lig. po.r la haut.r de chacune. Le 3.e Estage aura 10 pi. 9 pou, compris l'epais.r du plancher, laquelle diuisée par 26 marches donnera 5 pou. po.r la haut.r de chacune. Au dessus seront greniers ou chābres en galletas de 7. a 8. pi. sous soliues de haut.r Le Corps de logis de derriere sera aussi plus haut d'vn pi. q. le rez de chaussée de la cour, auquel on montera pareillem.t par 2 marches, et aura de haut.r depuis l'aire sous soliues 10 pi. 9 pou. et auec l'epais.r des soliues et plancher 11. pi. et demy, ausquels on montera par 23. marches de l'escalier de 6. pou. chacune. Et po.r le 2.d Estage, il aura de haut.r sous soliues 9 pi. 8 pou. et auec les soliues et plancher 10 pi. 5 pou. de laquelle haut.r, il faut déduire 1 pi. et demi pour la haut.r de 3 marches, qui sont au rampant qui regarde sur la Cour: reste 8. pi. 11 pou. a monter par des marches qui auront 5 pou. 5 lig. chacune, et partant il y en aura 20, dont il faudra faire la distribution contre le mur. Au dessus seront greniers ou Chambres en galletas de 7 a 8 pi. sous soliues de haut.r


II
Face du corps de Logis
de derriere.
Face du corps de Logis
de deuant
Chambre
Garderobe
Cour
Passage
Garderobe
Chambre
Cuisine
Gardemanger
Cour
Escallier
Salle
Passage
Largeur 30 Piedz
Plan du second Estage
Plan du premier Estage.
Thoises

Deuxiesme distribution de la 6.e place, ayant mesme largeur de trente pieds, et de profondeur cinquante huict pieds.

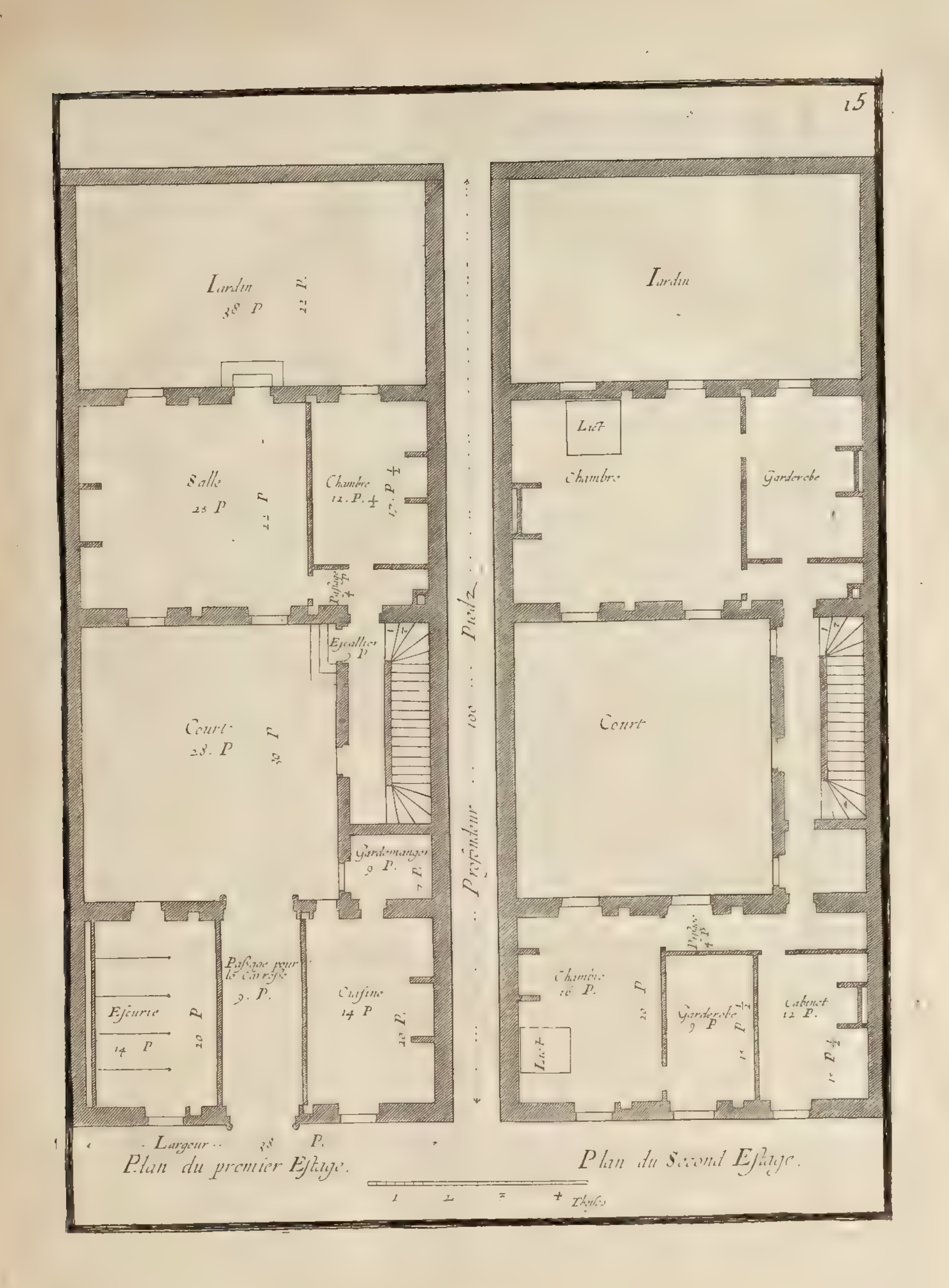
La Seconde distribution de ce mesme espace, suit en largeur la separation precedente, en vn passage de quatre pieds et demy, et le reste en vne Salle de vingt cinq pieds, sur vingt de profondeur, laquelle est suiuie d'vne Cuisine de dixsept pieds de profondeur, sur vingt de largeur; et le reste de la largeur est employé en l'escalier, qui a neuf pieds de large dans œuure; et au bout de la Cuisine est vn garde-manger de huit pieds de largeur, sur onze de profondeur, derriere lequel est le priué. Et par ce moyen nous auons fait vn Corps de logis double, en mettant la Cour derriere, qui a vingt et vn pieds de largeur, sur dixsept et demy de profondeur. Il n'y a aucun changement en l'Etage de dessus, sinon que la Chambre a vingt pieds en quarré, et la Garderobe neuf pieds et demy en largeur, où l'on pourra faire vne Cheminée ainsy qu'il est porté par la figure cy deuant. Pour les hauteurs, la Salle aura douze pieds trois pouces sous soliues, et treize pieds, compris l'epaisseur des soliues et plancher; auquel Estage on montera par vingt six marches de six pouces chacune. Le Second Estage aura onze pieds neuf pouces de hauteur, compris l'epaisseur du plancher, et monteront par vingt quatre marches. Le troisiesme Etage aura dix pieds neuf pouces, compris l'epaisseur des soliues et plancher, auquel on montera par vingt deux marches.

Au dessus se feront greniers ou Chambres et galletas a la maniere susdite


13
Face du logis du cote de la rue.
La face du coste de la cour.
Priué 5 P
Gardemanger
8 P
11. P
Cour
21 P
17 P½
Cuisine
20 P
17. P
Escallier
9 P.
Salle
25. P.
20. P.
Passage
4 P½
Profondeur 58 P
Lageur 30 Piedz
Plan du premier estagé
1 2 3 4 thoizes.
Plan du second estage.
Cabinet
8 P
17 P
Cour
Chambre.
20 P
17. P
Chambre
20. P
20. P
Garderobe.
9. P.½

14 Distribution de la Septieme place, de trente huict pieds de largeur ou environ, Et de profondeur Cent pieds.

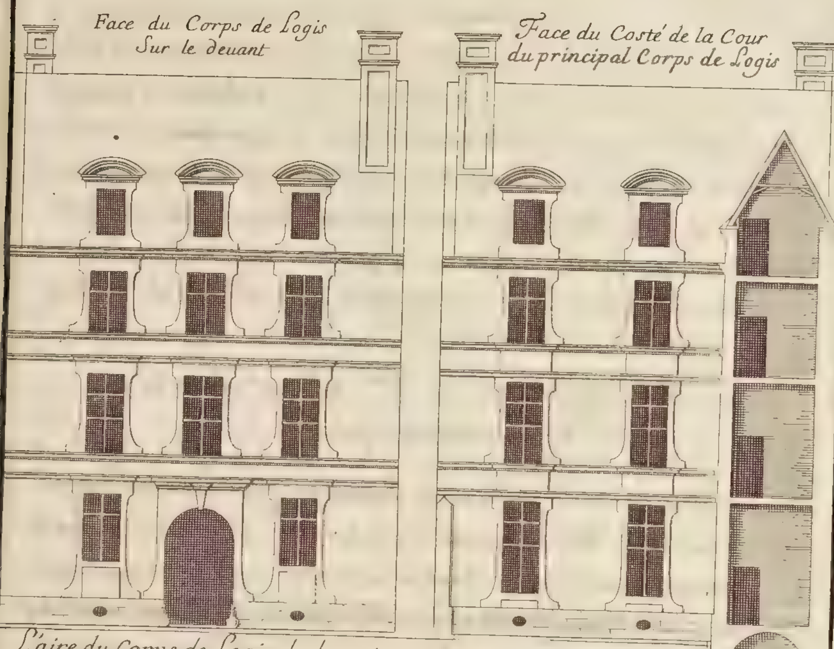
Cette place n'a qu'vne seule distribution, d'autant que tout le changement qui se peut faire d'icelle peut estre reduit aux deux figures precedentes. Elle à donc trente huit pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, et consiste en deux corps de logis; le premier sur le deuant, dont la largeur se distribuë en vne cuisine de quatorze pieds de large sur vingt pieds de profond.r, et vne ècurie ayant pareilles dimensions que la cuisine, et vn passage pour carosse entre les deux, de 9. pi. de largeur. Apres suit la cour ayant trente pieds de profondeur sur vingt huit de largeur, et le reste de la largeur sur toute cette profond.r est employé en vn escalier qui a 9. pi. de largeur, et en vn garde-manger de pareille largeur, sur 7. pi. de profond.r, ioignant la Cuisine. Le principal corps de logis qui est sur le derriere consiste en vne Salle, ayant 25 pieds de largeur, sur vingt deux de profond.r; et au reste de la larg.r est vne chambre ou Sallette, entre laquelle et l'escalier y a vn passage de quatre pi., au fond duquel se pratiquera vn priué. Au reste de la profond.r sera vn jardin, dans lequel on entrera par la Salle, ou par la Sallette, ainsi que l'on voudra. L'etage de dessus à les mesmes distributions que celuy de dessous, reserué qu'au corps de logis de deuant sur l'ecurie est vne chambre sur le passage, vne garderobe; et sur la Cuisine vn Cabinet. Il arriuera quelquefois que la place proposée aura plus de larg.r que les susdites, et moins de profond.r qu'il en faudroit pour construire 2 corps de logis, en la situatiõ qu'ils sont aux figures precedentes, et alors il faut changer l'ordonnance selon l'vne des manieres qui sera deduite cÿ apres. La descente de la Caue se fera par le dessous de l'escalier, tant au principal corps de logis qu'en celuy sur le deuant; et si l'on vouloit du costé de la ruë, par dessous la cheminée de la cuisine.



Plan du premier Estage.

Plan du Second Estage.

Eleuation de la face tant du Corps de Logis de deuant que celuy de derriere La Septiesme place



L'aire du Corps de Logis de deuant aura mesme niueau auec celle de la Cour; le premier Estage aura de hauteur 14. pieds 6. pouces ſoubs solives, et 15 pieds 3. pouces, compris lepaisseur des solives, et plancher, auquel on montera par 3. marches de 6. pouces de hauteur chacune, qui sera L'aire du paslier de lescalier et du Corps de logis de derriere, lequel aura de hauteur sous ſolives 13 pieds 9. pouces, auquel on montera par 24 marches de 6. pouces 10 lignes chacune, lesquelles vous conduiront tant au Corps de logis de deuant, qu'en celuy de derriere, puis quils ont mesme niueau.

Le Second Estage tant deuant que derriere, sera eleué de 12 pieds ſous ſolives, et 9. pouces pour lépaisseur des ſolives et plancher, auquel on montera par 24 marches de 6. pouces 5. lignes chacune.

Le troisiesme Estage, tant deuant que derriere, aura de hauteur 10 pieds ſous ſolives et mesme epaisseur et nombre de marches que le ſecond Estage. Au dessus sont les greniers ou Chambres en galletas, de 8. a 9. pieds ſous solives de hauteur.

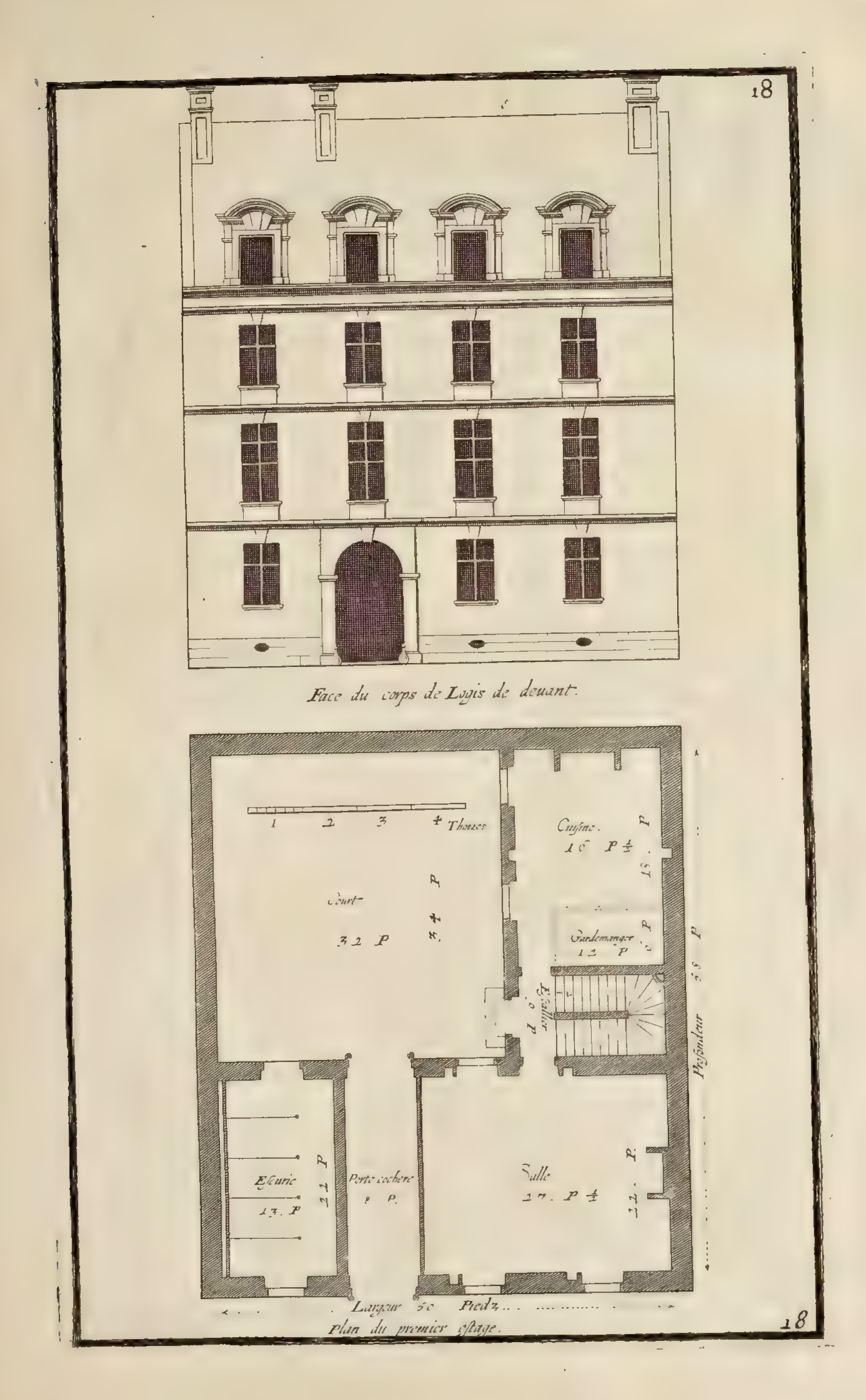
1 2 3 4 Thoises

17 Distribution de la huictieme place, Ayant de largeur cinquante pieds Sur Cinquante huict de profondeur.

La distribution se peut faire en trois manieres, en la premiere desquelles cette largeur de cinquante pieds est employée en vn corps de logis sur le deuant, de vingt deux pieds de profondeur, dont la largeur se distribue en vne Salle de vingt sept pieds et demy, vn passage de huict pieds, et vne escurie de treize. Le reste de la profondeur consiste en vne cour de trente deux pieds de largeur, et le reste de la largeur comprend vne cuisine, gardemanger, et escalier ioignant la salle, dont les mesures sont descrites sur le plan, ainsy que le reste de la distribution, et à l'vn des angles de l'escalier sera le priué. La distribution du 2.d plan se verra cy apres.

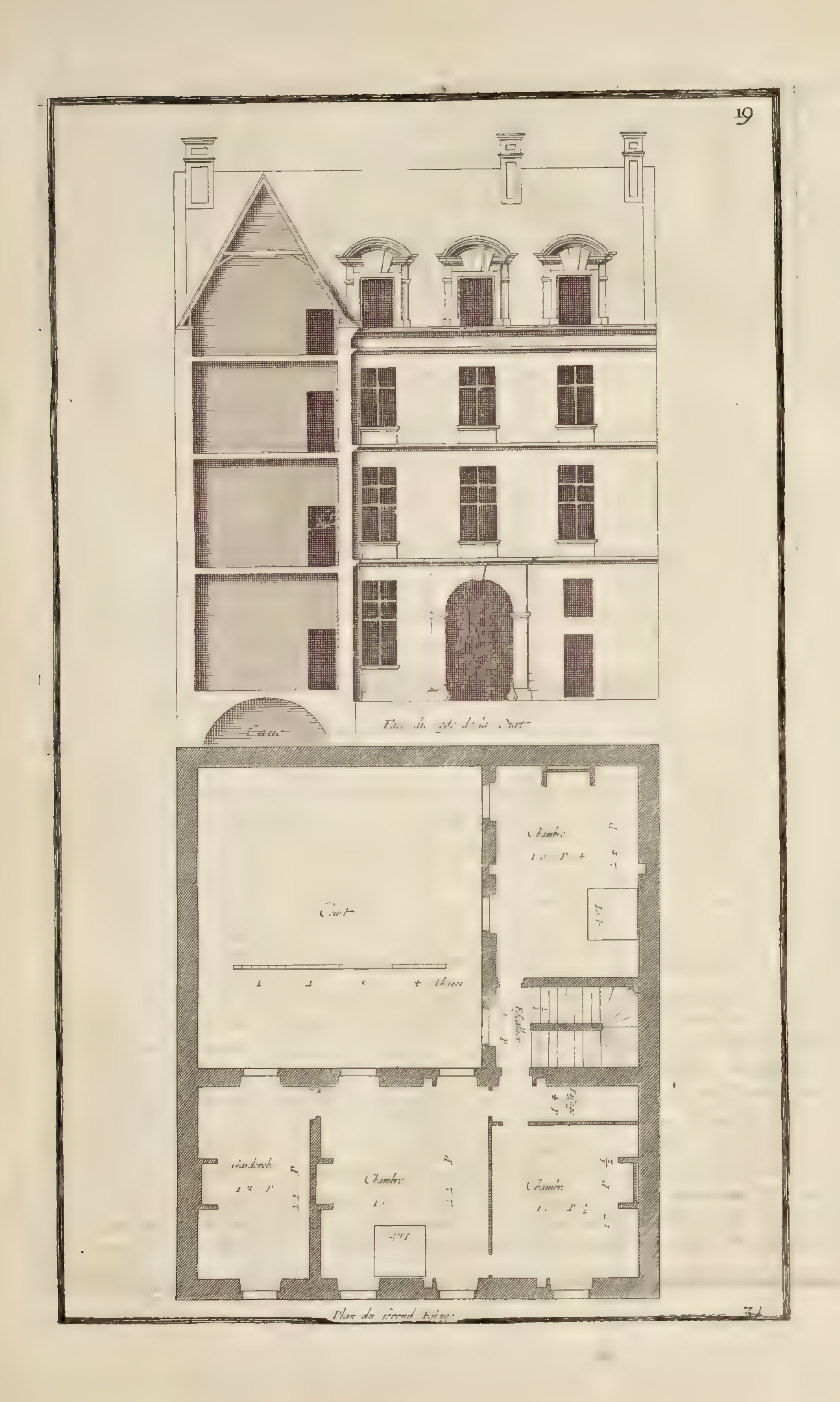
Second Estage de la I.ere Distribution de la huictiesme place.

Le Second estage consiste en deux chambres et vne garderobe; la premiere assise sur la Salle, ayant 13 pieds et demy de larg.r, sur 17 et demy de profond.r, le reste de la profondeur estant employé en vn passage de quatre pieds entre la dite chambre et l'escalier; la seconde chambre ioignant la premiere aura dix neuf pieds de largeur, sur toute la profond.r de vingt deux pieds; la garderobe sera de treize pieds de larg.r sur la mesme profond.r; la place du lit de la principale chābre se peut mettre contre la cloison. Au dessus de la cuisine et du gardemanger sera vne chambre de 16 pi. et demy de larg.r, sur 24 de profond.r, et est à l'optiō de celuy qui bastit d'elever egalem.t les 2. corps de logis, ou autrem.t, ainsi qu'il verra bon estre. L'elevatiō de la face qui regarde la Cour est icy inserée au dessus de l'elevatiō du 2.d estage: mais elle n'a besoin d'aucune declaratiō particuliere pour ce qu'elle ne change point de mesure auec la precedente.



Face du corps de Logis de deuant.

Plan du premier estage.


19
Cave
Court
Chambre
Escallier
Chambre
Chambre
Plan du second Estage

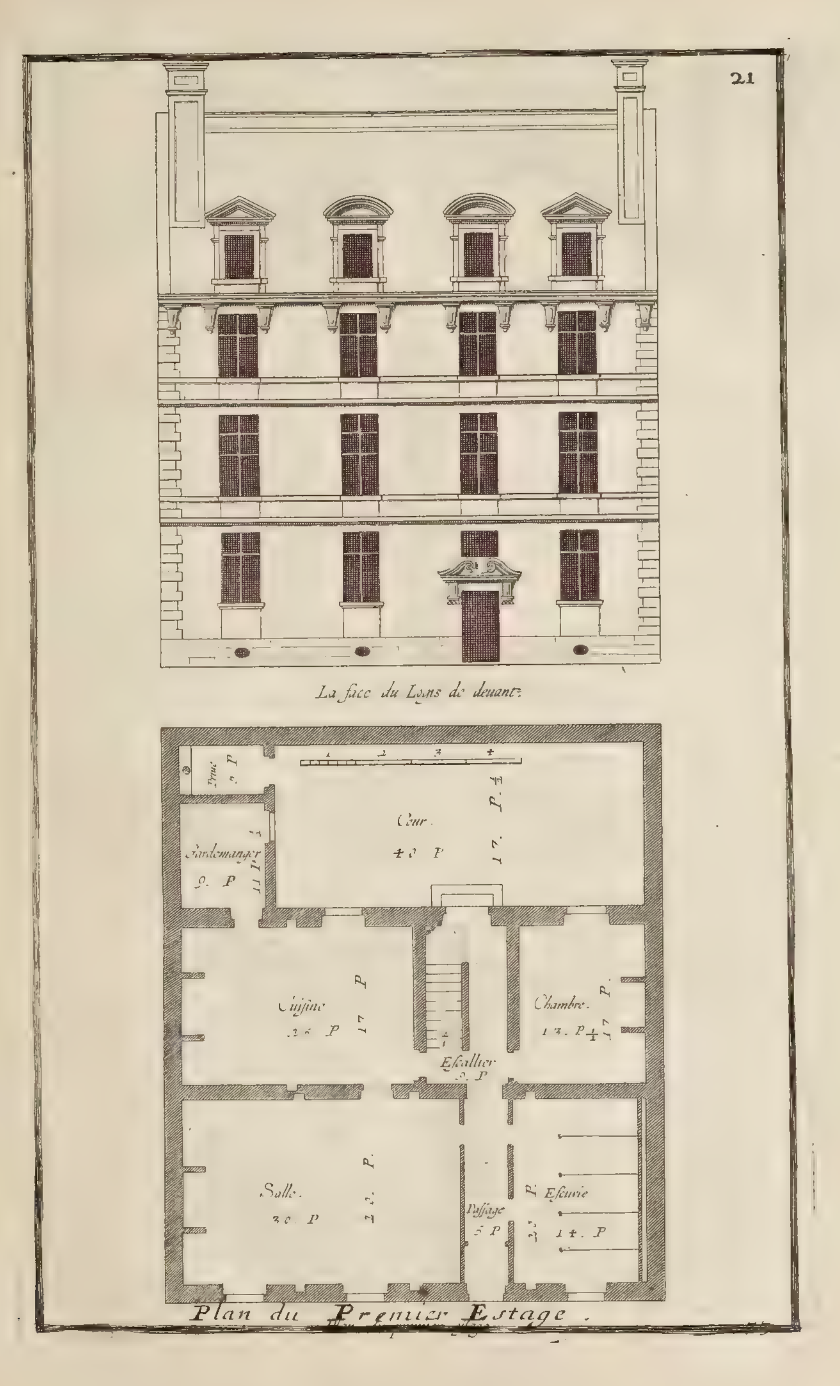
Deuxieme distribution de la 8.e place,

Ayant mesme largeur de 50 pieds, Sur 58 de profondeur.

La Seconde maniere selon laquelle se peut distribuer l'espace sus mentiõné, est par vn Corps de logis, scitué sur le deuant, ayant de profond.r 38 pieds et demy dans oeuure, sur toute la larg.r, laquelle se distribuera ſur le deuant, en vne ſalle, ayant 30 pi. de largeur sur 20 de profondeur, vn passage de 5 pieds, et vne Escurie de 14 pi. de larg.r. Le derriere comprendra vne Cuisine et vne Chambre, l'escalier estant entre les deux. La Cuisine aura 25 pi. de larg.r ſur 17 de profond.r, l'escalier 9 pi., et vne chambre 13 pi. et demy. Au bout de la Cuisine est vn gardemanger ayant 9 pi. de largeur, sur onze pi. et demy de profond.r, derriere lequel ſera le privé: l'on pourra mettre à vn des angles de l'escalier vn priué pour ſeruir en haut. La Cour aura 40 pi. de larg.r sur 17 et demy de profond.r. La descente de la Caue se prendra toute droite sous le premier rampant de l'escalier. Que ſi on vouloit dedans la mesme profond.r tenir la Cour vn peu plus grande, on pourroit gaigner 2 pi. ſur la profond.r de la ſalle. Pour les hauteurs l'aire du logis ſera 2 pi. plus haut que le rez de chaussée de dehors, et pour y monter vous pourrez auoir diuerses façons. la 1.re en prenant vne marche ou deux ſur la ruë, et le reste en l'epaiss.r du mur, ſ'il vous eſt permis: sinon vous prendrez toutes les marches dans le passage, ainsi qu'elles sont ponctuées ſur le plan. Et pour descendre en la Cour qui aura mesme rez de chaussée que le dehors (l'écoulement des eaux deduit) on prendra 2 marches dans le paſſage de l'escalier et 2 au dedans de la Cour, afin de donner échapée cõuenable à la porte de la cour. Le 1.er Etage aura de haut.r 13 pi. ſous soliues, et 13 pi. 9 pou. cõpris l'epais.r des ſolriues et plancher, auquel on montera par 29 marches de 5 pou 8 lignes de haut.r chacune. Le 2.d Estage aura de haut.r 12 pi. 9 pou. cõpris l'épaiſ.r des ſoliues et plancher, auquel on montera par 26 marches, qui auront 5 pi. vne lig. de haut.r chacune. Le 3.e Estage aura 10 pi. 9 pou. de haut.r cõpris l'epais.r des ſoliues et plancher, auquel on montera par 26 marches de 5 pou. chacune. Au dessus se feront greniers ou chambres en galetas de 8 a 9 pi. sous soliues.

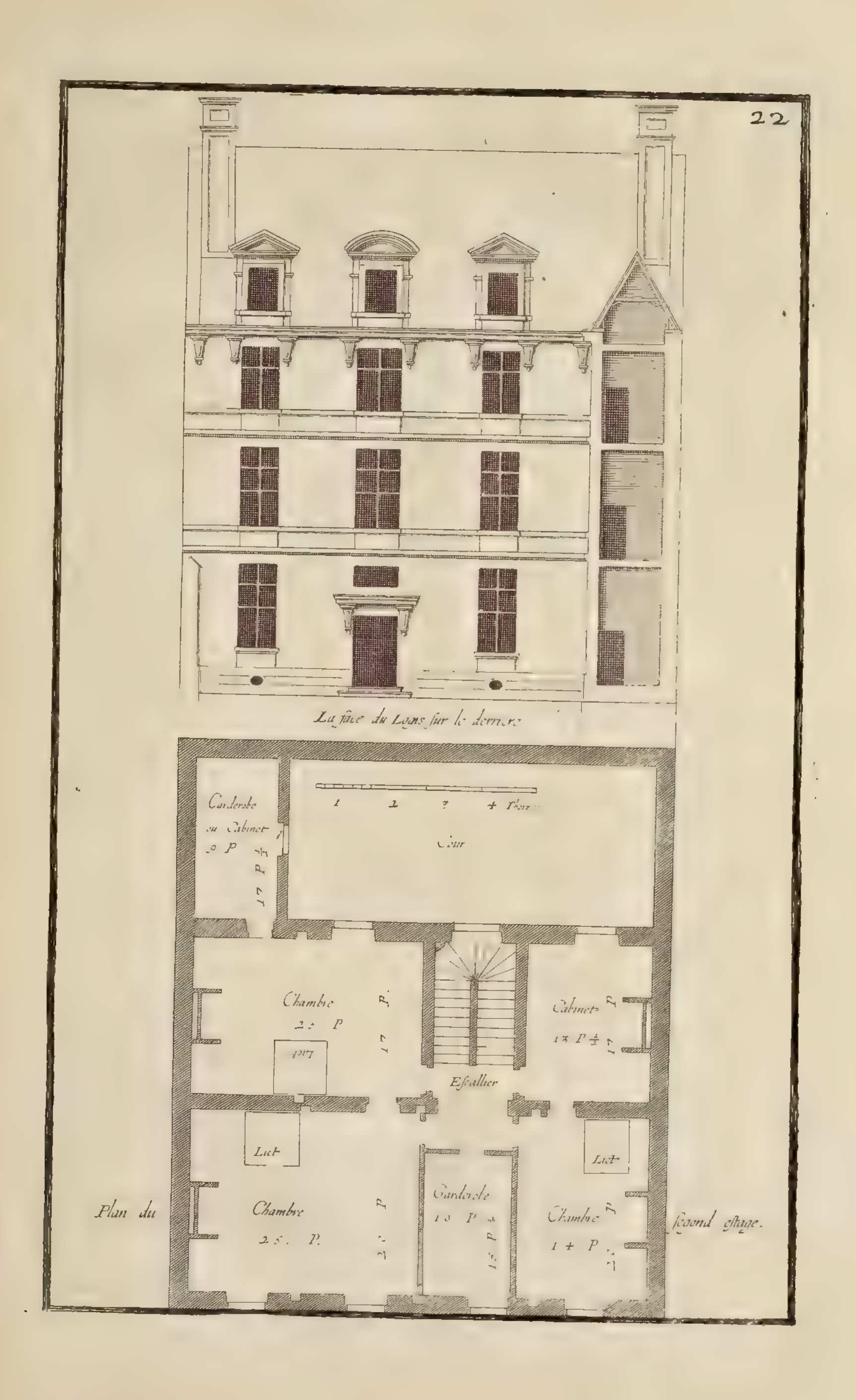
Second Estage de la 2.e distribuõn de la 8.e Place

Ce Second Estage consiste en 2 chambres sur le deuant, et vne garderobe ou cabinet entre deux. La 1.ere chambre aura 25 pi. de largeur, sur 20 de profond.r; la garderobe ou cabinet dix pi. de larg.r, sur 15 et demy de profond.r à cause d'vn passage de 4 pi. derriere le dit cabinet. La chambre aura 14 pi. de largeur, sur toute la profond.r, et sur le derriere y aura 2 chambres, et l'escalier entre deux, la premiere de 25 pi. de large, sur 17 de profond.r, l'escal.r de 9 pi. de larg.r. l'autre chãbre ou Cabinet 13 pi. et demy de large, sur toute ladite profond.r de 17 pi. Au bout de la 1.ere chambre sur le gardemanger sera vne garderobe ſur toute la profõd.r de la cour. Toutes les parties de ces eſtages ſont tellem.t degagées, q̃ l'on ſ'en peut ſeruir ainſi q̃ l'on voudra. Vo.s auez au dessus du plan du 2.d Etage, l'éleuatiõ de la face qui regarde la cour, laq.le po.r n'auoir de meſures ſeparées, n'a besoin d'aucune particul.re declaratiõ.



La face du Logis de deuant.

Plan du Premier Estage.


22
La face du Logis sur le derriere
Garderobe ou Cabinet
Cour
Chambre
Cabinet
Esalier
Lict
Lict
Chambre
Garderobe
Chambre
Plan du
second estage.

23 Troisiesme distribution de la huictie.

place de cinquante pieds de larg.^r^

Sur Cinquante huict de profond.^r^

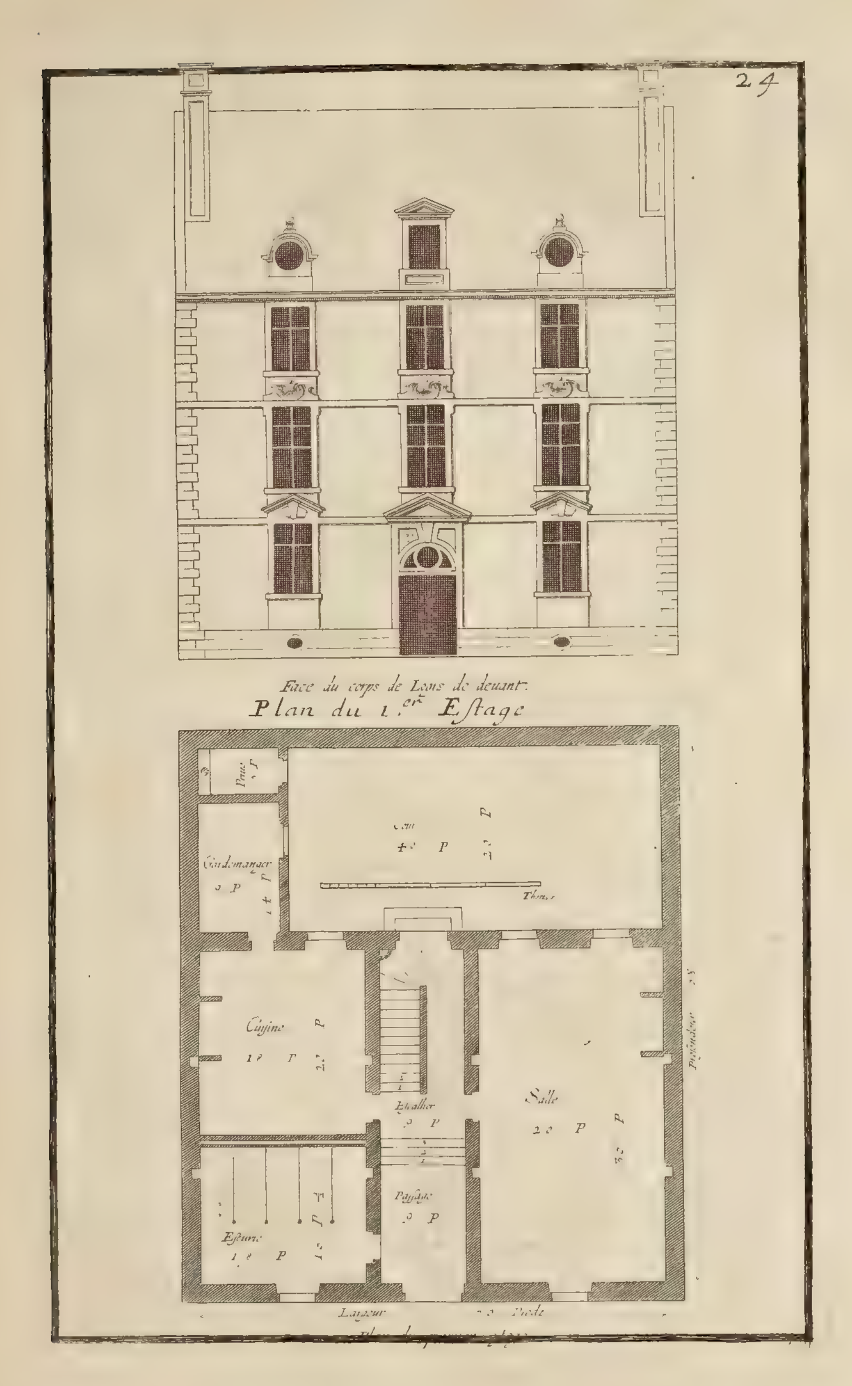
Cette distribution consiste en vn corps de logis double, ayant de profond.^r^ dans œuure trente six pieds, sur la largeur de cinq.^te^ pieds, laquelle se distribuera en vne Salle, escurie et cuisine, separées de la salle par vn passage et escalier. Le plan cy à costé vous fera voir le reste des commoditez, et les mesures de chacunes d'icelles. L'aire du logis sera deux pieds plus haut que le rez de chaussée de dehors, pour y monter prenez deux marches sur la ruë, ou dans le passage, ainsy qu'elles sont ponctuées dans ce plan; et pour descendre en la Cour, prenez deux marches dans le passage de l'escalier, et deux dans la Cour, afin de donner à la porte son eschapée.

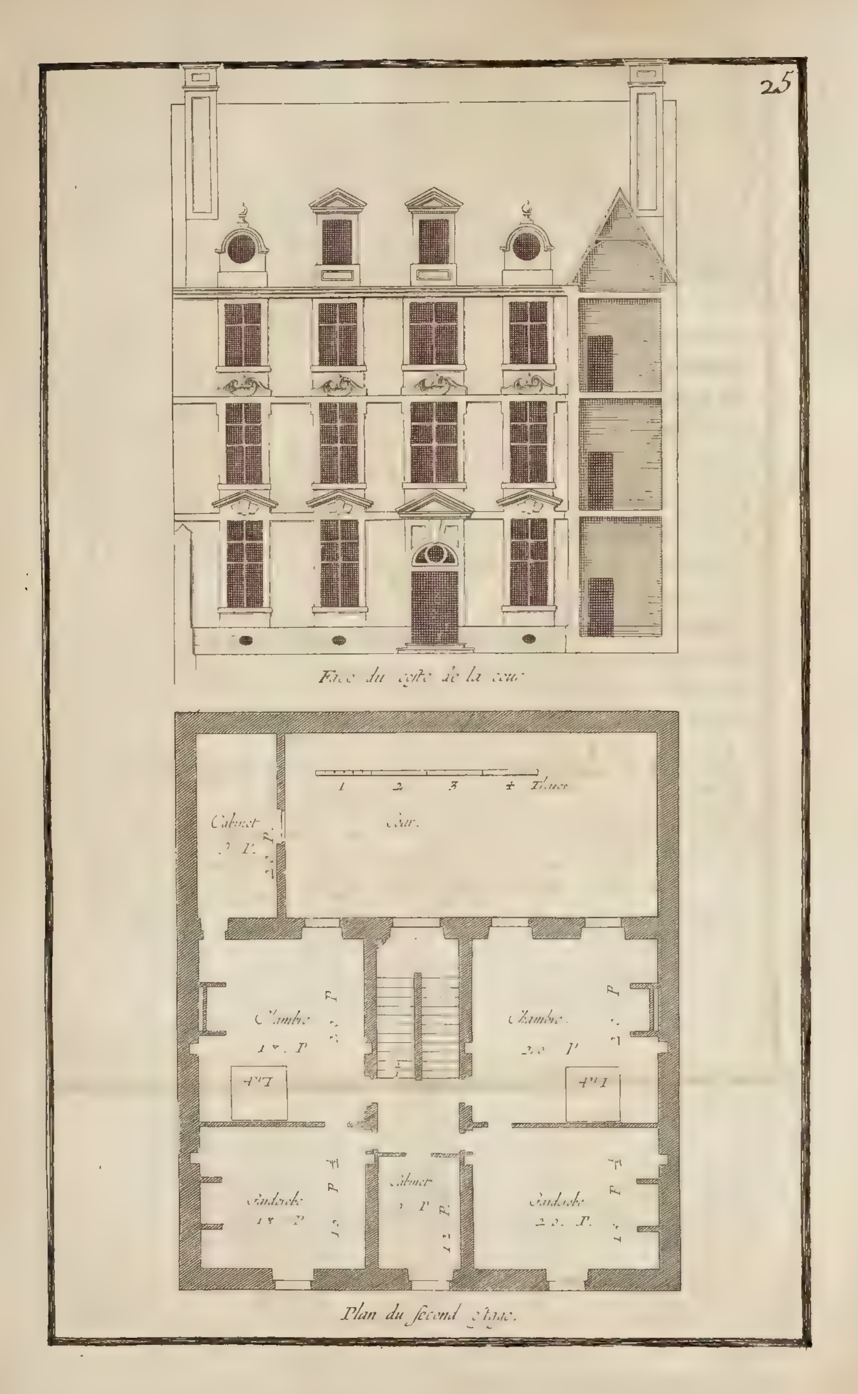
Le premier estage aura 13 pieds de hauteur, auquel on montera par trente vne marches, de 5. pou. 8. lignes chacune. Le 2.^d^ Estage aura douze pieds neuf pou. compris l'epaiss.^r^ des solives et plancher, auquel on montera par 24 marches de 6. pou. 4 lig. et demy chacune. Le 3.e Estage aura dix pieds neuf pou. de haut.^r^ compris l'epaisseur des solives et plancher, auquel on montera par 24 marches de 5. pou. 4 lig. et demy chacune. Et au dessus seront greniers ou chambres en galetas de 7 a 8 pieds sous solives de haut.^r^

Second Estage de la 3.e distributiõ

de la huictiesme place

Le Second Estage consiste en deux chambres, chacune accompagnée de garderobe et cabinet. la premie.^re^ chambre sur le derriere et sur la Salle aura vingt pieds en quarré, et quinze pieds et demy de profond.^r^. la garderobe sur la mesme larg.^r^, le Cabinet sera au dessus du passage et aura 9 pi. de larg.^r^ sur 12 de profond.^r^. la 2.de châbre sur la Cuisine aura 18 pi. de larg.^r^ et 20 de profond.^r^, et le Cabinet sera sur le derriere au dessus du gardemanger, sur 20 pi. de profond.^r^. la garderobe contiendra le mesme espace de lescurie, sur laquelle elle est assise. Au dessus du plan du second Estage est lélévation qui regarde la Cour.


24
Face du corps de Logis de deuant.
Plan du 1.er Estage
Cuisine
Salle
Passage



Face du costé de la cour

Plan du ſecond étage.

26

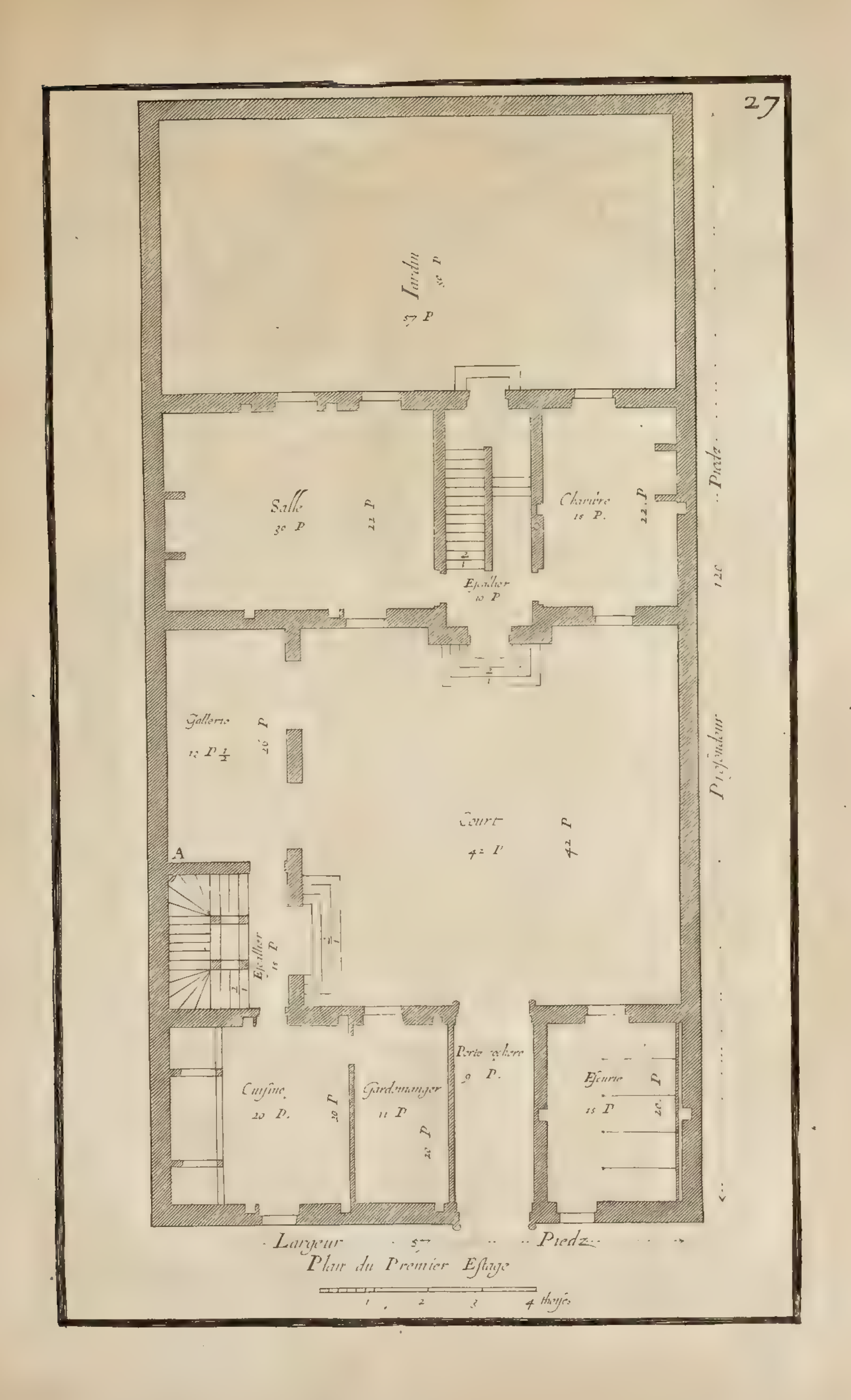
Distribution de la neufieme place, de la largeur de 57 pieds, ſur 120 de profondeur.

Cette place ſe peut diſtribuer en cinq maniere, chacune desquelles a son dessein particulier: la 1.re contient 2 corps de logis, le 1.er ſur le deuant le 2.d ſur le derriere celui de deuant aura 20 pieds de profondeur, sa larg. consiste en vne cuisine de 20 pieds de largeur, vn gardemanger de onze pieds vn paſsage pour le caroſse de 9, et vne escurie de 15. au bout de la cuisine est vn escalier, de 13 pieds et demi de largeur ſur 15 de profondeur, derriere l'escalier eſt Vne gallerie de mesme larg. que l'escalier, ſur 26 pieds de profondeur: a l'un des angles de l'escalier sera le priué, ou au lieu marqué A, la cour aura 42 pieds en quarré.

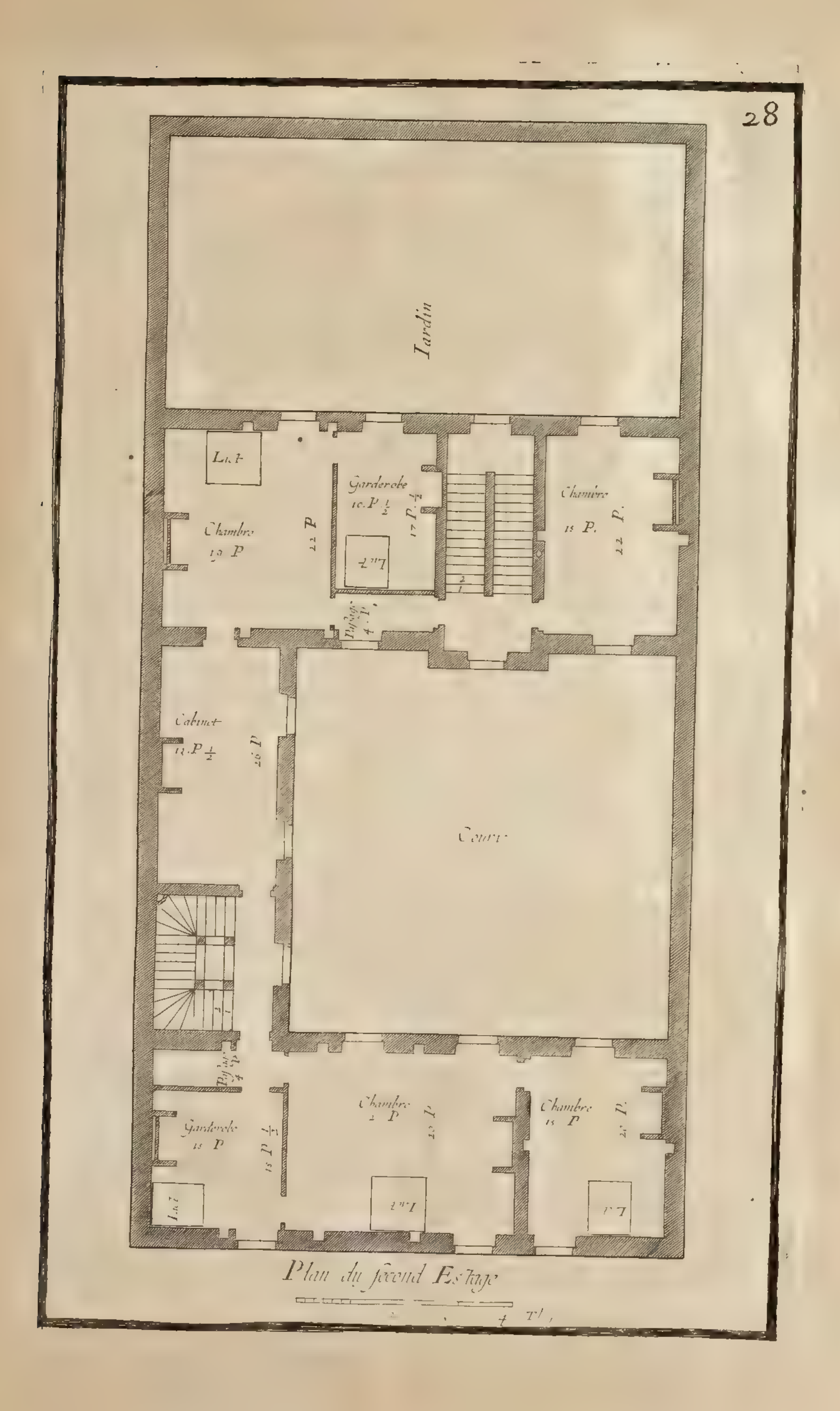
Le corps de logis de derriere, aura 22 pieds de profondeur, ſur 57 de largeur, et consiſtera en vne salle de 30 pieds de largeur, vn escalier de 10 pieds, et vne chambre de 15 piez, le Iardin aura 30 pieds de profondeur, sur cinquante ſept de largeur.

Second Estage de la 1.re distribution de la 9.e place.

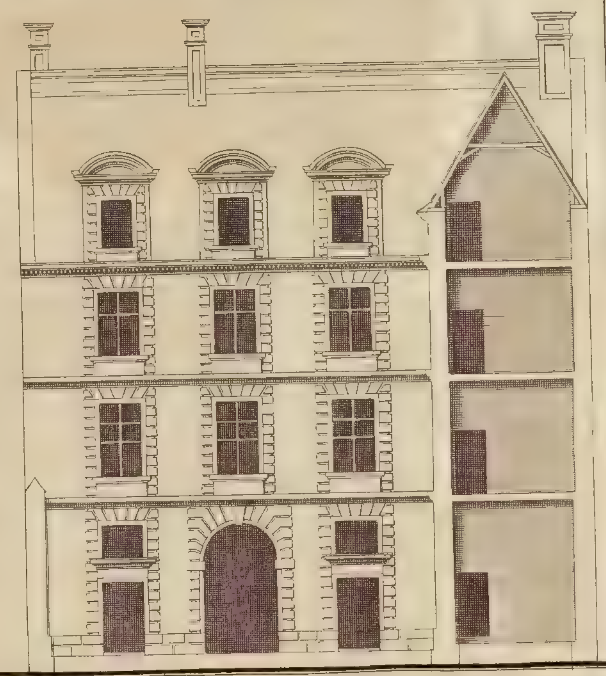
Il eſt Inutil de faire icy vn denombrement particulier de toutes les parties de ce plan, estant touttes nommez en jceluy, les chifres vous feront clairement Veoir les mesures de chacunes d'icelles.


27
Iardin
57 P
Salle
30 P
22 P
Chambre
15 P.
22 P
Escalier
10 P
Gallerie
12 P ½
26 P
Court
42 P
42 P
A
Escallier
11 P
Porte cochere
9 P.
Cuisine
20 P.
20 P
Gardemanger
11 P
Escurie
15 P
20 P
Piedz
120
Profondeur
Largeur 57 Piedz
Plan du Premier Estage
1 2 3 4 thoyses




28
Iardin
Lict
Garderobe
10. P ½
17 P. ¾
Chambre
19 P
22 P
Chambre
15 P.
22 P.
Cabinet
13. P ½
26 P
Cour
Chambre
Chambre
15 P
Garderobe
15 P
Plan du second Estage

Eleuation du Corps de logis de deuant, du costé de la Cour de la neufiéme place, distribuée ſelon la premiere Maniere.



Le Corps de Logis de deuant, hormis l'Ecurie et le paſſage sera éleué au dessus de laire de chaussée de la Cour, de 2 pieds, auquel on montera par 4. marches priſes en la cour alendroit de Lescalier.

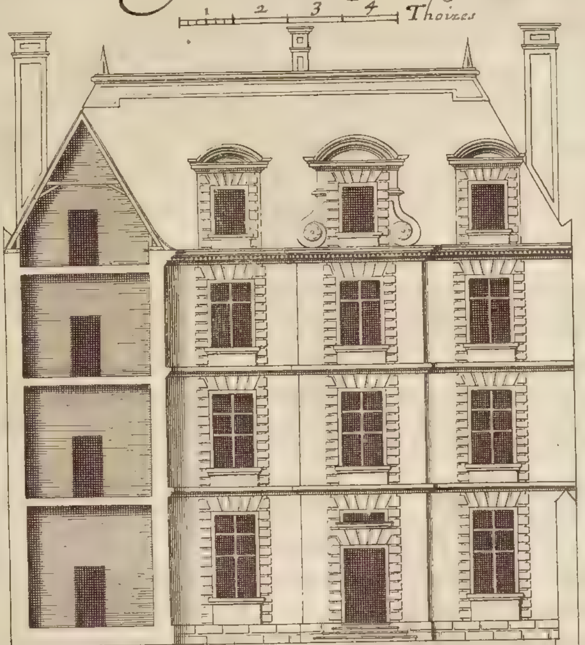
La Hauteur du premier Étage, depuis laire, sera de 13 pieds neuf pouces, compris lépaisseur des ſoliues et plancher, à laquelle on montera par 24 marches de 6. pouces 7. lignes de hauteur chacune.

Le Second Étage aura de hauteur 11 pieds 9 pouces compris lépaisseur des ſoliues et plancher auquel on montera par 25 marches de 6. pouces 1. ligne chacune.

Le troisiéme Étage aura méme hauteur que le ſecond.

Et audessus ſont les greniers où chambres en galletas de 8. a 9. pieds ſous ſoliues de hauteur.

Elevation du Principal Corps de Logis du costé de la Cour de la neufiesme place, distribuée selon la premiere maniere, le quel Corps de Logis est celuy de derriere



Le Corps de Logis de derriere sera éleué au dessus du rez de chaussée de la cour, de 2 pieds, au quel on montra par 4. marches, prises en ladite cour; et pour descendre de l'aire du logis au Iardin, on prendra 2 marches au passage de l'escalier, et deux dedans le jardin.

la Hauteur du 1.er Etage, sera 13 pieds 9 pouces, compris l'epaisseur des Soliues et plancher, a la quelle hauteur on montera par 28 marches de 5 pouces 11. lignes chacune miparties sur les 2 rampans de l'escalier. Le Second Etage aura 12 pieds 9 pouces, compris l'epaisseur des soliues et plancher, au quel on montera par 28 marches de 5 pouces et demy chacune.

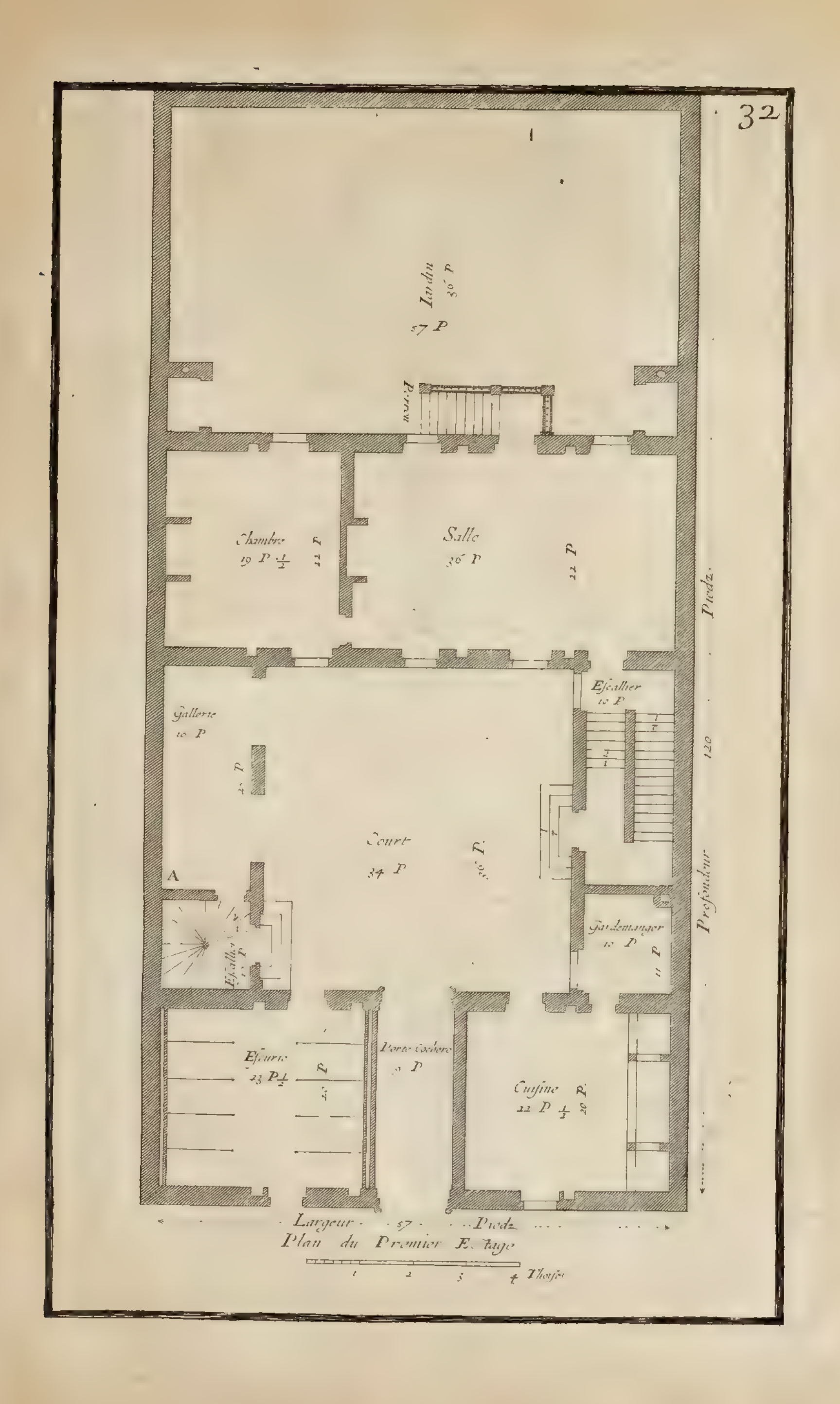
Le troisieme Etage aura de hauteur vnze pieds 9 pouces, compris l'epaisseur des Soliues et plancher, a la quelle hauteur on montera par 28 marches de cinq pouces chacune. Au dessus Seront les greniers ou chambres en galetas, de huit à neuf pieds sous Soliues de hauteur.

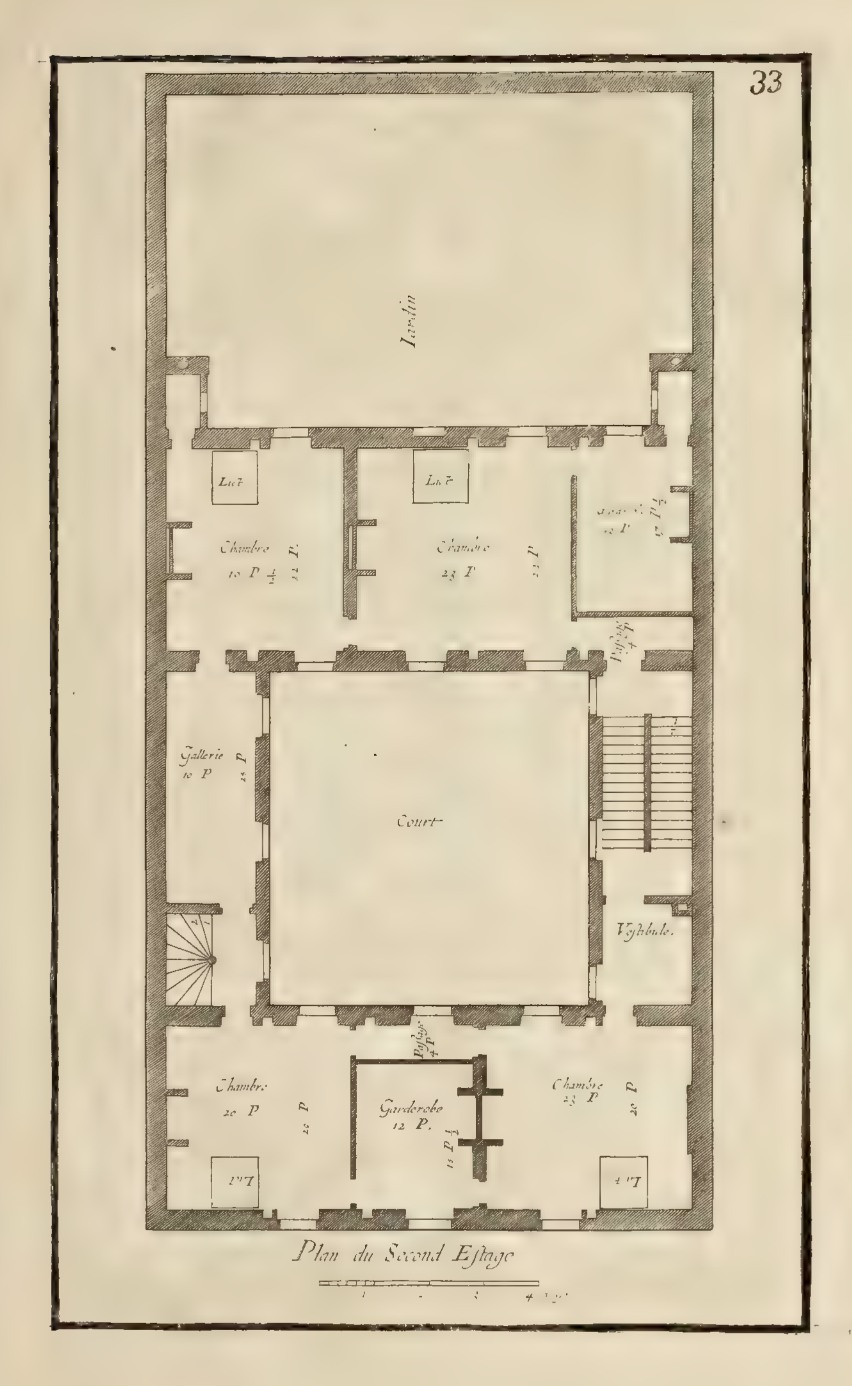
Seconde distribution de la neufiesme place, de mesme largeur de cinquante sept pieds, Sur six vingt de profond.r

La seconde distribution de léspace susmentionné, consiste en deux corps de logis, l'vn sur le deuant, l'autre sur le derriere. le I.er ayant vingt pieds de profondeur, dont la largeur consiste en vne escurie, porte cochere, et cuisine. Lescurie à double rang à de largeur vingt trois pieds et demy; le passage pour le carosse neuf pi. et la cuisine vingt deux et demy, à costé de laquelle est le gardemanger de dix pieds de larg.r sur onze de profond.r à vn des angles duquel sera le priué; Ensuite du gardemanger est lescalier, sur la mesme largeur de dix pieds, et vingt quatre de profond.r La Cour aura trente quatre pieds de larg.r sur toute la profond.r de léscal.r et gardemanger, qui font trente six pieds, y compris lépaiss.r du mur entre le gardemanger et lescalier. le reste de la larg.r est employé en vn escalier ioignant lécurie, et vne gallerie au bout; lescalier à 10. pieds en quarré, et la gallerie 25 de profond.r sur pareille larg.r dans laquelle on pourra mettre les carosses, et derriere les carosses au lieu marqué (A) se pourra mettre vn priué. Le corps de logis de derriere, qui est le principal, aura de profond.r 22. pi, sur toute la larg.r de 57. il consiste en vne salle qui à trente six pieds de larg.r et vne chambre de dixneuf pieds et demy. Aux deux angles de ce corps de logis, se pourront faire par le dehors, dans le jardin, deux petites aduances pour priués, qui ne seront esleués que jusques au second estage; le jardin aura trente six pieds de profondeur sur toute la larg.r dans lequel on descendra par vn perron.

Second Estage de la deuxie distribution de la neufiesme place.

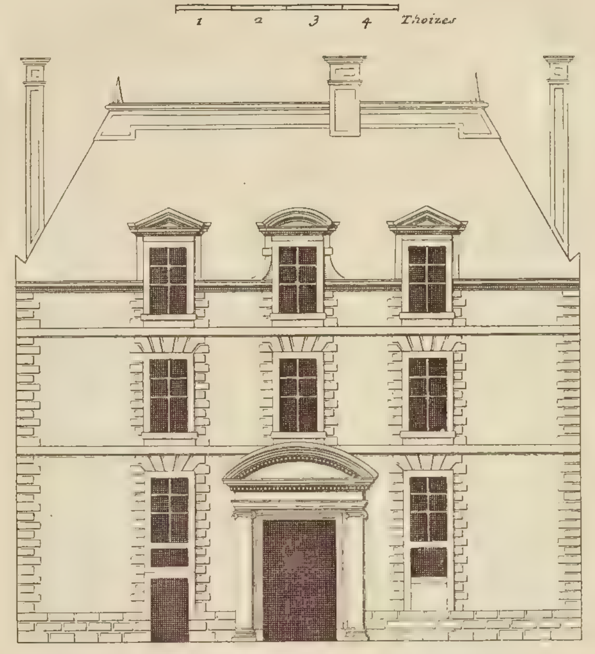
Ce Second estage consiste en deux chambres, au milieu desquelles est vne garderobe; la premiere assise sur la cuisine, ayant vingt trois pieds de largeur, la garderobe douze, sur quinze pieds et demy de profondeur, a cause du passage, elle sera pour seruir à l'vne des deux chambres. et la deuxieme chambre sur l'escurie aura vingt pieds en quarré, joignant la premier.e chambre. et dessus le gardemanger sera vn vestibule de mesme grandeur et forme que le gardemanger; et de l'autre costé de la cour sera vne gallerie entre lescalier et le principal corps de logis, qui aura vingt cinq pieds de profondeur, et consistera en deux chambres et vne garderobe. La premiere joignant la gallerie aura dix neuf pieds et demy de largeur; la seconde vingt trois; et la garderobe treize, pieds, sur dixsept pieds et demy de profondeur. a cause du passage de quatre pieds, aux deux angles du corps de logis, dans le jardin se feront deux aduances pour les priués.


32
Jardin
30 P
57 P
Perron
Chambre
19 P 1/2
22 P
Salle
36 P
22 P
Gallerie
10 P
Escallier
10 P
Court
34 P
A
Gardemanger
10 P
11 P
Escurie
23 P 1/2
Porte Cochere
9 P
Cuisine
22 P 1/2
20 P
Profondeur 120 Piedz
Largeur 57 Piedz
Plan du Premier Etage
1 2 3 4 Thoises



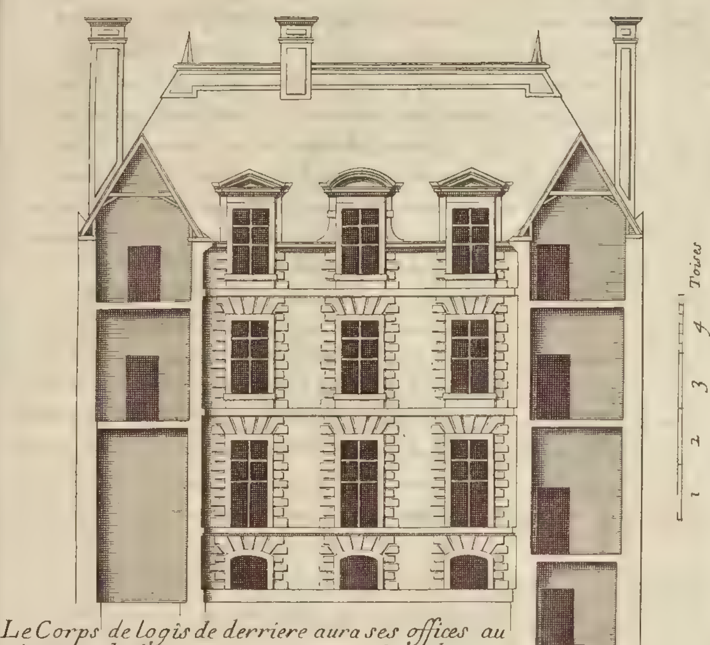
Plan du Second Estage

Elevation du Corps de logis de deuant, qui regarde la Ruë de la 9.e place, distribuée selon la 2.de maniere.



Le Corps de logis de devant, à mesme rez de chaussèe que celuy de la Cour, qui est 19. pieds, divisé la hauteur au dessus de la Cuisine et de léscurie, par vne Entresole de dix pieds sous solives et plancher, dix pieds neuf pouces; a léntresole au dessus de léscurie, lón montera par quinze marches, de huit pou. sept lignes de hauteur chacune. Le reste de la hauteur, depuis le le plancher de léntresole jusqu'a celuy du premier Estage sous soliues, sera 8. pieds 3. poues, à laquelle hauteur on montera par treize marches de huit pouces quatre lignes chacune. a léntresole au dessus de la cuisine on montera par 3. marches de la cour, de six pouces chacune, pour venir à láire du paslié du principal escalier, et au rampant du costé de la cour se prendront sept marches de six pouces chacune, pour venir sur le paslier de léscalier ioignant la Salle; et dans láutre rampant contre le mur, se prendront quinze marches de cinq pouces onze lignes chacune.

Eleuation du Corps de Logis de derriere, Qui regarde la Cour de la neufiesme place, Distribuée Selon la seconde Maniere.



Le Corps de logis de derriere aura ses offices au dessous du logis, qui auront neuf pieds sous soliues ou sous voute, dont les 4 pieds 9 pouces seront au dessus du rez de chaussée de la cour, et l'on y descendra par 9 marches de 6 pouces 4 lignes chacune, acause des 3. marches qui auront esté montées depuis la cour. Les autres 4 pieds 3 pouces au dessus, feront auec l'espaisseur des soliues et plancher 5. pieds, lesquels on montera par 10 marches, dont les 3 seront en la cour, et les autres 7 au rampant de l'escalier qui est sur la cour; come à esté dit cy dessus.
Le Ier estage depuis l'aire de la salle jusques sous soliues aura 14 pieds, et compris l'espaiss.r des soliues et plancher, 14 pieds 9. pouces, auquel on montera par 30. marches; ayant 5 p.ces et 1.e ligne de haut.r chacune: lesquelles seront distribuées par moitié sur chacun rampant, come à esté dit en l'éleuation du corps de logis de deuant.
Le 2.d Estage aura de hauteur 12 pieds sous soliues, et compris l'espaiss.r des soliues et plancher, 12 p.ds 9. p.ces, auquel on montera par 26. marches de 5. p.ces 11. lig. chacune de haut.r
Le 3.e estage aura de hauteur 10 pieds 9 pouces, compris l'espaisseur des soliues et plancher, auquel estage nous monterons par des marches egales en hauteur à celles du second estage de 5 pouces 11. lignes; et partant y en aura 22.

Au dessus se pourront faire des greniers.

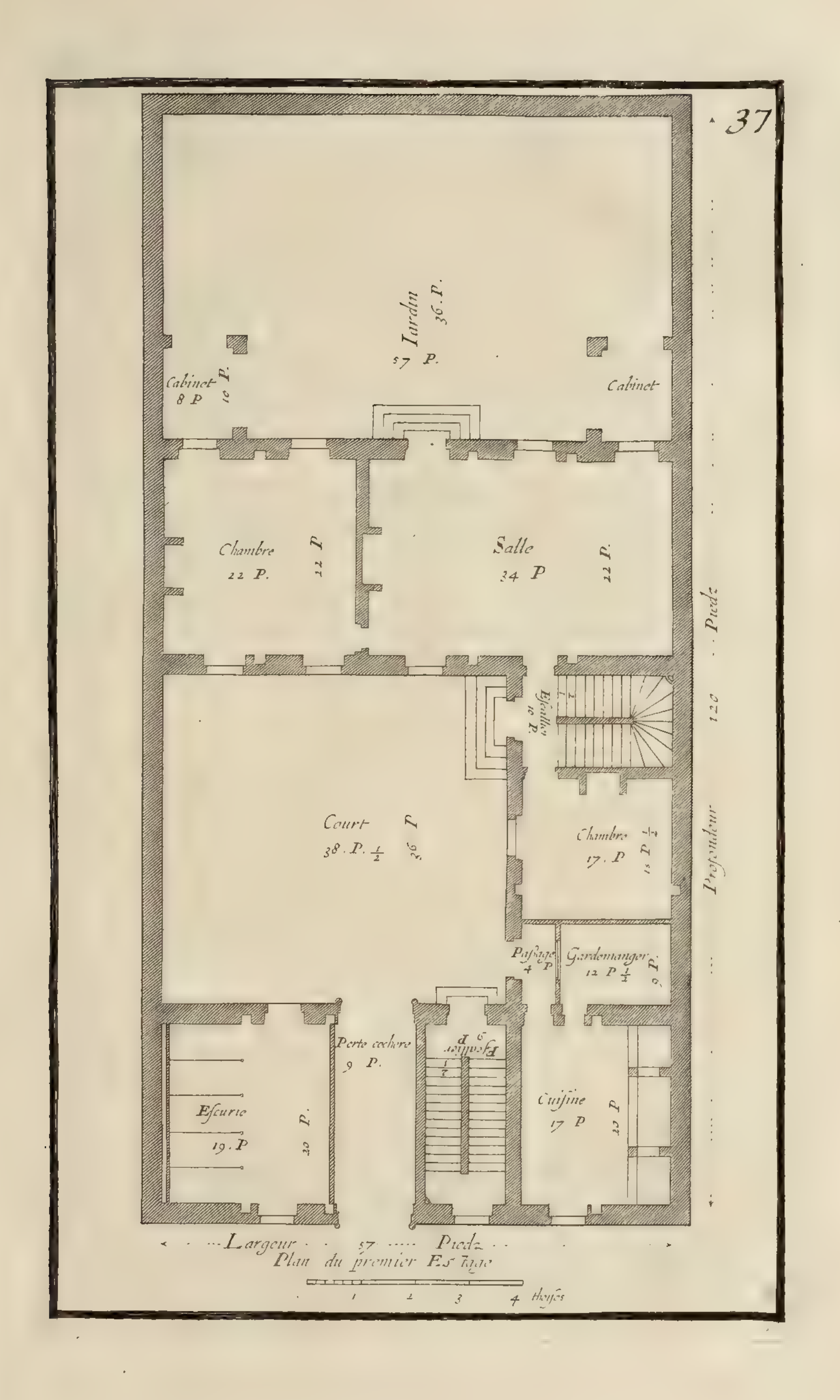
Troisiesme distribution de la 9.me place, de mesme larg.r de cinquante ſept pieds, Sur Six vingt de profondeur.

La Troisieme distribution du mesme espace de 57. pieds en larg.r sur six vingt de profond.r, consiste en deux corps de logis, l'vn ſur le deuant, l'autre sur le derriere. le Ier ayant vingt pi. de profond.r, sur toute la larg.r, laquelle se distribüe en vne escurie de dix neuf pi., vn passage pour carosse de neuf pi, vn escalier de neuf pieds, et la cuisine de dixsept pi, au bout de laquelle est vn gardemanger de neuf pieds de profond.r, sur douze et demy de large; et vn passage de quatre pieds de large, pour aller dans la cuisine. Et ces deux largeurs faisant dixsept pi, font celle d'vne chambre ensuite du dit gardemanger, laquelle à quinze pi. et demy de profond.r et au bout d'icelle est vn autre escalier, la larg.r duq.l aura son assiette selon la profond.r de l'édifice, consideré en son total; et partant nous vserons de ce mot de profond.r qui sera de dix pi. sur 17. de large. La Cour aura le reste de la larg.r qui est trente huit pieds et demy, sur trente six de profond.r. Le corps de logis de derriere qui est le principal, aura vingt deux pi. de profond.r sur toute la larg.r. jl conſiste en vne Salle de trente quatre pieds, et vne chambre de vingt deux en quaré. Aux angles tant de la Salle que de la chambre, s'aduanceront dans le jardin 2 cabinets de 8. pi. de larg.r sur 10. de profond.r. Le jardin aura 36 pi. de profōd.r sur toute la larg.r auquel on descendra par quatre marches.

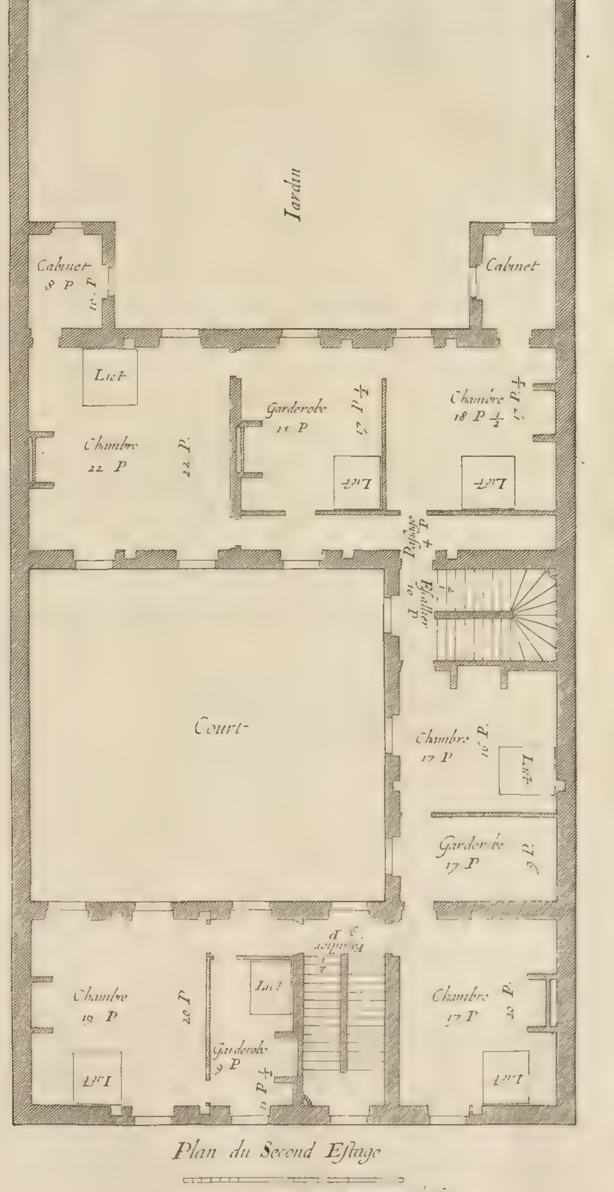
Second Estage de la 3.e distribution de la neufiesme place.

Ce secōd estage consiste en vne chambre au dessus de l'escurie, ayāt de larg.r 19. pieds, sur toute la profond.r de 20 pieds, vne garderobe de neuf pieds de large, sur quinze pieds et demy de profond.r a cauſe d'vn passage de quatre pieds, qui est derriere, vn escalier de 9. pi. de large, et vne chambre de 17 pi. à costé de laquelle est vne garderobe de mesme largeur, sur 9 pi. de profond.r et vne chambre de seize pieds, tousiours ſur la dite larg.r de dixſept. au bout de laquelle chambre se rencontre l'escalier, puis le corps de logis principal, lequel consiste en deux chambres; chacune garnie de ſon cabinet, et vne garderobe au milieu. La premiere joignant l'escalier, aura 18 pi. et demy de larg.r ſur 17 et demy de profond.r. la garderobe aura 15 pi. de larg.r sur 17 pi. et demy de profond.r et derriere les dites chambres et garderobe sera vn passage de 4 pi. pour leur desgagement; l'autre chambre qui est la principalle, aura 22 pi. en quaré; et à l'angle de chacune des chambres, s'auancera dans le jardin vn Cabinet de huit pi. de largeur, sur dix de profond.r

37

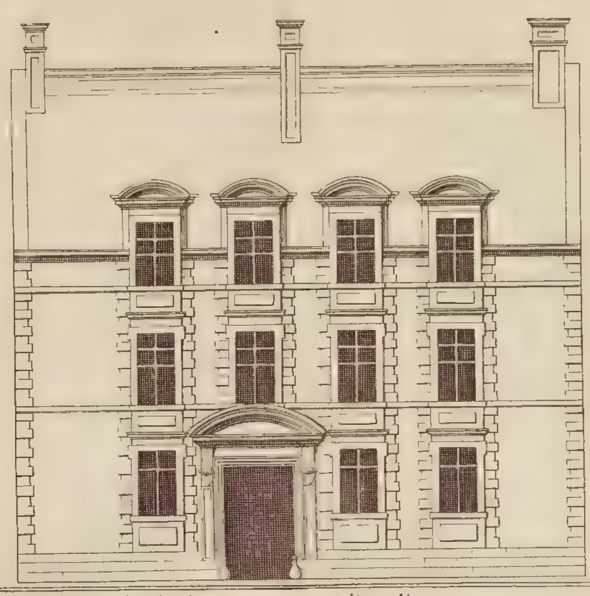

Iardin
57 P.
36 P.
Cabinet
8 P
10 P.
Cabinet
Chambre
22 P.
22 P
Salle
34 P
22 P.
Escallier
10 P.
Court
38 . P. 1/2
36 P
Chambre
17 . P
15 P 1/2
Passage
4 P
Gardemanger
12 P 1/2
9 P
Porte cochere
9 P.
Escallier
9 P
Escurie
19 . P
20 P.
Cuisine
17 P
20 P
Profondeur 120 Piedz
Largeur 57 Piedz
Plan du premier Estage
1 2 3 4 thoises





Plan du Second Estage

Eleuation de la Face qui regarde la Rue du corps de Logis de deuant de la neufiesme place, distribuee selon la troisieme maniere. 39



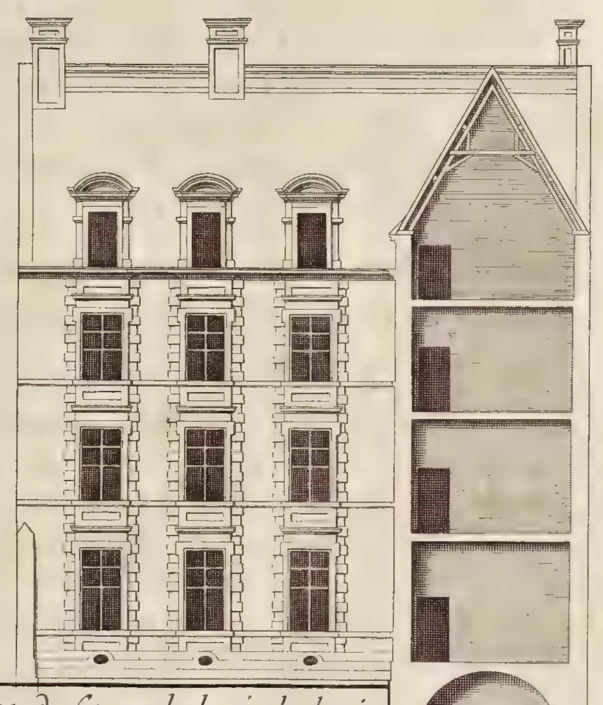
Le corps de Logis de deuant, excepté l'escalier, a mesme rez de chaussée que celuy de la court, et aura de hauteur, depuis laire, quinze pieds, et auec lespaisseur du plancher, quinze pieds neuf pouces.

Laire de lescalier aura vn pied audessus du rez de chaussée, auquel on montera par deux marches dans la court: restera 14 pieds 9. pouces, ou lon montera par 28. marches de six pouces quatre lignes chacune.

Le Second Estage aura 12. pieds, et neuf pouces pour lespaisseur des Soliues et plancher, auquel on montera par 28. marches de cinq pouces et demy chacune.

Le troisieme Estage qui consiste en chambres galetas, aura 10. pieds 9. pouces compris lespaisseur des soliues et plancher, auquel on montera par marches comme les precedentes.

Eleuation du principal corps de Logis sur le derriere, et qui regarde la cour de la neufiesme place, selon la troisiesme distribution.



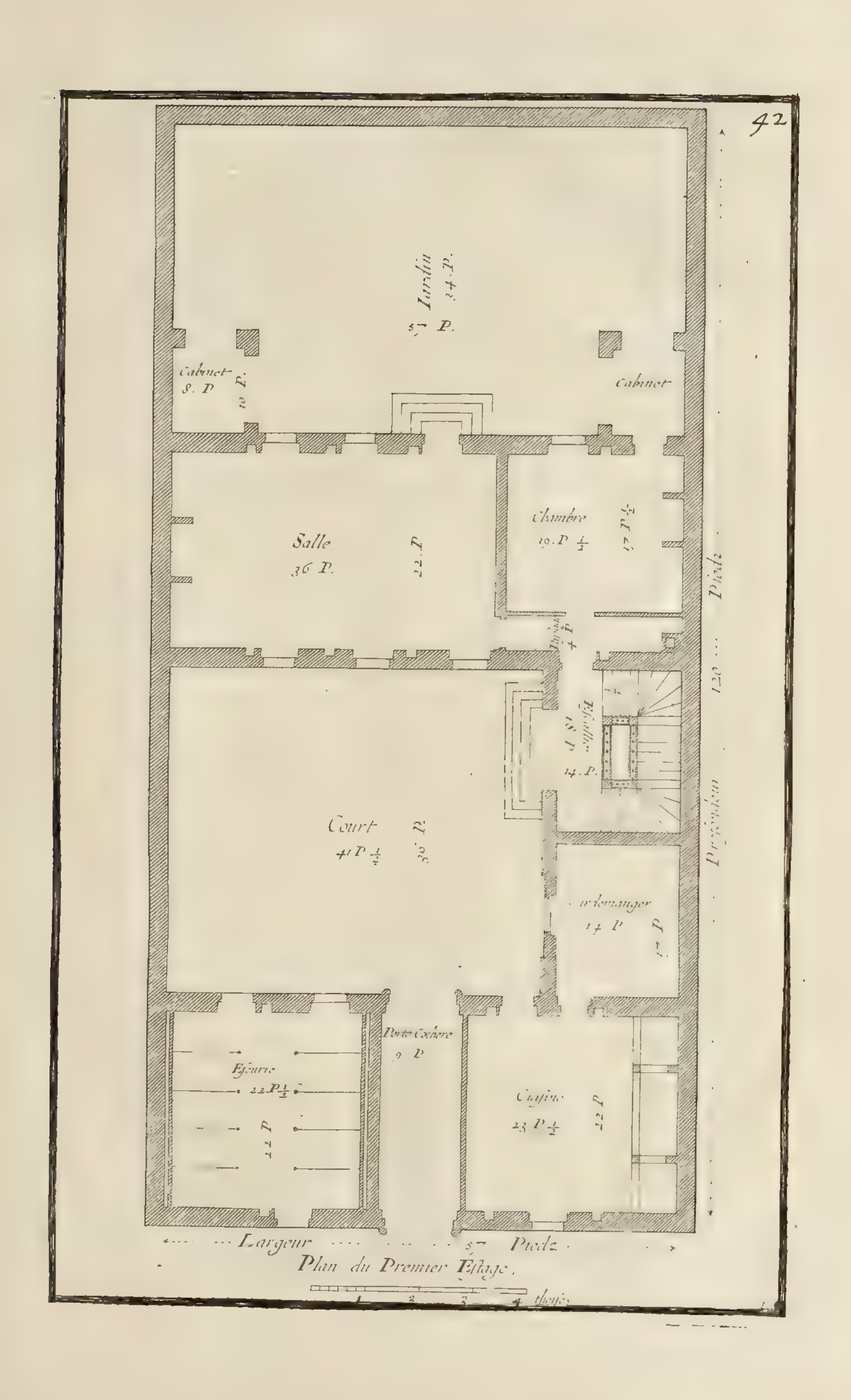
L'aire du Corps de logis de derriere, et de la chambre joignant l'escalier, est eleué de deux pieds au dessus du rez de chaussée de la cour: lesquels on montera par quatre marches.
Le 1.er Estage depuis l'aire de la salle aura 13 pieds 9. pouces auquel on montera par 27. marches de 6 pou. chacune.
Le deuxieme Estage aura 12. pieds 9. pouces, auquel on montera par 27 marches de cinq pouces 8. lignes chacune.
Le troisiesme Estage aura onze pieds 9. pouces auquel on montera par 27 marches de 5. pouces 8. lignes.
Au dessus du troisiesme Estage, sera vn grenier ou chambre en galetas de 10. pieds.

41 Quatriesme Distribution de la 9.me place de cinquantesept pieds de largeur sur 129 de profondeur.

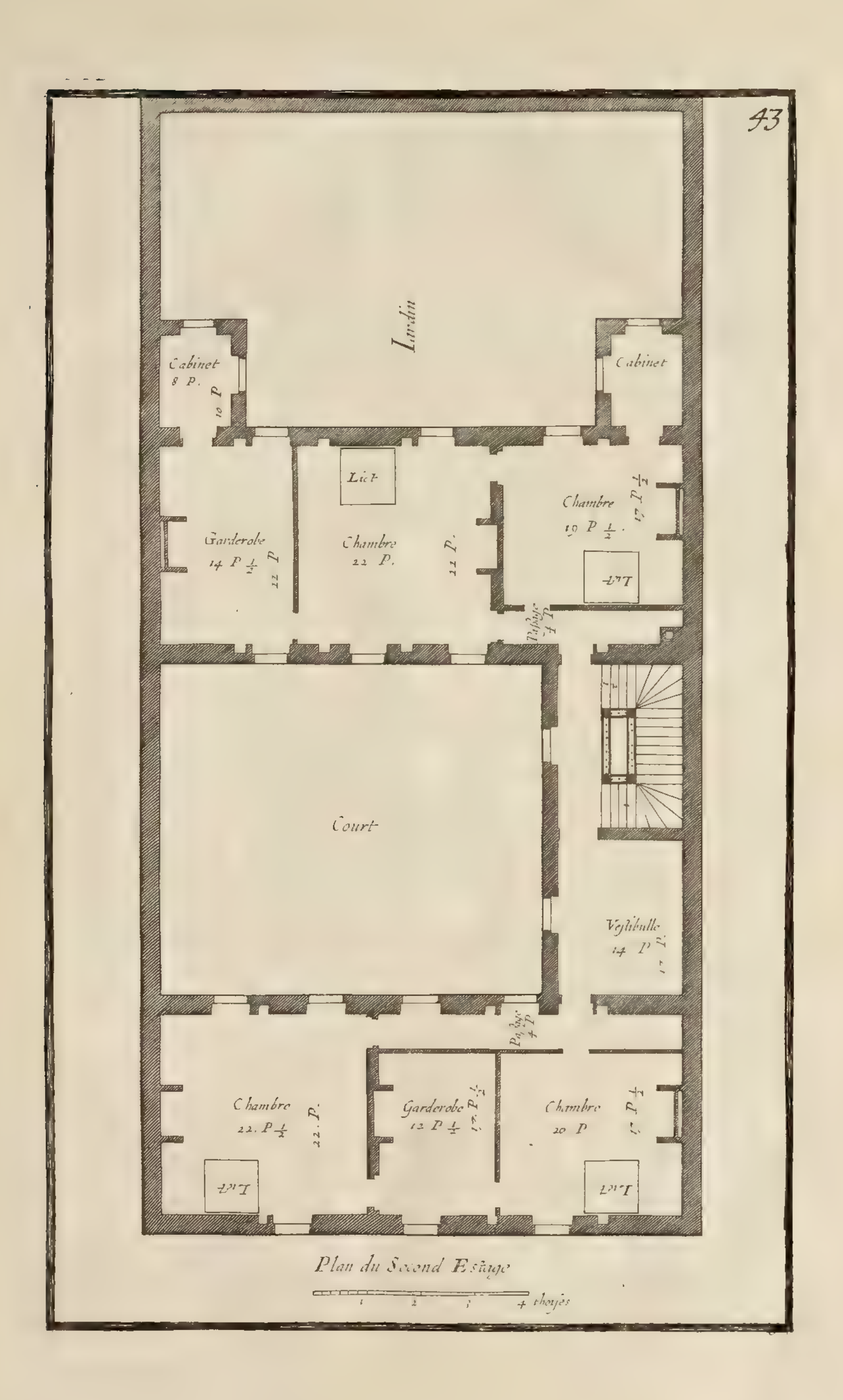
Cette quatriesme distribution de 57 pieds en largeur sur 120. de profondeur, consiste en deux corps de logis : l'vn sur le deuant, l'autre sur le derriere Vous verez dans le plan cy a costé la distribution entiere de cette place, les commoditez proportions et mesures de chaque partie.

Second Estage de la quatriesme distribution de la neufiesme place

Le second Estage consiste comme le premier en deux corps de logis l'un sur le deuant et l'autre sur le derriere. la regularité et exactitude des plans 42 et 43. vous fera veoir clairement touttes les commoditez proportions et mesures de chacunes d'Icelles.

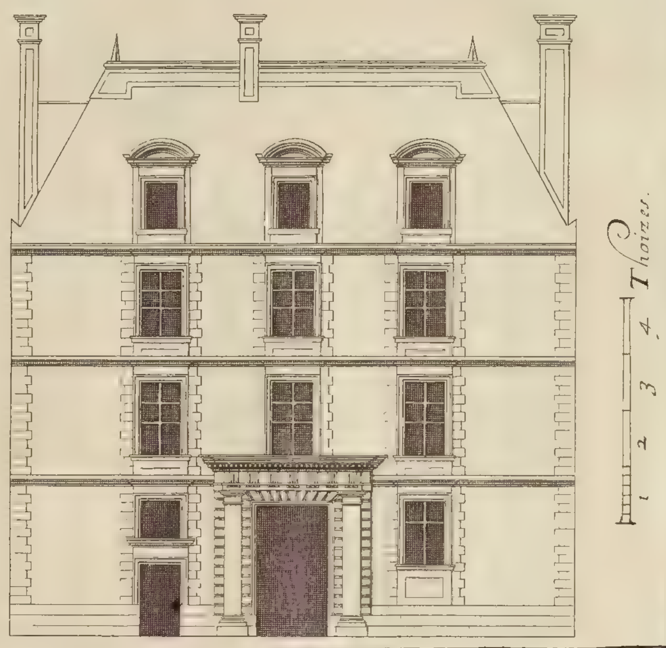


Plan du Premier Estage.



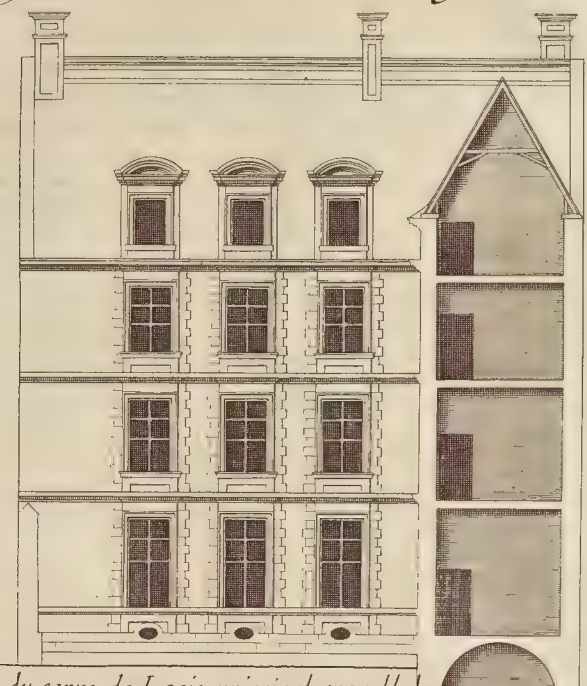
Plan du Second Estage

Elevation de la face qui regarde la rue, du corps de logis de deuant de la neufieme place, distribueé selon la quatriesme maniere.



Le Corps de Logis de deuant, a mesme rez de chaussée que celui de la cour, et aura de hauteur 15 pieds et demi, et auec l'espaisseur des solives et plancher, seize pieds trois pouces; au quel on montera par 31 marches, scauoir 4 en la cour, de deux pieds; et 27 en l'escalier, qui auront 6 pouces 4 lignes chacune.
Le Second Estage aura 12 pieds sous solives, et 12 pi. 9 pouces, compris l'epaisseur des solives et plancher; au quel on montra par 27 marches de cinq pouces huit lignes chacune.
Le troisiesme Estage aura dix pieds et demy sous solives et vnze pieds trois pouces, compris l'epaisseur des solives et plancher, au quel on montera par vingtquatre marches de pareille hauteur que celles du second Estage, qui sont 5 pouces 8 lignes.
Et au dessus se feront des chambres en galetas, de 9 pieds sous solives de hauteur, ou bien des greniers, si l'on veut.

Elevation du corps de Logis principal qui est sur le derriere, en la Face qui regarde la cour de la neufiesme place, selon la 4.me distribution.



L'aire du corps de Logis principal, ensemble le paslier de l'escalier, sera esleue de deux pieds au dessus du rez de chaussée de la cour; les quels on montera par quatre marches que nous auons dit estre en la cour.

Le premier Estage aura treize pieds et demy depuis l'aire sous soliues et 14 pieds trois pouces compris l'epaisseur des soliues & plancher, auquel on montera par 27 marches de six pouces 4 lignes chacune.

Le Second Estage aura 12 pieds sous soliues, et neuf pouces pour l'epaisseur des soliues et plancher, au quel on montera par 27 marches de cinq pouces huit lignes chacune.

Le troisiesme Etage aura dix pieds et demi sous soliues et vnze pieds trois pouces compris l'epaisseur des Soliues et plancher, au quel on montera par 24 marches de 5 pouces 8 lignes.

Et au dessus se feront greniers ou chambres en galetas de neuf pieds sous soliues de hauteur.

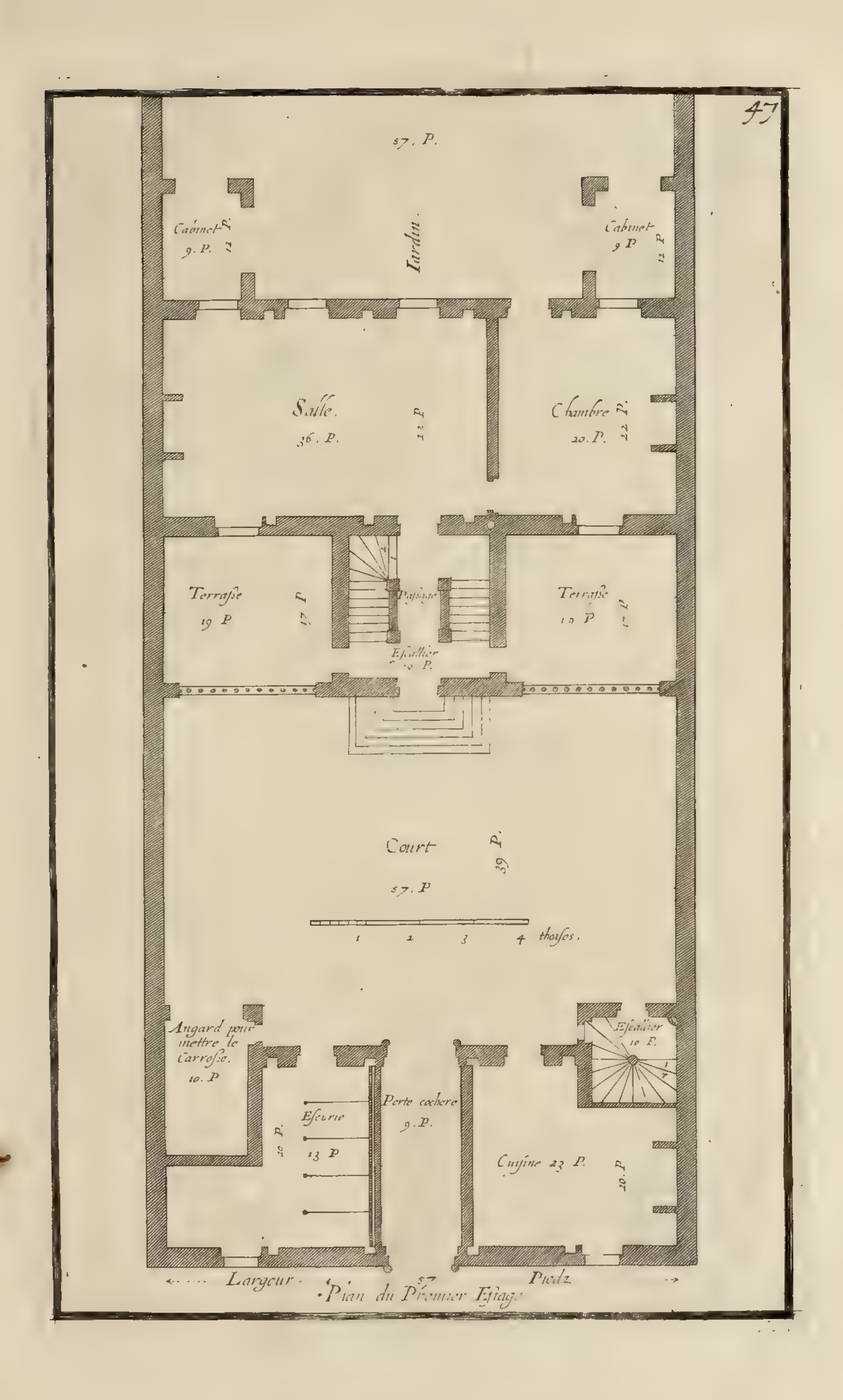
Cinquiesme Distribution de la 9.me place, de 57 pieds de largeur, sur 120. de profondeur.

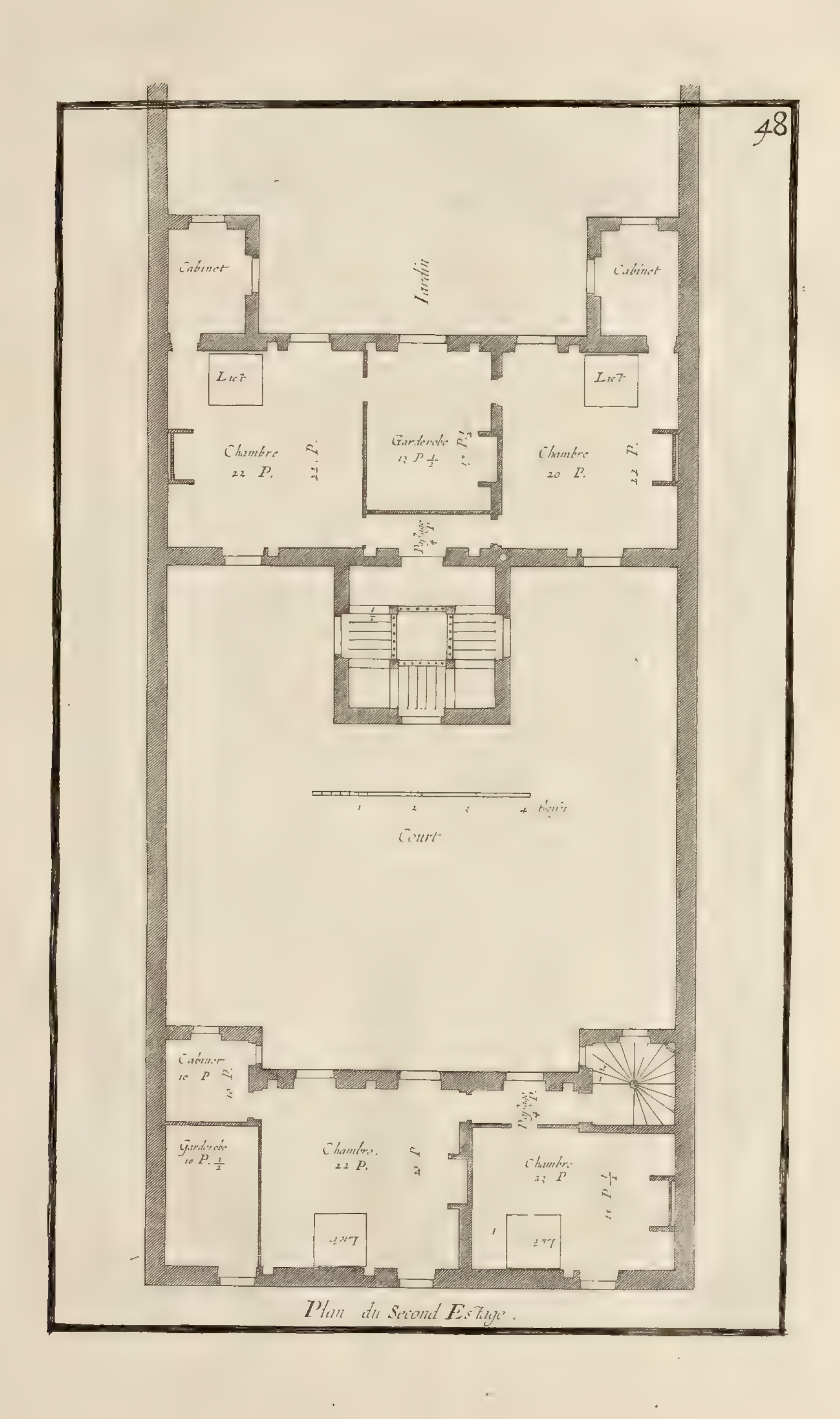
Cette distribution consiste en deux corps de logis; le 1.er sur le deuant, aiant 20 piez de profondeur sur toute la largeur, qui se distribuë en vne escurie de 13 piez de largeur, en langle est vn hangard pour vn carosse, derriere le quel est la place dun lict. a costé de lescurie est la porte cochere de 9 pie, la cuisine de 23 piez; a lun des angles est lescalier en forme de vis aiāt 10 piez en quarré, et a lun des angles dudit Escalier sera le priué. La cour aura 39 piez de profondeur sur 57 de large.r et de la cour on montera par six marches sur vne terrasse separée en deux par lescalier qui aura 16 piez en quarré et au milieu dicelluy est le passage pour entrer en la salle: chacune partie de la terrassé aura 19 piez de larg.r sur 17 de prof. Le Corps de logis de derriere a 22 piez de profondeur, il consiste en vne salle et vne chambre. La salle a 36 pi. de large.r et la chambre 20. dans le Iardin aux deux angles tant de la salle que de la chambre, saduanceront deux cabinets de 12 piez de profondeur sur 9 de largeur. Le Iardin aura le reste de la profondeur sur toute la largeur.

Second Estage de la cinquiesme distribution de la neufiesme place.

Le second Estage du corps de logis de deuant consiste en deux chambres, garderobe et cabinet: la 1.re sur la cuisine, de 23 pieds sur quinze et demi de profondeur, acause de lescalier et passage. La seconde chambre aura 22 pieds de largeur, sur 20 de profondeur. la garderobe aura 10 pieds et demi de largeur et le cabinet 10. pieds en quarré.

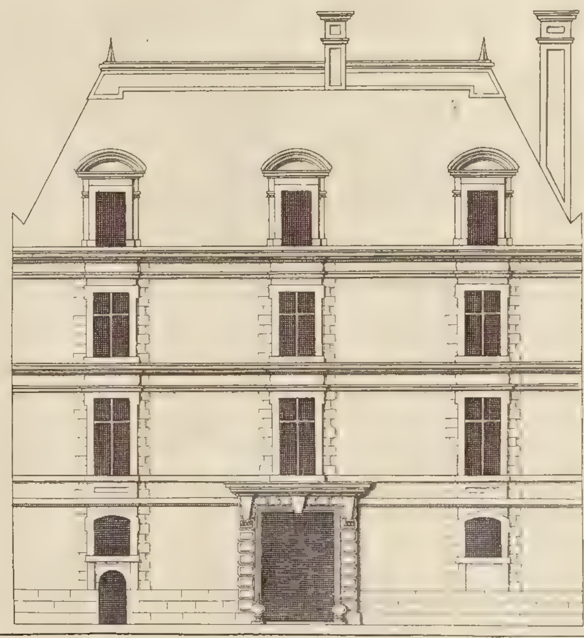
Le corps de logis de derriere consiste en deux chambres, et Vne garderobe au milieu: la 1.re estant sur la salle aura 22 pi. en quarré, la garderobe 13 pieds et demi de largeur, sur 17 pieds et demi de profondeur, acause dun passage de quatre pieds, qui est au deuant. Lautre chambre aura 20 pieds de largeur, sur toute la profondeur; chacune chambre aura son cabinet Saillant sur le Iardin, comme il a esté dit cy dessus.


47
57. P.
Cabinet P.
9. P. 12
Iardin.
Cabinet
9 P 12 P
Salle.
36. P.
22 P
Chambre P.
20. P. 22
Terrasse
19 P
17 P
Passage
Terrasse
10 P
17 P
Escallier
Court
39 P.
57. P
1 2 3 4 thoises.
Angard pour
mettre le
Carrosse.
10. P
Escallier
10 P.
Escurie
13 P
20 P.
Porte cochere
9. P.
Cuisine 23 P.
20. P
Largeur 57 Piedz
Plan du Premier Estage



Plan du Second Estage.

Elevation de la Face qui regarde la rue, du Corps de Logis de deuant de la neufiesme place, distribuée selon la Cinquiesme maniere

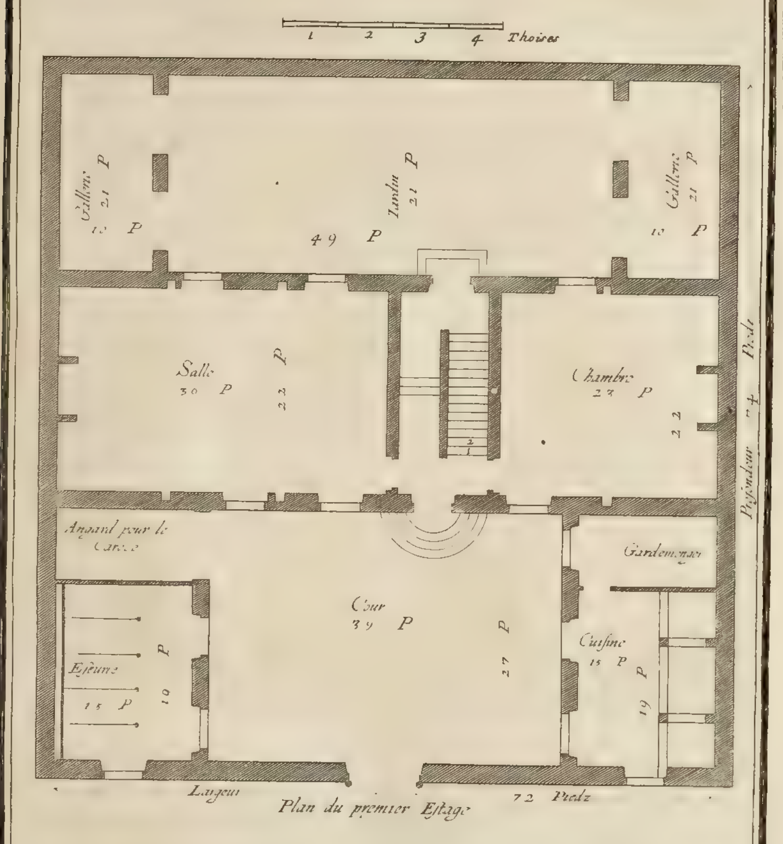


Le Corps de Logis de deuant, a mesme rez de chaussée que celui de la cour, et aura de hauteur depuis l'aire sous soliues, 12 pi. et 9 po. compris l'epaisseur des soliues et plancher, auquel on montera de 6 po. 1. ligne chacune, lesquelles occuperont vne reuolution entiere et le quart de vn autre. Le Second Estage, aura 11. pi. sous soliue et 9 po. pour l'epaisseur des soliues et plancher, auquel on montera par 25 marches de 5 pouces 8 lignes chacune. Le Troisieme Etage aura pareille hauteur et pareille distribution de marches. Au dessus se feront les greniers ou chambres en galletas a la maniere susdite.



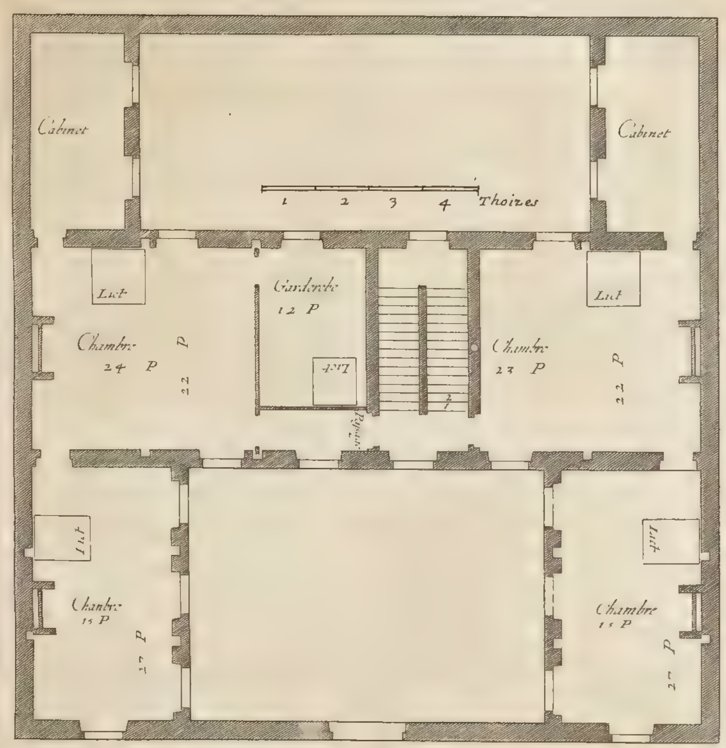
La Terrasse sera Elevée au dessus du rez de chaussée de la Cour de trois pi. a la quelle on montera par 6. marches de six po. chacune. L'aire du Corps de logis aura mesme niueau que la terrasse, et aura 14 pi. sous Solives de hauteur avec 9 po. pour l'epaisseur des Solives et plancher, ausquels on montera par 28 marches de 6 po. 4 lignes chacune.
Le Second aura de hauteur 13 pi. sous Solives, et 9 po. pour l'epaisseur des Solives et plancher; auquel on montera par 28 marches, de 5 pouces 11. lignes de hauteur chacune.
Le troisieme Etage aura de hauteur dix pi. sous Solives, et 9. pouces pour l'epaisseur des Solives et plancher, auquel on montera par 24 marches de cinq pouces cinq lignes de hauteur chacune. Audessus se feront des greniers ou chambres en galetas come dit est ci devant.

Distribution de la deuxieme place
Ayant ſeptante deux pieds de largeur, sur Septante quatre de profondr.



La profondeur de Cette place ſe distribue en vne Cour ſur le deuant, vn Corps de logis et Iardin ſur le derriere. Vous verrez assez clairement par ce plan toutes les autres commo=ditez et parties ayant chacune leurs mesures marquèes.

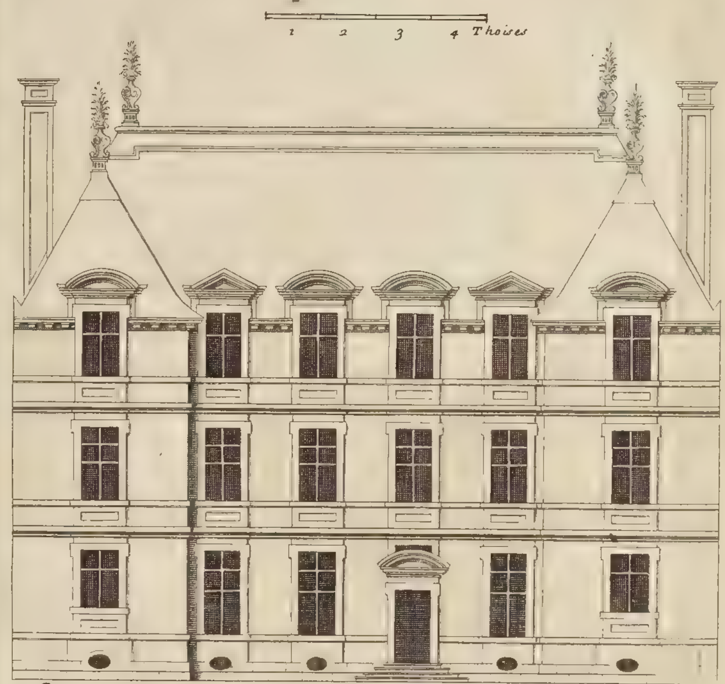
Second Estage de la distribution de la dixiesme place,



Plan du second Estage.

Ce second Estage contient vne chambre sur l'ecurie, et vne sur la cuisine, ayant chacune quinze pieds de largeur, sur vingt sept de profondeur. Et quant au principal Corps de logis, il consiste en deux chambres, et vne garderobe; la premiere sur la salle aura vingt quattre pieds de larg.r sur toute la profond.r de vingt deux pieds; la garderobe joignant la dite chābre, aura douze pieds de larg.r sur dixsept pieds et demy de profond.r, a cause d'vn passage de quatre pieds qui est au deuant. a costé de cette garderobe sera l'escalier, et ioignant iceluy, la chambre ayant mesme larg.r et profond.r que la premiere, et aux deux bouts des deux chābres seront deux cabinets, ayants mesme larg.r et profond.r que les galleries de l'estage d'en bas; on pourra en ces cabinets faire des cheminées si l'on veut.

Face du Costé de la Cour, avec les 2 Pavillons ſur le devant



Elevation du Corps de logis de la dixiesme Place, tant en ce qui regarde la Cour, que les deux aisles sur la ruë.

L'aire tant de l'écurie que de la cuisine, sera de mesme niueau que la Cour, et celuy du corps de logis sera esleué de deux pieds au dessus du rez de chaussée de la dite Cour, auquel on montera par quatre marches assises en ladite cour. Le premier Etage aura treize pieds sous soliues, et compris l'épaisseur des soliues et plancher, treize pieds neuf pouces, auquel on montera par trente marches de cinq pou. et demy de hauteur chacune. Le Second Etage aura douze pieds neuf pouces, compris l'épaisseur des Soliues et plancher, auquel on montera par vingt huit marches de pareille hauteur, de cinq pouces et demy. Le troisiesme Etage aura onze pieds neuf pouces, compris l'epaisr. des Soliues et plancher, auquel on montera par vingt six marches de pareille hauteur, de cinq pouces et demy chacune. Au dessus on Pourra faire des greniers.

54 Distribution de la 11.me place de 72 piez de largeur sur 112 de profondeur sans le Iardin.

Cette place se peut distribuer selon les 5. manieres de la 9.e place en augmentant les parties tant en larg.r qu'en profondeur, selon quil se trouuera plus a propos.

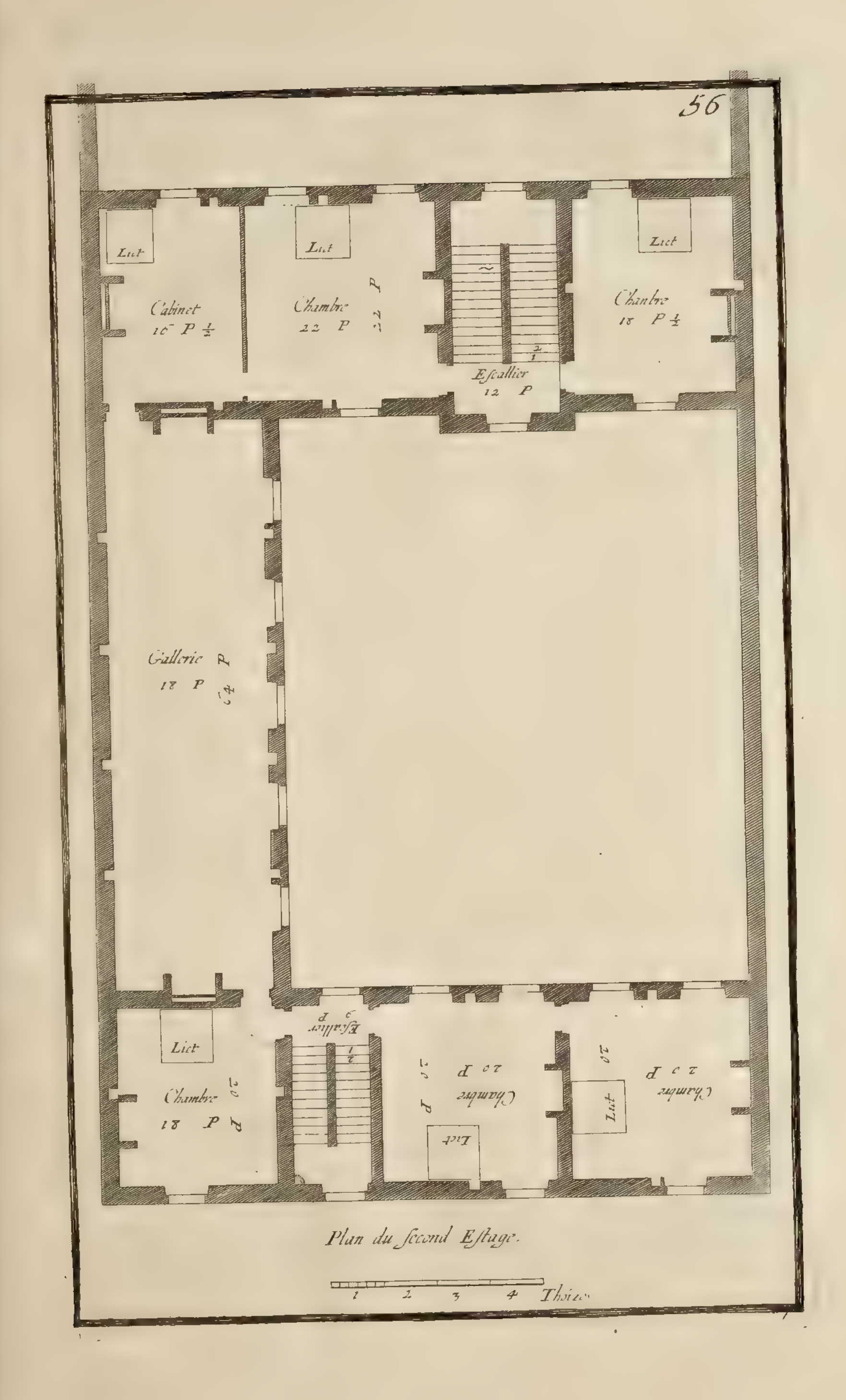
Cette place est diuisée en deux corps de logis, l'un sur le deuant l'autre sur le derriere auec vne gallerie qui les joindra l'un a l'autre, et la cour au milieu.

Les commoditez mesures et proportions se verront assez clairement dans le plan cy a coste.

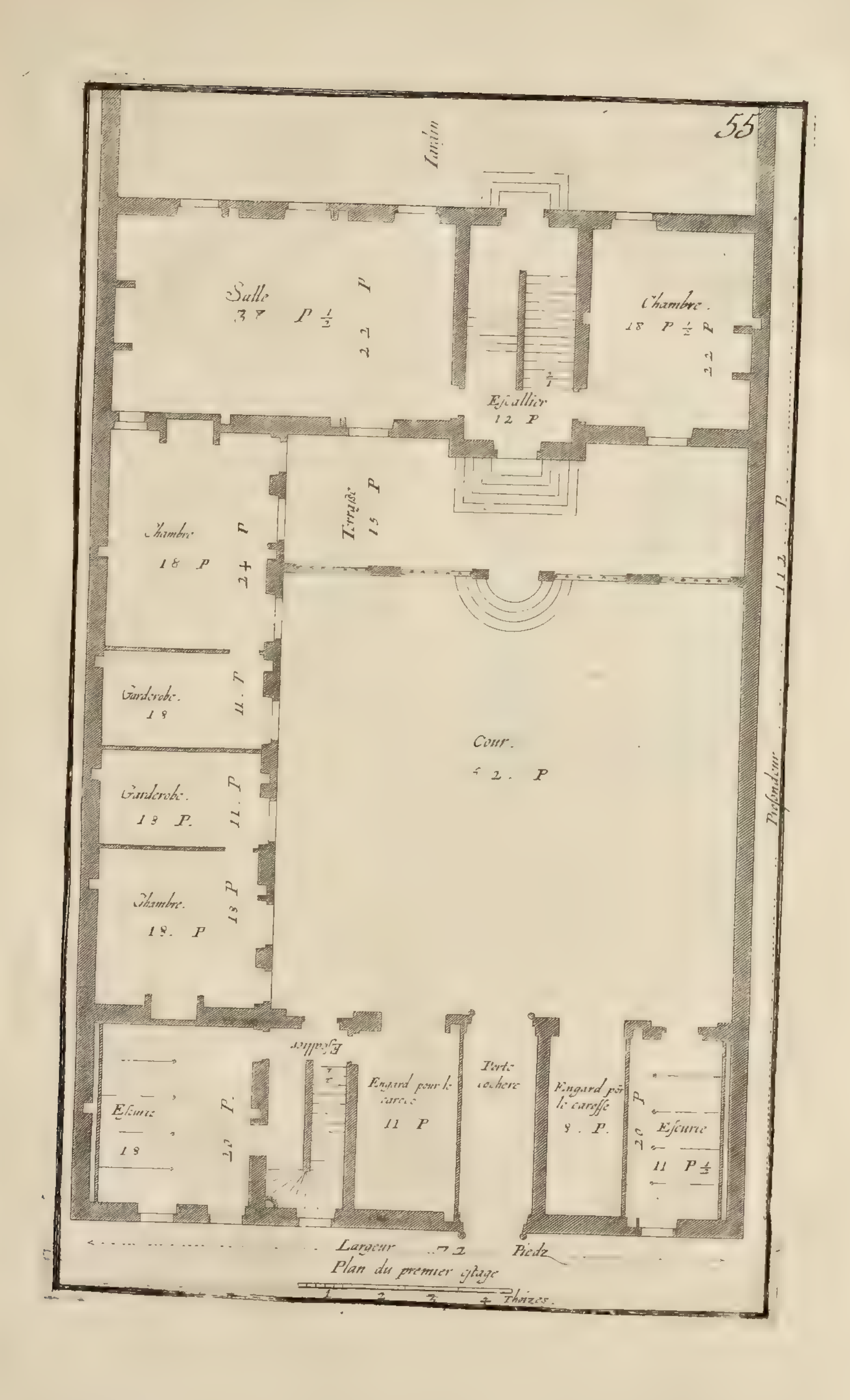
Second Estage de l'onzieme place, selon la distribution cy dessus.

Le second Estage du Corps de logis de deuant consiste en vne chambre sur la premiere escurie, vn escalier et deux autres chambres : la premiere aura dixhuit pieds de largeur, la seconde et la troisiesme, vingt pieds en quarre. ensuite de la 1.re chambre est vne gallerie, ayant Soixante quatre pieds de profondeur ; sur dixhuit de largeur.

Le Second Estage du principal corps de logis consiste en vn cabinet, et vne chambre sur la Salle vn escalier et vne autre chambre. Le cabinet aura seize pieds et demy de largeur, sur toute la profondeur de 22 pieds, la chambre aura vingt deux pieds en quarre, et l'autre chambre aura dix huit pieds et demy de large.



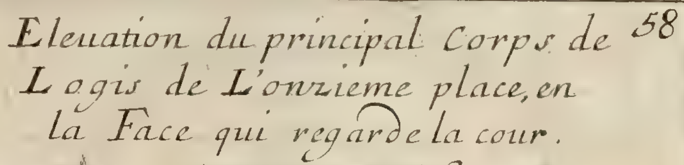
Plan du second Estage.

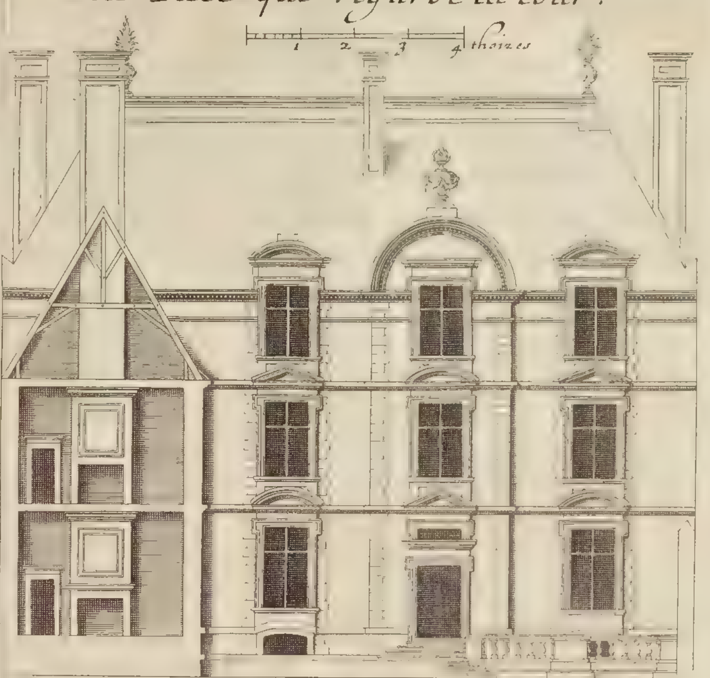

55
Iardin
Salle
37 P ½
22 P
Chambre.
18 P ½
22 P
Escallier
12 P
Chambre
18 P
24 P
Terrasse
15 P
Garderobe.
18
11. P
Cour.
Garderobe.
18 P.
11. P
Chambre.
18. P
13 P
Escallier
Escurie
18
20 P.
Engard pour le carosse
11 P
Porte cochere
Engard pour le carosse
8. P.
20 P
Escurie
11 P ½
Profondeur
112 P
Largeur 72 Piedz
Plan du premier estage
1 2 3 4 Thoizes.

Elevation du Corps de Logis de deuant, de Lonziesme place, en la Face qui regarde sur la Rue



L'aire du corps de logis de deuant, et de la 1.re chambre et garderobe de celui de main gauche, seront de meme niueau que la cour : et aura 18 piez et demi sous solives de hauteur, Separeé par vn entresole en tous les appartemens qui seront sur la main gauche de la porte. la hauteur depuis l'aire sous Solives de l'entresole a 10 pieds et 9 pouces po.r l'epaisseur des solives et plancher, au quel on montera par 21 marches de 6 pou. 2 lignes chacune, et depuis l'aire de l'entresole jusque sous solives du 1.er Etage, il y aura 7 pi. 9. pou. compris l'epaisseur des solives et plancher 8 pi. ½, on y montera par 17 marches de 6 pouces. Le second Etage aura 12 pi. sous solives, et 9 pou. po.r l'epaisseur des solives et plancher, auquel on montera par 24 marches de 6 pou. 4 lignes et demi chacune. Au dessus seront greniers ou chambres en galetas de 9 a 10 pieds sous solives.





La Terrasse sera Eleué au dessus du rez de chaussée de la cour de 2 piez, et aussi la chambre et garderobe contigües : l'aire du cors de logis principal sera eleué au dessus de celui de la terrasse de 2 pi. et demi nous donnons 9 pi. de hauteur aux offices, et aurons a des: cendre 9. pieds 9. pou. par 19. marches. on descendra aussi au Iar: din 4 marches pour reuenir au rez de chaussée de la cour.

Le 1.er Estage aura de hauteur depuis l'aire sous solives 14 pieds 9. pouces, auquel on montera par 28 marches de six pouces quatre lignes chacune.

Le Second Estage aura treize pieds neuf pouces compris l'espaisseur des solives et plancher, auquel on montera par vingthuit marches de cinq pouces onze lignes de hauteur chacune.

Le troisiesme Estage aura onze pieds sous Solives.

Au dessus se poura pratiquer des greniers.

59.

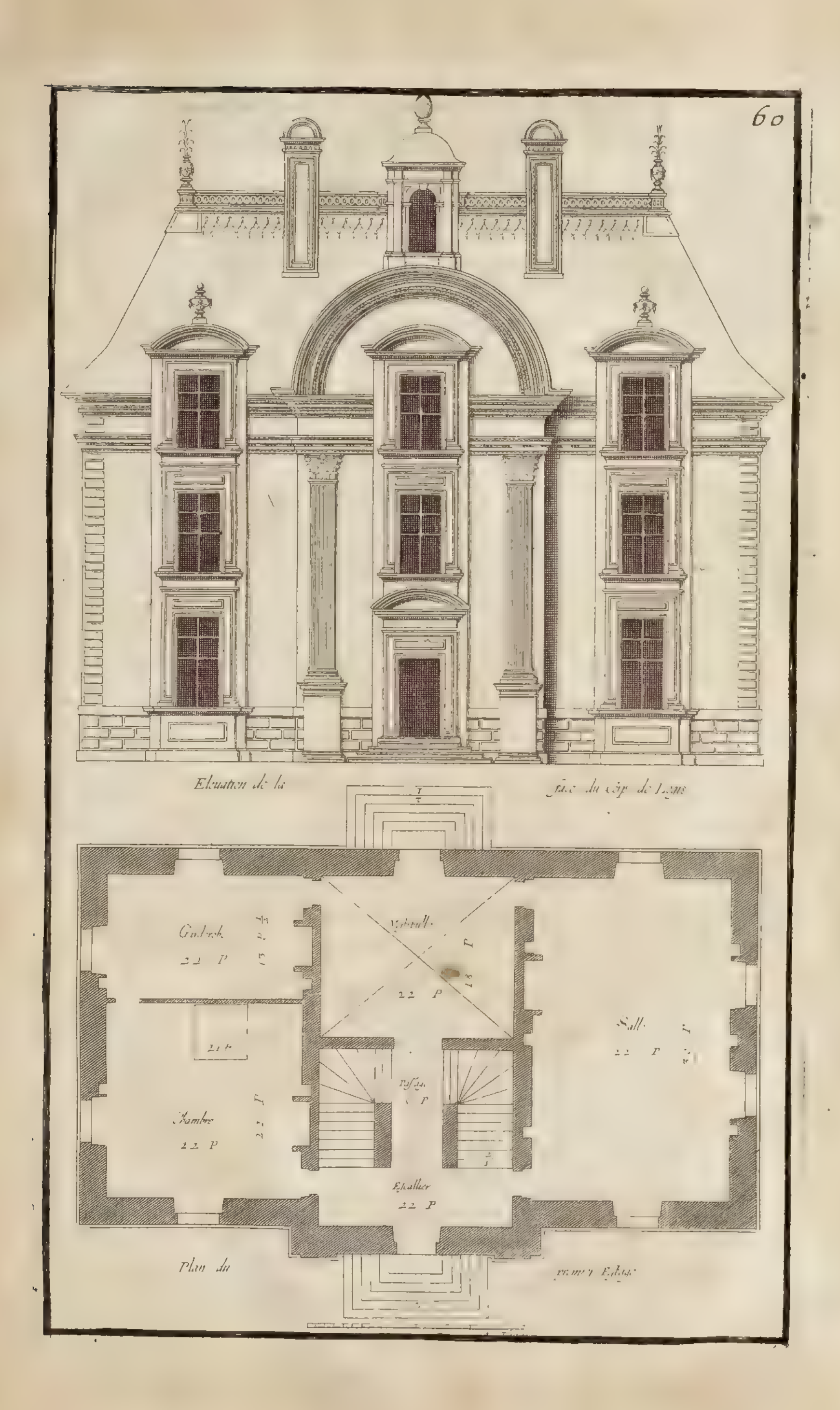
Distribution de la douzieme place; qui est vn pauillon double, ayant Soixante et dix pieds de largeur Sur trente Six de profondeur

Ce pauillon consiste en vne chambre sur la main gauche, Escalier, salle, aiant veuë de trois costez, Vestibule derriere l'escalier, et garderobe joignant la chambre, la quelle chambre aura 22 pieds en quarré; l'escalier aura de large.r 22 pieds, sur 19 de profondeur, au milieu du quel est le passage de six pieds; la Salle aura 22 pieds de largeur, sur 36 de profondeur; le vestibule aura meme largeur que l'escalier, sur 18 pieds de profondeur; et la garderobe treize pieds et demi de profondeur, sur toute la large.r de la chambre Le second et troisieme estage seront semblables au premier, excepté que au dessus de la Salle se pratiqueront des garderobes de meme profondeur que celle dembas, et au dessus se feront des chambres.

L'aire du corps de logis sera Eleué de trois pieds au dessus du rez de chaussée de dehors, au quel on montera par six marches, tant pardeuant que par derriere: et aura depuis laire sous solives 14 pieds et compris les solives du plancher 14 pi. 9. pouces on y montera par 30 marches de 5 pouces onze lignes chacune.

Le Second Etage aura treize pieds neuf pouces, compris l'epaisseur des solives et plancher, au quel on montera par 30 marches de cinq pouces et demy chacune.

Le troisieme Etage aura 12 pieds sous solives.



60
Elevation de la
Chambre
22 P
Sall
Escallier
22 P
Plan du

Distribution de la treizieme place, de centun pieds de largeur sur quarante cinq de profondé qui est vn corps de logis entre deux pauillons.

Ce Corps consiste en deux pauillons aux deux costez, et vne salle au milieu. chaque pauillon est diuisé en vne chambre sur le derriere, garderobe et escalier sur le deuant; la garde robe aura 13 pieds de largeur sur 20 de profondeur; l'escalier dix pieds de largeur sur ladite profondeur de 20 pieds; la chambre aura 24 pieds en quarré; la salle aura 48 pieds de largeur sur 24 de profondeur; et au deuant de la salle sera vne terrasse de 14 pieds de profondeur, sur toute la largeur de la salle, qui est quarantehuit pieds. Au dessous tant des pauillons que de la Salle seront les offices.

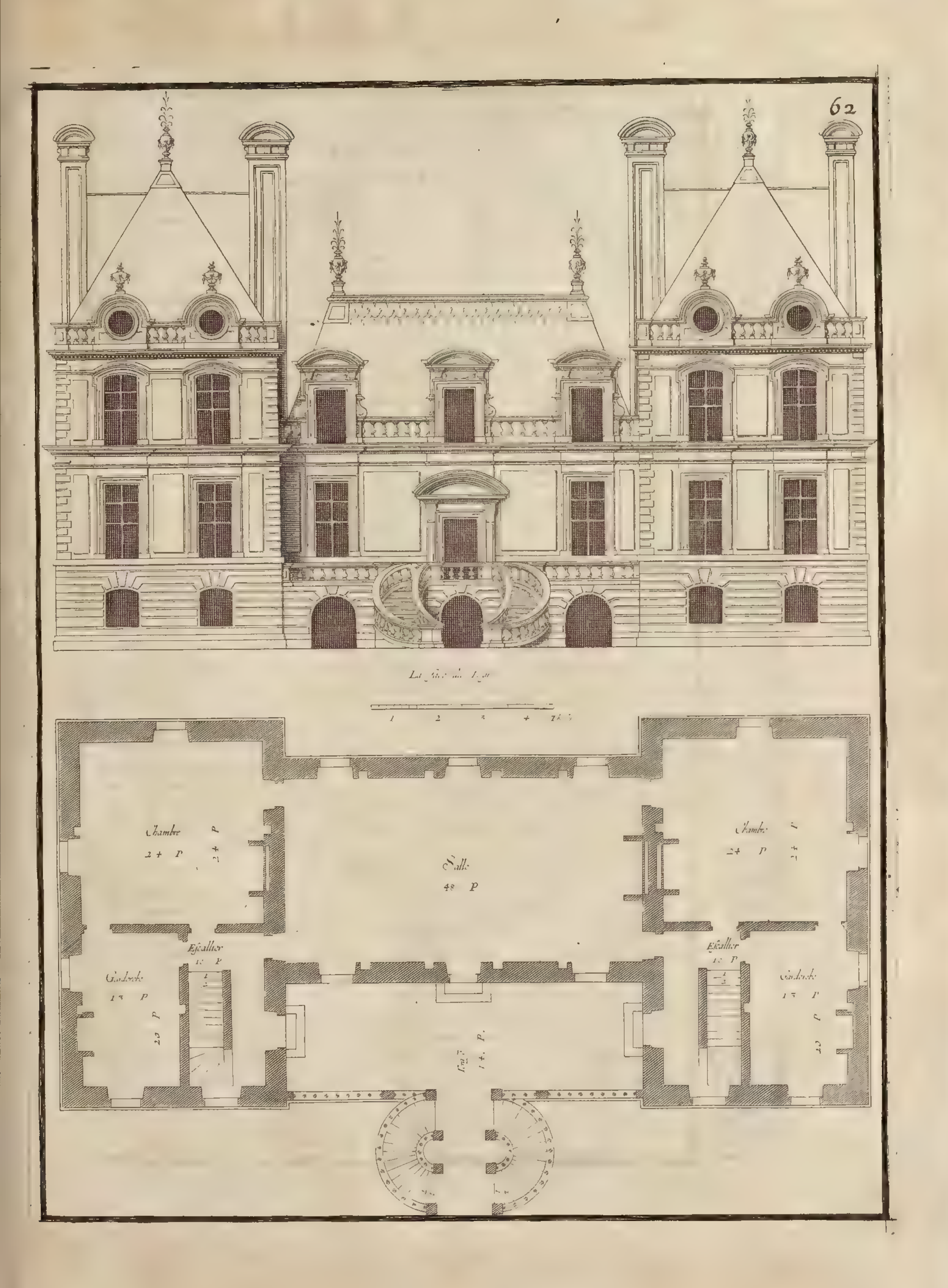
Le second Etage est semblable au Ier., sinon qu'au dessus de la salle vous pouuez faire deux chambres et vne garderobe.

Pour les hauteurs, l'aire des offices sera de niueau auec le dehors, ausquels on entrera de plain pied sous la terrasse, et auront de hauteur sous soliues neuf pieds, et partant l'aire du corps de logis sera eleuée au dessus du rez de chaussée de 9 pieds 9 pouces, a la quelle on montera de dehors par l'escalier rond, qui est au deuant de la terrasse, et aura de chacun costé 17 marches de six pouces deux lignes chacune pour venir a l'aire de la terrasse de la quelle on montera encore de deux marches de pareille hauteur, tant pour entrer en la salle qu'aux deux escaliers, et ces 19 marches feront les 9 pieds 9 pouces: et des offices on montera a couuert aux deux escaliers des pauillons, par dixsept marches de six pouces onze lignes de hauteur chacune.

Le premier Etage aura de hauteur quatorze pieds neuf pouces, compris l'epaisseur des Soliues et plancher, auquel on montera par les deux rampans par trente trois marches de cinq pouces quatre lignes chacune. Au dessus de la Salle seront chambres qui auront dix a onze pieds de exaucement.

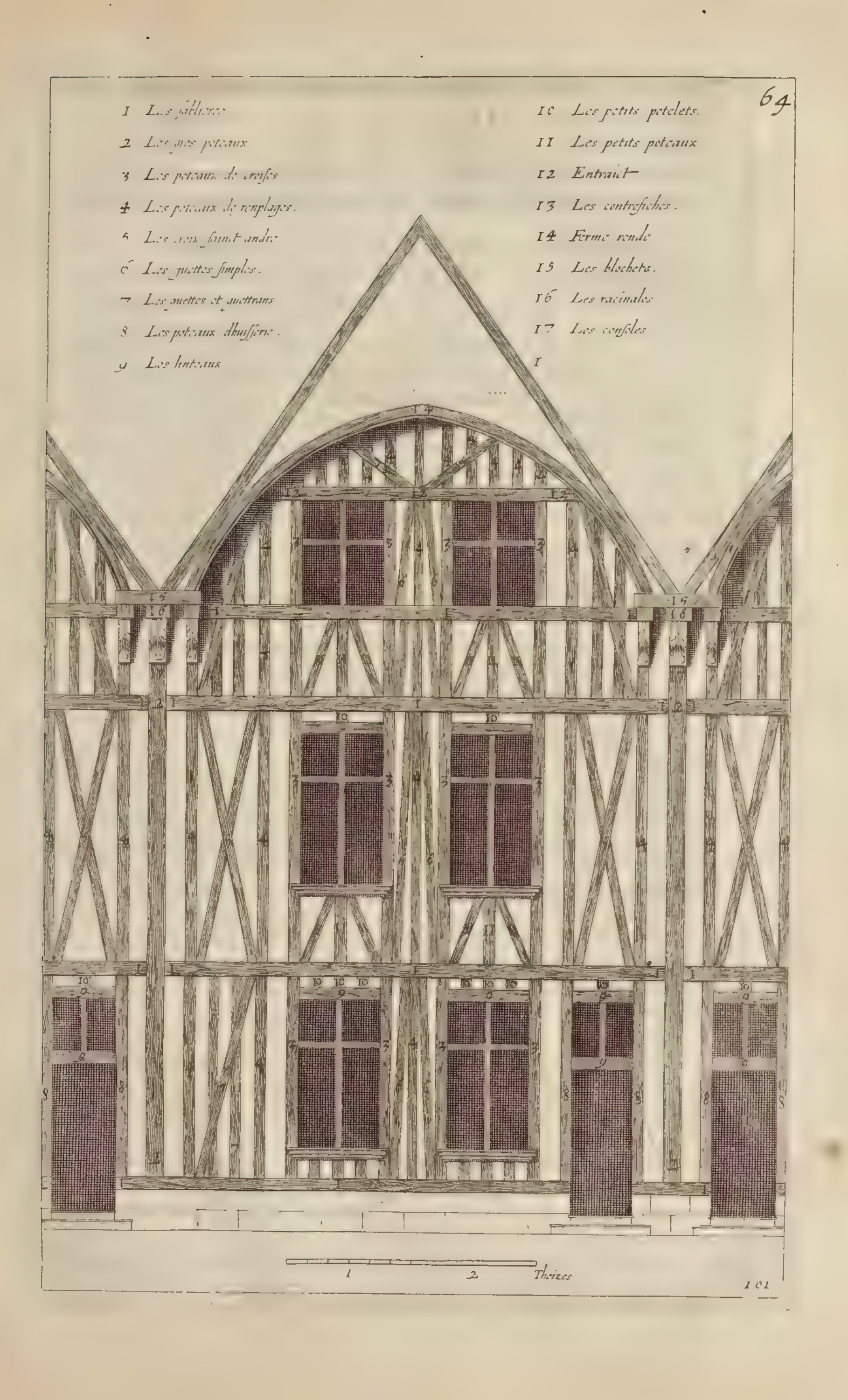
Le deuxieme Etage des pauillons aura treize pieds neuf pouces, compris l'epaisseur des soliues et plancher; auquel on montera par trente trois marches de cinq pouces de hauteur chacune.

Au dessus seront greniers ou chambres en galetas.


62
Chambre
Salle
48 P
Chambre
Esscallier
Esscallier

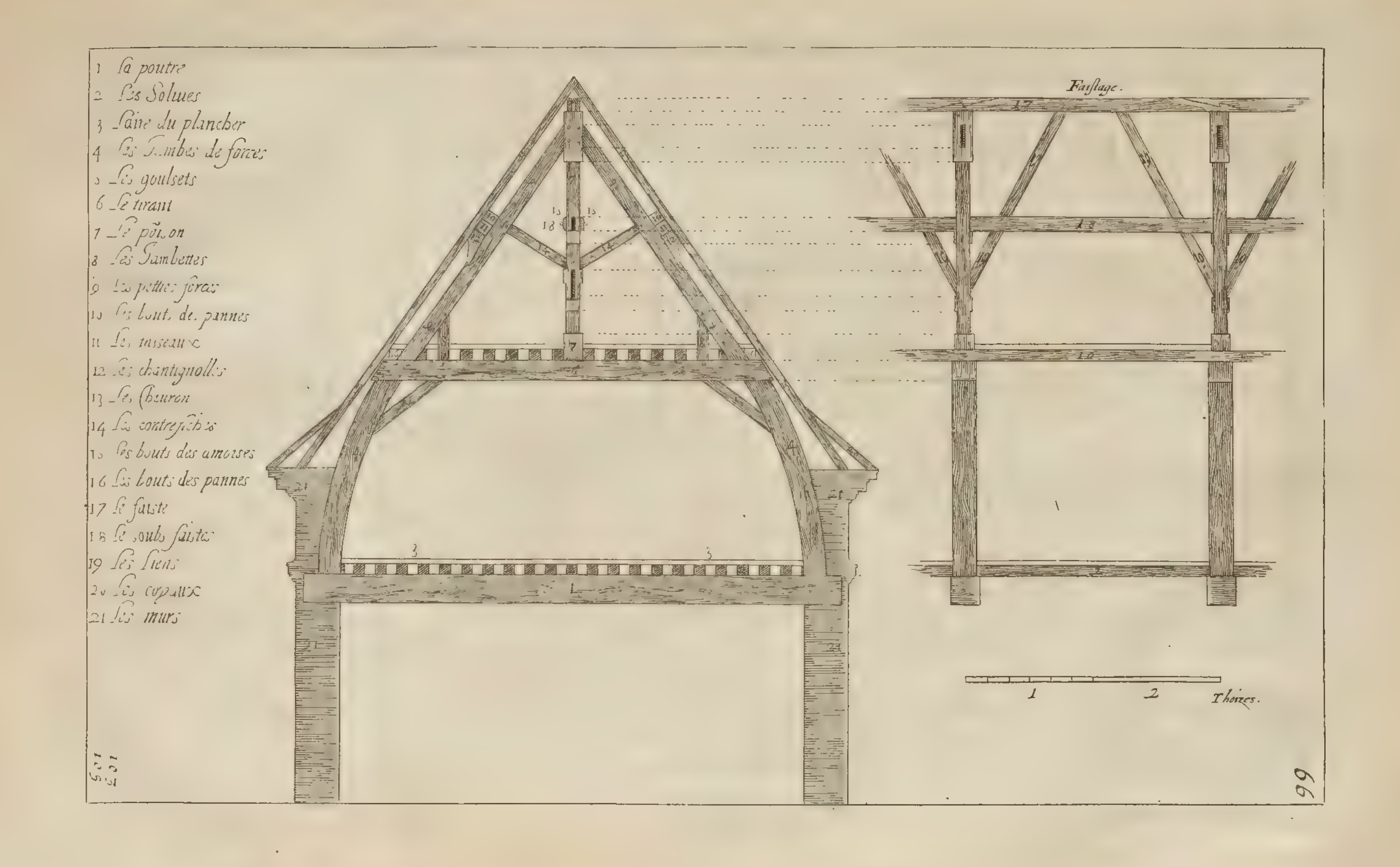
63 DES BASTIMENS DE CHARPENTERIE

Ayant iusques icy traitté amplement des bastimens de maçonnerie, il nous à semblé à propos de traitter aussi de la charpenterie, qui pourra seruir pour les lieux ou l'on en bastit ordinairement, et pour les autres encore, ausquels on y est contraint, acause du peu de place que l'on à. La charpenterie donc de l'edifice se posera sur maçonnerie de deux pieds ou deux et demy de hauteur, au dessus du rez de chaussée, pour empescher la pourriture des premieres sablieres, lesquelles s'asseoiront sur la maçonnerie auec vn pouce ou pouce et demy de retraitte, auec cette obseruation, pour le regard de la maçonnerie, de garnir de pierre de taille, ou gresserie, ou autre, les endroits des battemens des portes. Les maistres posteaux qui font separation des bastimens s'assembleront sur les extremitez des sablieres, auec demy pou de retraitte, et est bon que ces maistres posteaux ayent en grosseur et largeur le double des autres. Dedans ces maistres posteaux s'assembleront la seconde, troisiesme, et quatriesme sablieres. dont les secondes et troisiesmes sont posées à l'endroit des planchers, et dans ces sablieres s'assembleront à tenons et mortoises les posteaux tant d'huisserie, que de croisée, que guettes, et posteaux de remplage par le milieu; ensemble les croix St. André: et dedans les posteaux de croisée, s'assembleront l'appuy au dessous, et le linteau au dessus; et au dessous desdites croisées s'assembleront à tenons et mortoises, à la sabliere et appuy de la croisée, les petits posteaux et petites guettes, et au dessus des dites croisées, s'assemblent à tenons et mortoises, à la sabliere et linteau de la croisée, trois petits postelets ou entretoises. Or les espaces qui sont entre les croisées se peuuent remplir en 3. manieres, sçauoir: auec simples guettes et posteau au mitan, ou bien auec croix St. André et posteaux à costé, les troisiesmes auec guettes et guettrons et posteaux à costé: et au dessus des huisseries s'assembleront trois petits posteaux au dedans des linteaux, et au dessus de l'entablement se formera le pignon de charpenterie pour couuerture de thuille ou ardoise, selon la maniere deduite cy-apres, lequel pignon sera fait par le moyen de deux forces et cheurons au dessus, lesquelles forces seront assemblées par bas dans la sabliere de l'entablement, et par haut dans vn poinçon; et dedans lesdites forces s'assemblera vn entraict sur le milieu du poinçon. Dedans lequel entraict et dans la sabliere de dessous seront assemblez les posteaux des croisées, et les espaces remplis ainsi qu'il à esté dit, et au dessus dudit entrait s'assembleront 2 contrefiches auec les posteaux de remplage, et au deuant du pignon et pan de bois se fera vne ferme ronde en saillie de deux pieds ou deux pieds et demy, portée par bas sur vn blochet et trois racinales, auec trois consoles par dessous. Et au cas qu'on voulust faire l'egoust du costé du pan de bois, on le pourra faire, mais au lieu du remplage qui est entre les croisées, il y faudra appliquer des posteaux de membrure, par le moyen desquels on changera les poutres de situatiō, les faisant porter sur lesdits posteaux, ayans consoles au droit des portées desdites poutres par le dedans.


64
1 Les sablieres
2 Les gros poteaux
3 Les poteaux de croises
4 Les poteaux de remplages.
5 Les croix saint andre
6 Les guettes simples.
7 Les guettes et guettrans
8 Les poteaux dhuisserie.
9 Les linteaux
10 Les petits petelets.
11 Les petits poteaux
12 Entraict
13 Les contrefiches.
14 Ferme ronde
15 Les blochets.
16 Les racinales
17 Les consoles
1 2 Thoizes
101

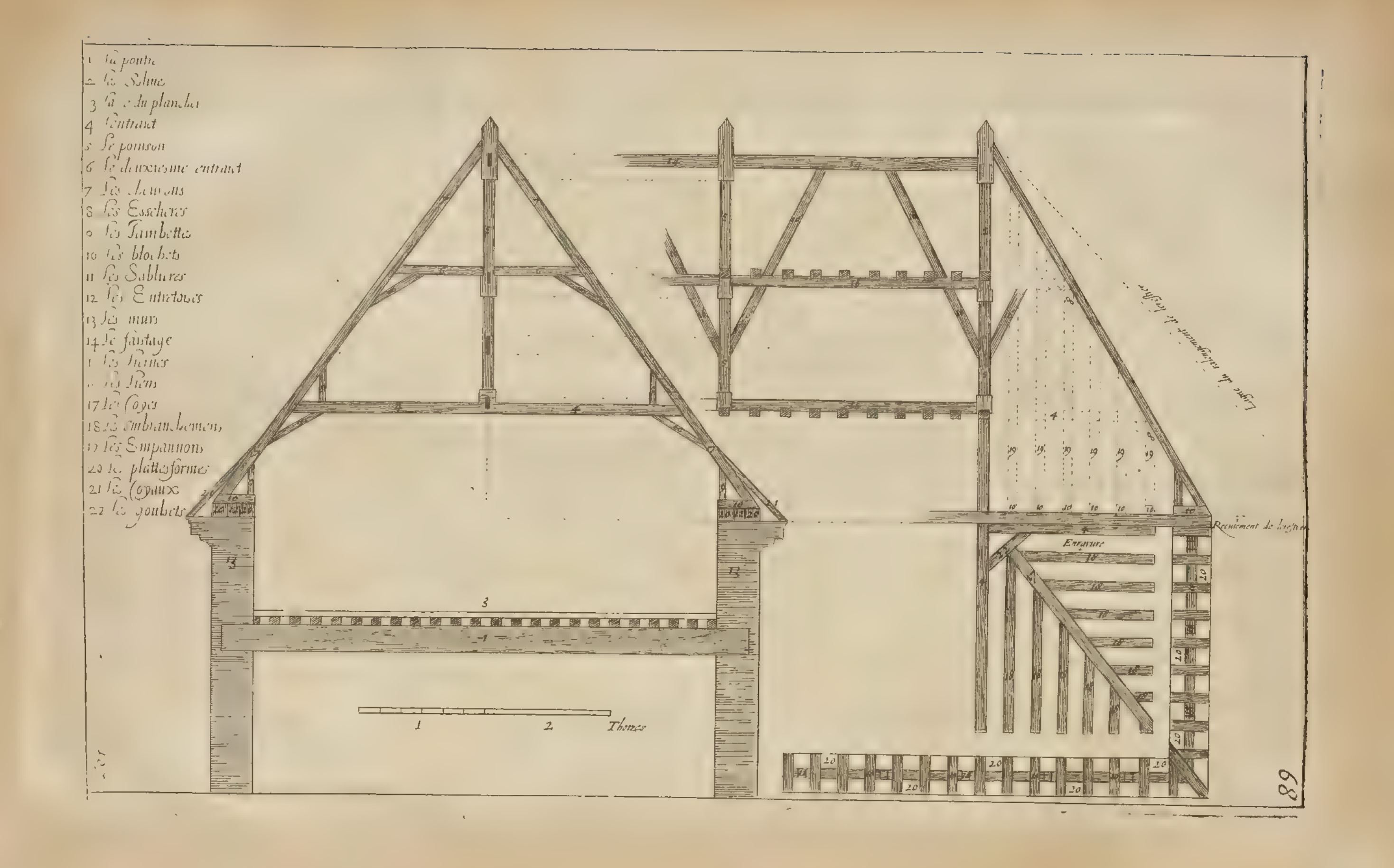
MANIERE DE CONSTRVIRE LES Combles qui se font pour la couuerture: Et 1º de ceux ausquels il y a exaucement de l'entablem.t au dessus du dernier plancher, come quand on pratique des chambres en galetas.

Ayant jusques icy traitté de l'ordre, mesure et construction des logis tant de maçonnerie que de charpenterie, depuis les fondatiōs iusques à l'entablement: il nous reste à parler des couuertures, et des combles qui les doiuent soustenir. Or ces couuertures seront ou de thuille ou d'ardoise, qui sont les matieres les plus communes et vsitées. La thuille pour estre commodement soustenuë n'a pas besoin que le triangle de son comble ait pareil exaucement que celuy de l'ardoise, mais il suffit que lors que sa base, c'est à dire la largeur de tout l'edifice contiendra 8. parties, les 2 costez qui s'assemblent au faiste en ayent chacun 7. Les combles qui sont faits pour ardoise doiuent auoir plus d'exaucement, tant acause du vent qui enleueroit ladite ardoise, que pour le retour de l'eau qui pourrit. Quelques vns se contentent du triangle equilateral pour la forme du comble à ardoise, les autres ayant le bois à commandement l'exaucent encore plus à sçauoir en telle sorte que quand la base qui est tousiours la largeur du massif de l'edifice contient 8 parties, les 2 costez qui s'assemblent au faiste en contiennent chacun 9. Or soit que vous faciez vostre couuerture de thuille ou d'ardoise vous vous seruirez jndifferemment des manieres suiuantes n'y ayant de difference entre l'vne et l'autre, que celle qu'apporte la construction des triangles de leurs combles, et telles couuertures tant de thuille que d'ardoise, se font ou auec exaucement de l'entablement au dessus du dernier plancher, ou sans exaucement: si c'est auec exaucement, tel ouurage se fait encore en 2 manieres, à sçauoir entre deux pignons, ou auec croupe, et chacune se diuersifie encore en 2 sortes, la premiere auec iambes de force, la Seconde auec platte forme. Selon la premiere maniere les iambes de force se posent sur les portées des poutres, qui sont les extremitez d'icelles, qui portent sur les corps des murs, et suffit qu'il y ait de 4 à 5 pouces depuis l'extremité de la poutre iusques au dehors du mur, et s'assemblent les dites jambes de force de dans les poutres auec tenons et mortoises: et est à remarquer qu'il faut tenir les dites jambes de force les plus droites que faire se peut, afin de ne point incommoder le dedans de la place, ayant aussi égard de ne les pas tenir si droites qu'elles puissent jncommoder la couuerture. Ces jambes de force soustiennent vn tirant auquel elles sont assemblées pareillement auec tenons et mortoises, et liées par dessus auec goussets assemblés aussi auec tenons et mortoises, en sorte que pour deux parties prises dans le tirant, il en soit prises 3 en la jambe de force, et sur ce tirant se peut encore faire vn dernier plancher. au dessus de ce tirant et aux extremitez d'iceluy s'assemblent encore 2 forces à tenons et mortoises, tant dans le tirant que dans le haut d'un poinçon, duquel le bas porte aplomb sur le milieu du tirant. Ce poinçon sera garny de bossages tant en haut qu'en bas et aux abouts des


1 la poutre
2 Les Solives
3 Laie du plancher
4 Les Jambes de forces
5 Les goulsets
6 Le tirant
7 Le poinçon
8 Les Jambettes
9 Les petites forces
10 Les bouts des pannes
11 Les liseaux
12 Les chantignolles
13 Les Cheuron
14 Les contrefiches
15 Les bouts des amoises
16 Les bouts des pannes
17 le faiste
18 le soubs faiste
19 Les liens
20 Les coyaux
21 Les murs
Faistage.
1
2
Thoises.
66

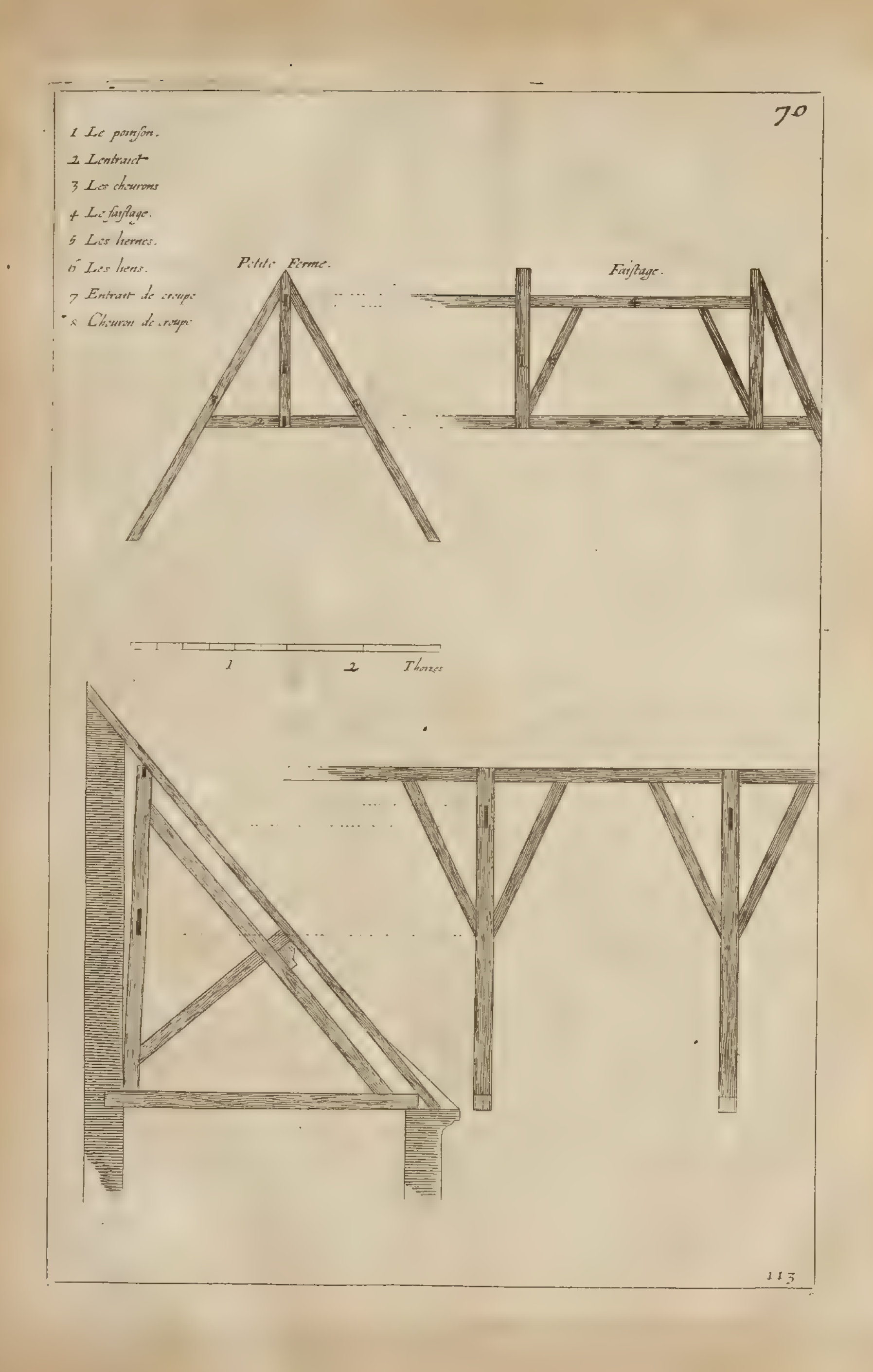
contrefiches et liens; ces forces sont encore lièes au tirant auec iambettes portans à plomb sur iceluy, et s'assemblent tant auec le tirant qu'auec la force, auec tenons et mortoises; et dedans le poinçon et les forces sont encores assemblèes des contrefiches à tenons et mortoises; et se ioignent les contrefiches aux forces iustemēt au droit des pannes, lesquelles pannes sont soustenues des tasseaux cheuillez auec cheuilles de bois; et ces tasseaux sont encore soustenus de chantignoles encastrèes d'vn pouce ou de 3 quarts de pouce par bas dedans le corps de la force, et venans à mourir à rien par haut au dessous du tasseau. Et seront posèes deux autres pannes sur les testes desdits tirans, et aux abouts des dites forces, et sur les dites pannes tant d'en haut que d'en bas, seront posez les cheurons qui s'assembleront les vns aux autres, auec tenons et mortoises par haut; et encastrez dans l'areste dudit faistage d'vn pouce, et poseront par bas sur l'entablement à vn pouce ou pouce et demy de retraitte sur l'epaisseur du mur, à prendre du dehors sans la saillie; et seront les dits cheurons percez, ou autremt. brandis et cheuillès auec cheuilles de bois à trauers des corps des dites pannes; et sur le bas desdits cheurōs seront appliquez coyaux clouez sur les dits cheurons, et dont le bas portera iusques aux bords de la saillie de l'entablement, afin de reietter les eaux arriere des des murs. Tout ce que dessus est pour la description et deuis des fermes. Reste à traitter des faistages qui sont de ferme en ferme, pour la construction desquels s'assemble le faiste dans le bout d'en haut des poinçons par tenons et mortoises, et vn sousfaiste au dessus enuiron le mitan des dits poinçons, pareillement assemblè ausdits poinçons des deux fermes par tenons et mortoises; et dedans lesdits poinçons au dessous du sousfaiste s'assembleront des liens coupez en 2 à l'endroit dudit sousfaiste, lesquels se lieront tant auec les dits poinçons que faiste et sousfaiste à tenons et mortoises, et seront tellement espacez par haut qu'ils diuisent le faiste en trois parties; et l'vne de ces 3 parties estant derechef partie en deux, il en faudra donner trois semblables à l'espace depuis le dessous du faiste iusques à l'about du lien. Et en cas que les liens et sousfaiste vinssent à se confondre ensemble au poinçon, il faudra prendre la conionction du lien et du poinçon plus bas à la discretion de l'ouurier, pourueu qu'on n'affoiblisse point le corps du poinçon. Et seront les faistes liès les vns aux autres par le moyen de longs ioincts a crochettes au droit des poinçons, et cheuillès auec cheuilles de bois; et les sousfaistes, liens, et poinçons seront affermis de deux amoises qui embrassent les poinçons, sousfaistes et liens à l'endroit des assemblages. Ces amoises seront cheuillèes l'vne auec l'autre, et au sousfaiste par cheuilles de bois trauersantes de part en part; et seront les cheurons espacès sur les faistages et pannes de deux pieds en deux pieds, si les cheurons sont de bonne grosseur, ou de seize pouces, s'ils sont foibles, car par ce moyen la latte qui à communemt. 4 pieds, portera sur 3 cheurons de deux en deux pieds, et sur 4 de seize en seize pouces. Voila donc ce qui se peut dire tant des fermes que des faistages des couuertures communes, selon la premiere maniere, mais le tout se verra plus distinctement au dessein qu'il ne se peut exprimer par parole.

La Seconde maniere qui se fait auec exaucement et platteforme, se construit ainsi. Sur les deux extremitez des murs sont posèes 2 sablieres, en sorte qu'aucune partie d'icelles ne porte à faux; elles seront jointes les vnes aux autres des entretoises sur toute leur longueur, espacèes entre elles de 6 en 6 pieds. Sur ces Sablieres sont trauez des blochets à mordans et queuë d'aironde enfoncez dans icelles d'vn pouce ou d'vn pouce et demy, en sorte que le dessus desdits blochets vienne de niueau: et au dessus des extremitez des blochets seront posez les maistres cheurons, et assemblez par tenons et mortoises dans lesdits blochets


68
1 la poutre
4 l'entrant
5 le poinson
6 le deuxiesme entrant
8 les Esscheres
9 les Jambettes
10 les blochets
11 les Sablieres
12 les Entretoises
13 les murs
14 le faistage
17 les Coyers
19 les Empannons
20 les plattesformes
21 les Coyaux
22 les goubets
Thoises
1
2
3
Enrayure
Ligne du ralongement de l'arestier
Reculement de l'arestier

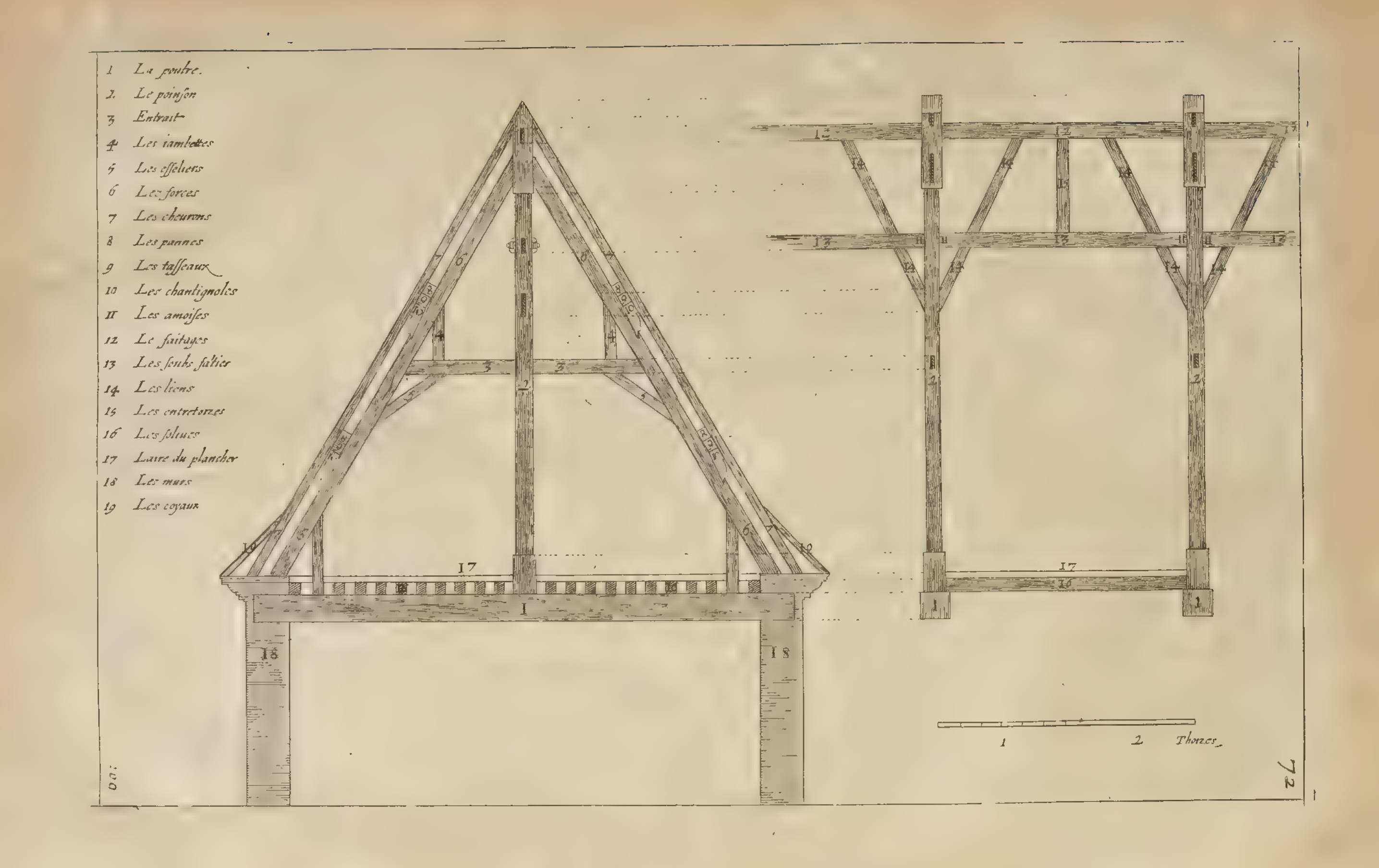
et en haut dans le corps d'vn poinçon: et sur les extremitez du blochet en dedans seront portées des jambettes assemblées auec tenons et mortoises, et à la hauteur que vous voudrez donner à l'estage en galletas sera conduit vn entrait d'vn cheuron à l'autre, assemblé auec tenons et mortoises, et liez par dessous auec esseliers espacez ainsi que nous auons dit des goussets, et par le dessus de jambettes, et au milieu de l'entrait sera posé le poinçō dont a esté parlé cy dessus, auec tenons et mortoises, et boulons de fer, par dessous l'entrait si besoin est, et enuiron la moitié du dit poinçon sera assemblé vn autre petit entrait de deux pieces à tenons et mortoises, assemblez et soustenus par esseliers comme les precedens. Ce que dessus est la description d'vne maistresse ferme. Or les fermes qui sont entre deux maistresses fermes, s'appellent fermes de remplage, et sont espacées entr'elles de deux en deux pieds, de milieu en milieu, et sont garnies de pareilles parties que les maistresses fermes, et semblablement assises hormis le poinçon, et que les entraits n'y les cheurons n'en sont si gros. Ce que dessus est dit pour le regard des fermes tant maistresses que de remplage. Reste a parler des faistages qui se construisent en assemblant des faistes par haut dans les testes des poinçons, et deux liernes les vnes basses les autres hautes, trauées sur les entraits des fermes de remplage et assemblées par les deux bouts dans les corps des dits poinçons. Et dans le faiste estāt entre deux poincons sont assemblés par haut deux liens coupez en 2, lesquels par bas s'assemblent auec tenons et mortoises, tant à la lierne qu'au corps desdits poincons: et pour le regard des croupes il se fera vne demye ferme dans le milieu, semblable aux precedentes maistresses fermes hormis qu'elle sera vn peu plus roide, et de part et d'autre de la dite demye ferme s'espaceront autres demyes fermes de remplage ou empannons de 2 pieds en 2 pieds, ou de 16 en 16 pouces, de milieu en milieu, dont les embrāchemens s'assembleront auec tenons et mortoises, dans le corps des coyers, et dedans les empannons ou demy ferme: lequel ordre sera aussi gardé du costé du long pan depuis l'arestier, jusques a la rencontre de la maistresse ferme: Et dedans le blochet qui est en l'angle traué sur la platteforme: est assemblé l'arestier, dont le sommet se va joindre a gueule dans l'areste du poincon par haut, et est cet arestier assemblé par bas auec vne jambette dans ledit blochet, et dans le corps du dit arestier, ensemble dans des goussets proches du poinçon s'assembleront a tenons et mortoises deux coyers l'vn en bas l'autre en haut, et seront assemblez deux grands esseliers dans les coyers et arestier, en sorte que les petits esseliers qui viendront a l'endroit s'y puissent assembler dedans. Pareillement aussi s'assembleront les empannons tant dedans les blochets que dedans l'arestier, ensemble les jambettes, le tout auec tenons et mortoises, espacez cōe dit est de 2 en 2 pi. ou de 16 en 16 pou. Voila ce que nous auons iugé deuoir estre dit pour les lieux ou y a excaucem.t de l'entablem.t au dessus du dernier plācher. Reste à parler de ceux ou il n'y à point d'excaucem.t, qui se pourront encore construire par la 2.e maniere que nous venons de deduire et par la 3e et 4.e suiuantes.

La 3.e Maniere à beaucoup de ressemblance auec la I.ere, excepté qu'au lieu des jambes de forces et des forces appliquées au dessus d'icelles, il n'y a que forces simples continuées du bas en haut, et qui portent sur les poutres et sur le corps des murs par bas et dans le poinçon par haut. Lequel poinçon descend jusques sur le milieu de la poutre, à laquelle il est ioint auec tenons et mortoises, et au cas que la poutre ait grande portée, on pourra encore lier le poinçon auec jcelle, auec boulons de fer ou à estrier, moyennant que les forces soient bien assemblées dans le corps du poincō auec abouts. Mais si la poutre n'a pas grande portée, on pourra faire l'entrait d'vne piece, et couper le poinçon au dessus d'icelluy, qui s'assemblera auec ledit entrait auec tenons et mortoises, et par ce moyen le grenier sera deliuré de l'jncommodité du poinçon.

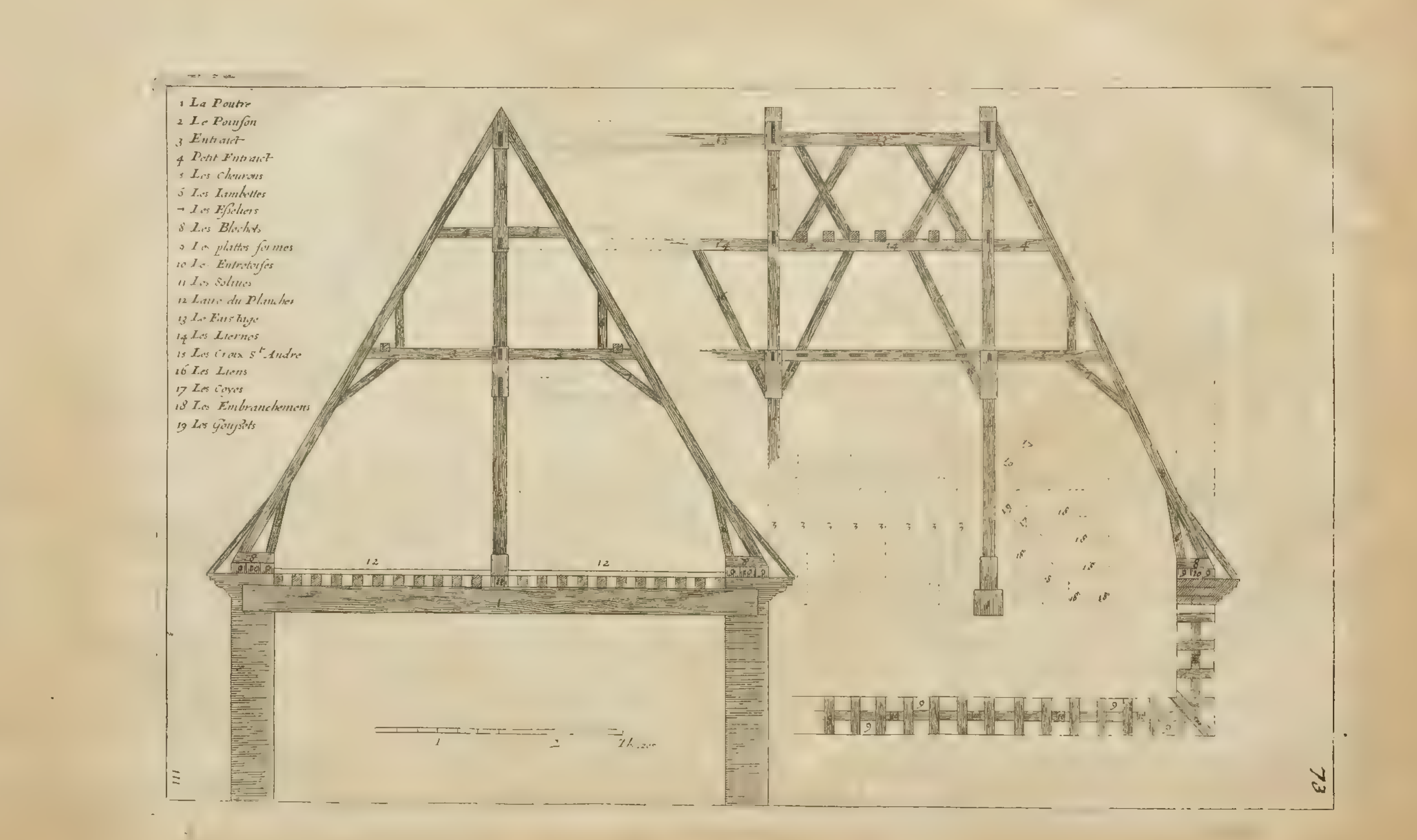

1 Le poinson.
2 Lentraict
3 Les chevrons
4 Le faistage.
5 Les liernes.
6 Les liens.
7 Entrait de croupe
8 Chevron de croupe
Petite Ferme.
Faistage.
1
2
Thoises

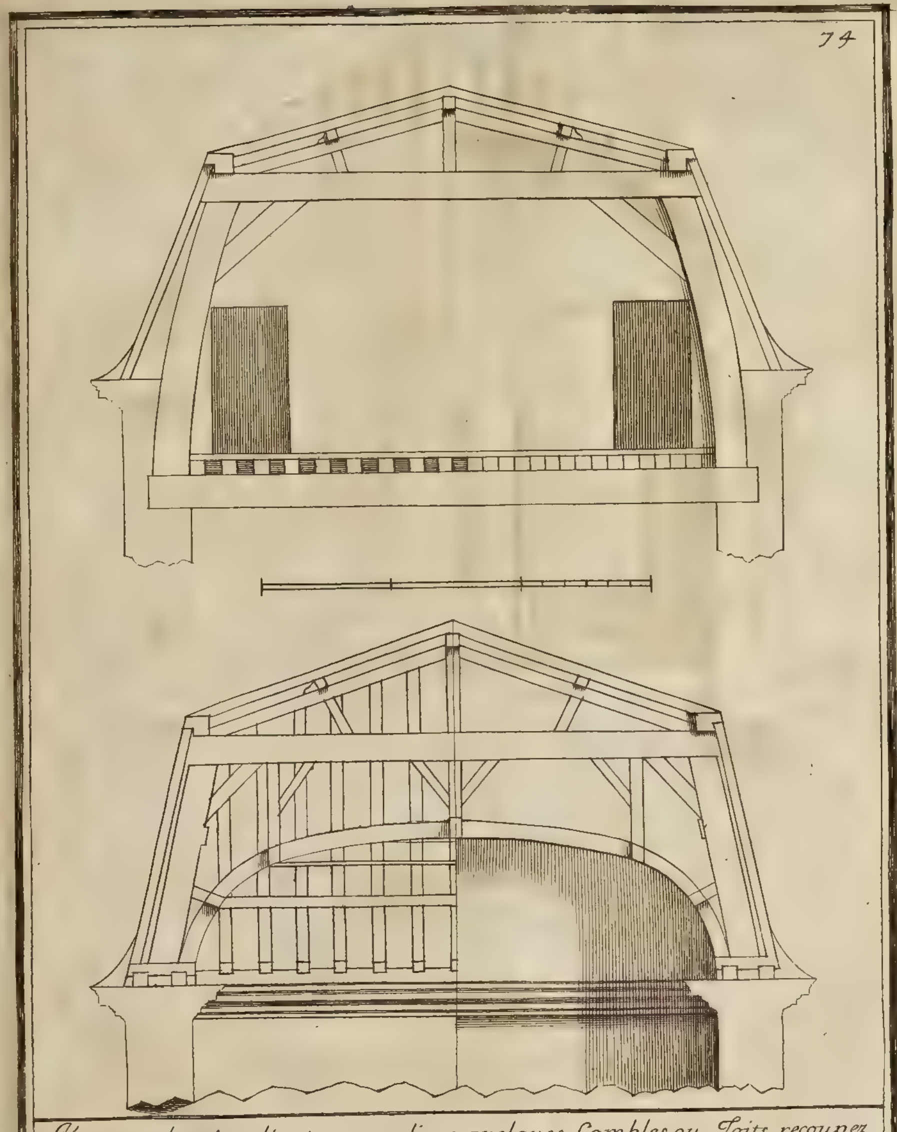
71 La quatriesme maniere n'est guere dissemblable a la deuxiesme, excepté que le poinçon descend iusques sur le milieu de la poutre, et que l'entablement n'a point d'exaucement sur le dernier plancher : et outre ce qu'il y a des lierues trauées sur les extremitez des grands entraits, le poinçon se joint auec la poutre auec tenons et mortoises. Et au cas que la poutre ait longue portée, on la pourra supporter auec le poinçon, auec boullons ou estriers de fer : mais si la poutre n'a grande portée, on fera l'entrait d'vne piece, et dans iceluy s'assemblera le poinçon sans qu'il soit besoin de le continuer plus bas.

Reste encore deux autres manieres de petits combles, pour couurir les passages, escaliers, galleries et autres accommodemens ; dont le premier se fait auec petites fermes et fermes simples. Les petites fermes sont composées de deux cheurons, vn poinçon et vn entrait, les deux cheurons assemblez par haut dans la teste du poinçon à tenons et mortoises, et portez par bas sur sablieres si ce sont pans de bois, ou sur platte forme si c'est maçonnerie. L'entrait s'assemble aux cheurons et au poinçō par tenons et mortoises. Les fermes simples sont composées de deux cheurons couplez par haut auec tenon et mortoise, et d'vn entrait fait de deux pieces, assemblées dans les cheurons, et dans le corps d'vne lierne qui va d'vne ferme à l'autre, et porteront les cheurons par bas, sur sablieres, ou sur plattes formes, comme dit est. Les fermes simples s'espaceront entre les deux petites fermes de deux en deux pieds, ou de seize en seize pouces. Le faistage entre deux petites fermes sera soustenu par deux liens assemblez, tant dans la piece du faistage, que dans le corps des poinçons, à tenons et mortoises ; auquel on pourra adiouster vne entretoise ou croix S. André par le mitā, si la portée est trop longue. La croupe sera composée d'vn entrait de croupe assēblé dans le grand entrait de la ferme, et dans le cheuron de croupe ; et de deux goussets pareillemēt assemblés dans lesdits entraits, dans lesquels goussets seront assemblez deux coyers, lesquels pareillement s'iront assembler dans les arestiers. Et dans les Coyers s'assembleront aussy de petits entraits espacez entre eux de seize en seize pouces, ou de deux en deux pieds, comme dit est, et se viendront de rechef assembler dans les empannons, et lesdits empannons s'assembleront par bas dans les sablieres ou plattes formes, et par haut dans les arestiers. L'autre maniere de petit comble est celuy que l'on nomme en appenty ou a potence, lequel est composé d'vne demye ferme, qui consiste en vn tirant porté dans les deux corps du mur, sur lequel tirant est assemblé vn poinçon le long du grand mur, et dedans le tirant et poinçon est assemblée vne force, soutenuë par son milieu d'vne contrefiche, pareillement assemblée tant en la dite force que dans le corps du poinçon. A l'endroit de la contrefiche, et au dessus de la force sera posée vne panne, soustenuë d'vn tasseau et d'vne chantignolle, et entre deux demy fermes sera le faistage, composé d'vne piece de bois assemblée et portée sur les testes des poinçons à tenons et mortoises, et soustenuës par dessous de liens. Et sur le faistage, panne, sabliere, ou platte forme, se poseront les Cheurons, espacez de deux en deux pieds, ou de seize en seize pouces, et seront lesdits Cheurons percez et brandis auec cheuilles de bois, tant sur les pannes que faistage, et au bas d'iceux cheurons seront appliquez des Coyaux cloüez sur lesdits cheurons.

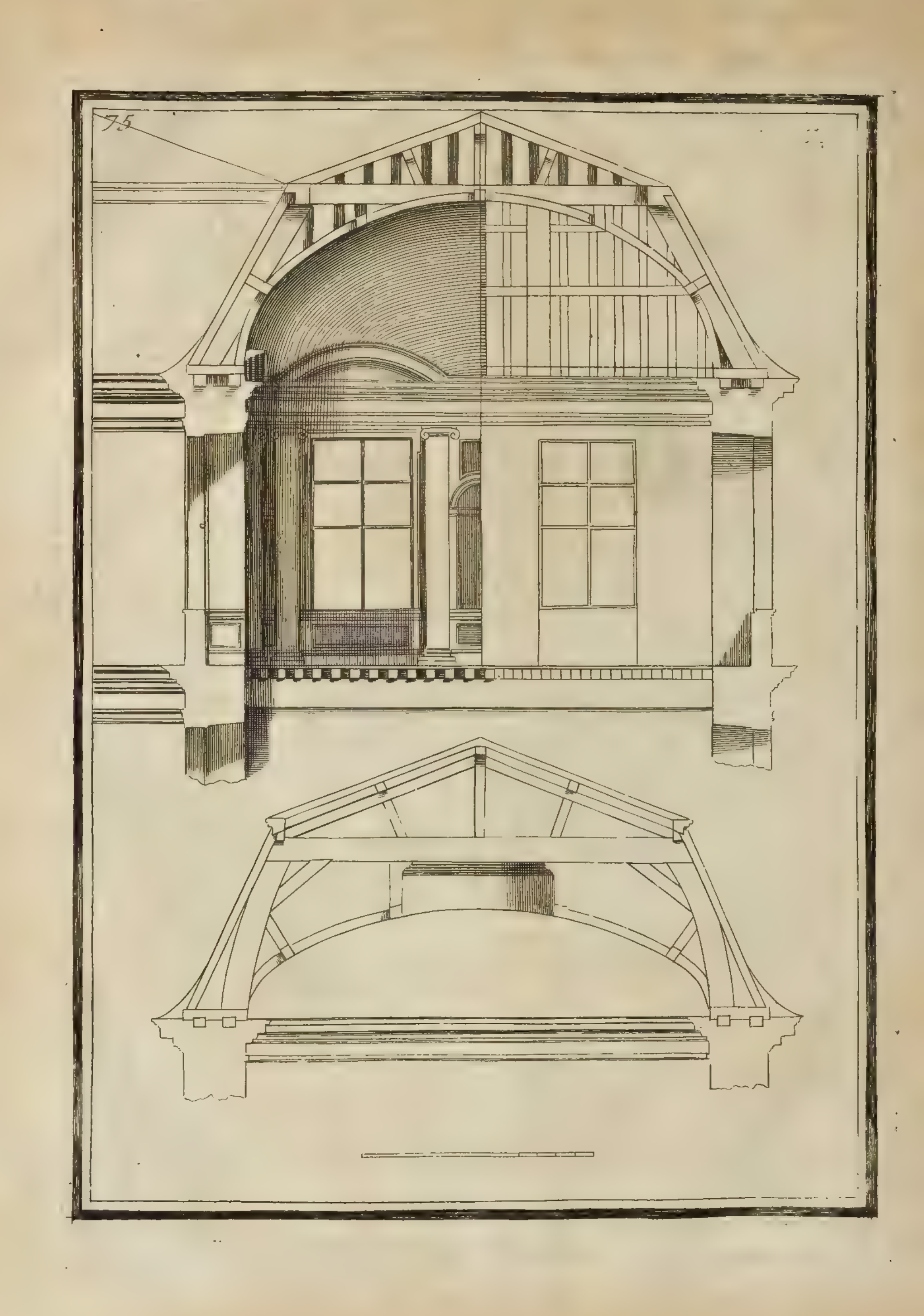


1 La poutre.
2 Le poinson
3 Entrait
4 Les iambettes
5 Les esseliers
6 Les forces
7 Les cheurons
8 Les pannes
9 Les tasseaux
10 Les chantignoles
11 Les amoises
12 Le faitages
13 Les souls faîtier
14 Les liens
15 Les entretoizes
16 Les soliues
17 Laire du plancher
18 Les murs
19 Les coyaux
1 2 Thoizes
72
100

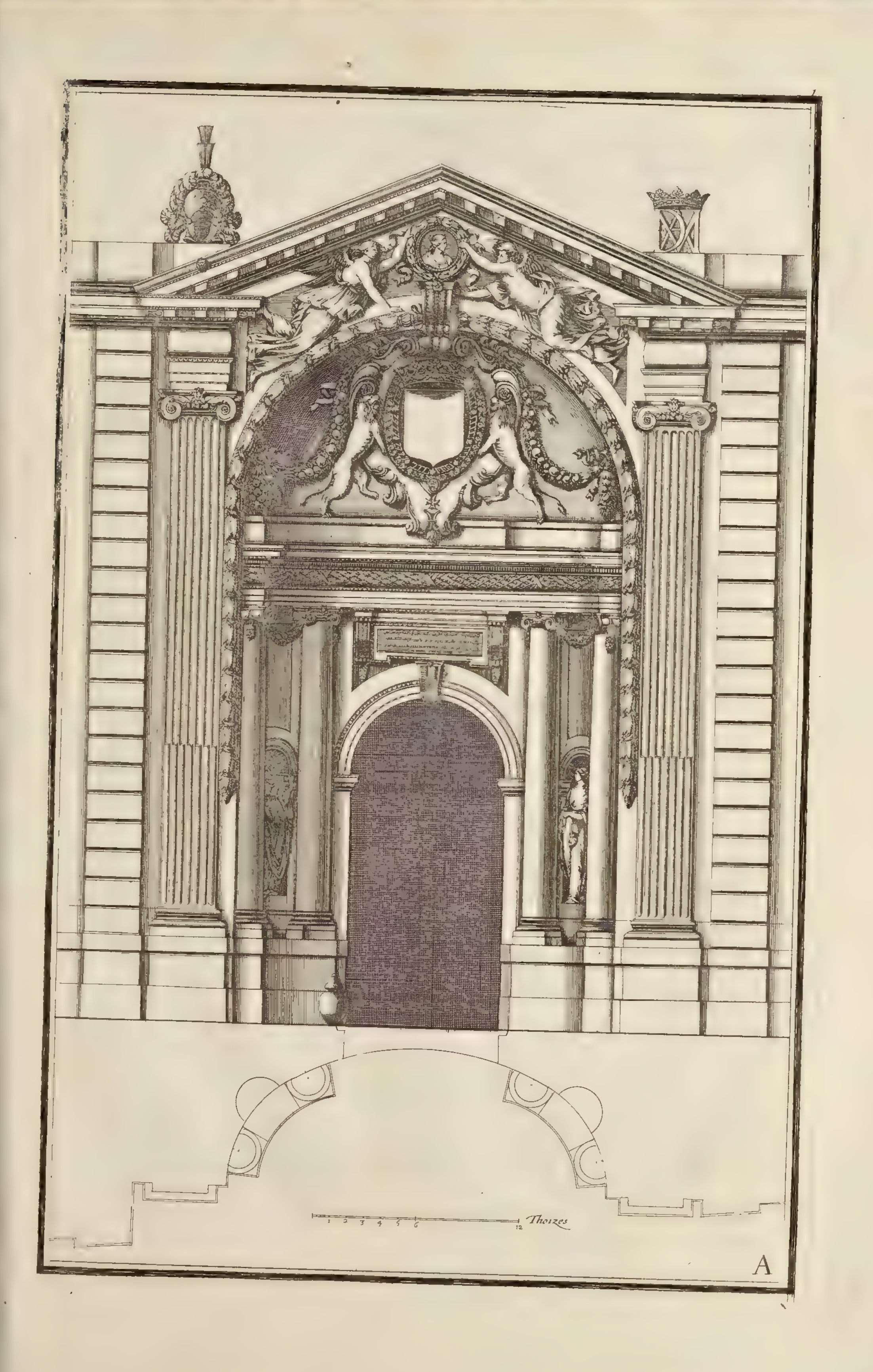

73
1 La Poutre
2 Le Poinson
3 Entraict
4 Petit Entraict
5 Les Cheurons
6 Les Iambettes
7 Les Esseliers
8 Les Blochets
9 Les plattes formes
10 Les Entretoises
11 Les Soliues
12 Laire du Plancher
13 Le Faistage
14 Les Liernes
15 Les Croix S.t Andre
16 Les Liens
17 Les Coyes
18 Les Embranchemens
19 Les Goussets
111

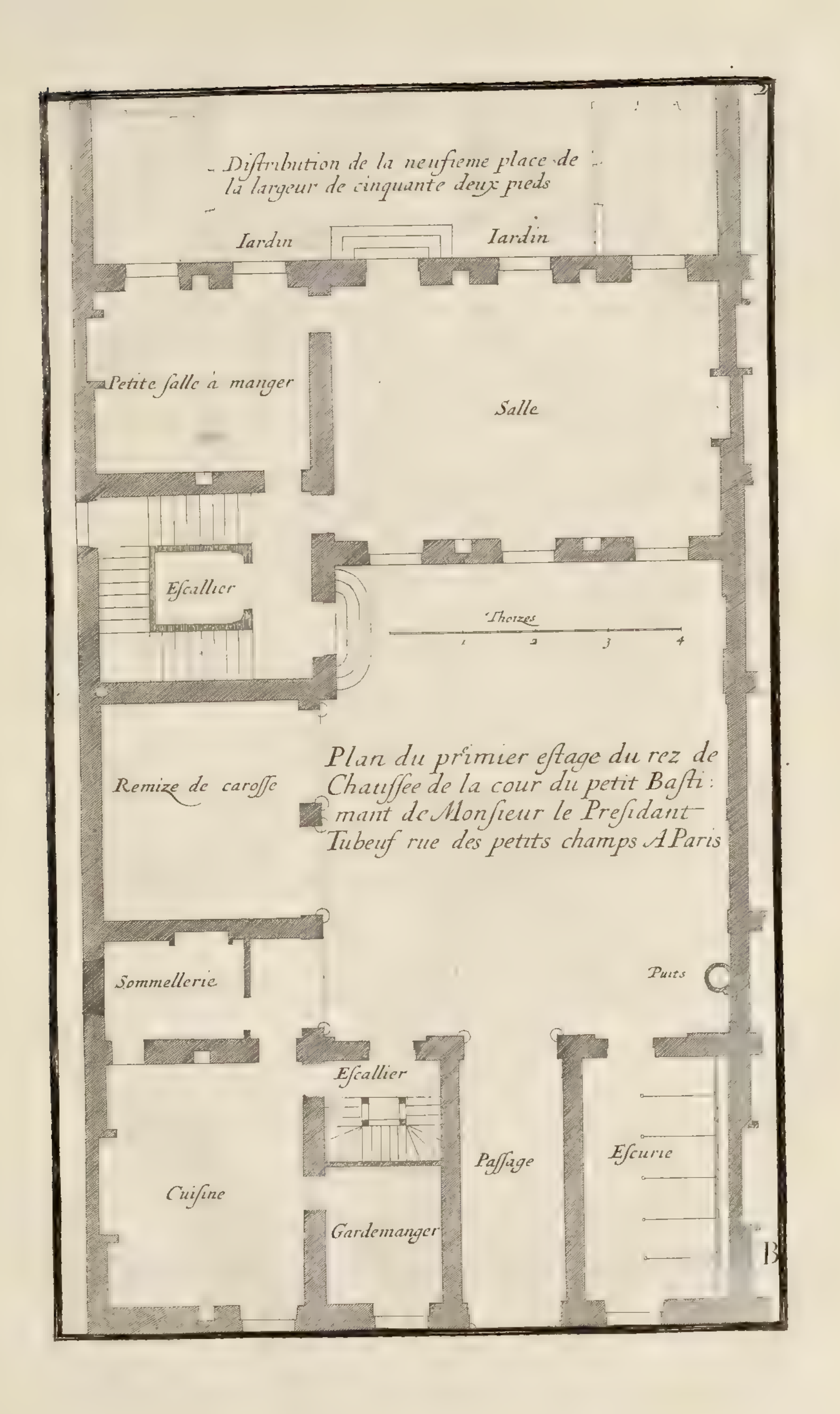


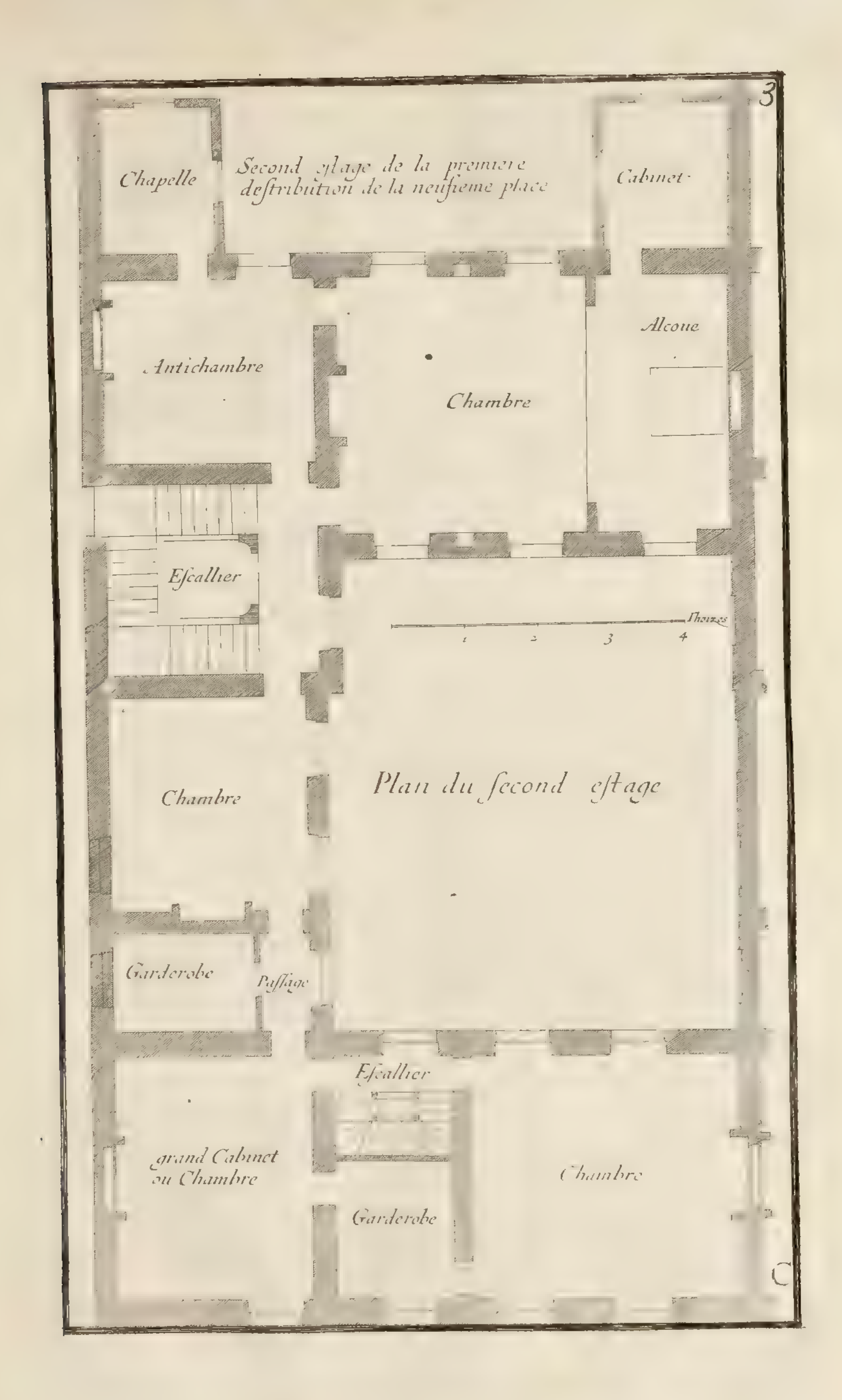
J'ay cru deuoir adiouter en ce liure quelques Combles ou Toits recoupez A la Mansarde ainsy nommez parceque feu Monſieur Manſart jllustre Architecte en est jnuenteur, ces Toits nous donnent à peu prés les commoditez des Toits plats d'Italie. Cette maniere est fort vsitée presentement, et l'ón en voit de tres beaux exemples dans plusieurs des bâtimens Royaux, et principalement dans ceux que l'ón à fait depuis peu à Versailles et aillieurs.


75

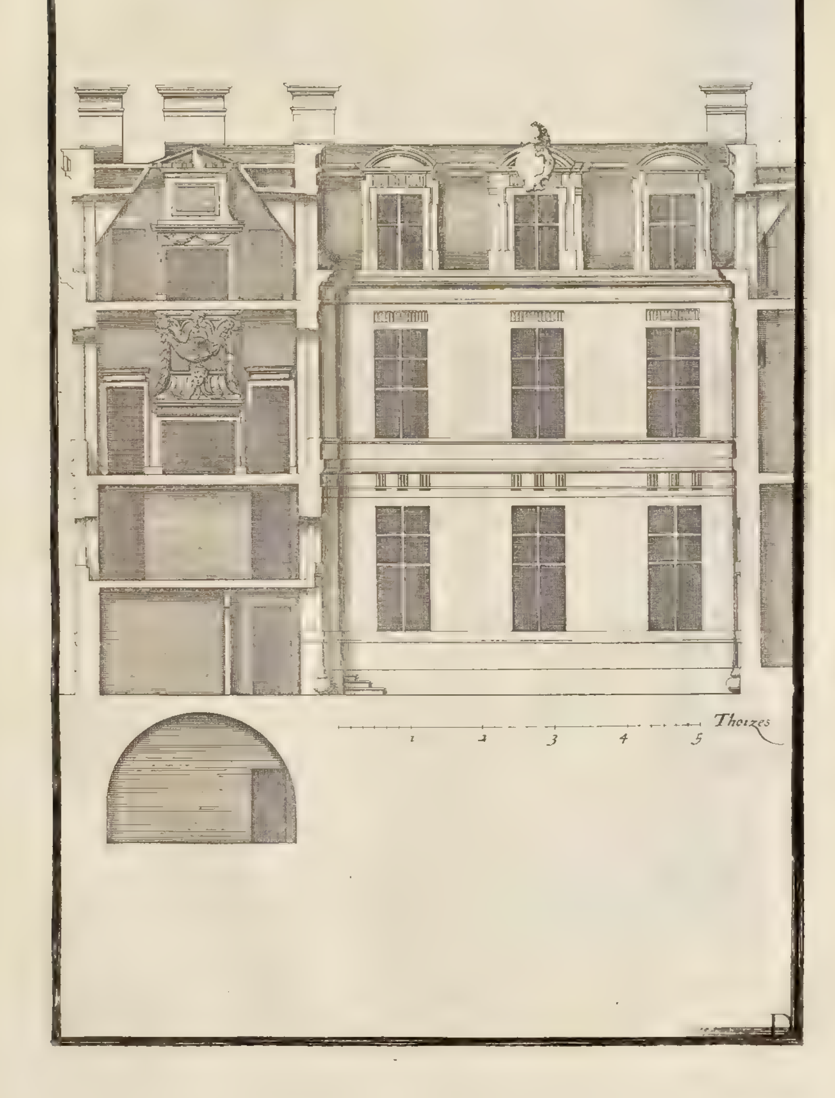

Les
Œuvres
du S.r
LE MUET.
MANIERE DE BIEN BASTIR
POUR
TOUTES SORTES DE PERSONNES
Contenant plusieurs figures Plans et Elevations desplus
beaux bastimens et Edifices de France
SECONDE PARTIE


1 2 3 4 5 6 12 Thoizes
A


Distribution de la neufieme place de
la largeur de cinquante deux pieds
Iardin
Iardin
Petite salle à manger
Salle
Escallier
Thoizes
1
2
3
4
Plan du primier estage du rez de
Chaussee de la cour du petit Basti:
mant de Monsieur le Presidant
Tubeuf rue des petits champs A Paris
Remize de carosse
Sommellerie
Puits
Escallier
Passage
Escurie
Cuisine
Gardemanger
B


3
Chapelle
Second estage de la premiere
destribution de la neufieme place
Cabinet
Alcoue
Antichambre
Chambre
Escallier
Thoizes
1
2
3
4
Chambre
Plan du second estage
Garderobe
Passage
Escallier
grand Cabinet
ou Chambre
Chambre
Garderobe
C

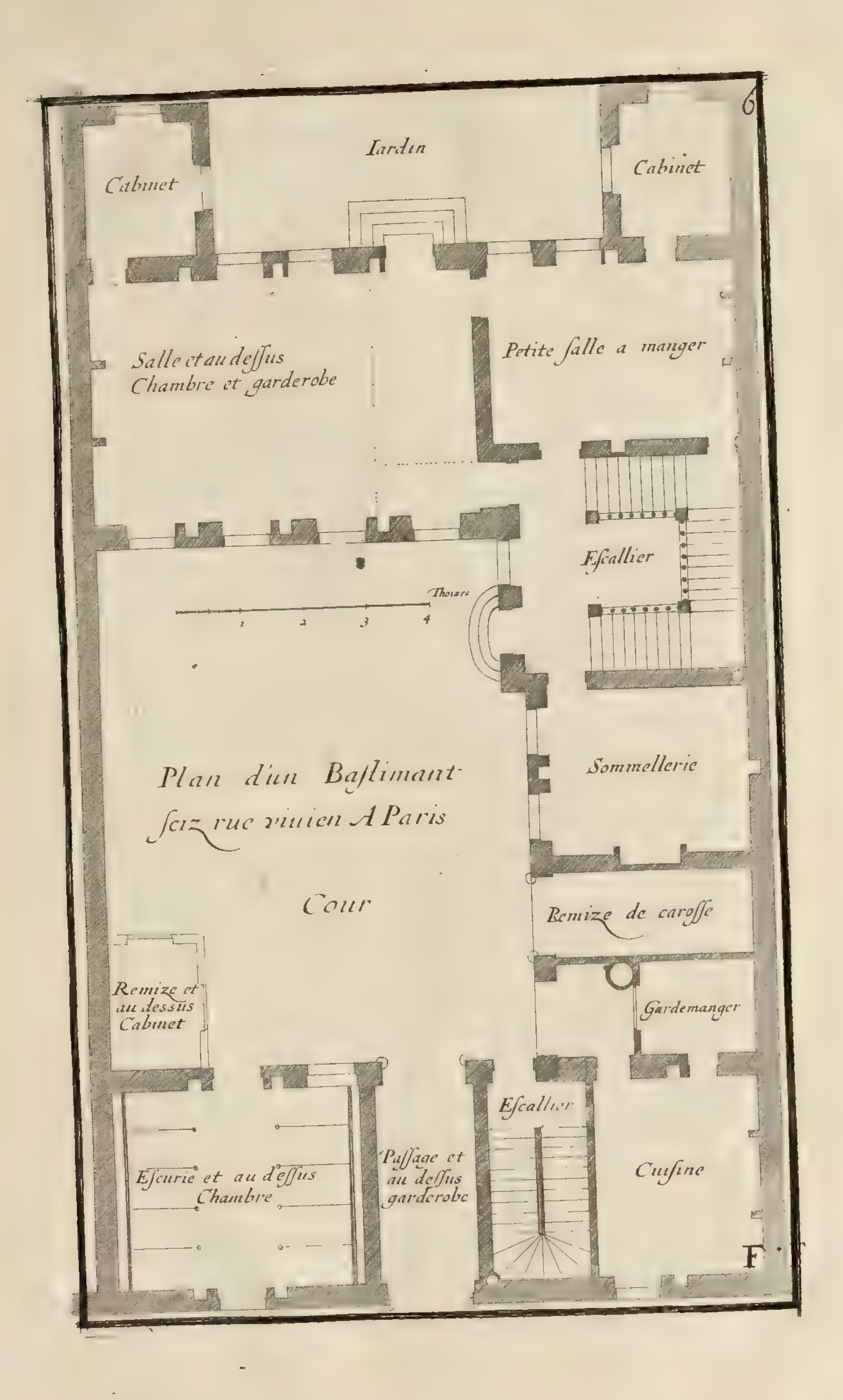
FACE DV BASTIMANT DV COSTE DE LA COVR





FACE DE L'AISLE DV COSTE DE LA COVR

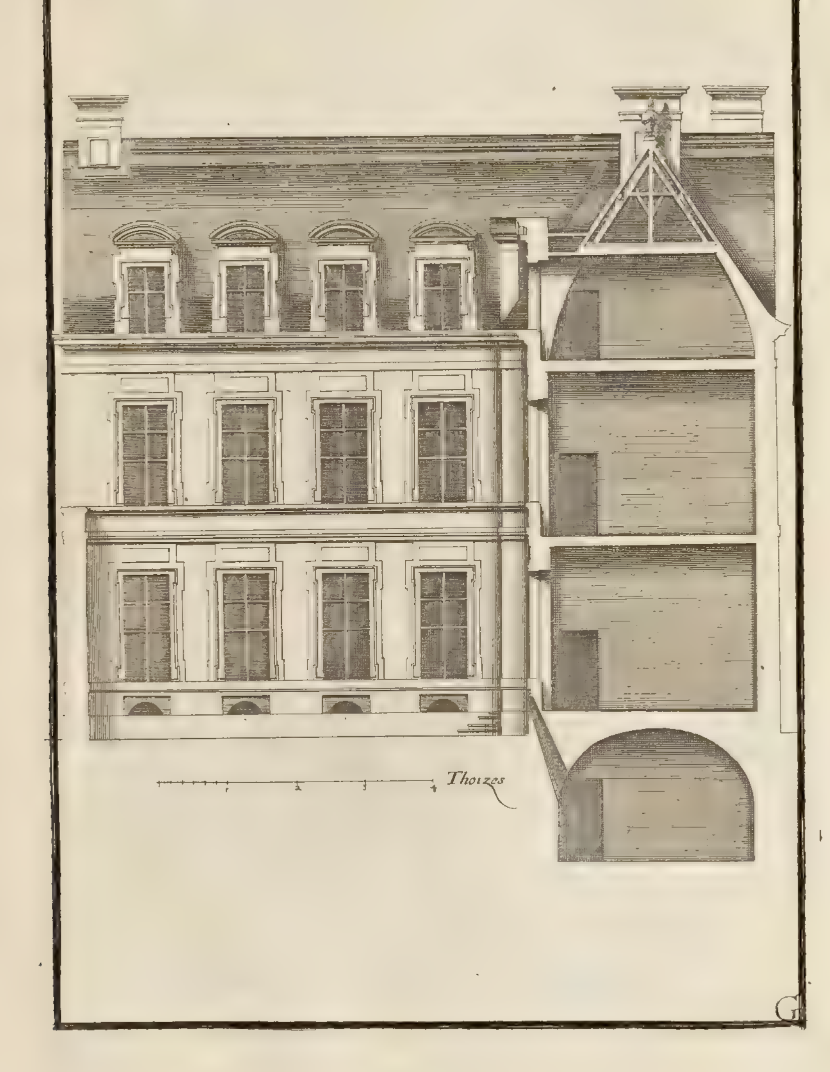




6
Iardin
Cabinet
Cabinet
Salle et au dessus
Chambre et garderobe
Petite salle a manger
Escallier
Thoizes
1 2 3 4
Plan d'un Bastimant
scis rue viuien A Paris
Sommellerie
Cour
Remize de carosse
Remize et
au dessus
Cabinet
Gardemanger
Escallier
Escurie et au dessus
Chambre
Passage et
au dessus
garderobe
Cusine
F.



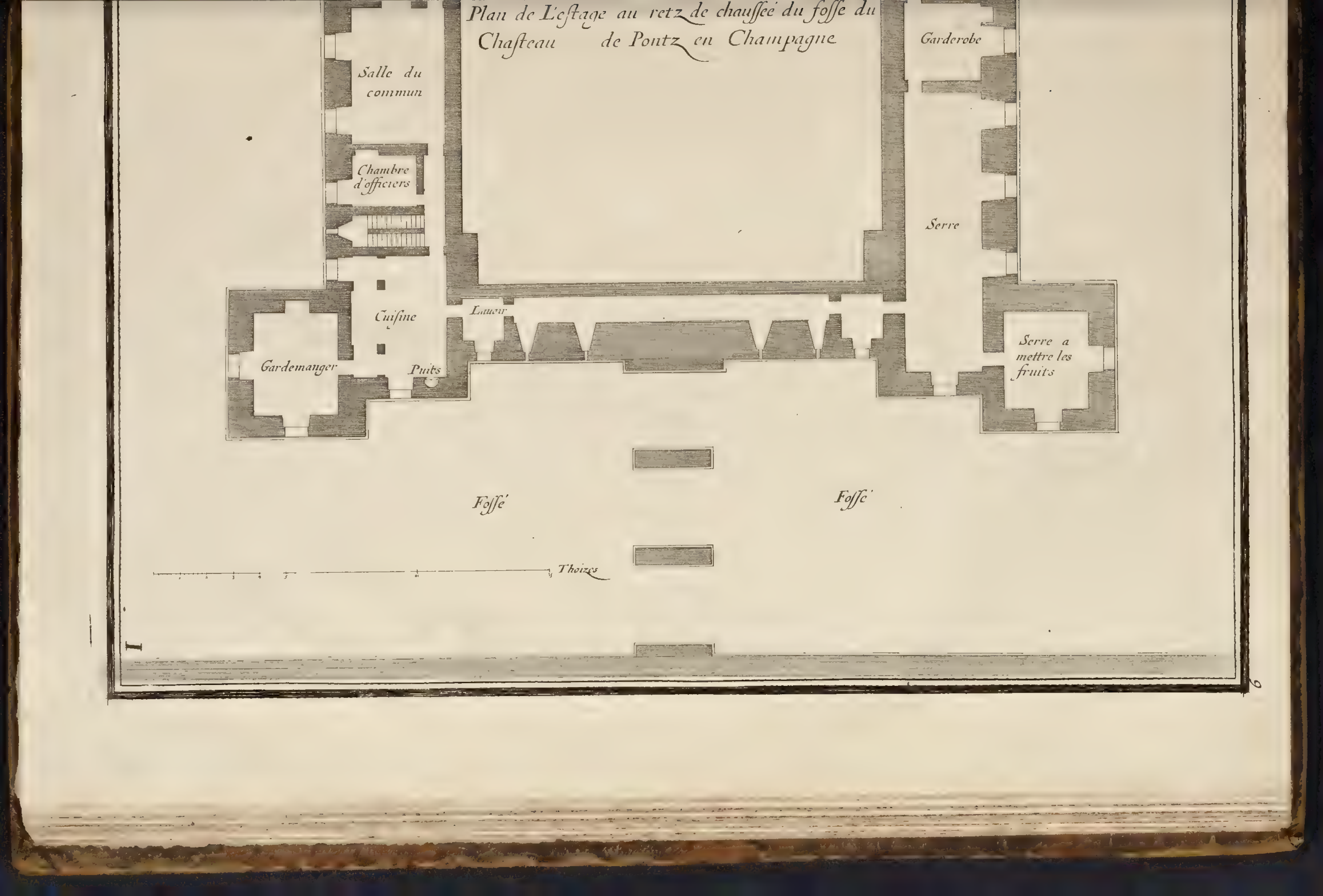
FACE DV BASTIMENT DV COSTE DE LA COVR

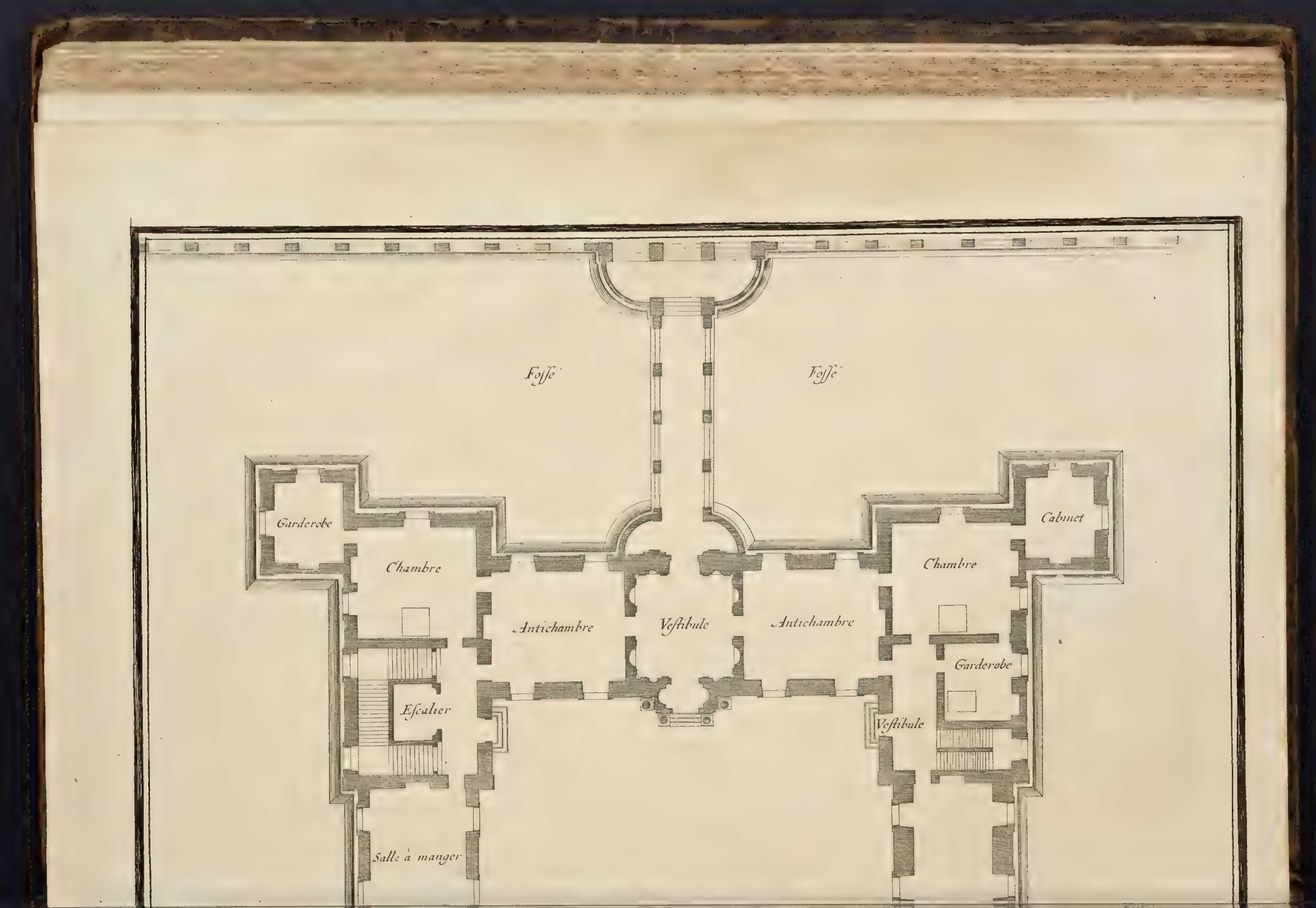


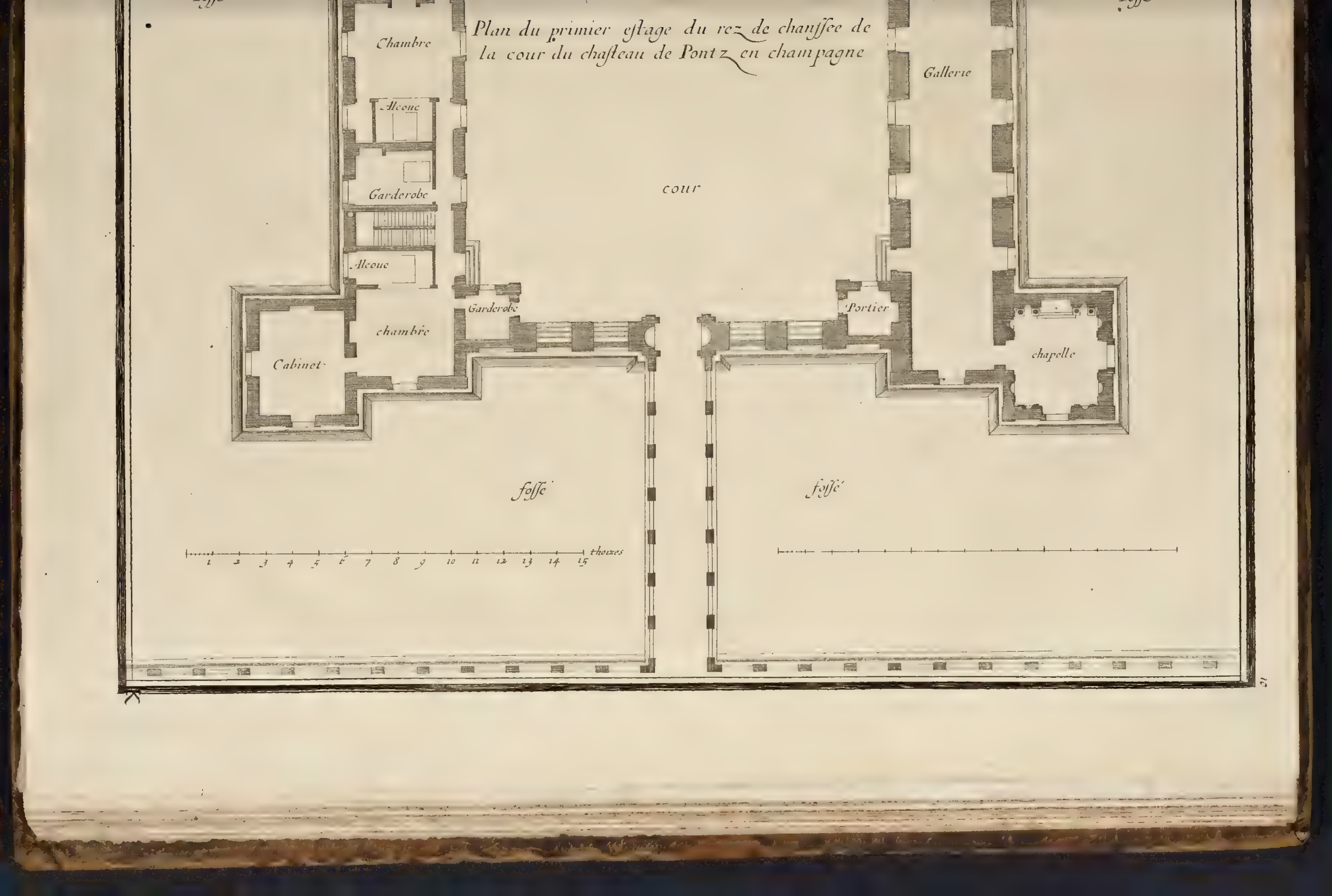


FACE DE L'AISLE DV BASTIMENT.

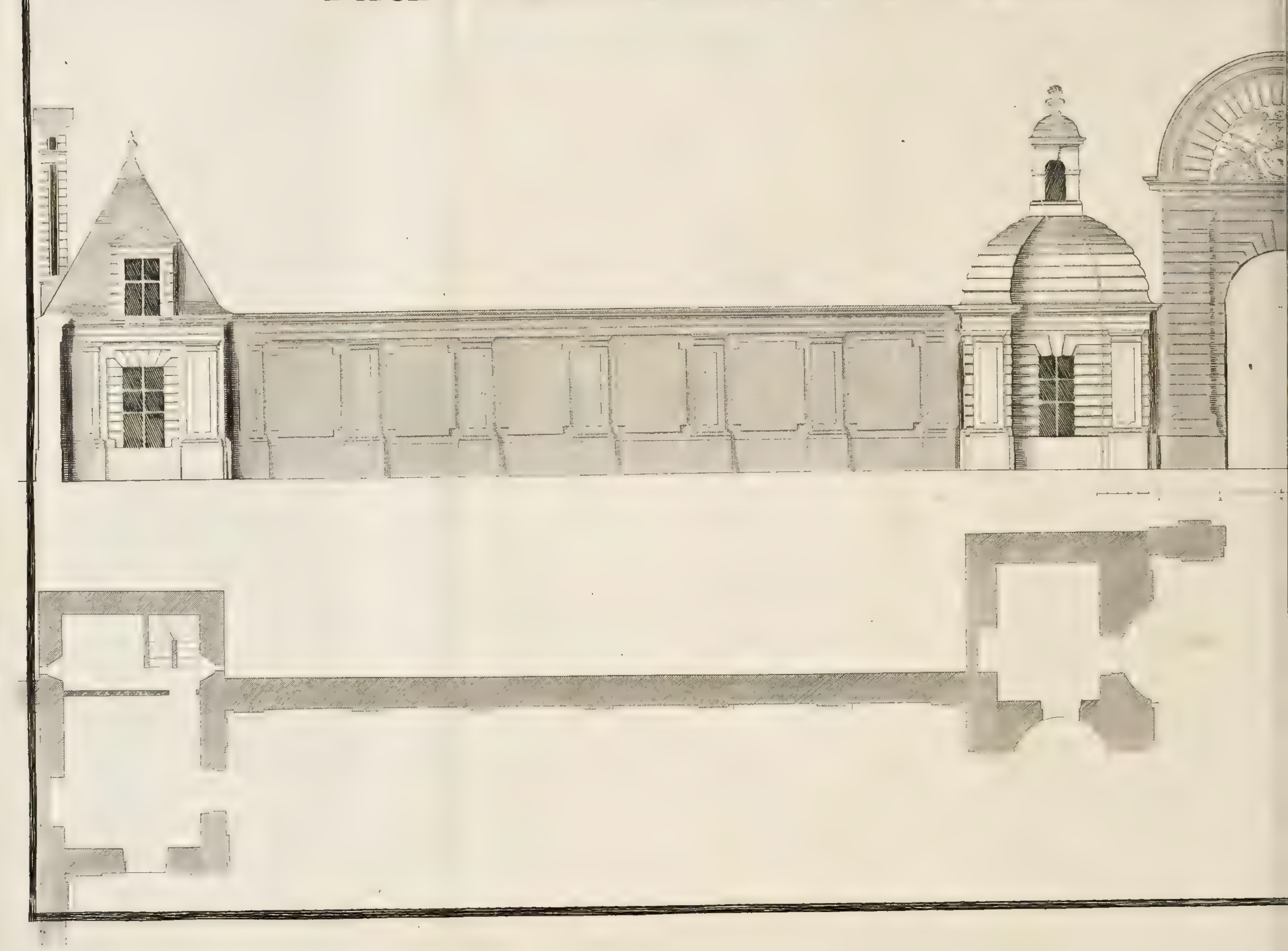

Secours de Sommellerie
Sommellerie
Grande Salle d'esté
Garderobe
Chambre d'esté
Vestibule
Passage
Boulangerie
Chambre
Chambre d'officiers
Fossé
Fossé


Plan de L'estage au retz de chaussée du fossé du
Chasteau de Pontz en Champagne
Salle du commun
Chambre d'officiers
Cuisine
Gardemanger
Puits
Lauoir
Garderobe
Serre
Serre a mettre les fruits
Fossé
Fossé
Thoizes
I
9


Fossé
Fossé
Garderobe
Chambre
Antichambre
Vestibule
Antichambre
Chambre
Cabinet
Garderobe
Escalier
Vestibule
Salle à manger

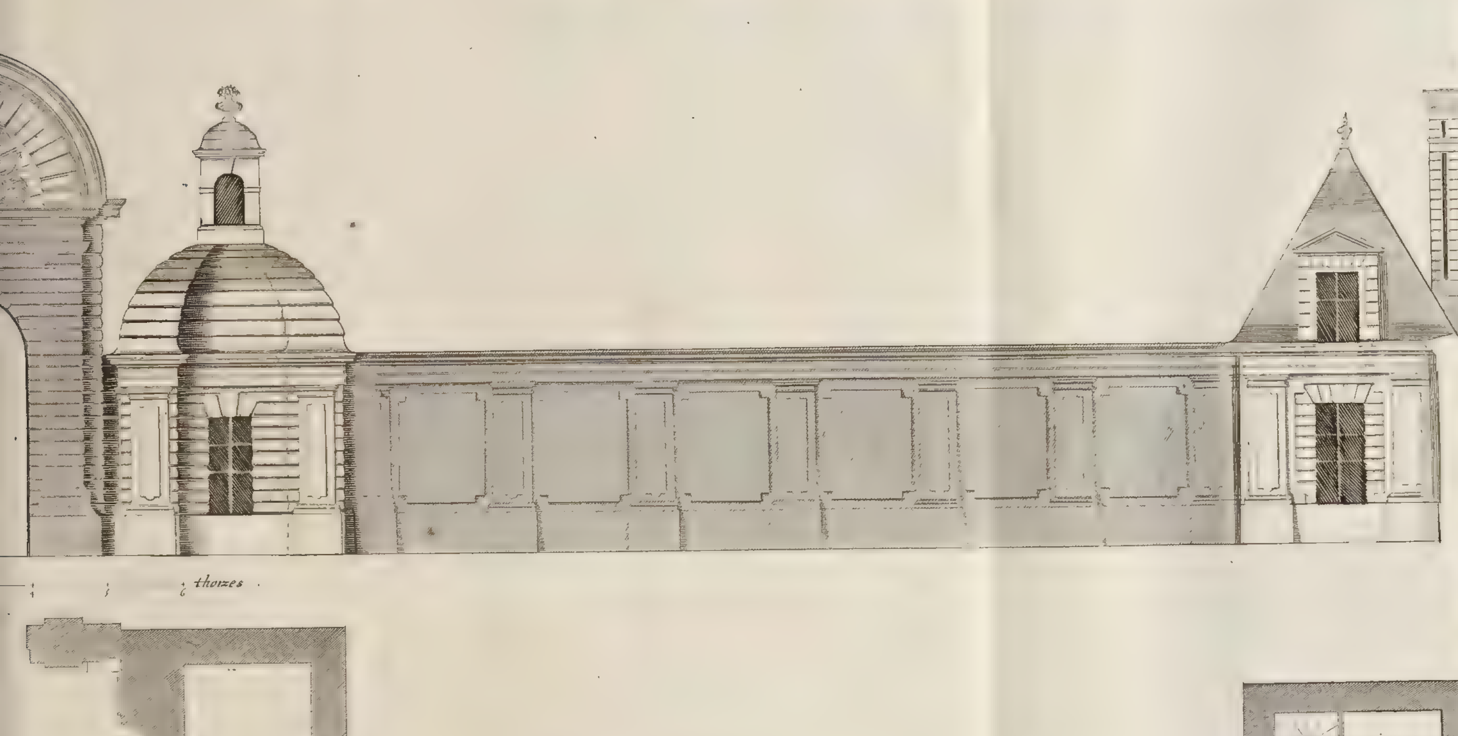

Plan du primier estage du rez de chaussée de
la cour du chasteau de Pontz en champagne
Chambre
Alcoue
Garderobe
Alcoue
chambre
Garderobe
Cabinet
cour
Gallerie
Portier
chapelle
fossé
fossé
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 thoizes
K

FACE DV MVR D'ARCHITECTVRE ET PORTAIL DE L'ENT



ii

…EE AV DEDANS DE L'ANTICOVR DV CHASTEAV DE PONTZ

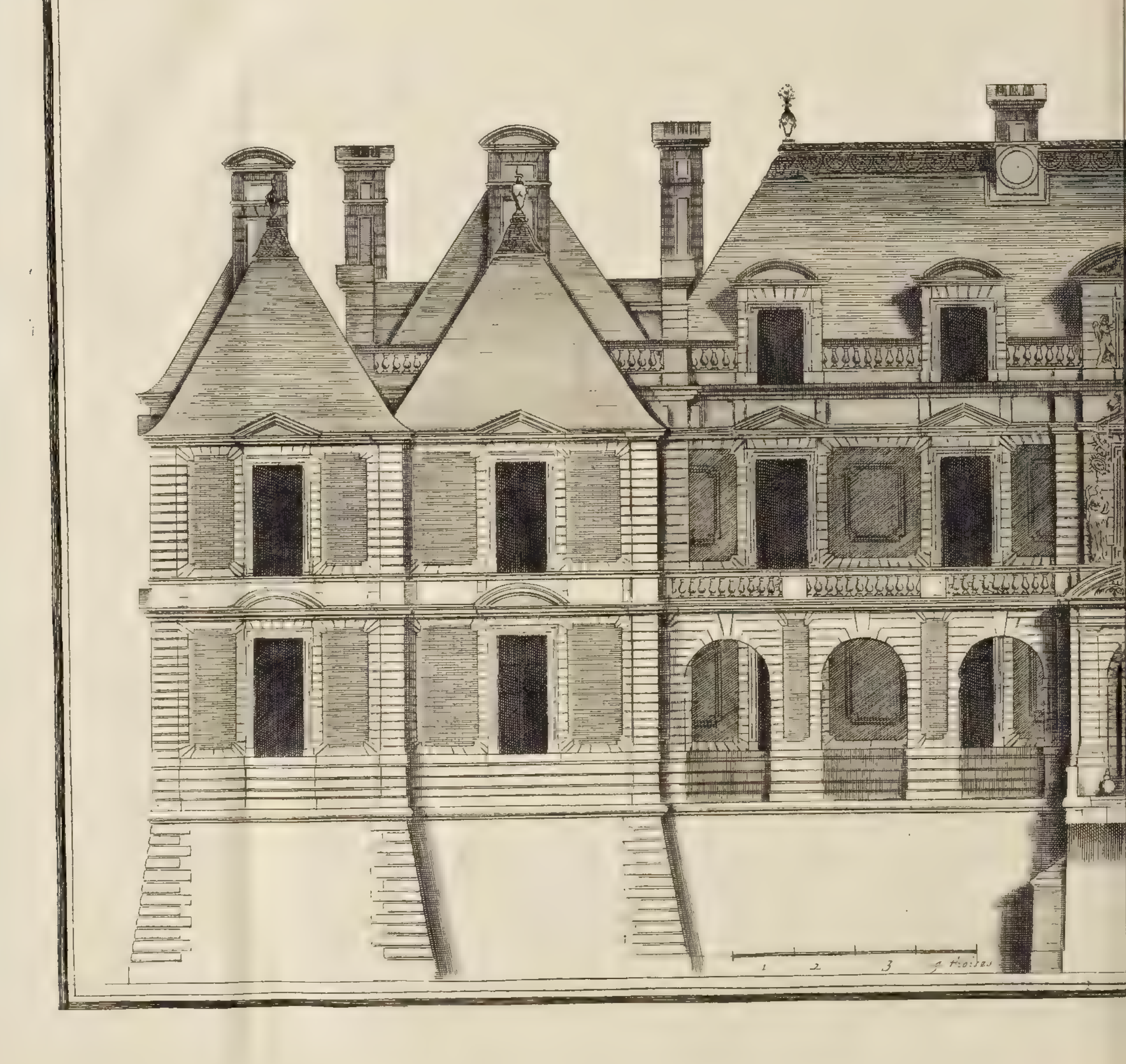




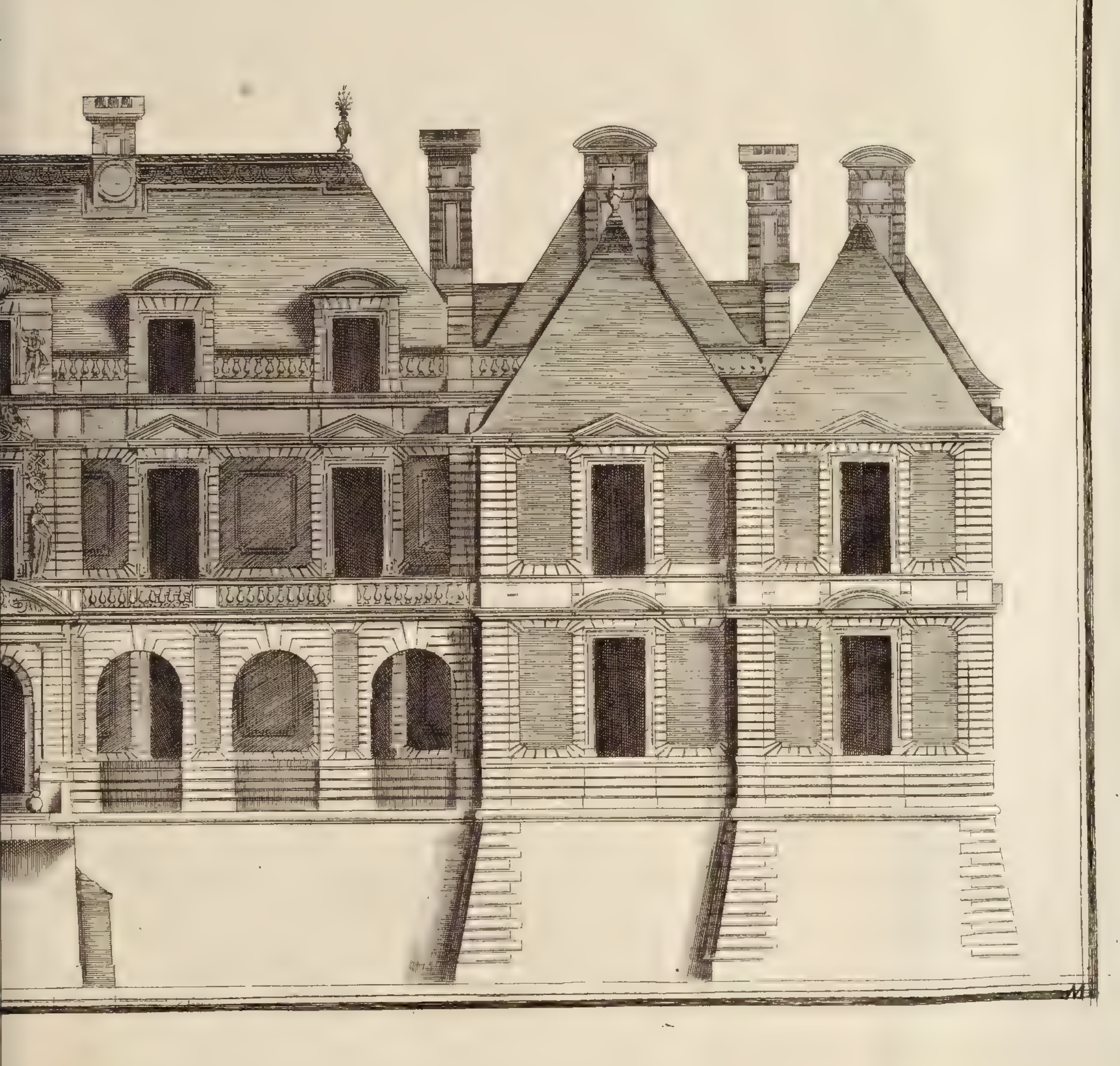


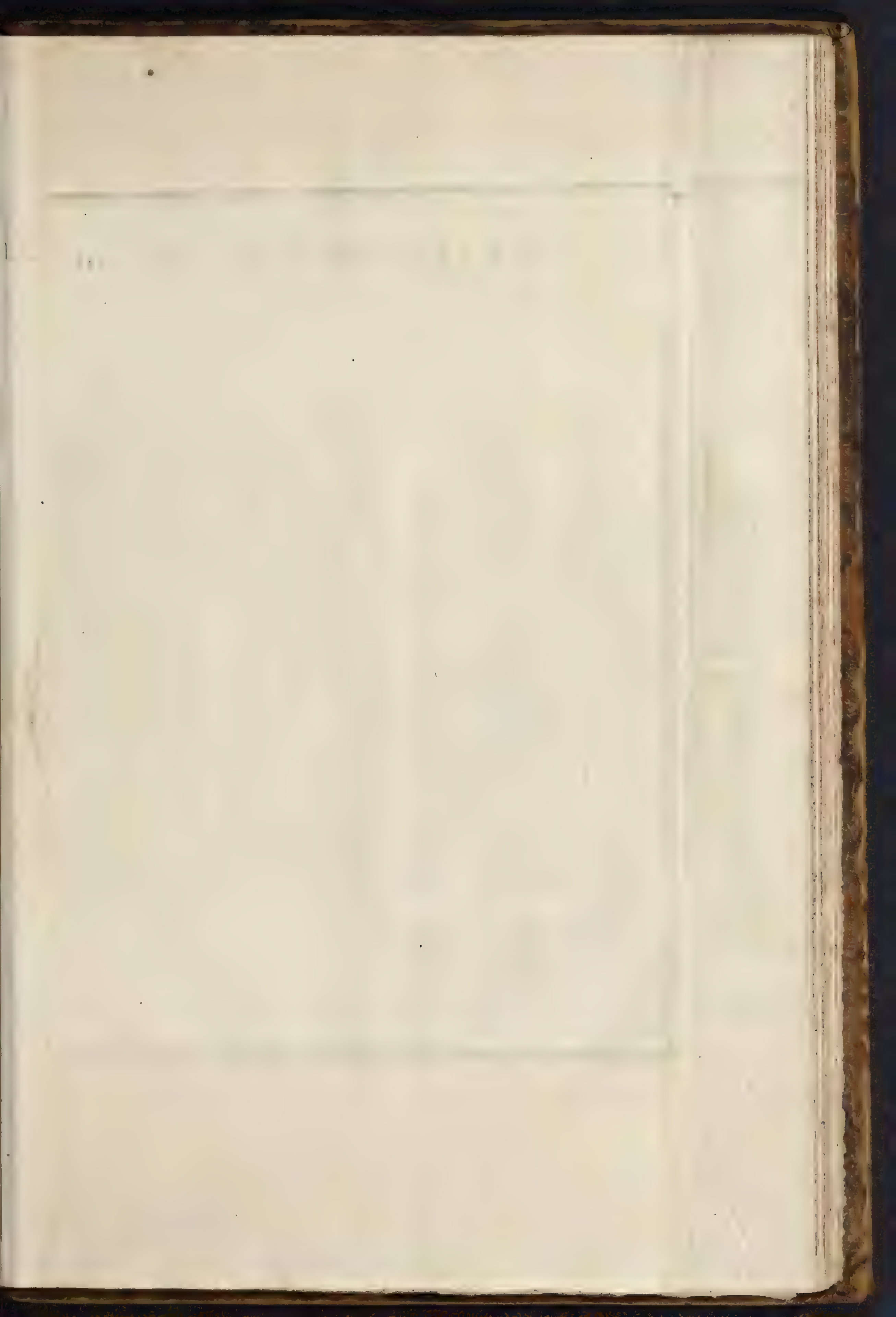
L

FACE DV COSTÉ DE LA COVR DV CHASTEAV DE PONTZ AVEC



.LA TERRASSE DE L'ENTRÉE ET PAVILLON SVR LE DEVANT

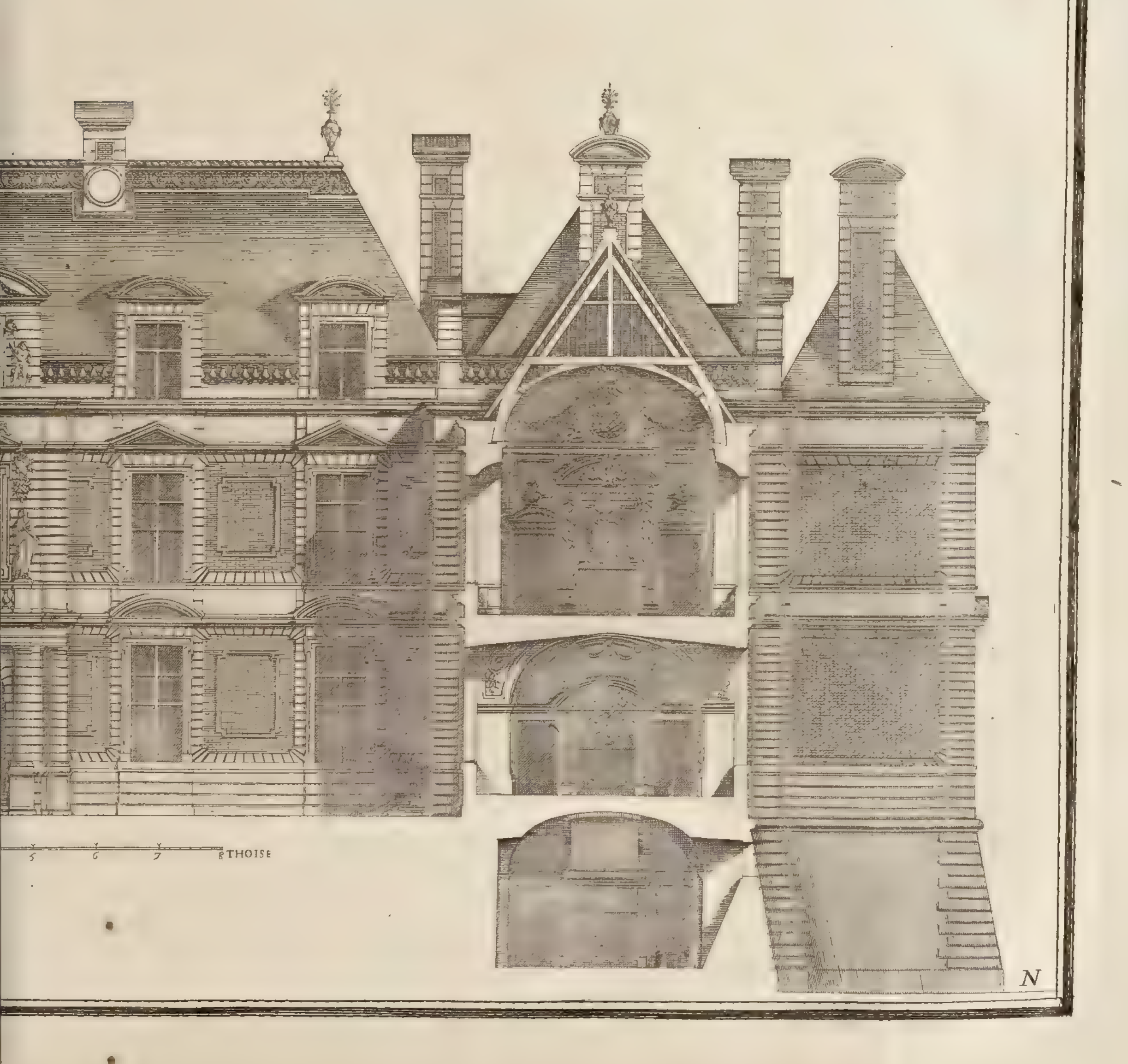


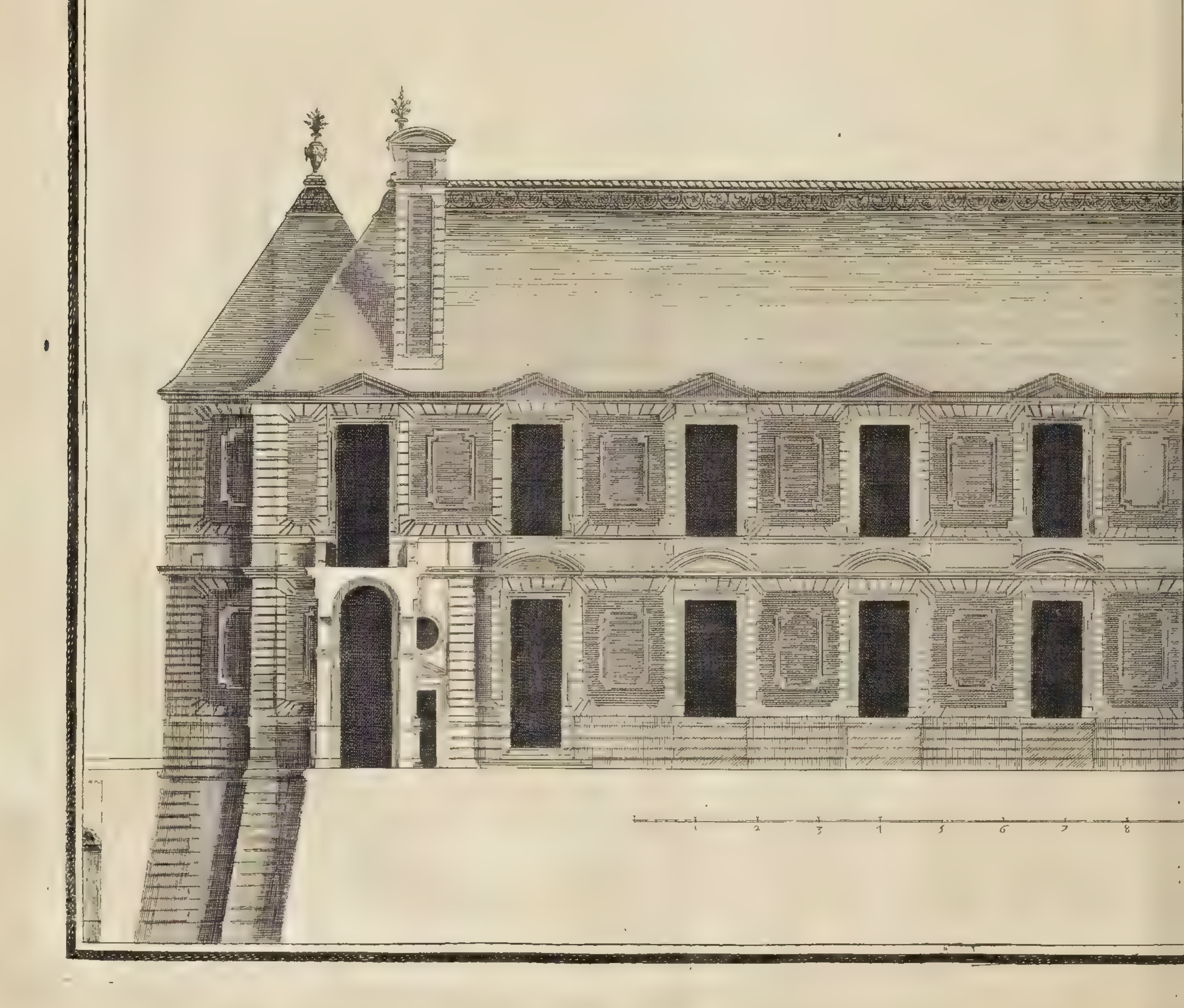


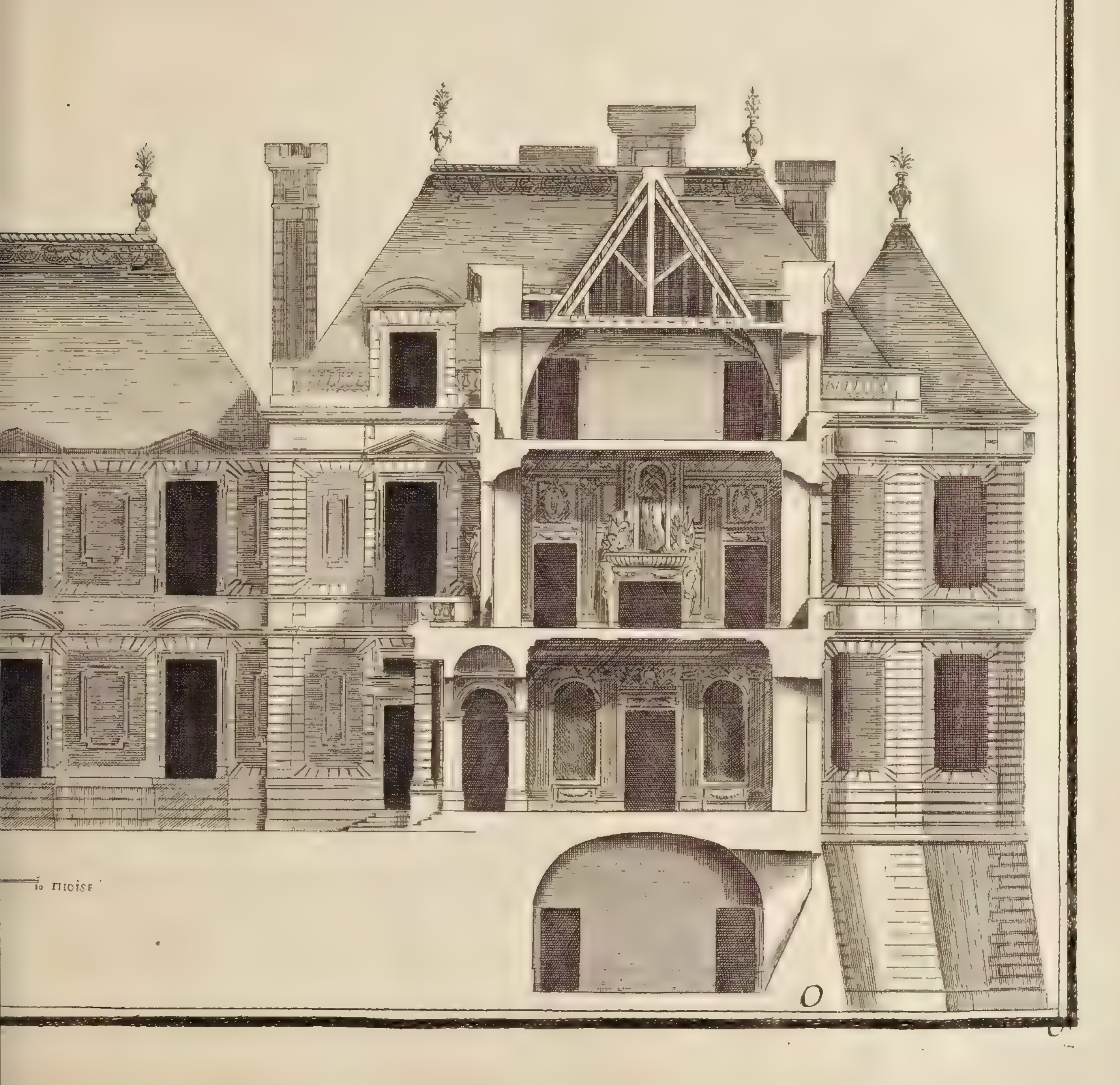
FACE DV COSTÉ DE LA COVR DV CH



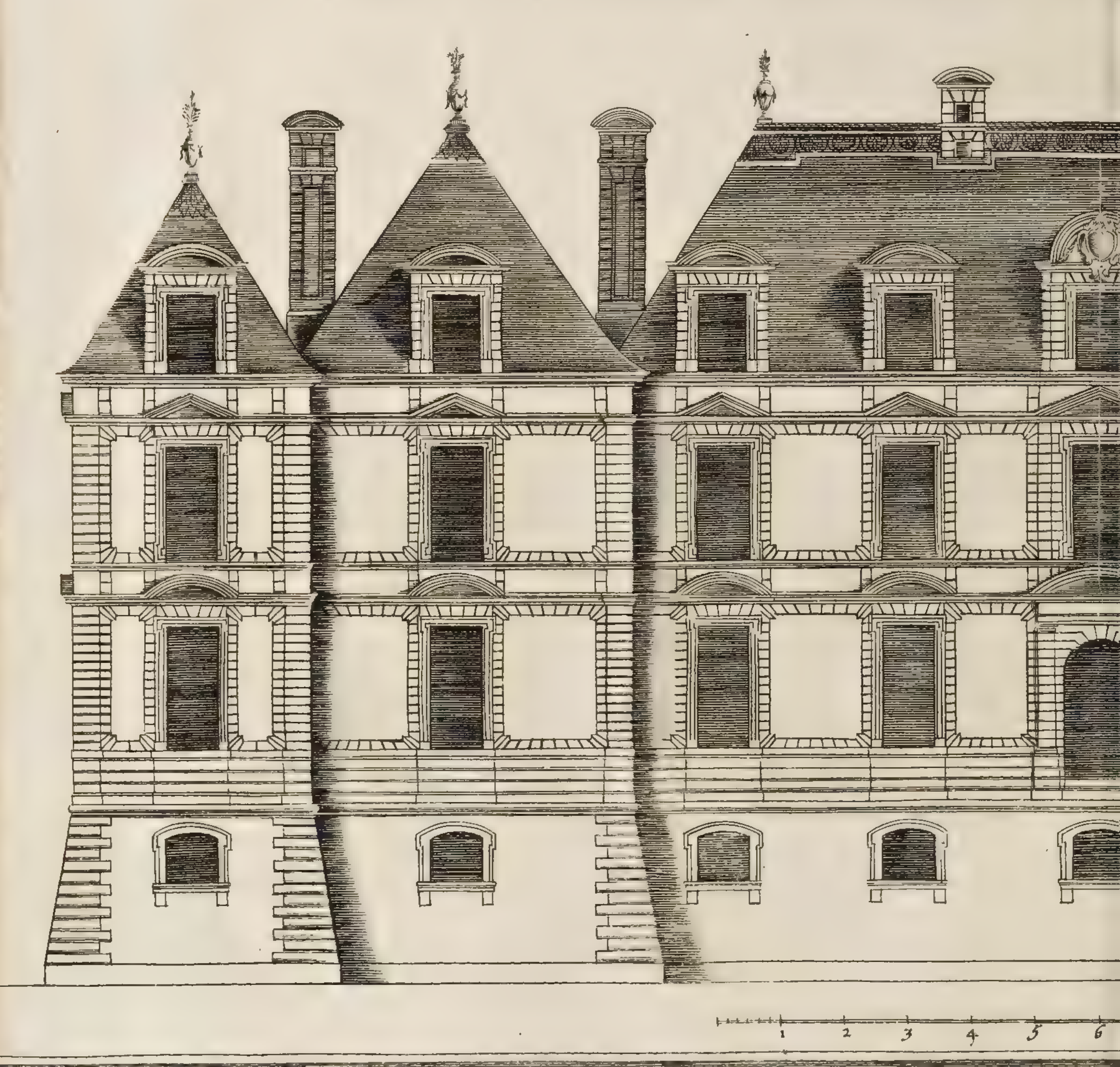
ASTEAV DE PONTZ EN CHAMPAGNE



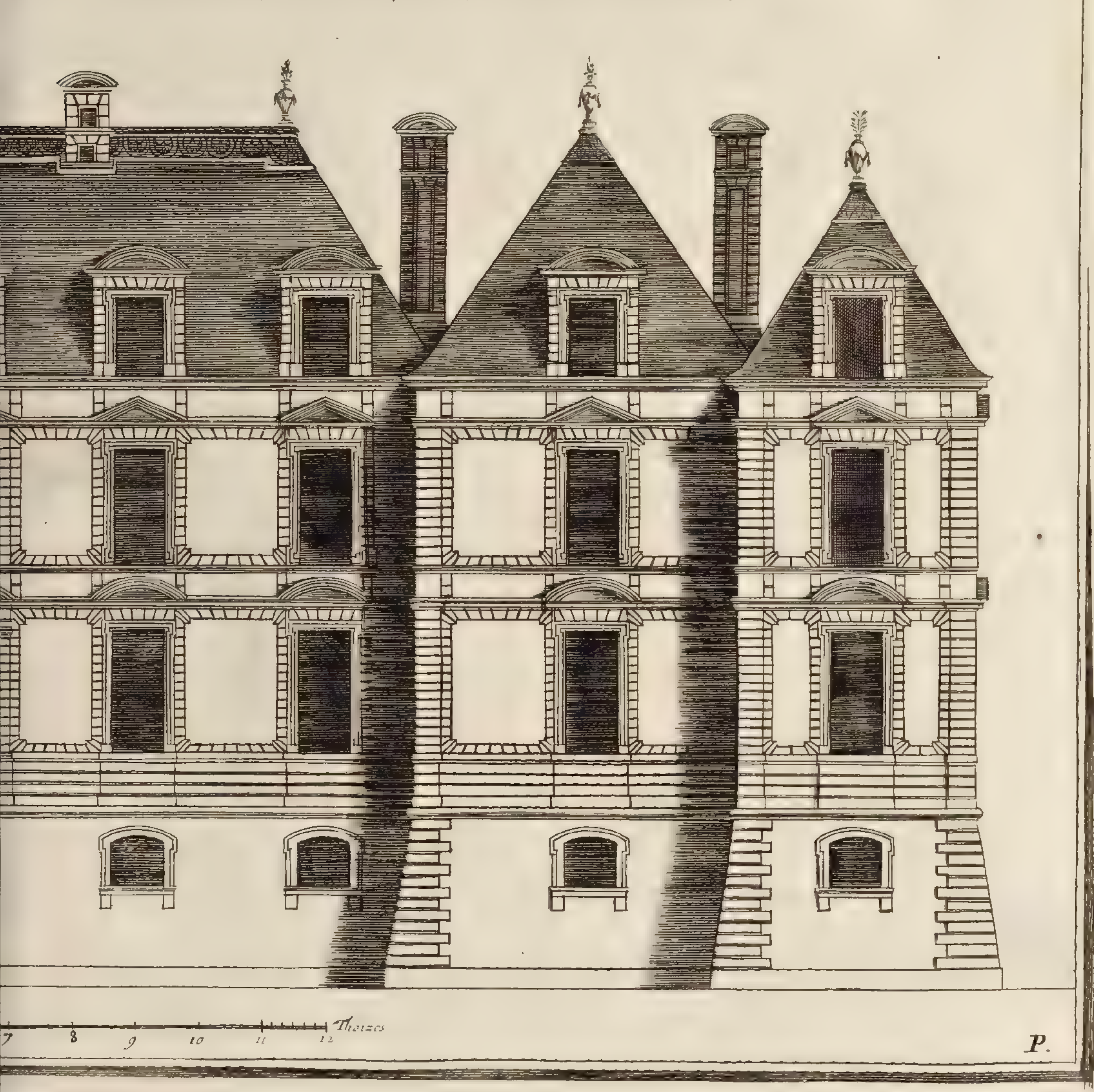

FACE DE LAISLE DV COSTÉ DE L

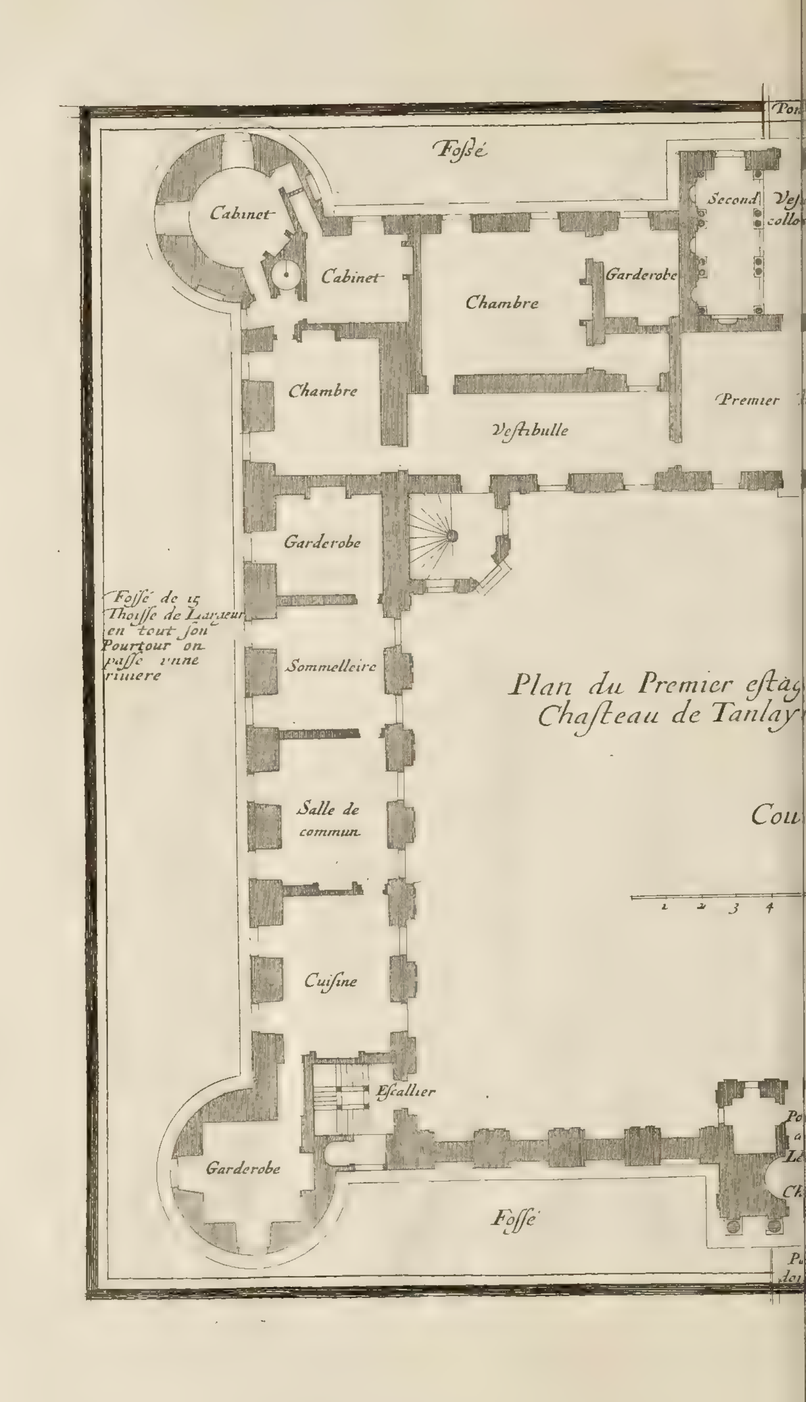

COVR DV CHASTEAV DE PONTZ
10 toise
O

FACÉ DV COSTÉ DV PARTERRE DV CH

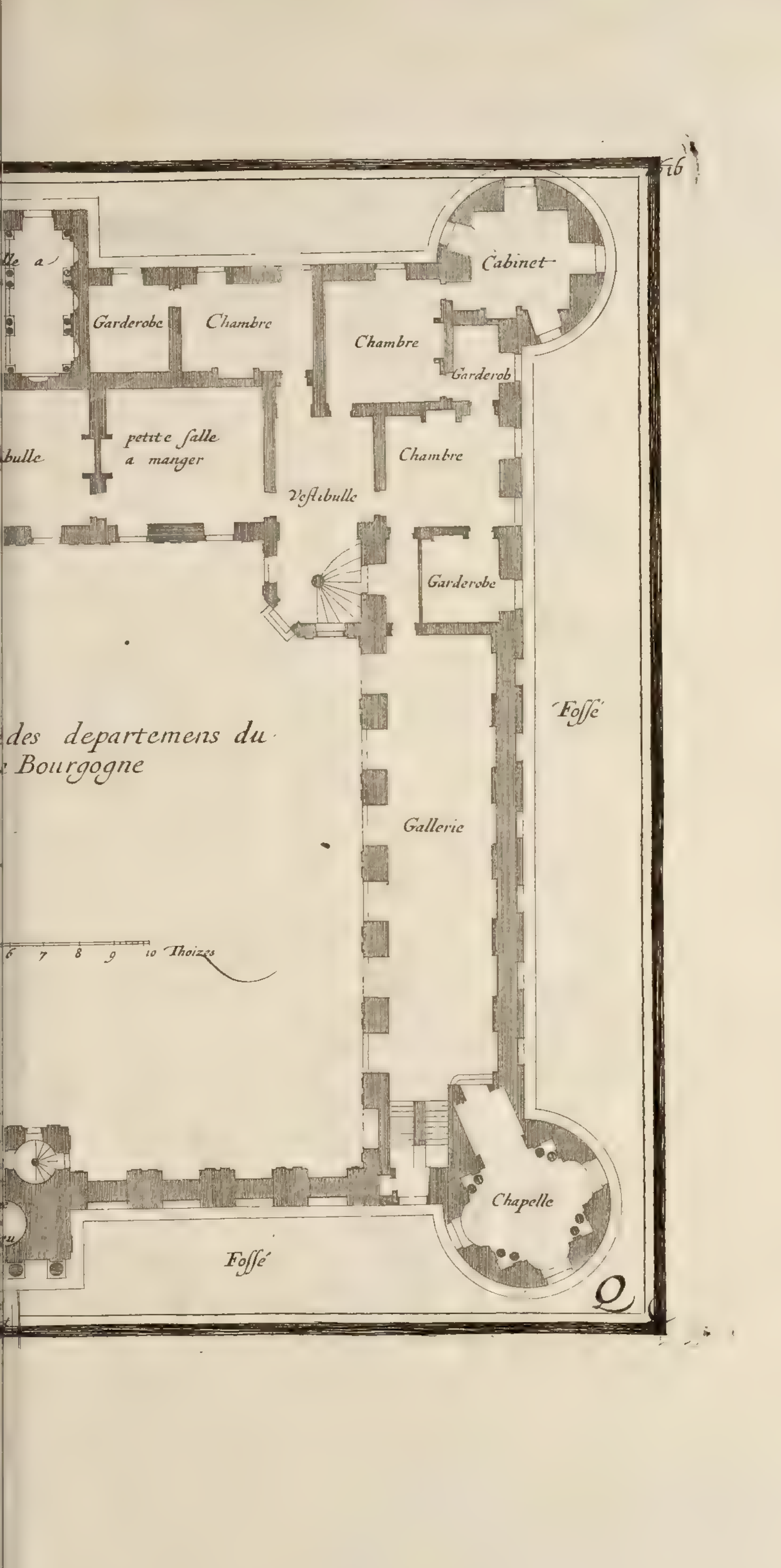


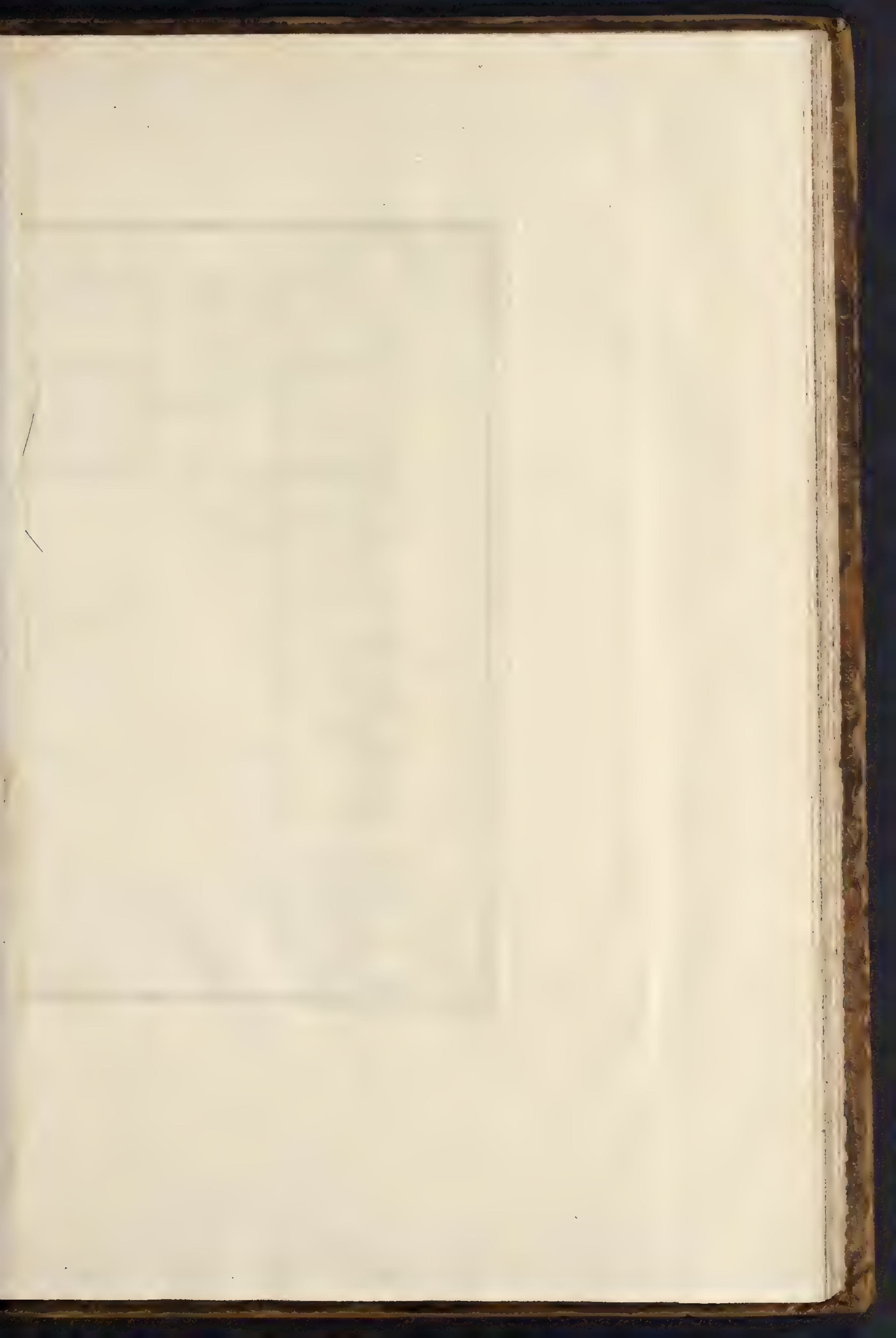
ASTEAV DE PONTZ EN CHAMPAGNE

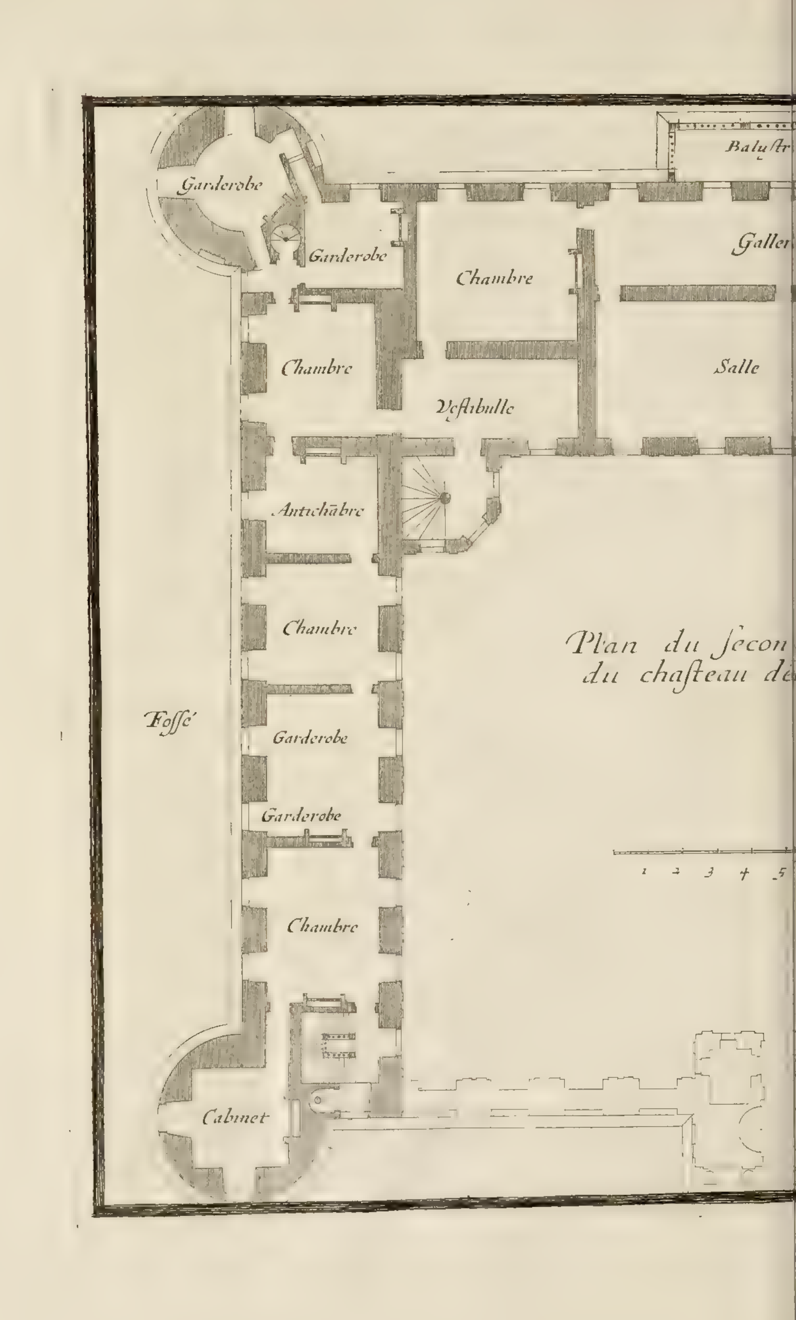


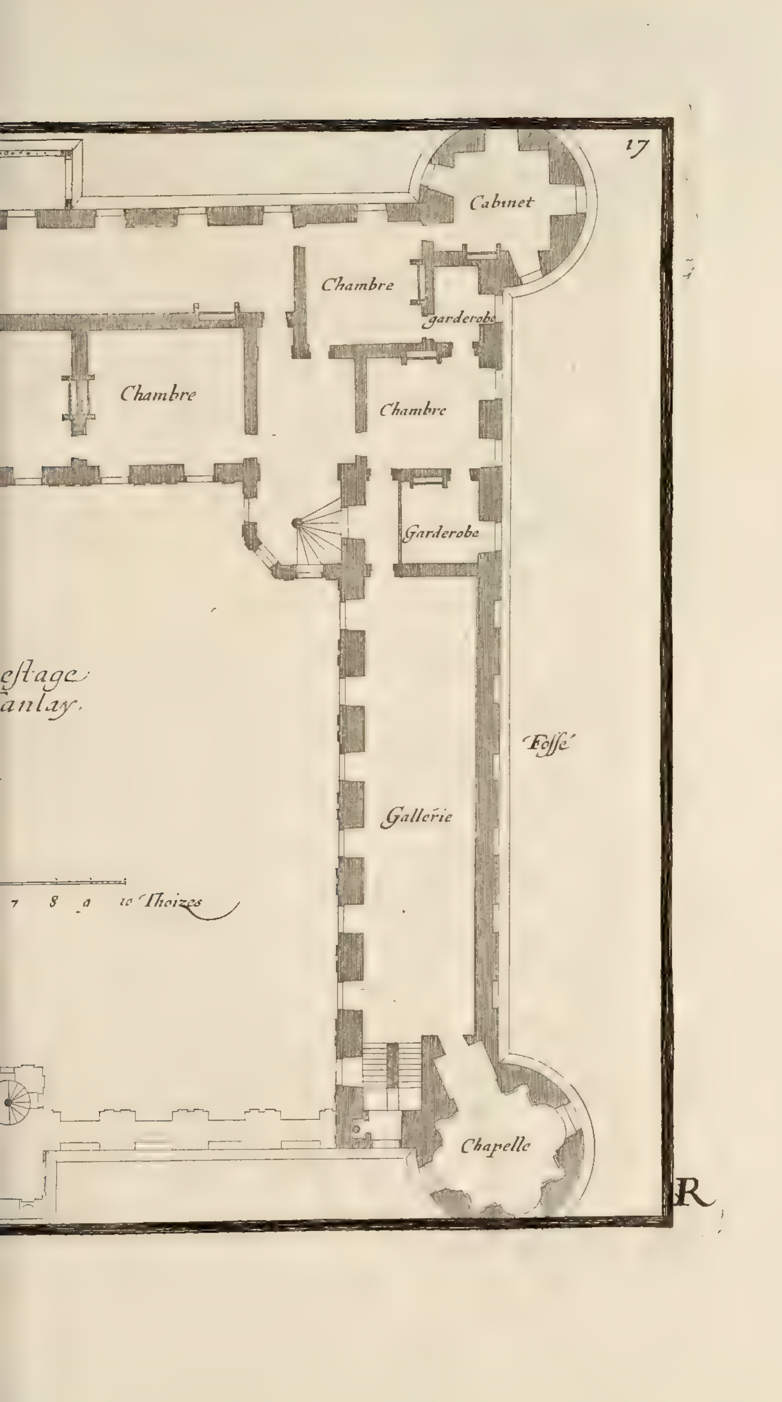


Fossé
Cabinet
Cabinet
Chambre
Garderobe
Second
Chambre
Vestibulle
Premier
Garderobe
Fossé de 15 Thoisse de Largeur en tout son Pourtour on passe vne riuiere
Sommelleire
Plan du Premier estag
Chasteau de Tanlay
Salle de commun
Cou
1 2 3 4
Cuisine
Escallier
Garderobe
Fossé


16
lle a
Garderobe
Chambre
Chambre
Cabinet
Garderob
petite salle
a manger
bulle
Chambre
Vestibulle
Garderobe
des departemens du
Bourgogne
Fossé
Gallerie
6 7 8 9 10 Thoizes
Chapelle
Fossé
Q

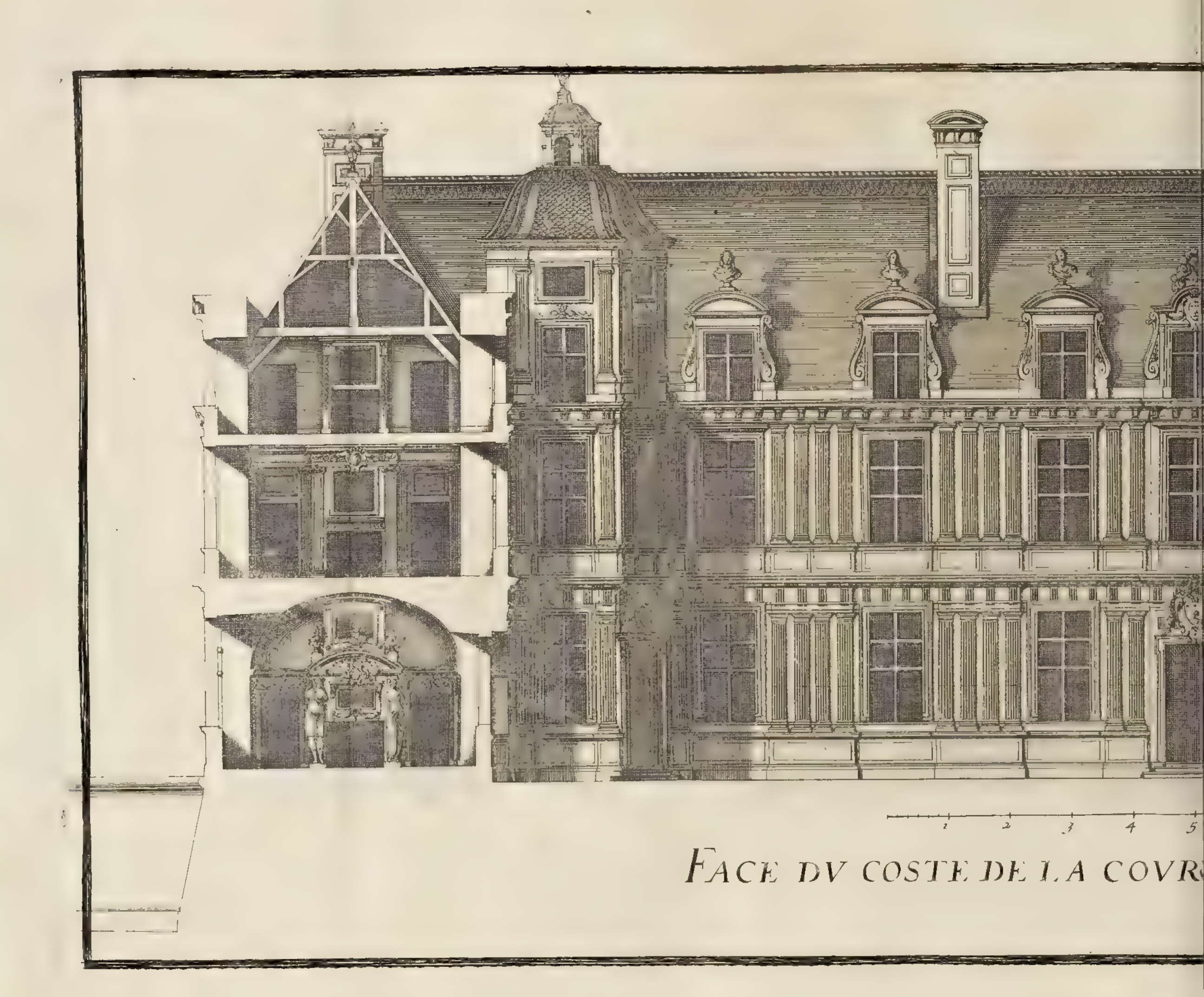



Garderobe
Garderobe
Chambre
Balustr
Galler
Chambre
Salle
Vestibulle
Antichãbre
Chambre
Plan du secon
du chasteau de
Fossé
Garderobe
Garderobe
1 2 3 4 5
Chambre
Cabinet

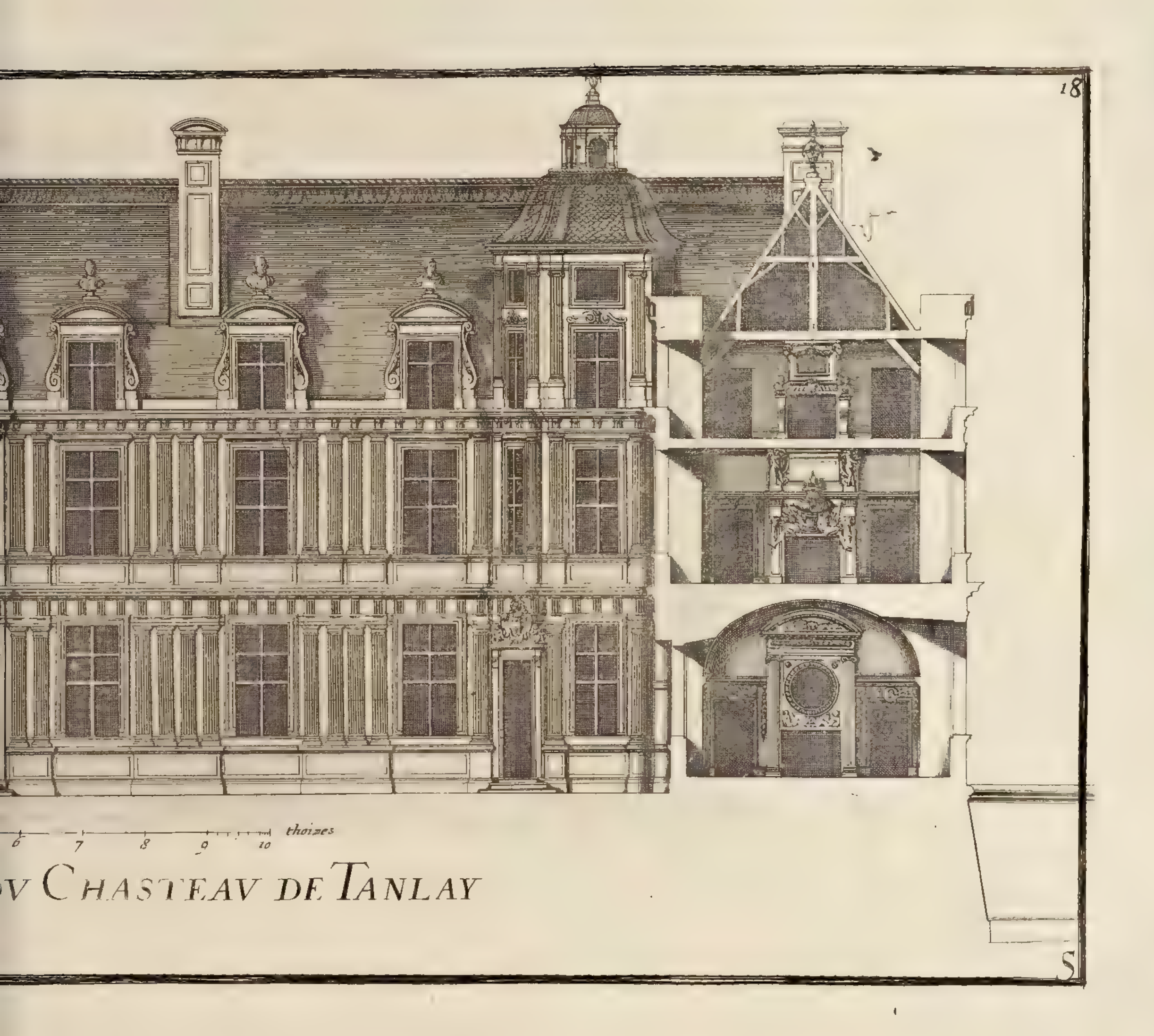


17
Cabinet
Chambre
garderobe
Chambre
Chambre
Garderobe
estage
anlay.
Fossé
Gallerie
7 8 9 10 Thoizes
Chapelle

R



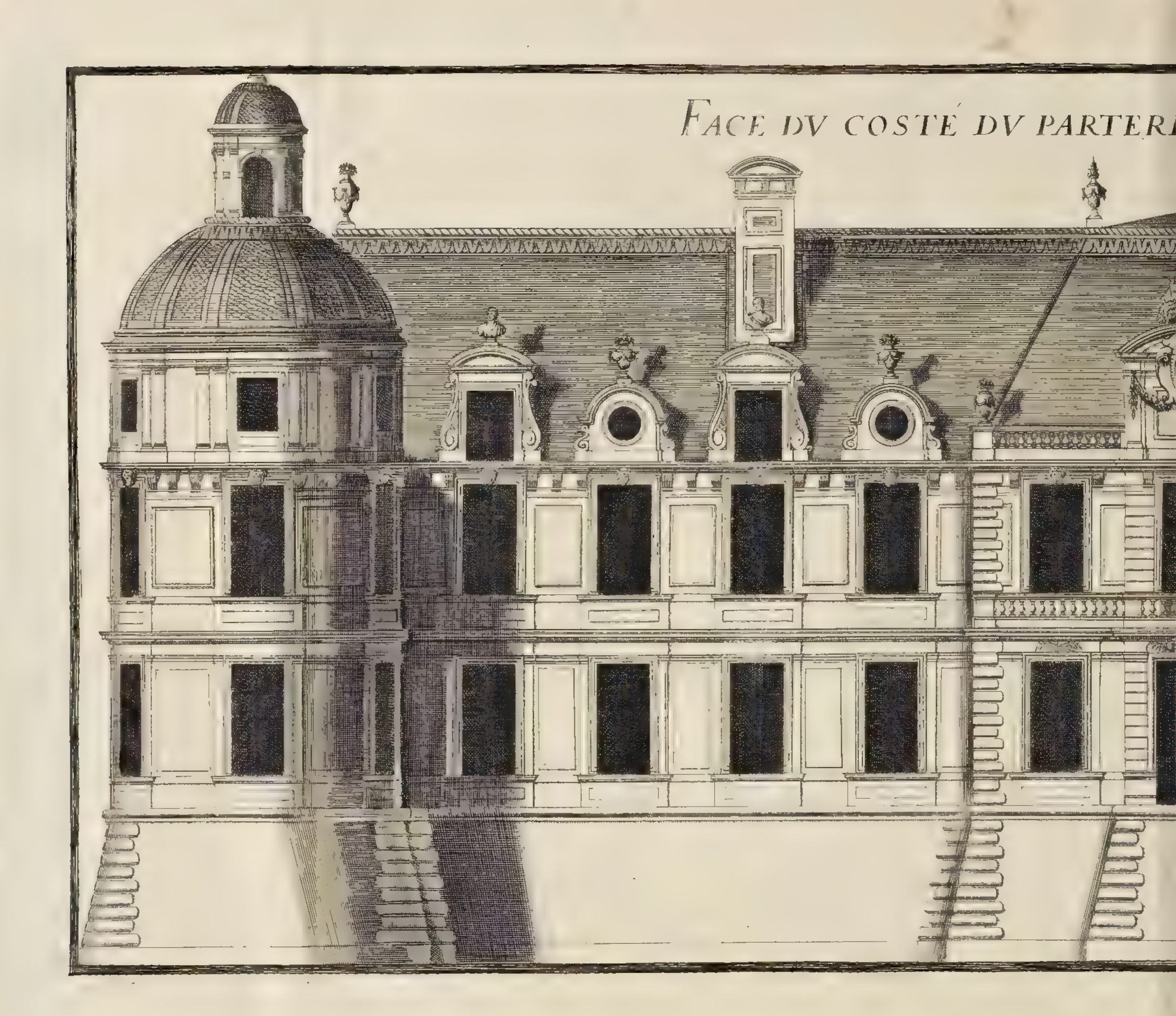
FACE DV COSTE DE LA COVR

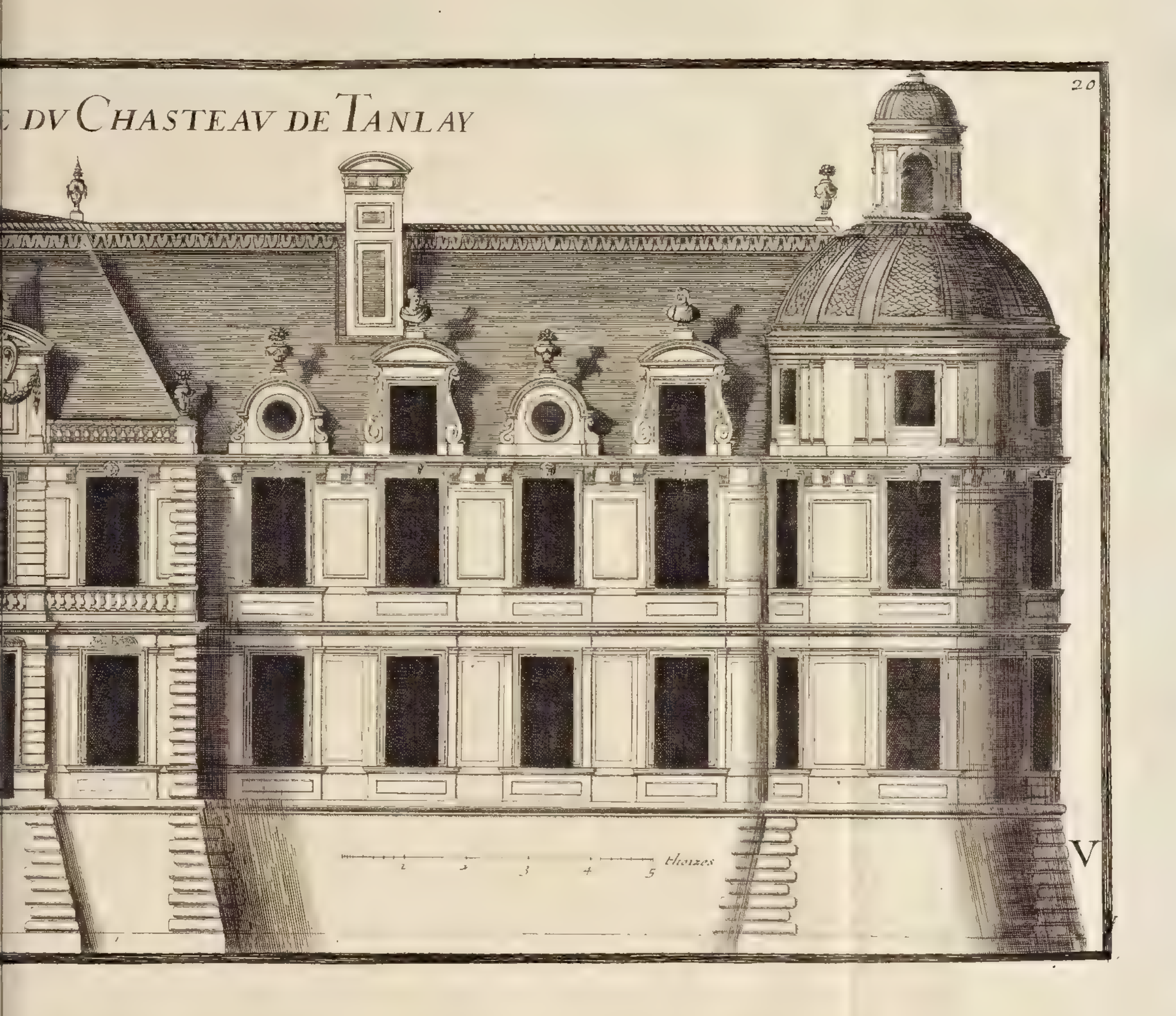

18
6 7 8 9 10 thoizes
ov Chasteav de Tanlay
S

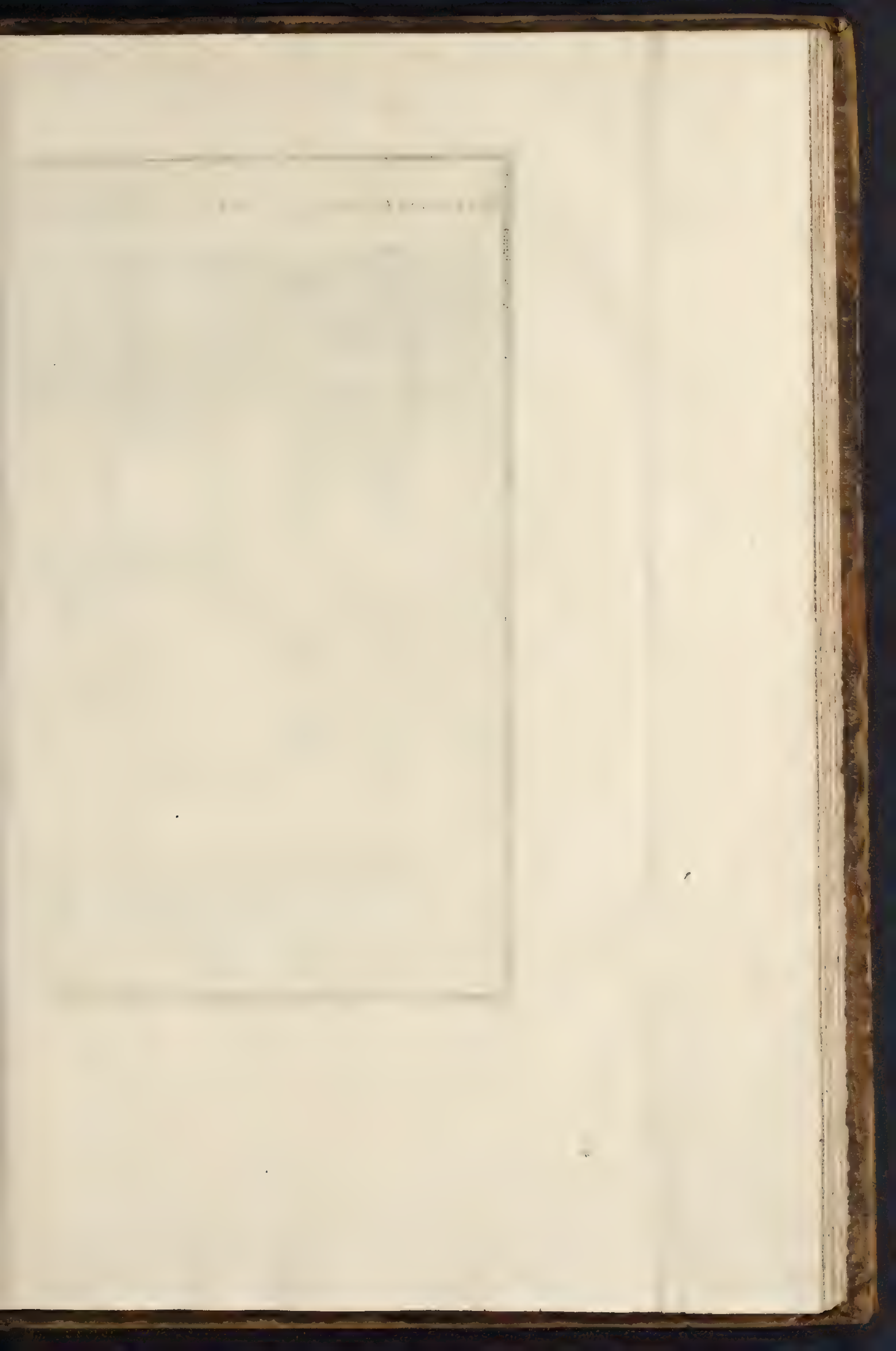


LVNE DES FACES DE L'AISLE DV COST


19
Thoizes
DE LA COVR DV CHASTEAV DE TANLAY
T


FACE DV COSTÉ DV PARTERRE


20
E DV CHASTEAV DE TANLAY
thoizes
V



ELEVATION GEOMETRIQVE DE LA TESTE

E

E

A

A.B.C.D. eſt vn maſſif de maſſonerie qui eſt diuiſe par le deſſoubs parcinq Acqueducs, ou entre vne riuiere qui paſſe par cinq maſques marques E

Plan de la Teſt[e]
Chaſteau d[e]

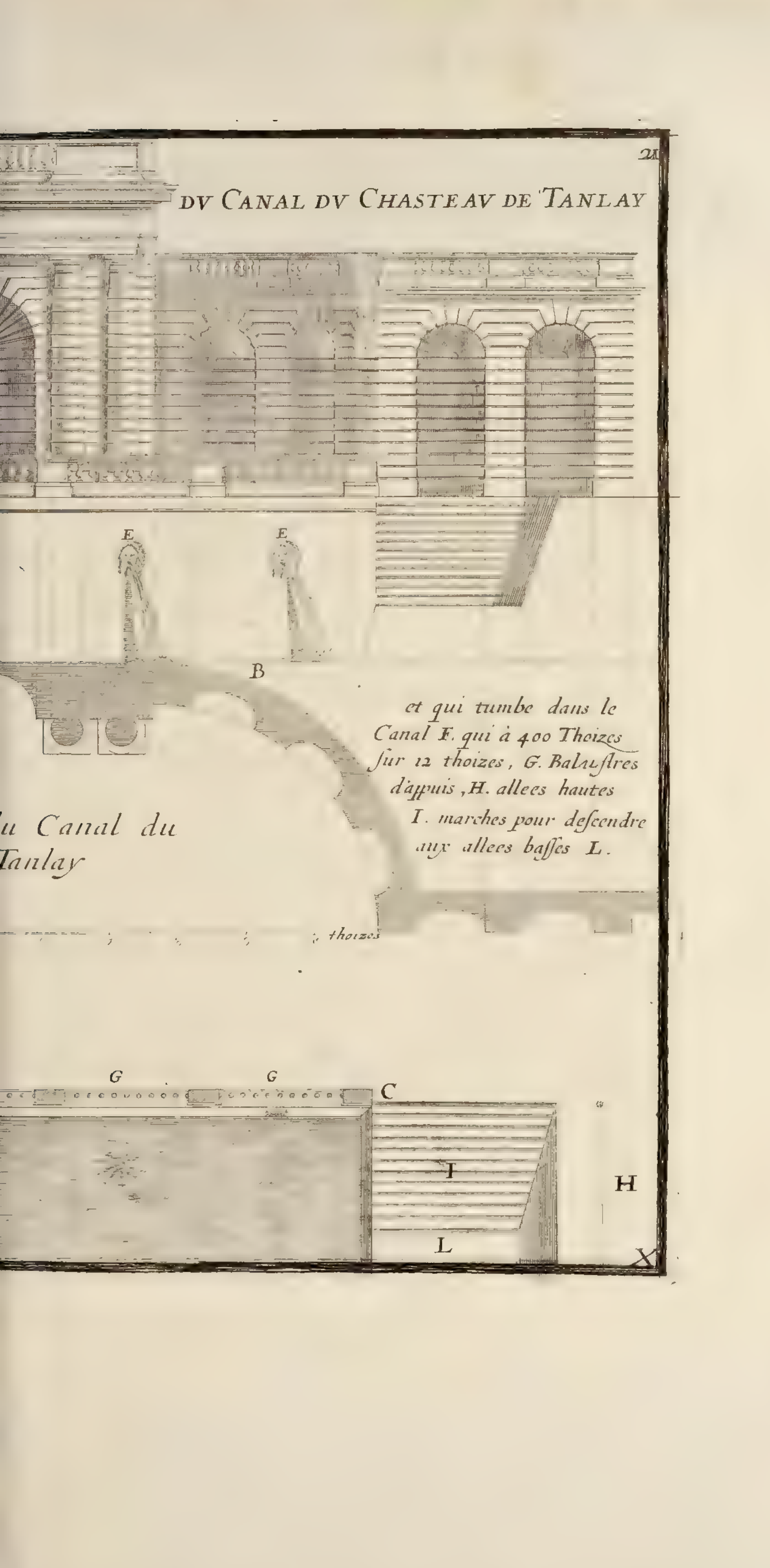
G G G

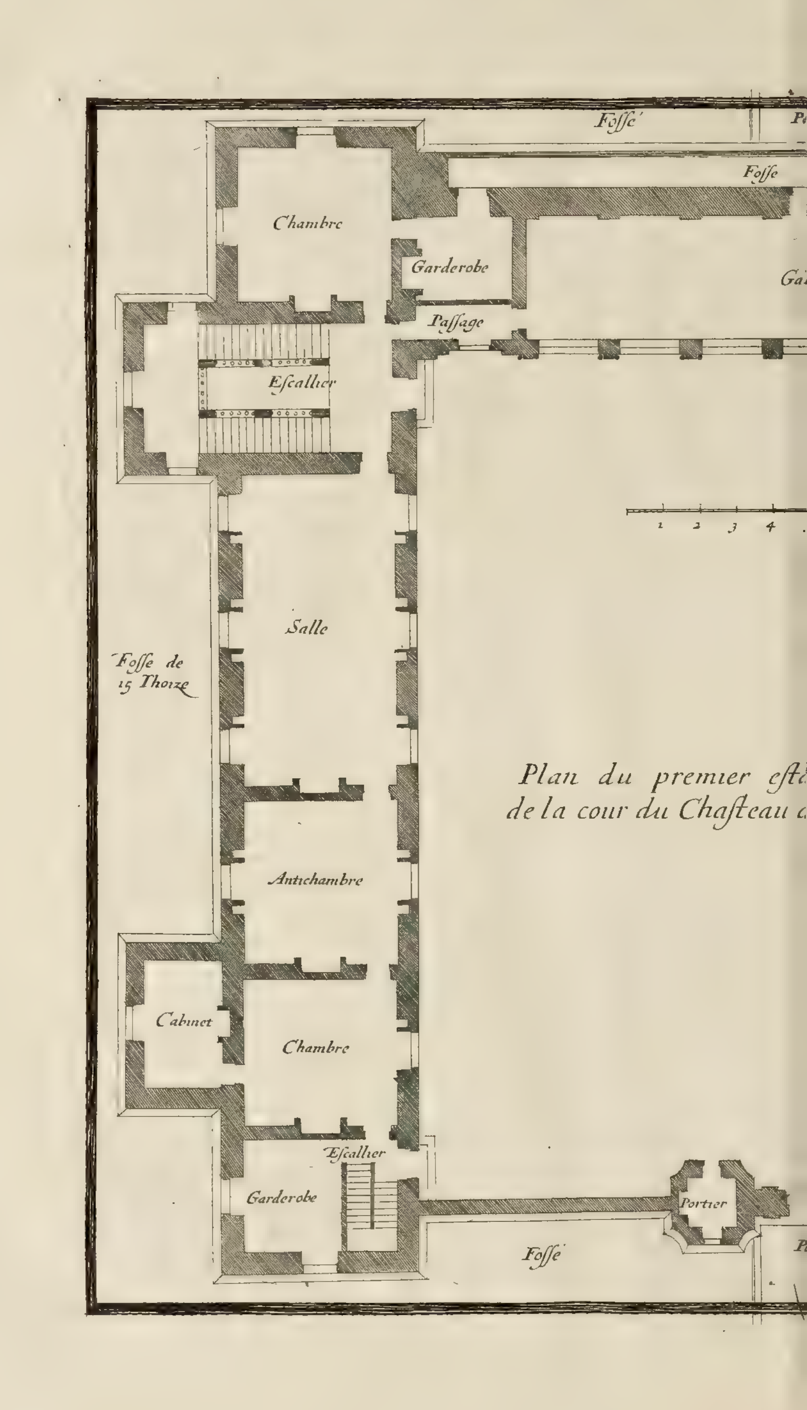
D

H

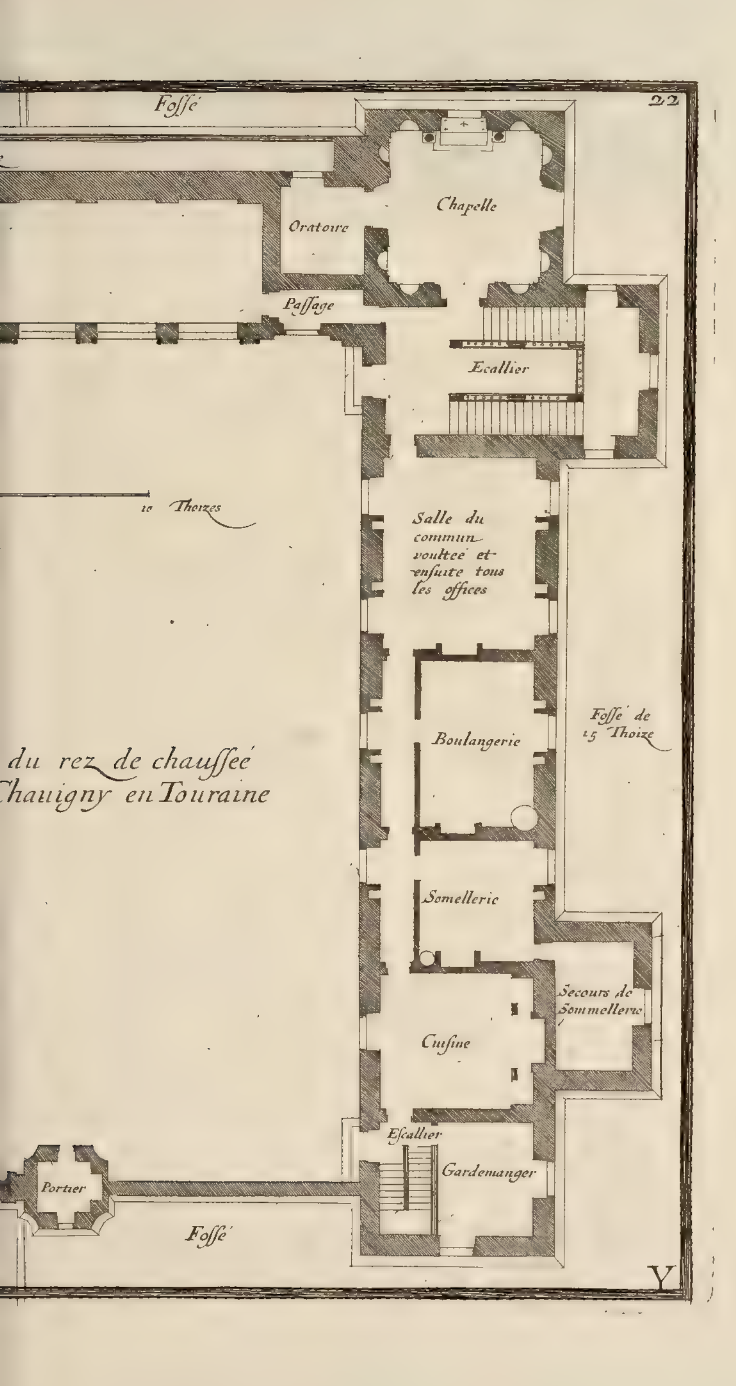
I

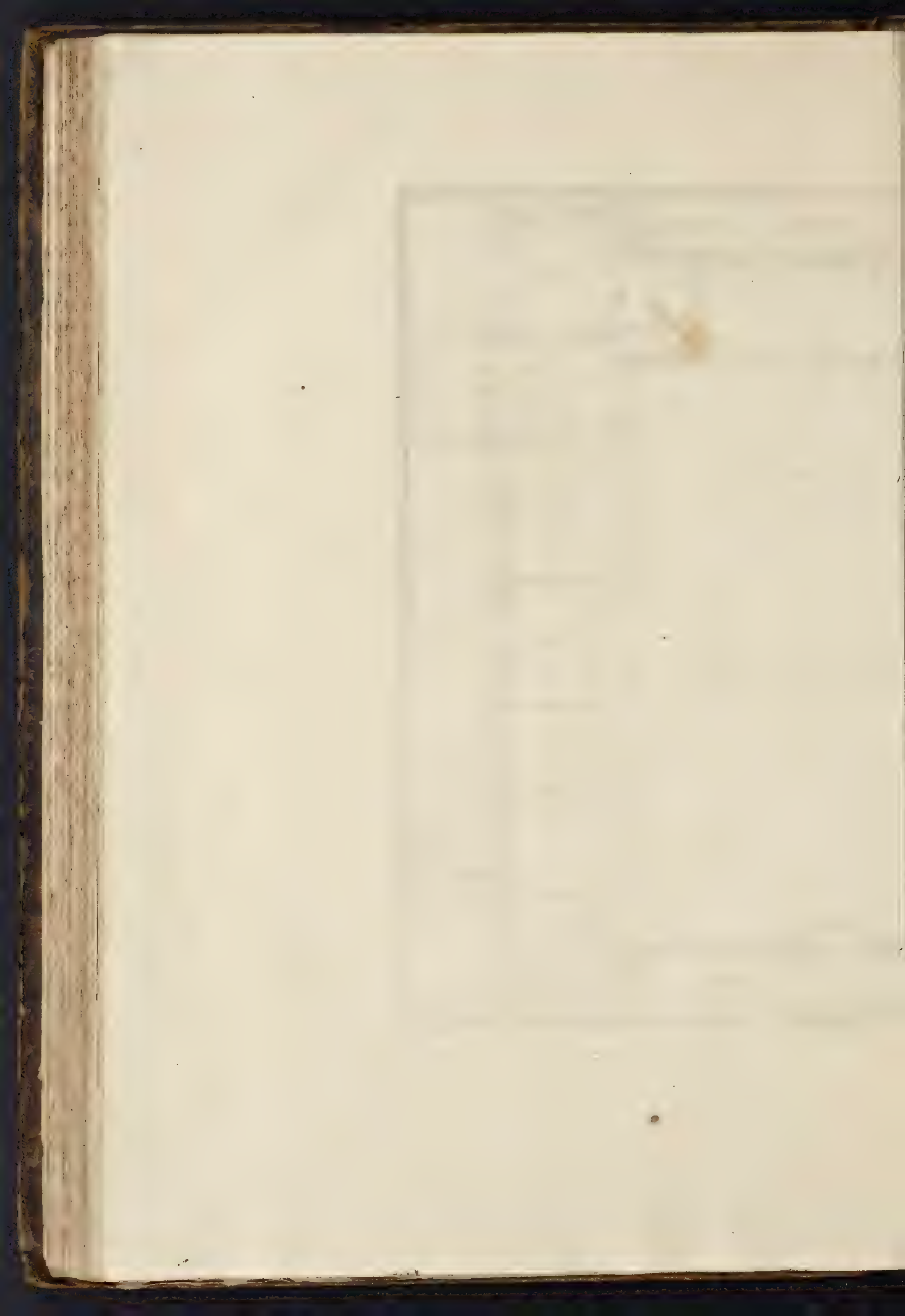
L


21
DV CANAL DV CHASTEAV DE TANLAY
E
E
B
et qui tumbe dans le
Canal F. qui à 400 Thoizes
ſur 12 thoizes, G. Baluſtres
d'appuis, H. allees hautes
I. marches pour deſcendre
aux allees baſſes L.
u Canal du
Tanlay
thoizes
G
G
C
I
H
L
X



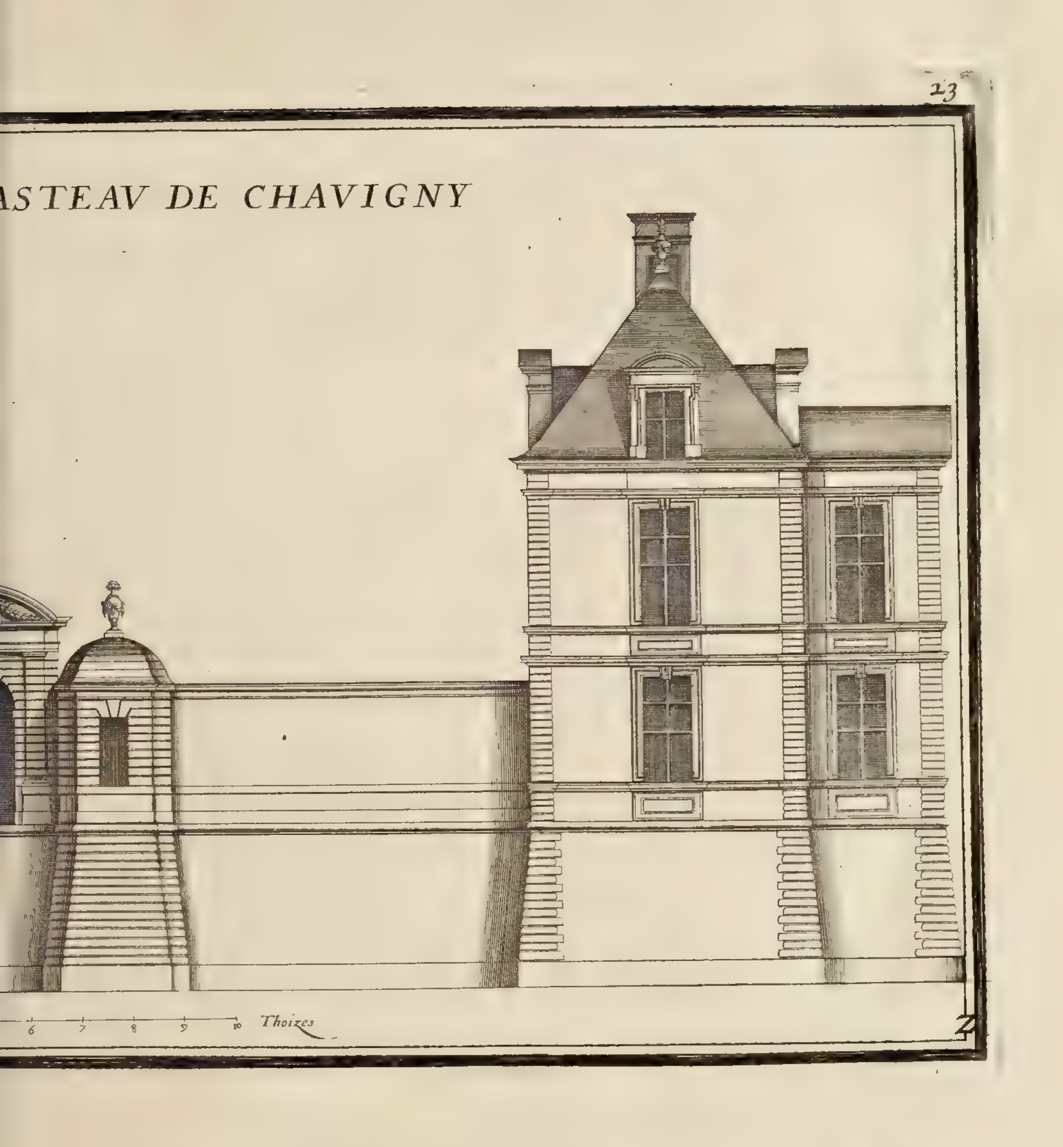
Foſſé
Foſſe
Chambre
Garderobe
Paſſage
Eſcallier
Salle
Foſſe de
15 Thoize
1 2 3 4
Plan du premier
de la cour du Chaſteau
Antichambre
Cabinet
Chambre
Eſcallier
Garderobe
Portier
Foſſé

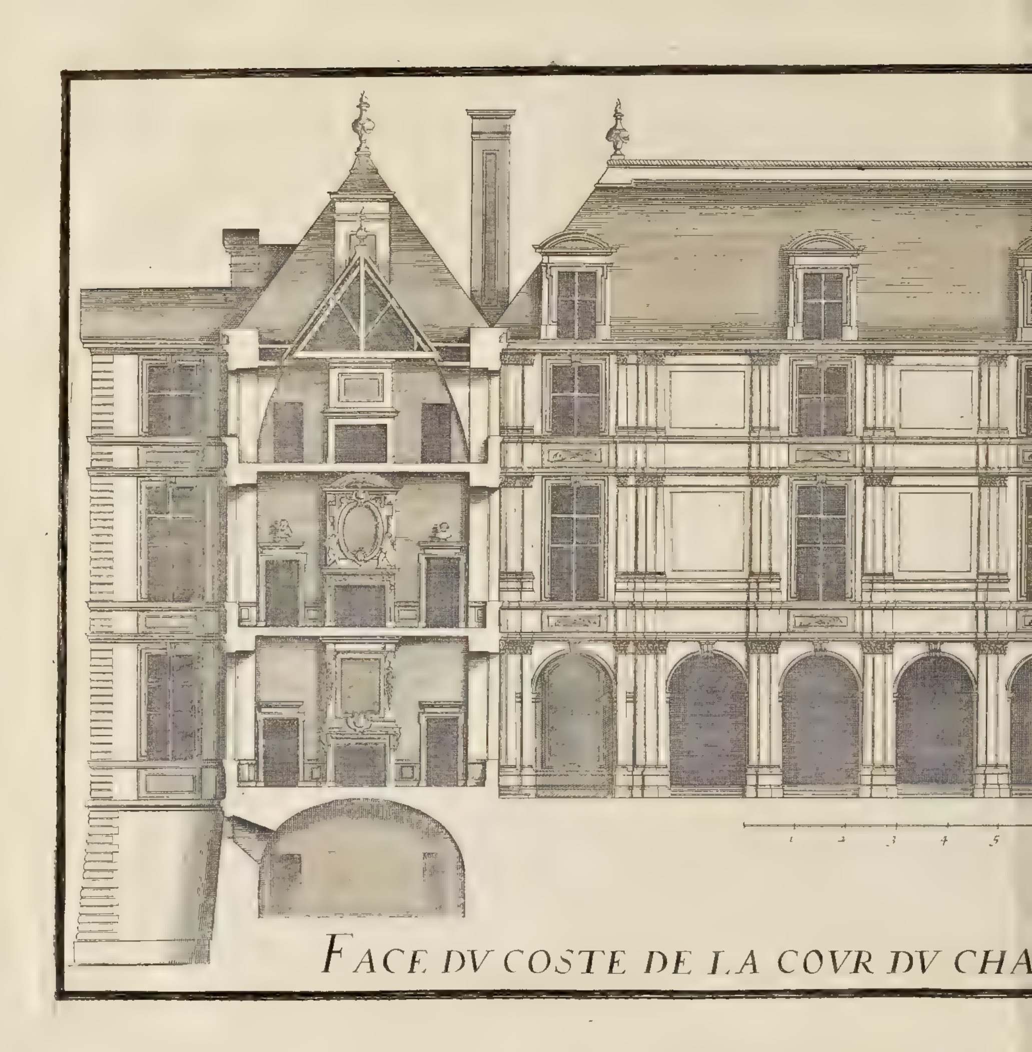

Fossé
22
Chapelle
Oratoire
Passage
Escallier
10 Thoizes
Salle du commun voultee et ensuite tous les offices
Boulangerie
Fossé de 15 Thoize
du rez de chaussée
Chauigny en Touraine
Somellerie
Secours de Sommellerie
Cuisine
Escallier
Gardemanger
Portier
Fossé
Y



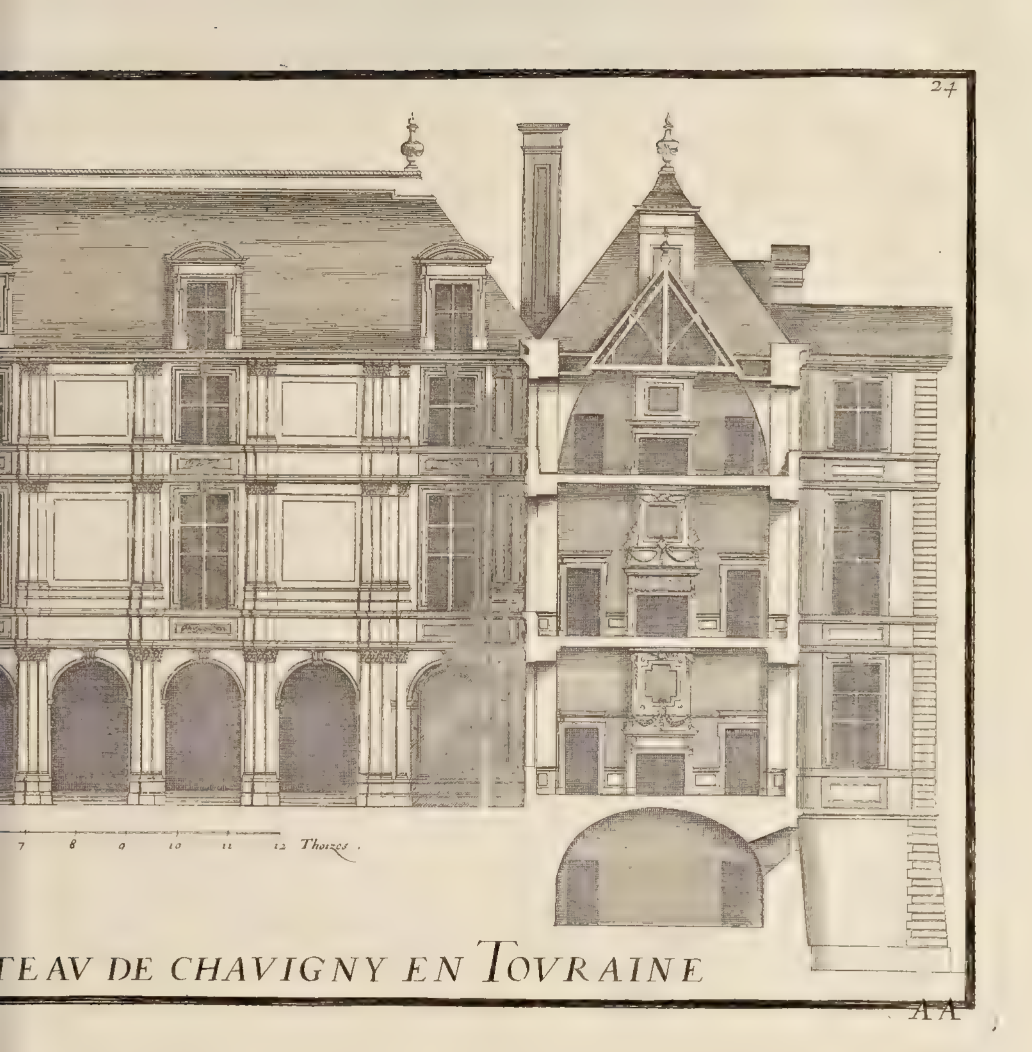
FACE DE L'ENTREE DU C

1 2 3 4

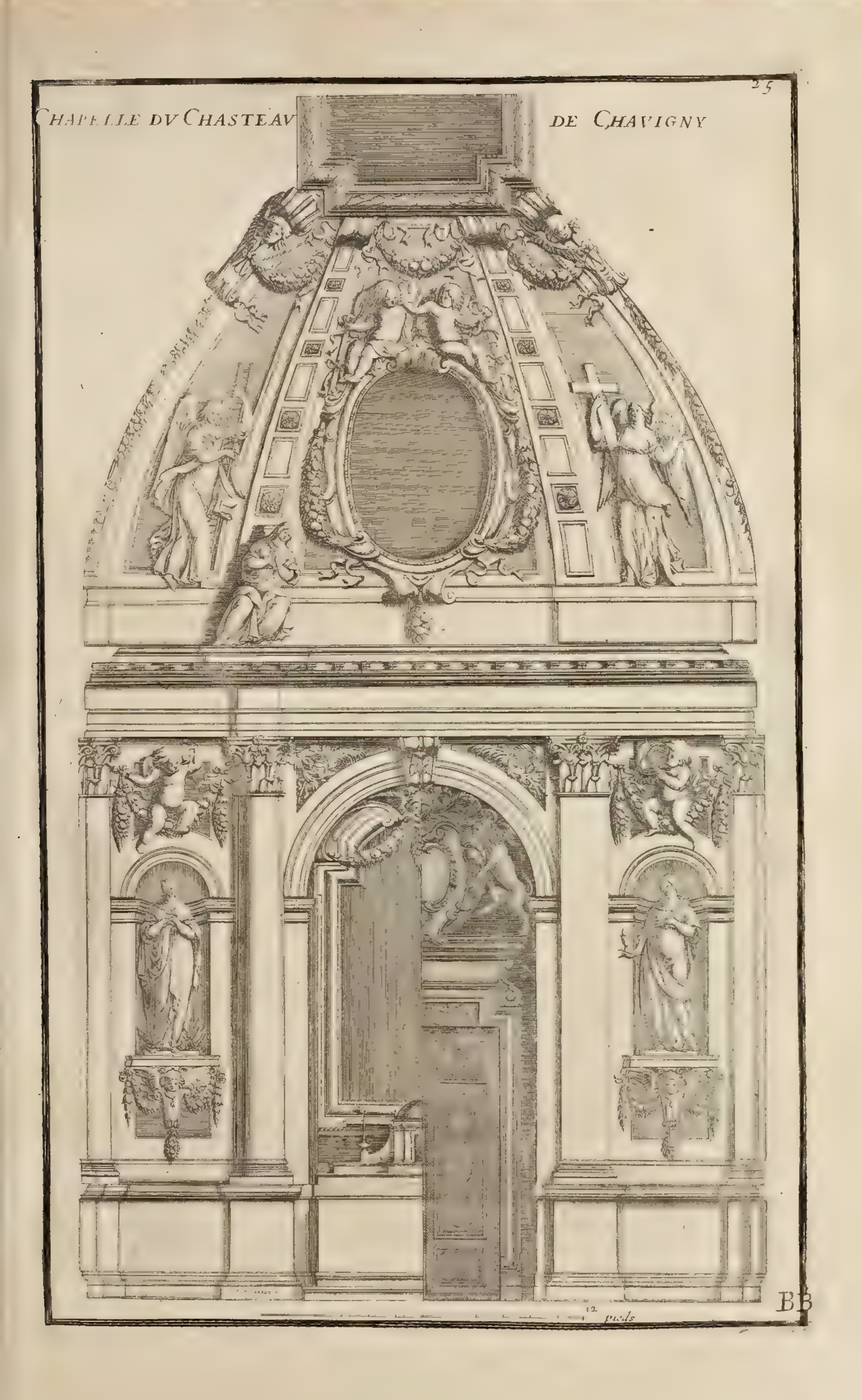

ASTEAV DE CHAVIGNY
6
7
8
9
10
Thoizes
Z

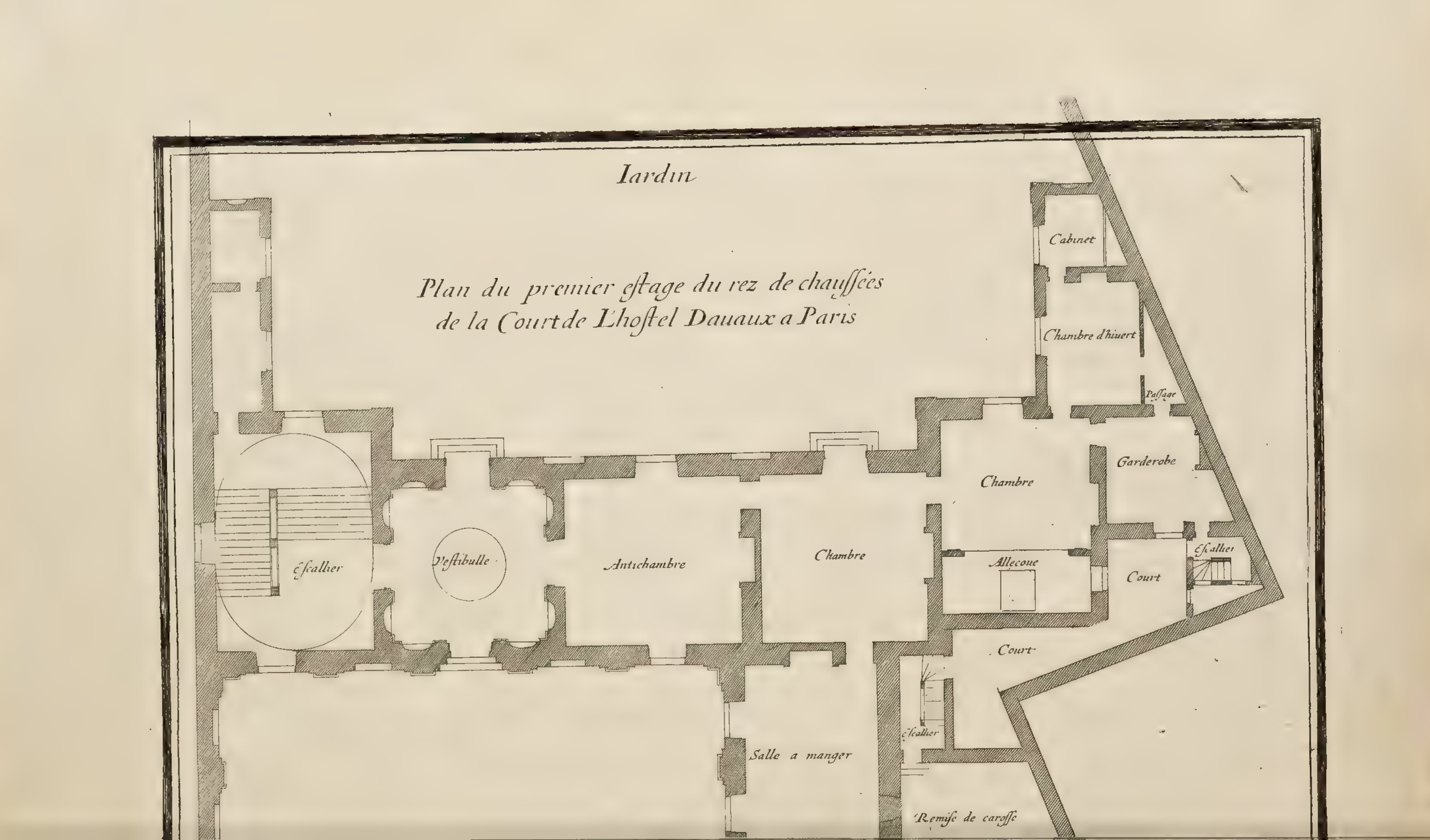


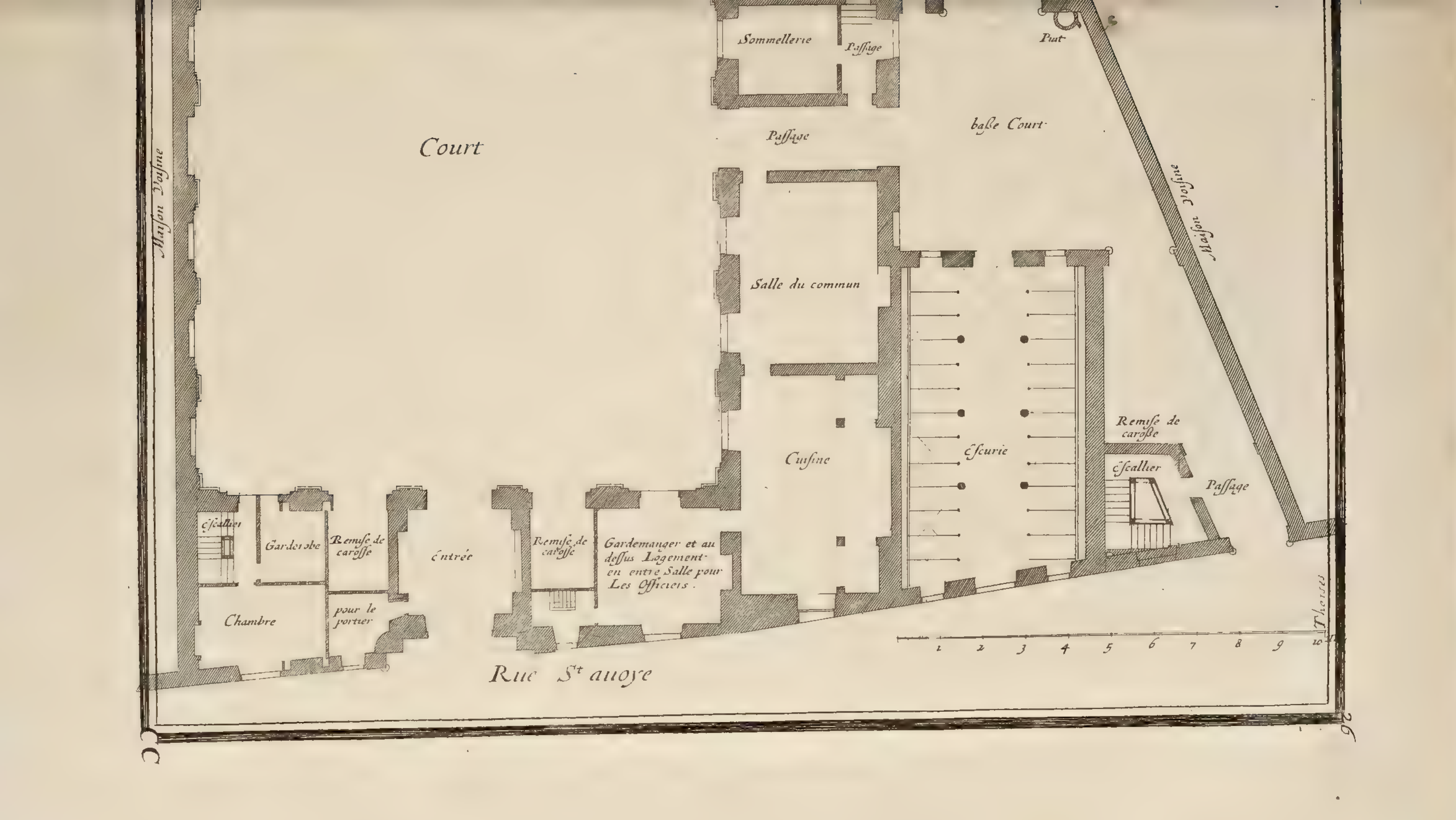
FACE DV COSTE DE LA COVR DV CHA

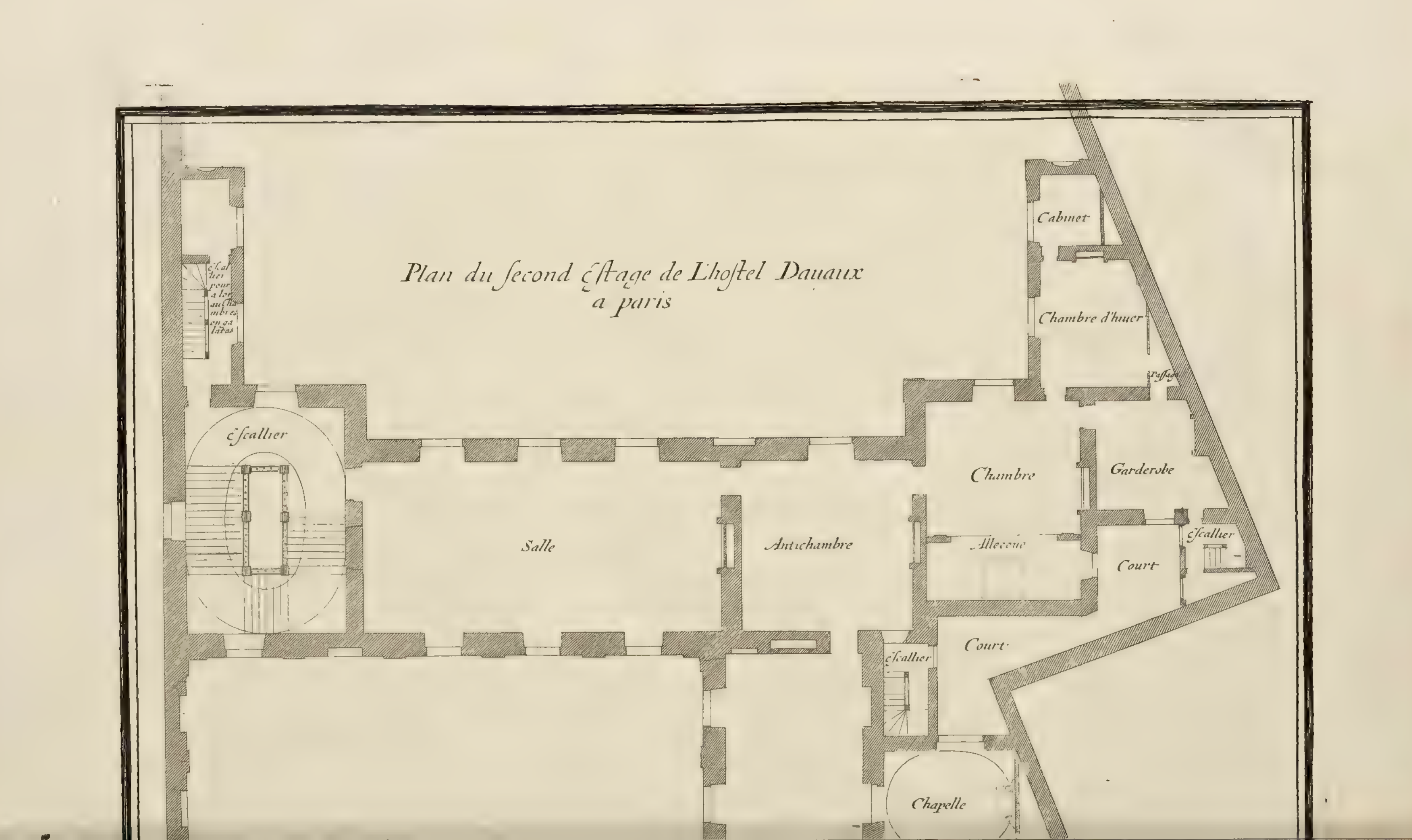


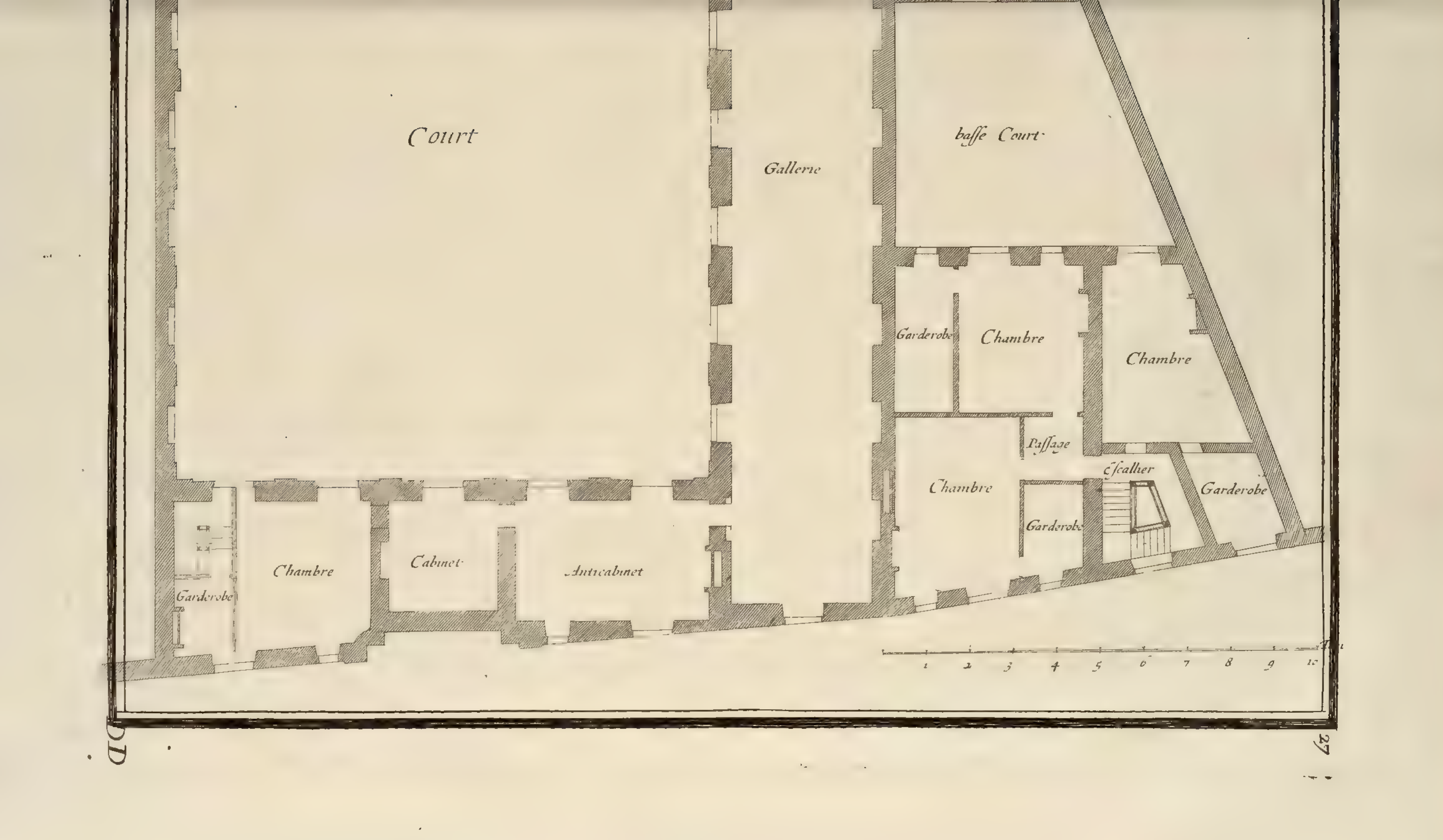
TEAV DE CHAVIGNY EN TOVRAINE


25
CHAPELLE DV CHASTEAV DE CHAVIGNY
12
pieds
BB


Iardin
Plan du premier estage du rez de chaussées
de la Court de L'hostel Dauaux a Paris
Cabinet
Chambre d'hiuert
Passage
Garderobe
Chambre
Chambre
Allecoue
Esfcallier
Court
Court
Esfcallier
Vestibulle
Antichambre
Esfcallier
Salle a manger
Remise de carosse


Sommellerie
Passage
Puit
Court
Passage
basse Court
Maison Voisine
Salle du commun
Remise de carosse
Escurie
Cuisine
Escallier
Passage
Escallier
Gardérobe
Remise de carosse
Entrée
Remise de carosse
Gardemanger et au dessus Logement en entre Salle pour Les Officiers.
Chambre
pour le portier
Rue St auoye
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Thoises
Maison Voisine
26
CC


Plan du second Estage de L'hostel Dauaux
a paris
Cabinet
Chambre d'huier
Passage
Garderobe
Escallier
Court
Chambre
Alleoue
Court
Escallier
Chapelle
Antichambre
Salle
Escallier
Escal lier pour a ller au Cham bres en ga letas

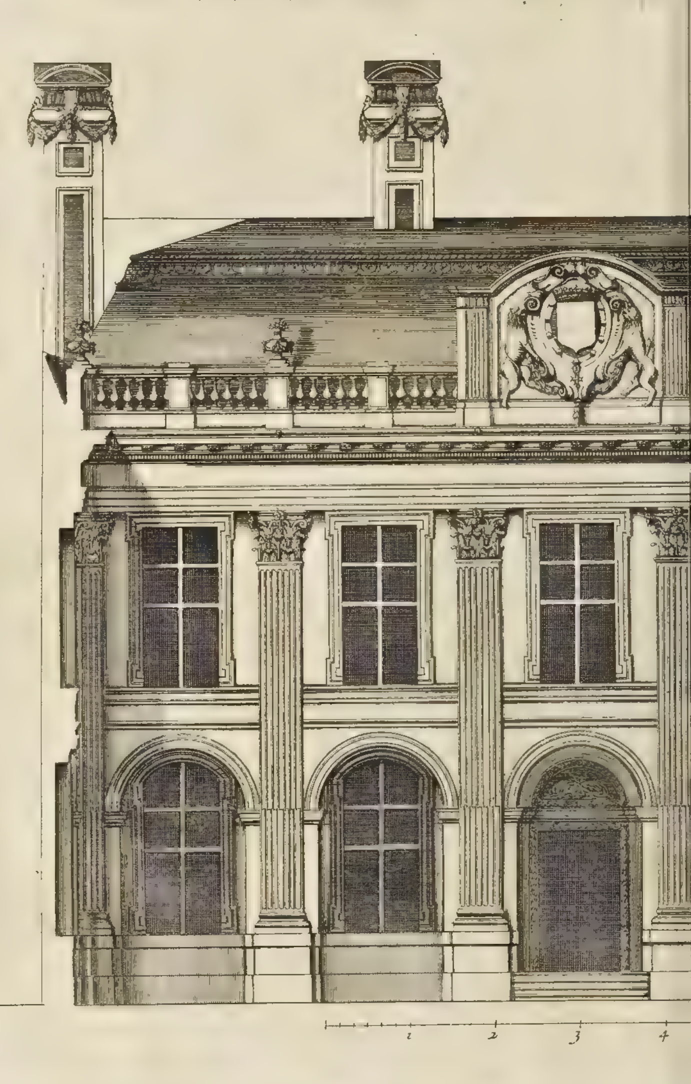

Court
Gallerie
basse Court
Garderobe
Chambre
Chambre
Passage
Escallier
Chambre
Garderobe
Garderobe
Chambre
Cabinet
Anticabinet
Garderobe
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10


FACE SVR LA RVE DE L'
Thoises
5
4
3
2
1

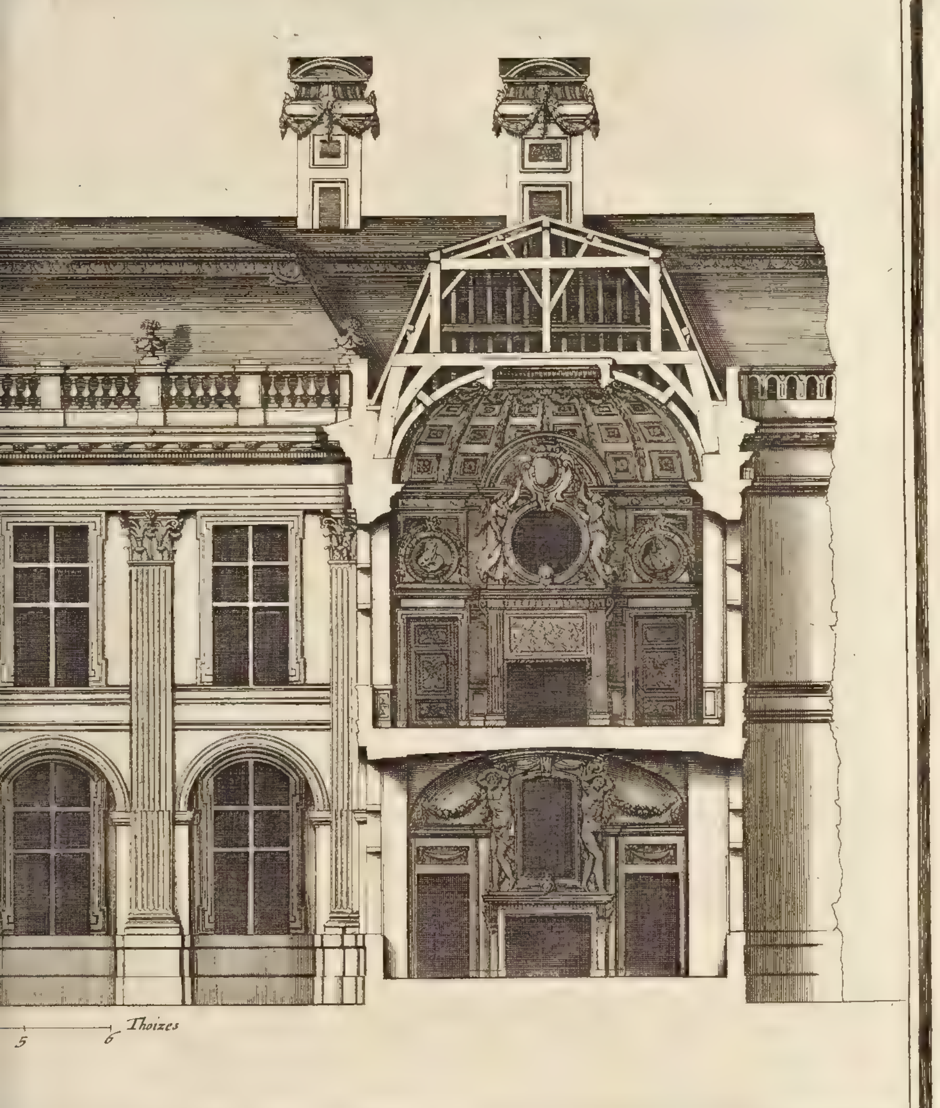

28
OSTEL DAVAVX A PARIS
E F



FACE DV COSTE DE LA COVR^T DE

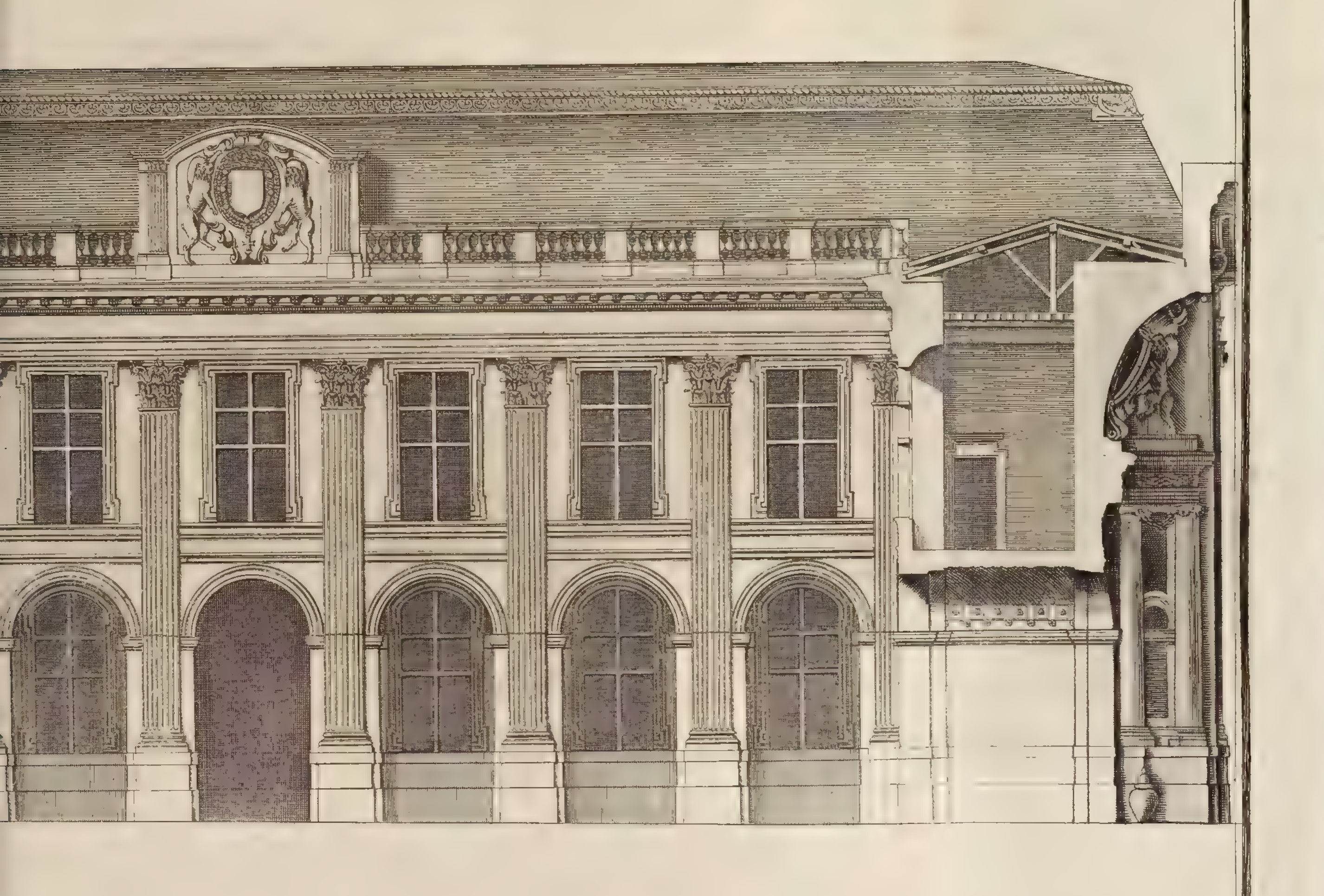


L'HOSTEL DAVAUX A PARIS



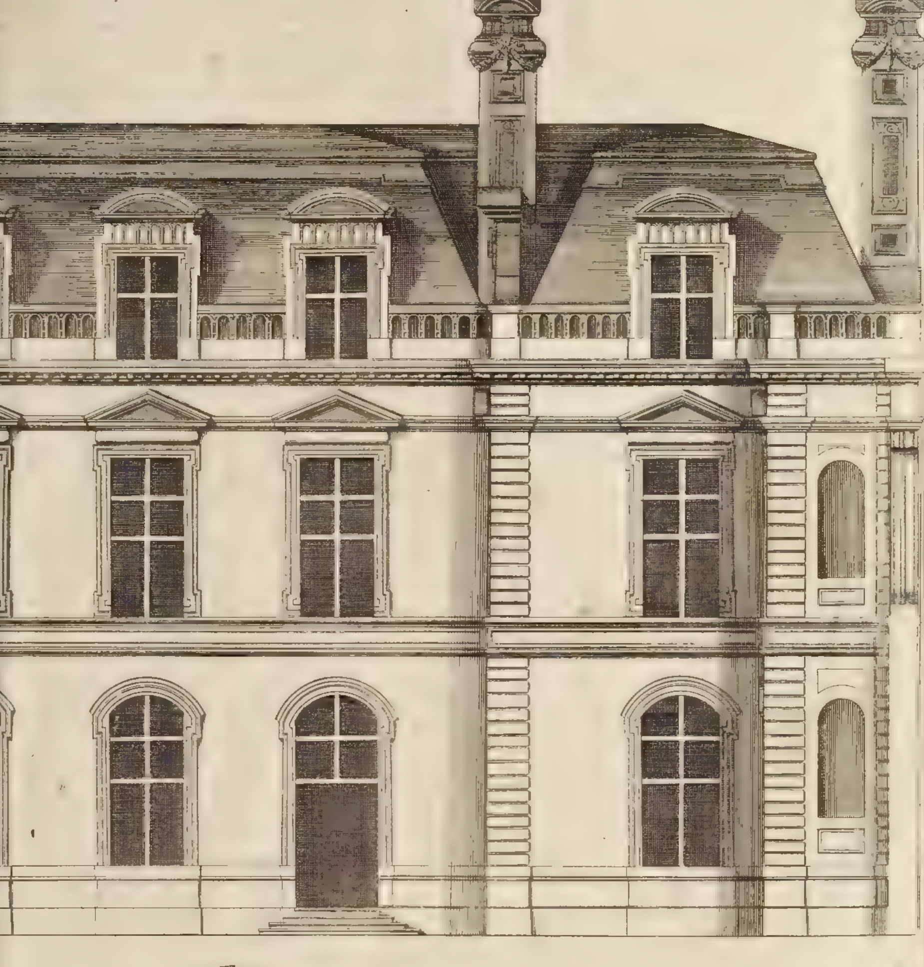

FACE DE L'AIS

E DV COSTÉ DE LA COVR^T DE L'HOSTEL DAVAVX A PARIS




FACE DV COSTÉ DV IARDIN DE

HOSTEL DAVAVX A PARIS



4 5 6 *Thoizes*

20 ff

